

UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Travaux publiés par le
CENTRE INFORMATIQUE
DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Série du
LABORATOIRE D'ANALYSE STATISTIQUE
DES LANGUES ANCIENNES

Fascicule 27

Stephania selecta

Recueil d'articles édités par
Joseph Denooz et Gérard Purnelle



Étienne ÉVRARD

2002
C.I.P.L.
LIÈGE

Cher Maître, cher Étienne,

Le titre de ce volume, *Stephania selecta*, bouscule peut-être quelque peu les usages académiques, mais il traduit notre volonté de vous adresser un clin d'œil en vous offrant ce recueil où le mot latin *Stephania* évoque à la fois votre prénom et votre carrière dans les domaines scientifique et pédagogique.

En ce qui concerne vos enseignements à l'Université de Liège, il y aurait beaucoup à dire. Nous retiendrons trois éléments.

Faut-il rappeler que vous avez fait des cours dans presque tous les domaines qui touchent à la langue latine ? De l'histoire approfondie de la littérature à l'épigraphie en passant par la lecture des auteurs, poètes ou prosateurs, les exercices philologiques, la grammaire, la stylistique, etc. En vérité, même si ces matières font normalement partie de la charge d'un latiniste, tous vos étudiants vous sont reconnaissants de la passion de la littérature latine que vous leur avez communiquée.

Le deuxième fait qui a marqué votre enseignement et qui a semblé plus surprenant, voire extravagant, chez un spécialiste de la littérature, c'est que, dès le milieu des années soixante, vous avez institué à l'Université de Liège des cours d'informatique (on disait à l'époque de mécanographie et de programmation des ordinateurs) et de statistique appliquées à la linguistique et à la littérature. Ces audacieuses innovations, qui n'existaient alors ni en Belgique ni même en Europe, ont eu le succès que l'on sait et ont contribué à la reconnaissance par le monde scientifique des méthodes nouvelles pour les études philologiques.

Enfin, y a-t-il lieu d'insister encore sur la maîtrise avec laquelle vous avez conduit aux grades académiques les plus élevés un grand nombre de jeunes chercheurs de Liège et d'autres Institutions ? Combien parmi eux occupent aujourd'hui avec une compétence reconnue des postes d'enseignants et de chercheurs dans plusieurs universités belges et étrangères ? Par la formation que vous leur avez donnée, vous avez contribué au renom de l'école liégeoise de philologie classique et vous avez assuré à vos méthodes et à vos conceptions des relais qui à leur tour feront école et serviront de modèles.

Malgré vos nombreuses charges d'enseignement, vous n'avez cessé de poursuivre des recherches sur les littératures grecque et latine, sur le latin de l'époque classique comme sur le latin médiéval.

En ce qui concerne la recherche, on s'arrête trop souvent à vos travaux relatifs à l'informatique ou à la statistique. S'il est vrai qu'en ces matières vous figurez parmi les précurseurs, parmi ceux qui ont contribué au développement de méthodes nouvelles pour l'étude des langues et des littératures, on ne peut oublier que ce que vous avez fait a toujours eu comme but premier une meilleure lecture des textes anciens et dès lors une connaissance plus approfondie de la civilisation de la Rome antique.

Votre bibliographie est particulièrement révélatrice à cet égard, elle montre à la fois la diversité de vos intérêts et la multiplicité des domaines que vous avez abordés : stylistique, linguistique, lexicologie, syntaxe, métrique, phonétique, etc. De même on trouvera dans ce volume des articles qui permettent de mieux connaître vos travaux, de mieux appréhender la cohérence de votre démarche.

Il n'est pas possible de décrire en quelques lignes — ni même en quelques pages — ce que vos recherches ont apporté à la philologie classique. Il en va de vos travaux comme de votre enseignement, ils serviront de modèles à d'autres générations de chercheurs, ils seront des références obligées pour les spécialistes du grec et du latin.

Est-il permis d'évoquer la personnalité de celui à qui est offert un volume d'hommage ? Faisant fi de certains usages, nous voudrions souligner votre caractère profondément humain, votre humanisme. L'un et l'autre s'expriment au travers de l'accueil chaleureux que vous réservez à chacun, à travers votre attention à écouter autrui et à travers votre souci de communiquer avec patience votre savoir, vos expériences. Fidèle à la maïeutique, vous parvenez toujours à faire exprimer à vos disciples ce qui chez eux est le meilleur.

Les lignes qui précèdent traduisent bien modestement ce que ressentent à votre égard ceux dont les noms figurent dans la *Tabula gratulatoria*. Tous ont tenu à vous manifester leur estime, leur amitié ou leur reconnaissance.

Joseph Denooz

Réflexions sur le génie de l'observation

La duchesse de Langeais, ayant découragé par ses coquetteries l'amour du marquis de Montriveau, s'aperçoit un peu tard qu'elle en est profondément amoureuse. Un malentendu fait échouer une tentative de rapprochement. Désespérée, elle fuit dans un couvent de carmélites où la met à l'abri, outre la rigueur de la règle, l'isolement d'un monastère situé dans une île, sur un promontoire rocheux aux flancs abrupts, que défendent des récifs en nombre. De son côté, le marquis, éperdu d'amour, parvient à retrouver la trace de la duchesse. Il observe le site du monastère, les parois rocheuses, le mouvement des flots. Il y applique ce que l'observation a appris concernant le mou qu'il faut donner aux cordages pour leur permettre de résister à l'assaut des vagues. Grâce à ces observations, il arrive, avec ses compagnons, à établir une voie d'accès inédite, faite de câbles métalliques sur lesquels circule un panier, lui aussi métallique, qui lui permet d'arriver au monastère. Il y pénètre, mais c'est pour découvrir la duchesse morte.

Dans la description qu'il fait de la méthode imaginée par le marquis, Balzac écrit : « le génie de l'observation, qui est presque tout le génie humain¹ ». Il me semble que la formule, dans sa généralité, s'applique bien à toute sorte de domaines, parmi lesquels rien n'interdit d'inclure l'étude des textes. Par ailleurs, je crois opportun de rappeler ici ce que déclarait Tzvetan Todorov en 1968 :

L'accord s'est fait sur la nécessité de distinguer deux attitudes fondamentales vis-à-vis du récit. Il n'y a pas de noms tout faits pour les désigner, mais on pourrait parler d'une attitude théorique et d'une attitude descriptive. La première est celle qu'adopte le scientifique ; pour lui, tout objet particulier (en l'occurrence tout récit) n'est que la manifestation d'une structure abstraite qui constitue son véritable objet. L'autre perspective consiste à prendre comme objet de connaissance un texte concret ; à ce moment, l'application de plusieurs méthodes devient possible car il ne s'agit plus de discuter des capacités d'une méthode mais de mieux comprendre un objet particulier. Ces deux méthodes sont évidemment complémentaires ; la description ne peut se passer d'un outillage théorique, la théorie a besoin d'analyses concrètes pour tester ses notions².

Je reviendrai sur la nécessité d'un outillage théorique pour la description. Quant aux deux attitudes distinguées par Todorov, je noterai tout d'abord que la distinction ne s'applique pas seulement au récit, mais à toute espèce de texte littéraire. Quant à ma préférence, elle va sans hésiter à l'attitude descriptive, centrée sur chaque texte particulier ; l'autre attitude, à supposer que soit réglé le problème de la réalité de la structure abstraite dont un texte serait la manifestation, m'intéresse moins, dans la mesure où ce qui m'attire c'est ce que le texte sous examen a de particulier, ce par quoi il se distingue de tous les autres³. Savoir jusqu'à quel point un texte réalise ce

¹ Honoré de BALZAC, *La Duchesse de Langeais*, Gallimard, « Pléiade », t. V, p. 250.

² Tzvetan TODOROV, dans *Communications*, 11 (1968), p. 166 s.

³ Dans cette optique, voir Servais ÉTIENNE, *Défense de la philologie*, Paris-Liège, 1933 (Bibl. Fac. Phil. et Lettres de l'Univ. de Liège, LIV), rééd. avec des modifications aux éd. Lumières, 1947

que réalisent aussi d'autres textes me paraît moins passionnant que de savoir ce par quoi il s'en différencie. Je reconnais cependant que l'autre voie indiquée par Todorov ne manque pas d'intérêt mais conduirait, si je ne me trompe, à une sociologie de la littérature plutôt qu'à une analyse des textes.

Revenons à la remarque de Balzac. Il ne s'agit évidemment pas de recommander une observation superficielle : l'idéal est de relever tout ce que le texte sous examen contient et de n'y rien ajouter⁴. Opération simple en apparence, mais qui tend bien des traquenards à l'observateur. Ce que contient un texte, c'est tout ce qu'il dit explicitement, qu'il convient de distinguer soigneusement de tout ce qu'il implique ou sous-entend, qui ne peut être pris en compte qu'à un tout autre titre. C'est le lieu de se souvenir de ce que Husserl dit de la description phénoménologique : un état de conscience (et l'observation d'un texte en est un) comporte un noyau d'absolue évidence (qu'il appelle apodictique) qu'entoure un horizon d'évidences qui ne sont (ou ne sont plus) que potentielles : une évidence apodictique peut être en relation avec le souvenir d'une évidence qui a été apodictique mais ne l'est plus puisqu'elle n'est qu'un souvenir ; elle est aussi en relation avec des évidences que l'avenir vérifiera ou ne vérifiera pas : évidences qui attendent une confirmation, comme lorsque la vue d'une face d'un objet nous fait conjecturer l'aspect de l'autre face, en attendant que l'expérience confirme ou infirme cette conjecture⁵.

L'observation peut conduire sans transition à une activité : il suffit de penser à l'attitude de celui qui reçoit un ordre ; le plus souvent, il l'exécute sans ressentir le besoin d'en analyser explicitement le contenu. Mais, d'habitude, l'observation, pour être utilisable, doit s'exprimer en mots ; elle devient ainsi une description. C'est ici qu'apparaît le besoin de données théoriques dont parle Todorov. Le passage à la verbalité exige généralement un surcroît de précision ; de plus, il comporte des risques et des difficultés. Si le lecteur appartient à la même aire culturelle que le texte, il n'y a guère de danger de méprise concernant les valeurs dénotative et connotative des mots, ni non plus leur place dans l'encyclopédie de cette aire. Encore faut-il user de prudence et tenir compte du niveau social du texte et du lecteur : par exemple, il est probable qu'au XIX^e et au XX^e siècle, la valeur dénotative du mot *bourgeois* est la même pour tous les francophones, mais ses connotations vont du laudatif au plus profondément péjoratif selon la classe sociale et les convictions politiques de celui qui l'emploie ; cela peut entraîner des conséquences inattendues : j'ai connu des personnes qui avaient un souverain mépris pour les crus bourgeois du Bordelais, alors que ceux-ci, qui sont loin des grands crus classés, sont cependant bien supérieurs au tout-venant.

et à *La Renaissance du Livre*, 1965. Certaines positions de ce texte peuvent toutefois paraître excessives. Sur les questions évoquées ici, une lecture enrichissante est celle de J.-Cl. GARDIN, *Le Calcul et la Raison*, Paris, 1991, qu'a précédé Id. *et al.*, *La Logique du plausible*, Paris, 1981.

⁴ Si la recherche qu'on se propose porte sur un certain type d'élément textuel, l'observation se limite aux représentants de ce type : par exemple, si l'objet qu'on se propose est l'utilisation des figures de style, on observera tout ce qui pourrait être des figures de style ; s'il s'agit de l'emploi de vulgarismes, on relèvera tout ce qui, à l'un ou l'autre titre, pourrait apparaître comme un vulgarisme, puis on vérifiera que cette qualification est justifiée.

⁵ Voir Edmund HUSSERL, *Méditations cartésiennes* (trad. fr. de E. Levinas et G. Pfeiffer), Paris, 1931 et *Cartesianische Meditationen* (éd. S. Strasser), La Haye, 1950 (*Husserliana*, I), surtout la première Méditation.

Si le lecteur n'appartient pas à la même aire culturelle que le texte, le risque d'interprétations fallacieuses s'accroît d'autant. Tel est le cas des textes anciens ou en langue étrangère. Je me contenterai d'un exemple. Comme John Lyons l'a montré, le champ sémantique des couleurs, pour les anciens Grecs et Romains, a pour premier critère la luminosité, le chromatisme ne venant qu'en second⁶. De là l'opposition entre *ater* et *niger*, ou entre *albus* et *candidus*, l'un, dans chaque couple, étant terne et l'autre brillant. En outre, le champ chromatique, étant d'importance moindre, se découpe moins finement chez les anciens que chez nous : des nuances que nous distinguons tout naturellement se désignent, en grec ou en latin, par un seul et même terme. Cela rend certains passages intraduisibles et nécessite de la paraphrase. Si l'on tente cependant une traduction approximative, on trahit d'une certaine manière le texte et on occulte la manière dont il présente le réel. Par ailleurs, on sait que, dans beaucoup d'aires culturelles, les couleurs ont des valeurs symboliques ; ces valeurs doivent différer d'une aire à l'autre, ne serait-ce qu'en raison de la diversité des perceptions en ce domaine. On voit bien que la théorie est ici indispensable.

Autre motif d'incompréhension : comme l'a fait remarquer Roman Ingarden, utilisant certaines notions développées par Edmund Husserl, les œuvres d'art littéraires se caractérisent par un certain schématisme et présentent des lacunes et des lieux d'indétermination que le lecteur concrétise plus ou moins complètement à sa manière. Qu'il s'agisse d'un récit, d'une description, d'un épanchement sentimental ou d'un développement rationnel, les œuvres littéraires gomment une quantité plus ou moins grande d'épisodes, de traits, d'énoncés secondaires mais pourtant indispensables. Certains auteurs jouent souverainement de cette possibilité pour conférer à leur texte à la fois plus de rapidité et plus de mystère. Le lecteur, pour se rendre le texte intelligible, comble ces failles : s'il s'agit de failles qui ne peuvent se combler que d'une seule manière, le danger est minime, encore que l'existence même de la faille mérite d'être relevée. Mais, habituellement, tel n'est pas le cas, et l'imagination des lecteurs est de fécondité variable. Or, ces ajouts, plus ou moins inconscients, ne se distinguent pas bien du texte lui-même et sont souvent ressentis comme en faisant partie, ainsi que le remarque Ingarden : autrement dit, on croit avoir lu dans le texte ce qu'on a seulement imaginé pour rendre le texte plus compréhensible⁷.

Cet état de choses entraîne une extrême confusion. S'il est vrai que souvent des lecteurs, par distraction, n'ont pas vu ce qui est pourtant présent dans le texte, il leur arrive tout aussi souvent de croire y voir ce qui n'y est pas ; souvent aussi, ils croient avoir lu explicitement ce qui est seulement sous-entendu ou impliqué ; ou bien ils négligent des détails qu'ils ont peut-être observés mais n'ont pas jugés intéressants ; toutes dérives qui, surtout si elles s'enchaînent, risquent de dénaturer le sens d'un texte.

⁶ Voir, en dernier lieu, John LYONS, « The Vocabulary of colour with particular reference to ancient Greek and Classical Latin », dans A. BORG (éd.), *The Language of Colour in the Mediterranean : An Anthology on Linguistic and Ethnographic Aspects of Colour Terms*, Stockholm, 1999. John LYONS, *Introduction to Theoretical Linguistics*, Londres, 1968 (tr. fr. Paris, 1970), § 9.4.5, aborde déjà le sujet.

⁷ Roman INGARDÉN, *L'Œuvre d'art littéraire*, trad. de l'allemand, Paris, L'Âge d'homme, 1983, surtout le chapitre XIII.

S'agissant de textes anciens, les traductions et les commentaires, s'ils contiennent de telles erreurs, les manifestent en toute clarté, à condition que l'on y soit attentif⁸.

Il n'est pas rare que, dans l'analyse d'un texte, soient complètement ignorées des indications de structure tout à fait claires. Quelques-unes des études reprises dans ce volume relèvent des erreurs de ce genre dans des travaux consacrés à certains discours de Cicéron, aux monographies de Salluste ou aux grands textes de Tacite, ainsi que dans des textes narratifs du Moyen Âge. Je m'y suis chaque fois efforcé de montrer ce qu'apporte l'utilisation attentive de ces indices. Ne pas les prendre en compte conduit en effet à en proposer des structurations qui ne correspondent pas aux intentions pourtant clairement déclarées dans le texte.

Par ailleurs, les implications possibles mais implicites contenues dans un texte donnent trop souvent lieu à des surévaluations. Tacite, on le sait, est maître dans l'art de présenter des sous-entendus de telle manière que le lecteur est induit à les prendre pour argent comptant. Un exemple en est donné par le récit de la mort de Britannicus (*Ann.*, XIII, XVI) : une boisson très chaude est donnée au prince ; il la repousse ; un poison est dilué dans de l'eau glacée et se répand dans tous les membres du jeune garçon au point de lui couper la parole et le souffle. Dans ce passage, deux ambiguïtés : la boisson trop chaude est dite *innoxia adhuc* ; elle va donc devenir *noxia* ; ce pourrait être parce qu'on y versera du poison ; c'est peut-être aussi parce que, dès le moment où elle a provoqué le mouvement de rejet du prince, elle justifie la présentation d'eau glacée et empoisonnée. Seconde ambiguïté : Tacite ne précise pas si l'eau glacée a été versée dans la boisson trop chaude ou si elle a été présentée directement au prince. Les traductions françaises que j'ai consultées optent toutes, dans les deux cas, pour la première interprétation, sans marquer la moindre hésitation, sans même paraître avoir remarqué les ambiguïtés. Le texte étant silencieux sur les deux points signalés, il y aurait au moins lieu de proposer une traduction neutre et d'être prudent dans l'interprétation du texte. Quoi qu'il en soit, d'après Tacite, le poison eut un effet foudroyant *ut uox pariter et spiritus raperentur*. Le prince a donc perdu la parole et le souffle, mais cela ne veut pas dire, comme on le lit dans une traduction très répandue, que le poison « lui enleva à la fois la parole et la vie ». Des 23 occurrences de *spiritus* dans l'œuvre de Tacite, il n'en est guère que 6 où le mot intervienne dans une expression marquant la (*perte de la*) *vie*, cette signification étant surtout due à la précision apportée par une épithète (*nouissimum*, *supremum*) ou par un verbe (*finire*) ; en revanche, il est des passages où la distinction entre le souffle et la vie est clairement indiquée, par exemple en *Ann.*, I, XXII, 1, où, lors de la mutinerie des légions de Pannonie, après que les émeutiers eurent libéré de leur chaînes des soldats déserteurs ou condamnés, un simple soldat, Vibulenus, dont le frère avait été tué sur l'ordre du *praeses* Blaesus, s'exclame « *Vos quidem his innocentibus et miserrimis lucem et spiritum reddidistis : sed quis fratri meo uitam, quis fratrem mihi reddidit ?* » La distinction entre *spiritus* et *uita* est manifeste. Si l'on

⁸ Dans la suite, je citerai quelques exemples observés dans la littérature érudite, mais je ne donnerai ni nom ni référence : je ne désire pas ici faire œuvre de critique, mais suis amené à étayer mes dires par des exemples concrets et réels ; ceux que je cite pourraient être remplacés par d'autres, tout aussi probants. Il s'agit simplement de montrer des cas de dérives auxquelles nous sommes tous exposés.

tient compte de ces diverses imprécisions du texte et sur le caractère incertain des concrétisations que le lecteur est tenté d'y apporter, on est amené à considérer avec méfiance des interprétations de l'épisode qui donnent pour tout à fait assurées des affirmations reposant uniquement sur ces additions : ainsi du problème de la dilution du poison, qui en diminue l'efficacité, ou du moment où le prince est effectivement mort⁹.

Voici un autre exemple où le rôle d'un pronom, mal perçu, entraîne un contresens. Symmaque, dans une lettre à Ambroise de Milan, recommande un parent du médecin Dysarius. Il le fait volontiers, dit-il, parce que, faisant d'une pierre deux coups (*una uia*), il honore Ambroise d'une salutation et sert l'intérêt du parent de Dysarius (*illius usui commodarem*). Si, comme il arrive, on traduit le dernier membre cité par « de servir vos intérêts », *illius*, mal observé et mal interprété, conduit à attribuer à Symmaque l'intention, non seulement de saluer Ambroise, mais aussi de lui rendre service (en lui donnant l'occasion de montrer son crédit), ce qui n'est sans doute pas le cas et n'est de toute manière pas dit dans le texte.

Dans certains cas, c'est l'interprète moderne lui-même qui, par manque de précision, risque de tromper son lecteur, ou, du moins, de le mettre dans l'indécision. Tacite, *Ann.*, XVI, VI, note que Néron, d'un coup de pied donné dans un moment de colère, a provoqué la mort de Poppée alors qu'elle était enceinte. Il ajoute tout de suite qu'il ne peut croire que l'empereur ait empoisonné sa femme, tant parce qu'il en était épris que parce qu'il désirait des enfants. On voit bien par là qu'il ne croit pas à un crime intentionnel. Il est dès lors ambigu d'écrire, comme le fait un critique contemporain, que « Néron provoque la mort de Poppée en lui décochant un coup de pied », sans ajouter que ce fut sans intention de la donner, négligeant ainsi une indication explicite de Tacite.

Il peut arriver qu'une traduction, sans être erronée, enlève à l'expression latine une part de sa force en omettant de rendre un artifice de style. Sénèque, *Ep. ad Luc.*, 104, 28, dit de Socrate que *aequalis fuit in tanta inaequalitate fortunae*. La figure étymologique (*aequalis / inaequalitate*) donne toute sa vigueur à cette expression ; on est en droit d'estimer qu'elle prête au passage sa puissance. Mais on la perd en traduisant, comme cela se trouve : « Dans ces grands soubresauts de la fortune il gardait tout son équilibre. » On la préserve mieux, me semble-t-il, en écrivant : « Il resta constant dans une telle inconstance du sort. »

Les exemples donnés ci-dessus paraîtront peut-être liés à des détails d'importance mineure. C'est, d'une certaine manière, intentionnel : je tiens à souligner par là qu'une erreur mineure à l'origine prend souvent des proportions inattendues quand on en déroule les conséquences et les implications. Comme le dit Aristote, et comme Thomas d'Aquin le répète, « τὸ μικρὸν παραβῆναι τῆς ἀληθείας ἀφισταμένοις γίνεται πόρρω μυριοπλάσιον » ou, en latin, « *paruus error in principio magnus est in fine, secundum Philosophum in primo Celi et mundi*¹⁰. »

On voit bien les dégâts que peut entraîner une observation insuffisamment précise, ou le fait de ne pas suffisamment prendre en compte des observations que l'on

⁹ Quelques-unes des remarques faites ici concernant ce texte se trouvent aussi sous la plume de P. SOMVILLE, « Le poison de Britannicus », dans *Les Études classiques*, 67 (1999), pp. 255-258.

¹⁰ ARISTOTE, *De Caelo*, 271b8.9 ; Thomas d'Aquin, *De Ente et Essentia*, *Prooemium* (je dois la précision de la seconde référence à mon collègue Chr. Rutten).

croit pouvoir négliger. Cela va de la perte, sans grande gravité, d'une nuance à la production d'un contresens qui bouleverse la signification d'un passage.

Une fois explicitée correctement la description d'un texte, on dispose d'un matériel incontestable, sur lequel on peut s'appuyer sans hésitation. Mais les inductions que l'on en tire sont presque toujours d'un caractère hypothétique : par exemple, on va détecter des analogies ou des oppositions entre plusieurs données du texte ou entre celles-ci et celles d'un autre texte ; on va donc imaginer une explication en supposant soit l'effet d'une thématique, soit l'existence d'un modèle, soit, tout simplement, l'effet du hasard ; chacune des explications proposées a une certaine probabilité, mais il est rare qu'on puisse aller jusqu'à la certitude. Autre cas possible : on constate, en un point d'un texte, un changement stylistique ; au même point on observe aussi un changement thématique : comment expliquer cette convergence ? est-elle un hasard ? ou les deux changements sont-ils liés ? mais pour quelle raison ? Les éléments de réponse que l'on va trouver soit dans le texte lui-même soit dans son environnement dépassent rarement la plausibilité, mais le chercheur qui a imaginé une telle explication renonce difficilement à la croire certaine. Ici encore, les additions plus ou moins inconscientes que l'on fait au texte sont sources de conséquences fâcheuses. Je voudrais revenir ici sur l'idée d'Ingarden que le lecteur actualise le texte et s'efforce d'en combler les lacunes et les imprécisions. Sur la pertinence de ces compléments, il me semble qu'on peut faire la réflexion suivante. Si l'on écarte d'emblée les compléments qui sont inacceptables, par exemple parce qu'ils supposent un anachronisme, on devra distinguer, parmi les compléments acceptables, ceux qui ont une possibilité que j'appellerai négative de ceux qui ont une possibilité positive. Une possibilité négative est celle à laquelle rien ne s'oppose, mais en faveur de laquelle rien ne plaide. Une possibilité positive est celle non seulement à laquelle rien ne s'oppose mais qui, en outre, est soutenue par des indices positifs.

Les possibilités négatives peuvent être à la source de fort beaux romans d'inspiration historique. Je prendrai seulement l'exemple du récit intitulé *Girl with a Pearl Earring* de Tracy Chevalier¹¹. Cette romancière américaine, séduite par le tableau de Vermeer connu sous le nom de *La Jeune Fille à la perle*, a imaginé la destinée de la jeune fille qui a posé pour le peintre. Elle s'est soigneusement informée sur Vermeer, sa famille, son habitation, l'aspect de la ville au XVII^e siècle, la société de Delft et la place qu'y occupait le peintre. Ainsi documentée, elle a inventé le personnage de Griet, jeune fille de Delft qui est entrée en service dans la famille du peintre, lui a servi de modèle, a eu des relations souvent tendues avec les autres membres de la société familiale, etc., en veillant à respecter scrupuleusement les données historiques. Le résultat, c'est un récit des plus vivant et des plus agréable à lire, qui nous offre une version plausible des conditions dans lesquelles le célèbre tableau a vu le jour, mais qui n'a nullement la prétention d'atteindre à une quelconque vérité¹².

Si l'on veut faire œuvre de critique ou d'historien de la littérature, cette méthode est tout à fait contre-indiquée, surtout si on présente comme assurée la reconstruc-

¹¹ Tracy CHEVALIER, *Girl with a Pearl Earring*, Londres, 1999, trad. fr. *La Jeune Fille à la perle*, roman, Paris, 2000.

¹² On pourrait citer d'autres cas du même genre, par exemple *Les Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar.

tion qu'on a imaginée. Il me semble que les possibilités que j'ai appelées négatives ne sont ici d'aucune utilité. Je donnerai un seul exemple. Un article repris dans ce volume (cf. bibliographie, 1999 c) et qui porte sur l'inscription épicurienne de Diogène d'Ænoanda signale la reconstruction, proposée par un chercheur de grande réputation, concernant les éventuelles relations entre Lucrèce et Diogène. Cette reconstruction se fonde uniquement sur des possibilités négatives. Je n'en commenterai qu'une partie. L'inscription contient, entre autres, un fragment d'une lettre dont l'auteur n'est pas précisé (il arrive à Diogène de citer des textes qu'il n'a pas écrits lui-même). Il y est question d'un séjour dans l'île de Rhodes au cours duquel la personne qui écrit a reçu l'assistance d'un personnage appelé Κάρος. Bien que le *cognomen* *Carus*, qui n'est pas très fréquent, ait été porté par un certain nombre de personnages connus, notre chercheur n'hésite pas à y reconnaître de manière assurée *Lucretius Carus*, même si, dans les maigres renseignements que nous avons sur la biographie du poète, aucun séjour à Rhodes n'est mentionné et que l'inscription elle-même, tout en pouvant être datée du I^{er} siècle av. J.-C., est peut-être postérieure de deux ou trois siècles. Pour faire bonne mesure, il ajoute que, Diogène ayant fait des séjours à Rhodes, c'est certainement lui qui est l'auteur de la lettre. D'où la conclusion que Diogène et Lucrèce se sont connus. Il y a là au moins trois possibilités négatives, au sens que j'ai exposé plus haut. Comme elles s'enchaînent, elles forment un ensemble qui n'a plus qu'une probabilité minimale¹³. Je ne dirai rien ici des autres possibilités négatives ajoutées à cet ensemble, sinon qu'elles dessinent un scénario qui, raconté dans un alerte style romanesque, serait sans doute passionnant à lire, mais qui, exprimé avec la lourdeur de la prose scientifique, perd tout agrément, surtout si l'on prend conscience de son peu d'intérêt quant à la connaissance strictement historique. Malheureusement, et il faut y insister, les lecteurs de telles constructions se laissent souvent séduire par la conviction des auteurs, lesquels répugnent à minimiser ce qu'ils ont élaboré.

Le cas des possibilités positives est un peu différent. Pour en parler, je reprendrai certains éléments à une brève étude que j'ai publiée il y a quelques années (cf. bibliographie, 1981 a). L'ode I, 37 d'Horace commence par les mots *Nunc est bibendum*. Elle ressemble ainsi au début d'un poème d'Alcée (fr. 332 Voigt) : Νῦν ἔστι βίβημι πώτην. Le rapprochement n'apparaît pas dans ce qu'on possède des commentateurs anciens d'Horace, mais on ne les possède que partiellement. On le trouve au XVI^e siècle (1561) suggéré avec réserve. Par la suite, certains commentateurs le reprennent, d'autres l'ignorent. Mais à partir du milieu du XIX^e siècle, il devient quasiment inévitable et n'est pratiquement plus mis en doute. Bel exemple de la manière dont peut se créer une « vérité » scientifique : cela a été dit, donc c'est vrai et on le répète. En fait, la ressemblance est indéniable, mais elle ne porte que sur trois mots, de signification assez banale. Elle pourrait donc résulter d'un hasard. Quatre indices militent cependant en faveur d'une imitation : à l'époque de cette ode, Horace s'intéresse beaucoup à Alcée; dans les deux cas, il s'agit d'un début de poème, et cette identité de localisation n'est peut-être pas sans signification; dans les deux cas, la

¹³ Même s'il n'est pas possible d'assigner à ces possibilités des probabilités strictement définies (parce que les facteurs qui interviennent sont nombreux et difficilement mesurables), on se trouve dans une situation analogue à celle des probabilités composées, où la probabilité globale est nécessairement inférieure aux probabilités individuelles.

suite du poème indique la raison de l'invitation à boire : c'est la mort d'un adversaire, Myrsilos d'un côté, Cléopâtre de l'autre ; quatrième indice, assez faible il est vrai, le poème est écrit en strophes alcaïques¹⁴. Il y a donc ici ce que j'ai appelé une possibilité positive en faveur de la thèse de l'imitation. Si on tient à préciser le sens de cette imitation, on notera que, les trois mots imités évoquant sans doute la totalité du poème, c'est la mort d'un adversaire qui est ainsi probablement mise en évidence. Il y a pourtant ici une difficulté : dans le cas d'Alcée, le mort est un adversaire dans une dissension intestine, tandis que, s'agissant de Cléopâtre, il est question d'un *bellum iustum et externum*. On sera alors tenté de supposer que le poème suggère ainsi que le véritable adversaire était Antoine, mais que la propagande d'Octavien ne permettait pas d'y faire allusion. De cette manière, on enchaîne trois possibilités qui me semblent toutes trois des possibilités positives. Cela ne crée pas une certitude, d'autant que, comme je l'ai déjà fait remarquer, à chaque nouvelle possibilité positive qu'on ajoute à la chaîne, la probabilité globale diminue. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, au-delà du sens obvie du poème, on peut porter sur celui-ci un autre regard, qui lui attribue, mais sans certitude aucune, un sens caché à valeur politique. Il n'est même pas nécessaire de prétendre que ce sens caché ait été connu du poète. Il suffit de constater qu'un lecteur curieux et doté d'une certaine ingéniosité peut, pour son propre compte, le découvrir. Cela donne sans doute à la lecture du poème une saveur supplémentaire sans heurter les exigences de la critique.

Au total, dans le cas des probabilités positives et, plus encore, dans celui des probabilités négatives, il est essentiel de distinguer soigneusement et explicitement ce qui est assuré et vraiment présent dans le texte de ce qu'on peut y ajouter pour lui donner plus de sens, mais qui n'est que possible et qu'on ne saurait en aucun cas attribuer au texte lui-même. J'ajouterai que, dans ces additions, il est décent de s'imposer une limite rigoureuse et de ne pas enchaîner un trop grand nombre de possibles.

Dans les pages qui précèdent, il n'est presque pas question de l'auteur. C'est qu'il me semble nécessaire de se rallier à la thèse de Michel Foucault, selon laquelle l'auteur est l'un des filtres qui empêchent de percevoir pleinement un texte¹⁵. Je laisserai au lecteur le soin de méditer cette thèse à l'apparence paradoxale.

Les études réunies dans ce volume ont été conçues dans la perspective critique que le présent texte a tenté de définir. De l'une à l'autre, les divers aspects qui la caractérisent y prennent une importance variable en fonction des exigences du sujet traité. J'ajouterai que plusieurs d'entre elles font en outre appel à des techniques statistiques. Ces dernières me paraissent aptes à concourir utilement à l'analyse de plus d'un problème textuel. L'étude qui vient en second dans ce recueil est donc consacrée à une description des méthodes quantitatives utiles dans les études de textes et à une mise en garde contre les dangers qu'une utilisation maladroite engendrerait.

¹⁴ Comme on l'a souvent remarqué, Cléopâtre n'est pas désignée nommément dans le poème, mais elle est caractérisée par des traits qui permettent de l'identifier avec certitude. L'absence du nom de Cléopâtre est sans doute due à l'impossibilité de loger dans le mètre choisi la succession de trois brèves que constituent ses trois premières syllabes.

¹⁵ Michel FOUCAULT, *L'Ordre du discours, leçon inaugurale au Collège de France (déc. 1970)*, Paris, 1971, pp. 28-31.

Réflexions sur les méthodes quantitatives en domaine littéraire

Les opérations quantitatives sur les textes littéraires ont commencé très tôt : que l'on pense au décompte de mots, qui s'est pratiqué fort anciennement, avec pour but de permettre de déceler des omissions ou des interpolations. Mais on peut difficilement voir dans ces pratiques des méthodes proprement statistiques ; leur intérêt est purement pratique. Ce n'est guère qu'au XIX^e siècle qu'apparaissent des traitements quantitatifs visant à mettre en évidence des caractères constitutifs des textes. Encore sont-ils généralement assez pauvres en raison du peu de développement de la statistique à cette époque. Sans méconnaître les mérites de tentatives antérieures, on est amené à dire que la statistique littéraire et linguistique a reçu une impulsion décisive lorsque le statisticien anglais G.U. Yule a élaboré et publié son livre *The Statistical Study of Literary Vocabulary*, paru en 1944. Il s'y intéresse à l'*Imitation de Jésus-Christ*, texte d'attribution douteuse pour lequel les diverses hypothèses énoncées lui paraissaient étayées sur des arguments inconsistants, dont certains, même, allégués par tel chercheur en faveur d'une hypothèse, l'étaient par tel autre en faveur d'une hypothèse différente, inconciliable avec la première. Il se demandait si les méthodes quantitatives, plus rigoureuses, ne donneraient pas plus de sérieux à la recherche, non qu'il escomptât arriver à des certitudes (ce que la statistique ne donne jamais ; elle se contente de donner des idées) mais parce que les résultats sont exprimés en termes quantitatifs, ce qui leur donne plus d'objectivité, et que, de plus, ils sont habituellement pourvus d'évaluations en termes de probabilités, ce qui permet de les utiliser à meilleur escient.

Avant de décider d'entrer dans cette voie, il me paraît indispensable de réfléchir à trois questions préjudicielles. Tout d'abord, les données des textes littéraires se prêtent-elles aux traitements quantitatifs, et, éventuellement, à quelles conditions ? Deuxièmement, si la réponse à cette question est positive, quels profits peut-on en attendre ? Enfin, comment opérer et selon quelles méthodes ?

Ici, il convient de s'arrêter à une considération importante. Pendant longtemps, les littéraires ont hésité à se lancer dans les traitements quantitatifs parce qu'ils craignaient la complexité des calculs et se sentaient incompétents. Mais maintenant qu'ils disposent de logiciels capables d'exécuter les traitements choisis pourvu qu'on leur fournisse les données (lesquelles sont, dès à présent, stockées en grand nombre dans les mémoires d'ordinateurs), certains se risquent à appliquer, sans en connaître ni les détails ni les particularités, des traitements pour lesquels ils font pleine confiance à la machine. Cette confiance n'est pas déraisonnable : les logiciels exécutent exactement les tests qu'on leur demande. Mais, lors du choix même des tests puis de l'interprétation des résultats, la méconnaissance des opérations réalisées peut conduire l'interprète humain aux pires erreurs. Il est donc indispensable que l'utilisateur connaisse bien les tests qu'il emploie, du moins quant à la nature des traitements qu'ils font subir aux données, de manière à en évaluer correctement les

RÉFÉRENCES : *Actes de l'Atelier de Médiévales* (IRHT, 2000).

effets et la signification¹.

Quant à la première question préjudicielle, il convient de dire que les textes littéraires offrent un terrain de choix aux études statistiques. Celles-ci, en effet, s'exercent sur des ensembles dont les éléments peuvent être mesurés, ordonnés ou dénombrés : les données ainsi obtenues, toutes numériques, sont la matière à laquelle s'appliquent les traitements quantitatifs. Or, les textes regorgent d'éléments mesurables, dénombrables ou susceptibles d'être rangés et mis en ordre. On peut mesurer chaque occurrence textuelle en nombre de phonèmes ou de graphèmes, chaque phrase en nombre de mots ou de syntagmes, chaque vers en nombre d'occurrences verbales, etc. : il s'agit là de variables cardinales, c'est-à-dire mesurées par un nombre. De leur côté, les variables nominales, dont la caractérisation est toute qualitative, peuvent faire l'objet de dénombrements indiquant des effectifs, ce qui ouvre la voie à des traitements quantitatifs : il n'y a aucune relation quantitative entre les diverses catégories grammaticales, par exemple, mais il y en a entre leurs effectifs dans tel texte. Outre les catégories grammaticales, on citera, comme variables de ce type, les effectifs des divers vocables, ceux des différents types morphologiques (cas, nombres, modes, temps, voix) et des structures syntaxiques, etc. Les mesures relatives aux variables de ces deux types peuvent en outre être classées en ordre croissant (ou décroissant) : on les transforme ainsi en variables ordinales ; en un certain sens, il y a là une perte d'information, mais il arrive que la constance ou la variabilité d'un ordre de classement en dise plus que les écarts entre les éléments classés, comme je m'en suis aperçu en étudiant la fréquence des différentes voyelles dans la prose latine antique². Il faut ajouter que, dans certaines recherches (par exemple dans l'analyse des réponses à des enquêtes qui demandent de classer certains objets par ordre de préférence), on ne dispose que de données ordinales. Il est clair que le traitement quantitatif d'une variable ordinale diffère de celui d'une variable cardinale ou nominale. Il convient donc, dès le départ, de s'interroger sur la nature de la variable prise en compte³. De toute manière, on voit bien que les textes littéraires fournissent une matière abondante et diversifiée aux méthodes quantitatives. Ce qui importe, au départ, c'est de définir strictement la ou les variables et leurs modalités, et aussi l'ensemble dans lequel on les étudie (en précisant entre autres l'édition —

¹ Je signale ici les logiciels *Hyperbase*, d'Étienne Brunet et Estela, de S. Mellet et Y. Deschamps, sur lesquels des informations peuvent être obtenues à « Bases, corpus et langage », INALF (CNRS), Faculté des Lettres de Nice, 98, bd Herriot, F-06204 Nice, ainsi que le logiciel *Statistica*, StatSoft France (1997), *Statistica pour Windows*, 31, cour des Juilliottes, F-94700 Maisons-Alfort. Dans la suite des notes, on trouvera aussi mention de logiciels du LASLA, avec les indications nécessaires en vue de leur utilisation.

² Ét. ÉVRARD, « La fréquence des voyelles en latin », dans *Computers in Literary and Linguistic Research*, Pise, 1983, pp. 157–166.

³ Je ne mentionne ici que pour mémoire un quatrième type de variables ; les variables proportionnelles, qui n'interviennent guère dans notre domaine. Dans les textes, les variables citées jusqu'ici sont toujours du type discontinu ou discret, c'est-à-dire des variables qui se comptent par unités, étant entendu qu'entre deux valeurs entières, c'est le vide : un texte compte 312 ou 313 mots, mais non 312,5. Soit le cas d'un mot incomplètement transmis par la tradition, ou bien on le néglige parce qu'il est trop imprécis, ou bien on considère qu'il atteste l'existence d'un mot, que l'on comptera comme une unité. Les variables continues n'apparaissent pratiquement pas dans le champ de la statistique textuelle ; je n'en dirai rien.

ou le manuscrit — pris en compte). À l'étape interprétative, il convient de ne pas perdre de vue que les conclusions ne concernent que la variable étudiée et non le texte dans sa généralité. Il est possible, par exemple, que deux textes aient la même structure relativement aux catégories grammaticales mais diffèrent profondément quant à la longueur des phrases.

Il existe une condition tout à fait fondamentale pour que la recherche soit correcte : une variable, pour être susceptible d'un traitement quantitatif, doit se réaliser dans des unités (ou objets) strictement équivalents et indiscernables, ou qui, du moins, soient considérés comme tels au cours de tout le traitement quantitatif auquel on les soumet. Si, par exemple, on s'intéresse aux catégories grammaticales auxquelles appartiennent les occurrences d'un texte, seule cette variable sera prise en compte, et toutes les autres caractéristiques, dont on aura pourtant conscience, seront négligées : un substantif sera traité comme l'exact équivalent de n'importe quel autre substantif, quelles que soient les différences de signification ou de connotation. C'est l'occasion de rappeler qu'une variable peut être considérée avec une précision plus ou moins grande, ce qui conditionne le nombre des modalités prises en compte. Soit le mot : il peut être considéré tout simplement comme un représentant de la catégorie *occurrence verbale*, mais aussi comme une occurrence d'un vocable, ou encore d'une catégorie grammaticale, considérée d'une manière plus ou moins détaillée (une forme verbale, par exemple, considérée simplement comme telle, ou comme appartenant à un mode, à un temps, à un nombre, à une personne ; de même, une forme nominale relève d'un nombre, d'un cas, etc.). Pour chaque recherche, il convient, on l'a dit, de définir avec rigueur et précision la variable et sa ou ses modalités prises en compte, ainsi que le corpus considéré. Toute information relative à d'autres aspects est sans portée pour la recherche en cours. Ceci, à nouveau, peut apparaître comme une perte d'information. Mais c'est une condition de rigueur et de clarté : on sait quel aspect on étudie et on évite le risque de confusion. Au reste, les traits négligés ne sont pas abolis, ils sont seulement ignorés temporairement, mais peuvent être pris en compte dans une autre recherche ou au moment de l'interprétation des résultats.

Je dois ici aborder une question qui a provoqué bien des débats. Le chercheur humain, quand il lit un texte, procède implicitement à une masse d'analyses qui restent le plus souvent inexprimées : il identifie les vocables, les formes, les structures syntaxiques, et c'est ainsi qu'il comprend le texte. Dans cette tâche, et tout aussi implicitement, il s'appuie sur le contexte, qui l'aide, sans qu'il s'en rende compte, à éliminer des possibilités que les exigences du sens général rejettent. Mais, de toutes ces opérations, il ne reste aucune trace utilisable, sauf si un chercheur s'est proposé explicitement la tâche de relever et de noter toutes les occurrences d'un phénomène déterminé, par exemple toutes les apparitions de tel vocable, ou de telle catégorie morphologique. Il faut d'ailleurs noter que dans ce cas, l'opérateur humain est soumis au risque de commettre des erreurs et des omissions. On reconnaîtra cependant que nos devanciers ont atteint un haut niveau de perfection dans des travaux de ce genre : que l'on pense aux lexiques établis aux XIX^e et XX^e siècles par Merguet et quelques autres ; on y trouve, avec une proportion d'erreurs très faible, tous les vocables en ordre alphabétique et, pour chacun, toutes les occurrences, rangées dans un ordre conforme à la théorie morphologique, avec, souvent, des indications d'ordre syntaxique. Mais ces lexiques se prêtent peu à des recherches quantitatives,

auxquelles ils n'accordent d'ailleurs aucune attention en raison de l'esprit du temps : dans leur typographie massive, il est difficile de compter les occurrences des diverses variables. Du moins montrent-ils que les relevés systématiques réalisés artisanalement ne sont pas impossibles, encore que ce soit un travail long et ingrat, que peu de chercheurs ont pratiqué.

Certains se sont alors ingéniés à soutenir que des index de formes, sans aucune information additionnelle, suffisent à bien des recherches. Ce n'est pas faux : il y a d'abord les cas où c'est la forme qui est l'objet de la recherche, par exemple quand on s'intéresse au phonétisme d'un texte, ou à la longueur des mots qui le composent ; d'autre part, la possibilité offerte par la technique informatique de faire des recherches avec troncature à gauche ou à droite, si, par exemple, on demande la sélection de toutes les formes commençant par *imper*, donne la certitude d'obtenir toutes les formes d'*imperare*, l'inconvénient étant que l'on aura aussi celles d'*imperator*, d'*imperitus*, etc., ce qui obligera à un nettoyage plus ou moins important selon les cas. Au surplus, cette possibilité est inopérante ou peu praticable pour de multiples recherches, par exemple celles qui portent sur des traits morphologiques, ou sur une étude thématique, laquelle a plus besoin de relevés de vocables que de relevés de formes, ou sur une étude syntaxique, qui a besoin de relevés des occurrences de tel type d'expression et non de formes isolées.

Une solution est procurée par le logiciel qui a été développé au LASLA dans les années 60 et qui, depuis lors, n'a cessé d'être remanié au gré des perfectionnements techniques. Ce logiciel, pour chaque forme du texte qui lui est soumis, liste en les numérotant les lemmatisations et analyses possibles. Une série de formes, par exemple *apud*, ne se prêtent qu'à une seule lemmatisation et à une seule analyse. D'autres recouvrent des homographies qu'on ne soupçonne pas toujours ; elles sont dues à diverses causes : d'abord les insuffisances de la graphie latine, qui ne note pas les diversités dues à la seule quantité, ainsi *uenire* de *uenio* ou de *ueneo*, ou *uenere* de *uenus* ou de *uenire*, mais aussi les surprises de la flexion, qui produit des homographies accidentelles, ainsi *ferri* de *fero* ou de *ferrum*, *ueniam*, de *uenia* ou de *uenio*, *mandent*, de *mandare* ou de *mandere*, etc. ; il faut encore y ajouter les homographies de vocables ayant des sens distincts, par exemple *tempus* « le temps » et *tempus* « la tempe ». Le logiciel, dans les cas de ce genre, propose toutes les lemmatisations et analyses que permet la forme isolée de son contexte. Des philologues analystes cochent alors pour chaque forme le lemme et l'analyse corrects et un technicien, à partir de là, nettoie le fichier automatique de tout ce qui n'est pas coché. À ce moment, on dispose d'un fichier sur lequel les procédures automatiques permettent de faire toutes les sélections utiles : sélections sur le lemme, sur la forme (dans sa totalité ou dans l'une de ses parties, par exemple le caractère initial ou final), sur tel élément de l'analyse morphologique codée, voire sur des éléments de la référence⁴. Pour les textes médiévaux, les particularités graphiques sont une source supplémentaire d'ambiguïté : alors que les éditions de textes antiques ont une orthographe normalisée, il n'en va pas de même pour le Moyen Âge, où l'on trouve couramment *e* pour *ae* ou *o* pour *au*, etc. ; il m'est par exemple arrivé de trouver un *surda ore* où

⁴ Ce logiciel, utilisé couramment au LASLA, peut sous certaines conditions être mis à la disposition de chercheurs d'autres institutions. Pour plus d'informations, on peut s'adresser à son directeur, J. Denooz, Université de Liège, quai Roosevelt, 1b, B-4000 LIÈGE (Joseph.Denooz@ulg.ac.be).

ore n'est pas une forme de *os*, *oris* mais représente *aure*, si bien que *surda* n'est pas une erreur de genre, comme on pouvait le craindre à première vue. J'ai donc demandé à un collaborateur du LASLA, M. G. Rigo, d'ajouter au logiciel une boucle supplémentaire et facultative destinée à résoudre les cas de ce genre, ou du moins les plus fréquents d'entre eux.

Malgré un allègement indubitable, l'utilisation du logiciel reste une opération assez lourde. On pourrait tenter de l'alléger en se contentant d'échantillons. La méthode me paraît mauvaise parce que, dans les œuvres humaines, on n'est jamais sûr de l'homogénéité : ce qu'on découvre n'est valable que pour la portion de texte qu'on a examinée. Par ailleurs, faire l'économie d'un effort d'exhaustivité conduirait à des résultats pauvres et contestables. Il me semble que, nos études n'ayant aucune utilité pratique dans la vie quotidienne, elles ne se justifient, si je puis me permettre cette affirmation, que si elles atteignent ou tentent d'atteindre la perfection. Il faut donc aller de l'avant et y consacrer le temps nécessaire.

Il ressort de tout ceci que le texte est un objet bien adapté à l'analyse quantitative, mais qu'il ne l'est de manière fructueuse que si diverses contraintes sont scrupuleusement respectées et si l'on y consacre un long effort.

Il faut maintenant se demander quels sont les profits d'une telle méthodologie. En premier lieu, elle contribue, me semble-t-il, à découvrir la typologie des textes. Pour chaque variable étudiée, ils vont se répartir en groupes distincts. Les groupements propres à certaines variables vont se recouvrir plus ou moins complètement. Pour d'autres, en revanche, ce sera le règne de la diversité. On verra ainsi se dessiner peu à peu des familles, définies par des critères parfaitement objectifs. À partir de là, on sera amené à étudier les rapports, qui ne sont pas définis *a priori* mais dépendent chaque fois de circonstances particulières, de ces familles avec d'autres facteurs, tels la chronologie, le genre littéraire, la personnalité de l'auteur, etc.

On ne saurait trop insister sur le fait que ces rapports ne sont nullement définis *a priori*. Le plus souvent, on souhaiterait pourtant aller plus loin. Déjà G.U. Yule, comme je l'ai rappelé plus haut, espérait trancher un problème d'attribution. On peut se demander si, telle étant son intention, il a choisi *l'Imitation de Jésus-Christ* en toute innocence ou avec une pointe d'humour. En effet, dès les premières pages de ce texte, on lit : *Non quaeras quis hoc dixerit, Sed quid dicatur attende*⁵. Quoi qu'il en soit, la tentative n'a conduit à aucun résultat décisif.

La plupart des littéraires qui utilisent des techniques quantitatives espèrent trouver grâce à elles, de manière quasi automatique, la solution de problèmes propres à l'histoire littéraire : attribution, authenticité, interpolations ou remaniements, etc. C'est un espoir vain. Contrairement à ce que l'on souhaite, il n'y pas de correspondance biunivoque entre un résultat statistique et une affirmation de caractère historique ou littéraire. La statistique met en évidence des caractères formels de nature quantitative propres aux ensembles soumis au calcul ; elle compare les résultats ainsi obtenus et définit dès lors des zones de plus ou moins grande homogénéité ou hétérogénéité, interprétables en termes de probabilité, puisque l'homogénéité indique la

⁵ *Imit. J.C.*, I, v, 6. Une idée du même genre se trouve dans Sénèque, *ad Luc.*, XII, 11. Expliquant la raison qui l'entraîne, lui stoïcien, à citer Épicure, il écrit : *perseuerabo Epicurum tibi ingerere, ut isti qui in uerba iurant nec quid dicatur aestimant, sed a quo, sciant quae optima sunt esse communia.*

mesure dans laquelle deux ou plusieurs textes appartiennent — ou pourraient appartenir — à un même ensemble et l'hétérogénéité la mesure où cette appartenance est improbable. Certaines techniques statistiques se contentent même d'évaluer les distances entre ensembles, sans les interpréter en termes de probabilité. De toute manière, il s'agit là de caractères internes parfaitement objectifs mais non liés nécessairement à des circonstances extérieures. Toute utilisation en ce sens n'est légitime que si elle se fonde sur la recherche de convergences entre le résultat statistique et d'autres données, par exemple historiques. En particulier, si la comparaison de deux ensembles conduit à en constater l'hétérogénéité, c'est le signal d'une anomalie à expliquer, mais la statistique ne donne aucune indication sur l'explication adéquate. En veut-on un exemple? Examinant un poème liégeois du x^e siècle en hexamètres sur la vie et l'assassinat de saint Lambert, j'ai constaté que, du point de vue de la métrique, une partie, celle précisément qui relate l'assassinat, est hétérogène par rapport au reste de la pièce. Ceci est incontestable et purement objectif. Quant à la raison de cette différence, certains seraient tentés d'y voir l'indice d'une interpolation. Ce pourrait être aussi le fait que le passage incriminé donne de l'assassinat une version différente de la version courante, une version qui, de plus, était susceptible de provoquer l'ire des Carolingiens de l'époque; on peut supposer que la conscience de cette situation anormale et périlleuse ait troublé le poète, ce qui, involontairement, l'aurait en quelque sorte raidi et amené à modifier, en la rendant plus solennelle, sa manière d'écrire et de versifier: le passage litigieux contient en effet une surabondance de spondées. Un indice en faveur de cette hypothèse est que l'évêque Étienne, commanditaire du poème, composa peu après une nouvelle vie de saint Lambert où la version traditionnelle était reprise: peut-être voulut-il ainsi conjurer le risque de colère du souverain⁶. On trouve d'autres cas de diversité métrique significative à l'intérieur d'une même œuvre, ayant pour objet, ou pour résultat, de différencier des parties présentant par ailleurs des particularités structurelles ou thématiques: la cinquième *Bucolique* de Virgile semble bien réaliser un cas de ce genre⁷.

Après ces quelques exemples, je me contenterai de signaler encore quelques situations du même type, mais je le ferai brièvement. S'il est vrai que, souvent, les textes d'un même auteur présentent une certaine homogénéité, il n'est pas rare qu'ils diffèrent significativement en raison de différences de genres littéraires ou de niveaux de style: c'est le cas de certains discours, incontestablement de Cicéron, mais écrits, de l'aveu même de leur auteur, l'un en *genus sublime*, l'autre en *genus humile*⁸. Par ailleurs, un classement de textes, par exemple d'un même auteur ou d'un même genre, en fonction des résultats de l'analyse quantitative d'une variable, peut correspondre à une succession chronologique (cela semble le cas, dans une certaine mesure, des œuvres d'Aristote⁹), mais il se peut aussi qu'il résulte de

⁶ Ét. ÉVRARD, dans S. MELLET et M. VUILLAUME (éds), *Mots chiffrés et déchiffrés* (Mélanges Étienne Brunet), Paris, 1998, pp. 101–112.

⁷ Ét. ÉVRARD, « Quelques observations sur la 5^e Bucolique de Virgile », dans *Les Études Classiques*, 46 (1978), pp. 327–338.

⁸ ID., « Richesse et mode d'enrichissement d'un vocabulaire », dans *Actes de la 11^e Conférence intern. de l'ALLC* (Louvain-la-Neuve, 1984), Paris-Genève, 1985, pp. 147–152.

⁹ Voir à ce propos les travaux de Chr. Rutten.

l'intervention d'un autre facteur, par exemple l'influence temporaire d'un modèle littéraire (du point de vue de la métrique, les livres I, III et IV de Properce sont plus proches l'un de l'autre que du livre II, pourtant écrit à l'époque que suggère la numérotation, mais qui, par rapport aux autres, manifeste un intérêt nettement plus grand pour Callimaque¹⁰). Dans ces cas, et dans bien d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, c'est chaque fois le rapprochement du résultat quantitatif et d'un élément qualitatif connu par ailleurs qui suggère la solution.

On voit donc que l'un des avantages des études quantitatives est de conduire à des résultats objectifs et incontestables, mais qui sont seulement l'indice soit d'une anomalie, soit de l'absence d'anomalie : si l'on veut aller plus avant, il convient de rechercher prudemment des convergences puisées dans d'autres domaines. En particulier, si la statistique ne constate aucune anomalie, il faudrait de solides arguments pour prétendre quand même déceler une différence.

Arrivant au troisième point annoncé au début, je voudrais examiner les méthodes par lesquelles on peut tirer parti de l'analyse quantitative, non que j'aie l'intention d'exposer le détail des opérations à exécuter pour chaque test (de bons manuels le font très bien, par exemple ceux de Charles Muller¹¹); je voudrais plutôt mettre en évidence l'organisation et, si je puis dire, l'esprit de ces tests ainsi que les possibilités interprétatives qu'ils ouvrent et les dangers et les pièges contre lesquels il faut se prémunir à leur propos.

L'une des valeurs statistiques les mieux connues est la moyenne arithmétique. Tout le monde est capable de la calculer. Tout le monde croit aussi savoir ce qu'elle représente, mais tel n'est pas vraiment le cas. On croit assez communément que la moyenne arithmétique est la valeur qui a le plus de chances de se rencontrer. Cela ne se vérifie pas toujours; en revanche, ce qu'indique toujours la moyenne, c'est la valeur que l'on observerait dans tous les individus s'ils étaient tous égaux. C'est l'équivalent de ce qui se passe quand on nivelle un terrain accidenté : on comble les creux et on écrête les sommets de manière à obtenir une surface uniformément plane. Il est dès lors évident que la signification de la moyenne dépend de la dispersion des données : il arrive qu'elles soient étroitement groupées autour de cette moyenne, mais il arrive aussi qu'elles — ou certaines d'entre elles — s'en écartent considérablement. Il faut donc y joindre un indice de dispersion, par exemple l'écart-type, sur lequel les ouvrages de statistique donnent toutes les indications désirables.

Autre mesure très employée : le pourcentage. Il est certes utile dans bien des cas, mais son utilisation doit se faire avec prudence. En raison même de son mode de calcul il élimine les effets dus à la longueur du texte. Or, on sait par la loi des grands nombres que, pour un phénomène aléatoire, l'écart entre l'effectif probable (lié à son caractère aléatoire) et l'effectif observé a des limites possibles d'autant

¹⁰ Ét. ÉVRARD, « Style et métrique dans le livre I de Properce », dans la *Revue de philologie*, 53 (1979), pp. 264–285, et « La métrique de Properce : analyse quantitative et stylistique », dans les *Actes du Congrès intern. « Informatique et Sciences humaines »*, Liège, 1981, pp. 343–352.

¹¹ Charles MULLER, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, 1973, réimpr. 1993; ID., *Principes et méthodes de la statistique lexicale*, Paris, 1977, réimpr. 1993. On pourra consulter aussi Ét. ÉVRARD et S. MELLET, « Les méthodes quantitatives en langues anciennes », dans *Lalies*, 18 (1998), pp. 109–155.

plus étroites que l'étendue du corpus étudié s'élève. En utilisant sans discernement le pourcentage, on risque donc de méconnaître un facteur important.

Il a été question plus haut d'homogénéité. Pour déterminer dans quelle mesure elle se réalise dans le vocabulaire d'un texte, il existe un test fondé sur la loi binomiale. À partir d'un fichier lemmatisé, on peut obtenir automatiquement une distribution du vocabulaire, c'est-à-dire un tableau indiquant le nombre de lemmes utilisés x fois (n_1 lemmes employés une fois, n_2 lemmes employés deux fois, n_3 lemmes employés trois fois, etc.). Notons que, selon une observation qui, jusqu'ici, n'a jamais été démentie, plus le nombre d'occurrences par lemme croît, plus s'amenuise l'effectif, si bien que l'effectif le plus élevé est celui des lemmes employés une seule fois. Revenons au problème d'homogénéité. Soit un texte d'une longueur donnée (disons 10 000 mots) et une partie qui en est un cinquième (soit 2 000 mots). Dans l'hypothèse d'homogénéité, une occurrence d'un lemme ayant cinq occurrences dans ce texte a quatre chances sur cinq d'être absente de cette partie et une sur cinq d'y être présente. À partir de là, il est possible de déterminer, pour l'effectif de chacune des catégories de lemmes ayant n occurrences, le nombre de ces lemmes qui auront 0, 1, 2, 3 ... n occurrences dans la partie. Par addition des résultats, on constitue le tableau théorique de distribution du vocabulaire de cette partie. Une comparaison avec les effectifs observés permet de juger de l'homogénéité du texte. Rappelons que, pour le détail des opérations, il y a des logiciels performants. Quant à la comparaison de deux distributions, on dispose du test de χ^2 , qui consiste à apprécier en termes de probabilité les écarts entre une distribution et une autre, prise comme modèle. Comme ce processus ne met en cause que les données quantitatives et non l'individualité des lemmes, on peut aussi l'utiliser pour comparer des distributions de textes ou portions de textes de longueurs variées appartenant à des œuvres différentes. On a donc là un instrument qui permet de comparer quant à la structure de leur vocabulaire des textes d'auteurs distincts ou une distribution et un modèle théorique correspondant à une hypothèse posée *a priori*. Dans la mesure où l'on peut supposer que chaque auteur adopte dans la manipulation du vocabulaire une attitude constante, de tels tests peuvent conduire à rejeter certaines attributions; il ne faut toutefois pas perdre de vue qu'un auteur peut, pour tel motif, modifier son attitude habituelle en la matière; la statistique ne fait ici qu'attirer l'attention sur une anomalie; elle suggère la nécessité de l'expliquer, mais ne fournit, rappelons-le encore, aucun élément qui contribue à cette explication; la prudence et le discernement sont donc indispensables.

Une application de cette technique permet d'évaluer ce qu'on appelle la connexion lexicale. Deux textes ont en commun un certain nombre de lemmes et un effectif de lemmes qui leur sont propres. L'effectif commun et les deux effectifs propres peuvent être comptés en nombre de lemmes, mais aussi en nombre d'occurrences appartenant à ces lemmes. Le test binomial précédemment décrit permet de calculer le nombre de lemmes qui, présents dans l'un des deux textes, sont absents de l'autre. On obtient alors des effectifs calculés pour les trois groupes décrits : lemmes propres au texte A (et nombre d'occurrences correspondant); lemmes propres au texte B (et nombre d'occurrences correspondant); lemmes communs aux deux textes et nombre d'occurrences qui leur appartiennent. De nouveau, la comparaison entre les effectifs observés et les effectifs calculés aide à évaluer l'homogénéité ou l'hétérogénéité des textes sous examen.

Passons à un problème plus complexe, celui de la richesse et de l'enrichissement du vocabulaire d'un texte. D'abord, une remarque préliminaire : plutôt que de parler de richesse, il vaut mieux parler de diversité du vocabulaire : on évite ainsi une expression laudative qui n'a pas sa place ici. La diversité est liée au rapport entre le nombre de lemmes utilisés et le nombre d'occurrences du texte. Ce rapport n'est autre que le nombre moyen d'emplois par lemme. Mais deux distributions significativement différentes peuvent donner la même moyenne : il suffit pour cela que les différences s'équilibrent, l'une des deux distributions ayant des fréquences par lemmes atteignant un niveau plus élevé, mais des fréquences intermédiaires représentées par des effectifs moindres : des cas de ce genre s'observent en fait. Dans une distribution, à quelque niveau que l'on soit, les effectifs se calculent toujours en nombre d'occurrences, et les occurrences relatives à une fréquence élevée pèsent le même poids et représentent la même proportion du texte que celles qui relèvent d'une fréquence plus faible ; il en résulte que des écarts identiques en valeur absolue agissent de la même manière sur la moyenne, quel que soit le niveau où ils se trouvent, alors qu'ils sont perçus comme plus importants s'ils se situent au bas de l'échelle que s'ils sont à un niveau plus élevé : un écart de 5 fait plus d'effet au niveau de la dizaine qu'à celui de la centaine. Pour pallier cet inconvénient, il convient donc de faire intervenir une mesure tirée d'une progression qui n'évolue pas de manière uniforme, comme la progression arithmétique, mais d'une manière proportionnelle, comme c'est le cas des logarithmes. Il ne faut pas s'affoler à ce mot technique : il ne s'agit pas de calculer des logarithmes, ce que l'ordinateur fait tout seul, mais de comprendre leur mode d'accroissement. Soit la série 1, 10, 100, 1000, etc. ; les logarithmes décimaux correspondants¹² sont 0, 1, 2, 3, etc., c'est-à-dire l'exposant dont il faut affecter 10 pour retrouver l'argument, étant entendu que, par convention, 10^0 est égal à 1. Dans ce système, les écarts entre logarithmes s'écrasent à mesure qu'on s'élève dans la série des arguments. C'est là le moyen de contrebalancer l'uniformité de la série arithmétique : dans un texte de 10 000 mots, des lemmes qui ont une fréquence de 5 et de 10 représentent proportionnellement 0.0005 et 0.0010 du texte tandis que des lemmes ayant une fréquence de 50 et 55 en représentent 0.0050 et 0.0055, la différence entre ces proportions étant dans les deux cas de 0.0005, mais si l'on prend les logarithmes des proportions (ou fréquences) 0.0005 et 0.0010, ainsi que 0.0050 et 0.0055, on obtient, pour la première paire, une différence de 0.30103 et, pour la seconde, de 0.04139. On voit donc bien qu'à des écarts égaux en valeurs absolues correspondent des écarts logarithmiques décroissants quand on s'élève dans l'échelle des valeurs arithmétiques. Relativement aux textes, cela correspond à une réalité : comme on l'a déjà dit, un même écart est perçu comme plus important entre petites valeurs qu'entre valeurs élevées. On pense alors à combiner les deux types de progression, et on en vient à utiliser la formule de l'entropie, empruntée à la thermodynamique. L'entropie est l'opposé (c'est-à-dire le terme de même valeur absolue, mais de signe opposé) de la somme des produits obtenus en multipliant la fréquence de chaque élément par le logarithme de cette fréquence. Pour nous, les

¹² On peut créer une série logarithmique à partir de n'importe quel nombre (ou base), les logarithmes étant la série des exposants qu'il faut donner à cette base pour arriver aux valeurs servant d'arguments. L'exemple donné ici est en logarithmes décimaux, parce qu'ils sont plus parlants. Des formules permettent de passer d'une base à l'autre.

éléments seront les lemmes employés dans le texte sous examen. L'entropie de la distribution de vocabulaire d'un texte se situe entre deux extrêmes qu'il est facile de définir : soit un texte de cent mots ; les deux situations extrêmes sont soit que les cent occurrences appartiennent à un même lemme (cas de la récitation du paradigme complet d'un verbe grec par exemple), soit qu'elles relèvent chacune d'un lemme différent (supposons la lecture des rubriques d'un dictionnaire) ; dans le premier cas, le lemme unique a une fréquence égale à 1 ; comme le logarithme de 1 est 0, l'entropie est égale à 0 ; dans le second cas, chaque lemme a une fréquence de 0,01, dont le logarithme est -2 ; dès lors, l'entropie est égale à 2, c'est à dire au logarithme de la longueur du texte. Ainsi, l'entropie d'un texte varie de 0 (cas de la diversité minimale) au logarithme de la longueur du texte (cas de la diversité maximale). On dispose là d'un indice qui rend très exactement compte d'une distribution et de ses particularités.

On peut aller plus loin en calculant, pour un texte donné, les entropies des occurrences 1 à 500, puis 1 à 1000, puis 1 à 1500, etc. Ces entropies, portées sur un graphique, dessinent approximativement une parabole, d'autant plus parfaite que le vocabulaire et le rythme des répétitions ont un caractère homogène dans ce texte. On peut alors ajuster une parabole aux données. Sa formule sera $y = ax^2 + bx$, et, pour assurer la qualité de l'ajustement, on calculera à partir des données les valeurs à attribuer aux paramètres a (toujours négatif) et b pour le texte sous examen¹³. Sans entrer dans trop de détails, on observera que, dans la formule, le second terme de la somme (bx), si on l'isole, est représenté par une droite qui part de l'origine et s'élève régulièrement, en s'écartant de l'abscisse. On y verra la figuration de la tendance de ce texte à diversifier le vocabulaire. En revanche, le premier terme (ax^2) en raison du caractère négatif de a , tend à rapprocher la courbe de l'axe des abscisses, et même à l'en rapprocher dans des proportions de plus en plus grandes, puisque l'expression est portée au carré. Il donne donc la mesure du ralentissement dans la diversification du vocabulaire et représente bien ce que l'on pourrait appeler l'essoufflement de l'auteur. En général les deux paramètres, pris en valeur absolue, ont des variations parallèles : habituellement, plus un auteur varie son vocabulaire, plus vite il s'essouffle. Mais cette relation n'a rien de nécessaire, et la comparaison des deux paramètres pour une même œuvre et, aussi, pour un ensemble d'œuvres est, de ce fait, instructive. Je suis conscient du caractère assez technique de ce qui précède ; il me semble pourtant qu'un lecteur attentif peut y voir la justification du processus des calculs et comprendre le genre de conclusions que l'on peut en tirer.

Je ne voudrais pas terminer sans parler rapidement d'une technique dont il est souvent question, jusque dans la presse quotidienne, mais dont il convient de connaître le mécanisme pour ne pas risquer d'en mésuser : je veux parler de l'analyse des correspondances, qu'a développée entre autres Jean-Paul Benzecri. Il s'agit d'une méthode conçue pour traiter les tableaux à double entrée qui, en raison de leurs grandes dimensions, se laissent difficilement appréhender. C'est aussi une méthode qui vise à reconnaître les distances entre objets et/ou caractères sans faire intervenir la notion de probabilité. Elle interprète les données en leur attribuant des

¹³ Sur ce test, voir l'article cité à la n. 8. Il existe au LASLA un logiciel, écrit par G. Rigo, qui calcule les entropies et les paraboles et en trace les graphiques. Ce logiciel est à la disposition des utilisateurs.

coordonnées successives qui forment chaque fois un facteur, chaque facteur ayant une coordonnée pour chacun des objets et chacun des caractères. Les facteurs, groupés par deux, se représentent sur des graphiques orthogonaux dans lesquels les objets et les caractères sont situés en fonction des deux axes représentant chacun un facteur. Ces graphiques sont établis à partir des résultats numériques assez complexes auxquels aboutit le calcul des correspondances. Ces résultats sont listés par l'ordinateur, mais il faut bien reconnaître que la plupart des utilisateurs se contentent de regarder les graphiques et de les interpréter en fonction de leur seul aspect sensible. Il en résulte de grands risques d'erreurs. Je vais donc tenter d'expliquer aussi simplement que possible la démarche suivie dans cette technique, de manière à faire comprendre ce que signifient les résultats qu'elle produit. Soit un ensemble composé d'un assez grand nombre d'objets (pour nous, généralement des textes) pour lesquels on a des données numériques relatives à des caractères définis, en nombre éventuellement assez considérable. On en dresse un tableau : une colonne par objet, une ligne par caractère, que l'on complète en y portant les totaux des colonnes et ceux des lignes. C'est là un tableau de données empiriques, que ne sous-tend aucun principe d'organisation. On en tire un second tableau, celui des effectifs théoriques obtenu en répartissant les totaux des lignes au prorata des totaux des colonnes. Un troisième tableau sera constitué, pour chacune des cases, de la différence entre la donnée observée et l'effectif théorique. C'est ce tableau qui nous intéresse, parce qu'il indique les particularités qui différencient chacun des objets. On va alors, par une série d'approximations, déterminer les résumés les plus fidèles de chaque objet et de chaque caractère. Cette série de résumés, ou vecteurs, constitue le premier facteur. Plus ces résumés sont fidèles, mieux ils permettent de reconstituer le tableau des différences : en multipliant le vecteur d'une ligne par celui d'une colonne, on devrait retrouver la donnée de la case qui se trouve à leur intersection. Une telle réussite est rare, et l'écart entre la différence de départ et sa reconstitution aide à calculer dans quelle mesure le premier facteur utilise les données initiales ; on calcule donc (en pourcentage) la contribution de chaque colonne (ou ligne) au facteur et la contribution du facteur à l'explication des lignes et colonnes, ainsi que sa contribution à l'explication de l'ensemble des données. Dans la mesure où le tableau reconstitué diffère du tableau des différences réelles, on constitue un second tableau d'écarts, qui est formé des résidus non utilisés par le premier facteur. À partir de ce second tableau d'écarts, on calcule un second facteur, et ainsi de suite. Les graphiques représenteront alors les facteurs 1 et 2, puis 1 et 3, etc. La contribution globale des facteurs va en décroissant : celle du premier est supérieure à celle du deuxième, qui est supérieure à celle du troisième, et ainsi de suite. Par ailleurs, pour des raisons que je ne développerai pas ici, il est possible de calculer autant de facteurs qu'il y a d'unités moins une dans la plus petite dimension du tableau. Si on va jusqu'au bout des calculs, les totaux des contributions de chaque colonne, de chaque ligne et de l'ensemble des facteurs sont égaux à 1. On voit maintenant pourquoi il est dangereux de s'en tenir au simple aspect des graphiques : les résultats listés par l'ordinateur contiennent des informations précieuses qui ne sauraient s'y refléter. L'interprétation doit tenir compte des niveaux de contribution : si un facteur ne contribue que pour une part minimale à l'explication d'une colonne, on ne peut négliger cet élément. L'interprétation ne pourra donc avoir un caractère plus ou moins uniforme, mais devra tenir compte des particularités propres au traitement de chacune des données.

Autre point important : les logiciels qui tracent les graphiques partent du principe qu'il convient de remplir la page. C'est légitime, parce que cela rend le graphique plus lisible. Mais il en résulte, si on néglige de se référer aux résultats numériques fournis par l'ordinateur, qu'on risque de commenter longuement des différences insignifiantes et qui ne prennent une importance illusoire que par un effet d'échelle. Si on s'intéresse à cet aspect des choses, on aura profit à lire, par exemple, la manière dont Ph. Cibois interprète des résultats d'analyses des correspondances ; on y verra que les graphiques, s'ils y sont pris en considération, n'occupent guère toute la place et que le commentaire des nombreux résultats chiffrés joue un rôle capital¹⁴.

Il y a bien d'autres méthodes statistiques. Je m'arrêterai pourtant ici, espérant avoir montré à la fois ce que peuvent les méthodes quantitatives, ce qu'on en peut attendre, mais aussi quelles précautions elles exigent pour donner des résultats fiables et sérieux. Ici comme en tant de domaines, le travail superficiel, ou simplement le travail qui ne va pas jusqu'au bout de la technicité est un travail perdu.

¹⁴ Ph. CIBOIS, *L'Analyse factorielle*, 5^e éd., Paris, 2000 (Coll. « Que sais-je ? »), 1^{re} éd. 1983.

Note sur le calcul d'une distribution de vocabulaire

Le vocabulaire d'un texte se distribue en classes de fréquences : mots apparaissant 1 fois, 2 fois, ... x fois. Le nombre de mots appartenant à l'une de ces classes en est l'effectif (f_x) : tant de mots apparaissant 1 fois ; tant, 2 fois, etc.

La distribution du vocabulaire d'un texte étant connue, quelle est la distribution que l'on doit s'attendre à trouver dans un échantillon de ce texte, si la répartition des occurrences des mots est aléatoire ?

Le but de cette recherche n'est évidemment pas de permettre une prévision, mais de fournir les éléments d'une comparaison. Si la distribution réelle d'un échantillon ne diffère pas significativement des chiffres théoriques, on peut admettre l'hypothèse d'une répartition aléatoire et donc d'une homogénéité du texte au point de vue de la richesse et de la distribution du vocabulaire. Mais si les différences sont significatives, on doit affirmer que l'échantillon présente, par rapport à la totalité, des particularités de vocabulaire qui méritent un examen : il constitue, par exemple, un morceau qui, en raison de sa situation dans l'œuvre, a été spécialement soigné, etc.

Pour résoudre ce problème, j'ai défini une méthode qui repose sur une utilisation — peut-être inattendue — du binôme de Newton. En voici une brève description.

Si le texte compte M occurrences et que l'échantillon en compte m , la probabilité qu'une occurrence prise au hasard se trouve dans l'échantillon est $p = \frac{m}{M}$ et la probabilité qu'elle ne s'y trouve pas est $q = 1 - \frac{m}{M}$. À l'aide des valeurs de p et de q ainsi trouvées, on peut résoudre le problème posé.

En effet, un mot qui se trouve x fois dans l'ensemble du texte peut ne pas se trouver dans l'échantillon, ou bien s'y trouver 1, 2, ... x fois. La probabilité de chacune de ces hypothèses est mesurée par les termes successifs du développement du binôme $(p + q)^x$. L'effectif f_x de la classe des mots de fréquence x se répartit proportionnellement à ces probabilités entre les classes de fréquence 0, 1, 2, ... x de l'échantillon. Il suffit donc de multiplier les termes du binôme par f_x , pour connaître la contribution théorique de la classe de fréquence x aux diverses classes de fréquence de l'échantillon. L'effectif total d'une classe de fréquence de l'échantillon est la somme des termes partiels qui lui sont apportés par chacune des classes de la totalité du texte. Prenons un exemple. Si la totalité d'un texte contient 80 mots apparaissant 2 fois, pour un échantillon représentant 1/4 du texte, on a

$$80 \times \left(\frac{3}{4} + \frac{1}{4}\right)^2 = 80 \times \left(\frac{3}{4}\right)^2 + 80 \times 2 \times \frac{3}{4} \times \frac{1}{4} + 80 \times \left(\frac{1}{4}\right)^2 = 45 + 30 + 5$$

Ce résultat signifie que, si la distribution est aléatoire, des 80 mots apparaissant 2 fois dans l'ensemble, il y en a théoriquement 45 qui n'apparaissent pas du tout dans un échantillon représentant 1/4 du total, 30 qui y apparaissent 1 fois et 5 qui y apparaissent 2 fois.

RÉFÉRENCES : *Association des amis de l'Université de Liège, Bulletin trimestriel*, 36, n° 1, 1964, p. 33-34.

Propertius, I, 6

La sixième élégie du premier livre de Propertius me paraît remarquable par l'abondance et la variété de traits stylistiques qui, en raison de leur convergence, mettent en lumière la structure du poème, les thèmes qui y apparaissent avec leurs variations, et jusqu'aux dispositions d'esprit du poète¹.

L'élégie se compose de trente-six vers qui se groupent en six strophes de six vers². Cette répartition est celle qu'implique le sens, comme on peut le montrer par une rapide paraphrase.

1. Le poète se sent partagé entre la vie active qu'il pourrait avoir avec son ami Tullus et les plaintes de Cynthie quand il parle de voyages (v. 1-6).

2. Ces plaintes de sa maîtresse, le poète les résume, puis il avoue qu'il ne peut pas y résister (v. 7-12).

3. Quel intérêt pourrait-il prendre à des voyages qui susciteraient le désespoir de Cynthie (v. 13-18)?

4. Que Tullus continue sa carrière active; puisse-t-il ne pas connaître les tourments amoureux du poète (v. 9-24)!

5. Quant à celui-ci, comme tant d'autres, il ne demande qu'à rester dans le service d'amour, puisqu'il n'est pas fait pour celui des armes (v. 25-30).

6. Quand Tullus, au milieu de ses occupations, se souviendra du poète, qu'il sache que ce dernier vit dans une dure condition (v. 31-36).

Le groupement par sixains apparaît conforme au sens, comme on le voit par les références mises entre parenthèses. Un ensemble d'indices convergents impose au lecteur cette répartition et confère au texte sa structure. Nous allons étudier un à un ces indices ainsi que certains autres traits qui engendrent des valeurs stylistiques, puis nous en montrerons l'effet d'ensemble dans une synthèse.

Le premier, le troisième et le dernier sixains sont formés chacun d'une longue phrase fortement charpentée. Les articulations se marquent, dans le premier, par *non ego uereor* (v. 1) ... *sed me ... remorantur* (v. 5); dans le troisième, par *an mihi sit tanti* (v. 13) ... *ut ... faciat* (v. 15) ... *notet* (v. 16) ... *dicat* (v. 17); dans le sixième, par *at tu* (v. 31) ... *seu pedibus ... seu pontum* (v. 33) ... *ibis* (v. 34) ... *tum* (v. 35)

¹ Il ne m'a pas semblé nécessaire de donner une bibliographie, d'autant que le poème I, 6 ne paraît pas avoir fait l'objet d'études spéciales.

² P.J. ENK, *Sex. Propertii elegiarum liber I* (Monobiblos), Leyde, 1946, p. 62, a noté cette division en six groupes de six vers. — J. BONAZZI, *Propertius resartus*, Rome, 1951, pp. 8-21, la marque, tant dans le texte latin que dans la traduction italienne, par un artifice typographique. On la trouve aussi à peu près dans le commentaire de M. ROTHSTEIN, *Die Elegien des Sextus Propertius*, I, Berlin, 1898, que je cite ici d'après la réimpression, Dublin/Zurich 1966, p. 93; le poème y est divisé en quatre parties : v. 1-12, v. 13-18, v. 19-24, v. 25-36. De son côté, JACOBY, *Tibulls erste Elegie*, dans le *Rheinisches Museum*, 65 (1910), p. 24, distingue trois grandes divisions : 1-6, 7-30, 31-36 et il subdivise 7-30 en 7-18 (le poète et Cynthie) et 19-30 (le poète et Tullus).

... *certus eris* (v. 36). Dans ces trois cas, les coupes s'imposent pour des raisons syntaxiques.

Quant au deuxième sixain, outre qu'il s'isole parce qu'il est pris entre le premier et le troisième, qui possèdent l'un et l'autre une unité évidente, il est structuré par une triple anaphore et par une antithèse : *illa* (v. 7) ... *illa* (v. 9) ... *illa* (v. 9) ... *his ego querelis* (v. 11)³.

Dans le quatrième, le début de chacun des trois distiques est marqué par une anaphore approximative : *tu* (v. 19) ... *nam tua* (v. 21) ... *et tibi* (v. 23).

Le cinquième est formé de quatre structures syntaxiques indépendantes : les deux premières occupent chacune un distique, les deux autres se partagent le troisième ; toutes les quatre expriment, avec des variantes, l'idée que Properce est destiné à la servitude amoureuse et non à la gloire militaire. Cette *uariatio* suffit à donner au cinquième sixain une unité bien marquée, entre le quatrième et le dernier⁴.

Ainsi donc, unité syntaxique et figures de mots ou de pensée contribuent à donner à chaque sixain sa physionomie propre.

Quelques-uns des faits signalés dans le paragraphe précédent mettent en jeu des pronoms personnels. Si l'on examine plus attentivement les occurrences de cette catégorie grammaticale, on est conduit à plusieurs observations fécondes⁵.

Le poème met en scène trois personnages : le poète, qui parle de lui-même à la première personne ; l'ami du poète, qui, en sa qualité de dédicataire, apparaît une fois au vocatif (*Tulle*, v. 2) et est traité comme une deuxième personne ; Cynthie, désignée une fois par *puella* (v. 5), une fois par son nom *Cynthia* (v. 16) et ailleurs par le pronom *illa*. Avant d'entrer dans le détail des faits, je crois utile d'attirer l'attention sur un trait significatif : la majorité des formes pronominales qui nous intéressent (19 sur 25) se trouvent soit au début du vers, soit en seconde position, c'est-à-dire à une place qui les met en évidence.

Chaque sixain se distingue de ses voisins par les personnages qui y sont mentionnés. Le premier, on l'a vu, s'articule par les mots *non ego* (v. 1) et *sed me* (v. 5). De plus, le vers 1 se termine par *tecum*, le v. 2 commence par *Tulle* et le vers 5 a pour dernier mot *puellae*. Ainsi, on comprend d'emblée que le poème met en scène trois personnages et que le premier sixain concerne principalement la première personne (le poète) dans ses rapports avec la deuxième (*Tullus*) puis avec la troisième (Cynthie).

Dans le deuxième sixain, c'est Cynthie qui devient le personnage central, et le thème est constitué par son attitude à l'égard du poète (trois occurrences de *illa*, dont la première est immédiatement suivie de *mihi* et la seconde, de *meam mihi*) puis par la réponse de ce dernier (*ego*).

³ M. ROTHSTEIN, *o.l.*, p. 95, signale l'anaphore de *illa* ; il lui donne pour fonction de montrer au lecteur que ce qui retient le poète, c'est Cynthie et rien d'autre.

⁴ Il y a là un exemple d'*expolitio*, telle qu'elle est définie, p. ex., dans la *Rhet. Her.*, IV, 54.

⁵ En fait, je considérerai les pronoms et adjectifs-pronoms *ego*, *tu*, *meus*, *noster*, *tuus* et *ille* (qui fonctionnent ici à peu près comme un pronom de la 3^e personne). J'y joindrai trois occurrences de substantifs, qui désignent les deux personnages traités dans le poème comme 2^e et 3^e personnes.

Prolongeant la fin du deuxième sixain, le troisième fait d'abord apparaître le poète (deux fois *mihi*), puis il revient à Cynthie (v. 16 : *Cynthia*, qui est le sujet grammatical des quatre derniers vers).

Sans aucune transition, le quatrième sixain revient à Tullus, absent depuis le vers 2. Les trois formes de la deuxième personne qu'on y rencontre (*tu, tua, tibi*), sont encore accentuées par le fait qu'elles forment, comme je l'ai déjà dit, une anaphore approximative. Le troisième distique réintroduit ensuite la première personne d'abord au pluriel (*nostros*), puis au singulier (*meis*). L'emploi du pluriel *nostros* a une valeur généralisante : Properce se donne pour solidaire des autres victimes de l'amour, comme il le fait encore plus loin, aux v. 27 et 28 : *multi ... in quorum numero me*.

Le cinquième sixain, dans sa totalité, a pour thème le poète, et les seules formes de pronom personnel qu'on y trouve appartiennent à la première personne du singulier (trois fois l'acc. *me*, une fois *ego*).

Enfin, comme le quatrième sixain, le dernier commence par la deuxième personne (*tu, tibi*) et, dans son dernier distique, réintroduit la première (*mei, me*).

Comme le montrent clairement les faits que je viens d'énumérer, la distribution des personnages et celle des pronoms et des substantifs qui les représentent distingue chaque sixain de ses voisins immédiats. Seuls, le deuxième et le troisième sixain se confondent à ce point de vue, puisqu'ils mettent tous deux en scène le poète et sa maîtresse ; mais il convient d'observer que, dans le troisième sixain, Cynthie est désignée par son nom, alors que dans le deuxième, elle était représentée par *illa* ; de plus, le deuxième sixain commence par un entrelacement de formes de la première et de la troisième personne, puis se termine par une forme de la première, tandis que dans le sixain suivant, on trouve d'abord la première personne puis le substantif qui représente la troisième. Ces différences suffisent à distinguer les deux strophes voisines.

D'une manière plus spécifique encore, il y a une correspondance parfaite entre les séries de pronoms personnels et les thèmes propres à chaque sixain, tels qu'on les trouve dans la paraphrase du début de cet article. Ces derniers sont ainsi rendus plus perceptibles. On peut donc conclure : plusieurs particularités formelles soulignent la division en sixains et mettent en lumière le contenu de chacune des strophes.

La distribution des pronoms personnels va nous permettre d'entrer plus avant dans la composition du poème. Chaque sixain contient des occurrences de la première personne. En revanche, la troisième personne (et les substantifs qui s'y rapportent) ne se trouve que dans les trois premiers sixains, tandis que la deuxième, si l'on fait abstraction des deux premiers vers, où elle apparaît surtout en raison de la dédicace du poème, ne se rencontre que dans les quatrième et sixième strophes ; il faut ajouter qu'elle est implicitement présente dans la cinquième, qui contient l'impératif *sine*.

De ce point de vue, le poème se divise donc en deux parties égales, la première mettant le poète en face de Cynthie et la seconde l'opposant à son ami Tullus⁶. Si l'on admet cette division, on observe un remarquable équilibre numérique dans le

⁶ F. JACOBY, *l.l.*, p. 26, n. 2, considère que les v. 1-18 ont pour thème Properce et les v. 19-36 Tullus.

répartition des pronoms. Chacune des deux moitiés contient huit formes de la première personne (*ego, meus, noster*). La première compte cinq représentants de la troisième personne (trois fois *illa, puella, Cynthia*) et la seconde, cinq de la deuxième personne (*tu, tuus*). Il y a là une particularité qui, de quelque manière qu'on l'explique, fait percevoir le poème comme un diptyque et précise le thème général de ses deux volets⁷.

La répartition des sixains en deux groupes se marque bien aussi quand on considère la liaison des strophes successives. Chaque sixain, en effet, annonce, par ses derniers mots, le thème du sixain suivant, sauf le troisième, qui ne prépare en aucune manière le quatrième.

La première strophe, dans ses deux derniers vers, mentionne les supplications passionnées de Cynthia (v. 5 et 6). Ce sont elles, précisément, qui forment le thème de la deuxième strophe. Celle-ci, à son tour, affirme en son dernier distique que Properce est incapable de leur résister. La troisième strophe tout entière prolonge cette affirmation : le poète y dénie tout prix à des plaisirs qui provoqueraient le désespoir de Cynthia.

À ce point du poème se situe une rupture : au début de la quatrième strophe, Tullus réapparaît *ex abrupto*, sans aucune préparation. La fin de cette strophe lui souhaite de ne jamais connaître les tourments amoureux qui sont le lot de Properce. Ces tourments, la cinquième strophe affirme que le poète les accepte volontiers comme sa destinée, puis dans son dernier distique, elle lui dénie toute aptitude à la gloire des armes. La mention d'exploits militaires ramène l'attention sur Tullus. C'est lui, effectivement, et sa carrière, qui forment le thème du début de la dernière strophe.

La technique dont je viens de décrire quelques applications consiste à provoquer de légères discordances entre les limites métriques ou, plus généralement, formelles, et celles qu'impose le sens. Elle fait penser à certains procédés que J. Cohen a décrits récemment et spécialement à ce qu'il appelle la discordance — fréquente en poésie — entre les pauses métriques et les pauses sémantiques⁸. Elle fait penser aussi à la pratique des « passages », chère à de nombreux peintres : par un certain décalage entre lignes et couleurs, ou un certain flou dans les limites des unes et des autres, l'artiste lie les éléments du tableau et leur donne plus de cohésion⁹. C'est un résultat du même type qu'obtient Properce : dans chacun des deux volets, les strophes, tout en étant distinctes, s'unissent par un certain fondu ; en revanche, l'absence de toute liaison formelle entre le troisième et le quatrième sixain contribue à manifester la division du poème en deux volets.

Un troisième trait encore distingue les trois premiers sixains des trois derniers. Tout au long du poème, Properce apparaît comme asservi à l'amour. Il est remar-

⁷ Je laisse hors de compte le *tecum* du v. 2, lié à la dédicace du poème. On sait que R. Jakobson a souvent attiré l'attention sur les symétries quantitatives des occurrences des catégories grammaticales : on peut voir, p. ex., « On the Verbal Art of William Blake and Other Poet-painters », dans *Linguistic Inquiry*, 1 (1970), pp. 3–23, tr. fr. de Jean PARIS dans R. JAKOBSON, *Questions de poétique*, Paris, 1973, pp. 378–400.

⁸ J. COHEN, *Structure du langage poétique*, Paris, 1966, pp. 59 ss. et 199 ss.

⁹ Voir, p. ex., A. LHOÏE, *Traité du paysage*, Paris, 1946, pp. 40–44.

quable, à ce point de vue, que toutes les formes de nominatif *ego* s'accompagnent d'une négation (v. 1 : *non ego ... uereor*; v. 11 : *his ego non possum*; v. 29 : *non ego sum ... natus*) marquant ainsi que le poète est en quelque sorte incapable d'agir. En revanche, les formes d'accusatif *me* qui sont des objets directs se trouvent dans des propositions affirmatives où le poète se présente comme soumis à l'action d'un autre : (v. 5 : *me ... remorantur uerba puellae*; v. 28 : *me quoque terra teget*) sans doute, trois occurrences de *me* fonctionnent-elles comme sujet d'une proposition infinitive, mais le contexte où elles se trouvent met aussi en évidence la passivité du poète (v. 25 : *Me sine ... hanc animant reddere*; v. 30 : *hanc me militiam fata subire uolunt*; v. 36 : *uiuere me duro sidere certus eris*).

Mais s'il est vrai que, d'un bout à l'autre du poème, Properce paraît dépourvu de volonté propre, ce qui change de la première à la seconde partie, ce sont les forces qui le manœuvrent. Du vers 1 au vers 18, il reconnaît sur lui le pouvoir de Cynthie : c'est elle, ce sont ses plaintes qui le retiennent. En revanche, dans les trois dernières strophes, il ne fait plus aucune allusion à sa maîtresse et se donne pour le jouet de puissances inéluctables et de nature divine (v. 23 : *puer iste*; v. 25 : *fortuna*; v. 30 : *fata*; v. 36 : *duro sidere*). Il y a là en même temps qu'une généralisation, un accroissement de la tension : le sort du poète se révèle plus tragique s'il est dominé par des entités mystérieuses et d'une puissance surhumaine. Cet effet est encore accru par le nombre et la diversité des expressions qui désignent ces entités. En particulier, la dernière (*duro sidere*) renvoie aux croyances astrologiques et au caractère inéluctable du sort annoncé par l'horoscope¹⁰.

Considérons maintenant la composition de chaque strophe. Les deux personnes en face desquelles se trouve le poète représentent chacune un mode de vie : action politique et militaire pour Tullus, amour pour Cynthie¹¹. Mais, tandis que ces deux personnes paraissent réservées chacune à l'une des parties du poème, les deux modes de vie qu'elles évoquent se trouvent, plus ou moins nettement, dans chacune des six strophes. Ce qui permet cet entrelacs, c'est que, dédicataire du poème, Tullus est mentionné dans les deux premiers vers et que, dès lors, bien qu'il soit absent du reste de la première partie, le mode de vie qu'il représente peut y apparaître.

Chaque strophe se décompose en deux groupes, l'un de quatre vers, l'autre de deux. Ces deux groupes ont chaque fois pour thème, l'un la vie active, l'autre le service d'amour. Seule la deuxième strophe fait un peu difficulté : s'il est clair que ses quatre premiers vers illustrent le thème de l'amour (plaintes de Cynthie), les deux derniers, où Properce s'indigne que l'on puisse rester indifférent à la peine d'une maîtresse, ne se réfèrent pas directement au thème de la vie active. Toutefois, cette vie postule une telle indifférence et il y a là une référence au moins indirecte au thème attendu. Si l'on admet cette manière de voir, on obtient le schéma suivant :

¹⁰ M. ROTHSTEIN, *o.l.*, p. 100.

¹¹ M. ROTHSTEIN, *o.l.*, p. 93, observe que l'opposition entre les deux vies est un thème fréquent dans l'élégie et spécialement chez Properce. Mais il ne signale pas la liaison de ces deux vies à deux personnages qui en sont comme les représentants typiques dans notre poème.

Strophe	Amour	Vie active	
I		1-4	} Amour = 10 v. Vie active = 8 v.
II	5-6 7-10		
III		11-12 13-14	
	15-18		
IV		19-22	} Amour = 8 v. Vie active = 10 v.
V	23-24 25-28		
VI		29-30 31-34	
	35-36		

On remarquera, ici encore, la symétrie quantitative qui, en une sorte de chiasme numérique, équilibre les deux grandes parties et les deux thèmes. On notera aussi que la répartition des thèmes dans chaque strophe illustre bien ce que nous avons dit plus haut de la technique des passages.

Trois strophes méritent une attention particulière parce qu'elles ont en commun quelques traits remarquables : ce sont la première, la troisième et la sixième. Toutes trois consistent en une seule structure syntaxique. Toutes trois, contrairement aux trois autres, ont un distique dépourvu de pronom personnel. Enfin, ce sont elles qui contiennent toutes les occurrences de noms propres géographiques. Mais ce dernier trait, que nous allons maintenant étudier, comporte, d'une strophe à l'autre, une variété de réalisations qui en diversifie les effets¹².

Dans la première strophe, chacun des quatre premiers vers contient un nom de lieu. Les trois premiers se situent immédiatement avant la césure (*Hadriae, Aegaeo, Rhipaeos*); le quatrième se trouve à la fin du vers, mais il est annoncé par *domos*, placé devant la césure (*ulteriusque domos uadere Memnonias*). S'il est vrai que *Hadriae* et *Aegaeo* désignent des réalités assez familières aux Romains, *Rhipaeos* et *Memnonias*, en revanche, ont quelque chose de mythique¹³. Si l'on ajoute qu'aucun des quatre termes n'est déterminé par une qualification qui en préciserait la portée dans le contexte, on reconnaîtra sans doute que leur apparition a pour effet de libérer l'imagination du lecteur et de lui permettre de prêter aux régions qu'ils évoquent un attrait mystérieux, fait pour une part de la terreur qu'elles inspirent¹⁴. Ceci s'accorde

¹² Les expressions géographiques de ce poème sont brièvement étudiées dans R. FISCHER, *Das ausseritalische geographische Bild in Vergils Georgica, in den Oden des Horaz und in den Elegien des Properz*, Zurich, 1968.

¹³ R. FISCHER, *o.l.*, p. 52, observe que la mention de l'Adriatique et de l'Égée n'a pas pour seule fonction, comme habituellement, d'évoquer les périls de la mer, mais se rapporte au voyage de Tullus vers l'Asie. Il voit dans la mention des monts Rhipées et des demeures de Memnon une sorte de prolongement, qui indique un éloignement plus grand.

¹⁴ Que la mer Égée et l'Adriatique apparaissent souvent en poésie pour suggérer les dangers de la mer (cf. n. préc.), on le voit bien, par exemple, chez Horace, où les trois occurrences de *mare*

bien avec le début du poème, non *ego uereor ... tecum*, qui suggère, avec une force accrue encore par la litote *non uereor*, que le bonheur d'être avec un ami peut vaincre la crainte des mers redoutables ou des régions inhospitalières ; ainsi se définit un sentiment ambigu, où un certain effroi exacerbe le plaisir et l'exalte. C'est aussi dans cette perspective que s'explique le ton du dernier distique, où le poète paraît se résigner sans joie à la mainmise de sa maîtresse et aux renoncements qu'elle lui impose.

La troisième strophe dépeint une situation fort différente. Désormais le poète refuse d'entreprendre des voyages qui auraient pour prix le désespoir de Cynthie. Deux vers suffisent au poète pour exprimer son opinion sur les voyages, mais il en utilise quatre pour décrire les manifestations passionnées de sa maîtresse. Les deux premiers vers contiennent deux termes géographiques. Il s'agit de deux noms courants, dont la mention paraît relativement banale. De plus, ils s'accompagnent de déterminations qui, dans le contexte, en restreignent les connotations à des aspects sans mystère : *doctas Athenas* rappelle le rôle d'Athènes, où les jeunes Romains allaient parfaire leur formation ; *Asiae ueteres diuitiae* fait penser aux hommes politiques et aux hommes d'affaires à qui la province d'Asie offrait des possibilités d'enrichissement bien connues¹⁵. Ainsi donc, les voyages qui, dans la première strophe, s'entouraient d'une aura exaltante, apparaissent ici liés à des préoccupations pratiques auxquelles le poète ne prête aucun intérêt.

Dans la dernière strophe, les choses ont encore changé. Décidé à se soumettre aux exigences de l'amour, le poète a pourtant une vive conscience de la dureté de son sort. Comme dans la première strophe, les quatre premiers vers parlent de vie active et de voyages ; mais ici, ce sont les voyages que Tullus fera seul. L'évocation des pays qu'il parcourra n'a pas le ton direct et simple que nous avons relevé dans la troisième strophe à propos des noms de lieux ; tout au contraire, par le choix des mots, par le caractère recherché de l'expression, par une certaine accumulation de noms propres (deux dans l'expression relative à la Lydie), elle force l'attention du lecteur et lui donne l'impression d'une sorte de nostalgie (*mollis Ionia, Lydia Pactoli tingit arata liquor*) à laquelle répondent bien les mots qui, dans les deux derniers vers, caractérisent la dureté du sort réservé au poète amoureux¹⁶. Properce, sans doute, a choisi définitivement son mode de vie, mais il est sans illusion sur ses chances de bonheur.

Aegaeum et les neuf de *Hadria* (et *Hadrianus*) se trouvent dans des contextes de peur, de danger, de violence. Si les deux termes sont moins fréquents chez Properce que chez Horace (*Aegaeus* apparaît trois fois et *Hadria* une seule fois, dans notre poème), ils se trouvent toujours aussi dans des passages où apparaît plus ou moins nettement, une idée de danger à craindre. Quant aux deux régions mythiques, leur éloignement et l'ignorance où l'on se trouve à leur sujet sont de nature à provoquer un sentiment de crainte.

¹⁵ Ici encore, R. FISCHER, *o.l.*, p. 52, met les deux expressions géographiques en rapport avec le voyage de Tullus qui, dit-il, atteint ici son terme.

¹⁶ R. FISCHER, *o.l.*, p. 52, note, à propos de ces deux expressions, qu'elles rappellent le voyage de Tullus et en indiquent le but. Il ajoute, p. 53, que les noms géographiques encadrent l'élégie et qu'ils indiquent un mouvement d'éloignement, évocateur du voyage de Tullus. Ni l'une ni l'autre de ces assertions n'est pleinement satisfaisante : la première néglige les v. 13 et 14, la seconde fait abstraction des v. 3 et 4.

À la lumière des observations précédentes, on peut colorer la paraphrase du début de cet article.

Dans la première partie du poème, Properce, placé entre la vie active et la vie amoureuse, représentées respectivement par Tullus et par Cynthie, opte très vite pour cette dernière. Ce mouvement est mis en lumière par le jeu des pronoms et des noms désignant les trois personnages en cause. Au départ, cependant, le poète aurait volontiers suivi Tullus dans ses voyages : c'est ce qu'indiquent les particularités d'emploi qui donnent une sorte de séduction aux noms propres géographiques du début du poème. Mais que Properce se rappelle les plaintes de Cynthie, les voyages perdent pour lui tout leur charme, comme le suggèrent les deux noms géographiques de la troisième strophe et le contexte qui leur donne une teinte toute terne.

Properce se sépare donc de Tullus. Deux strophes décrivent respectivement le sort de chacun des deux amis¹⁷ et, pour terminer, le poète évoque les seuls rapports qui restent possibles entre eux, ceux d'un lointain souvenir. Ici encore, les pronoms, dans leurs alternances, marquent la succession des thèmes. De plus, les deux expressions géographiques de la fin du poème suggèrent comme un regret de ce qui est perdu pour qui rejette la vie active.

Enfin, tout au long du poème, les formes de la première personne donnent du poète l'image d'un homme sans volonté propre, livré à la domination, d'abord de Cynthie, puis des puissances du destin.

Les masses de la savante architecture que nous venons de décrire sont mises en valeur par de remarquables équilibres quantitatifs, et la technique des passages leur donne la cohésion nécessaire.

On peut conclure : les artifices de style utilisés dans le poème I, 6 contribuent à donner à ce texte une structure extrêmement ferme dont les articulations et les accents ont pour effet de mettre en évidence les divers aspects du signifié. En fait, c'est le signifié qui fournit au poète les éléments de l'organisation formelle du texte.

¹⁷ M. ROTHSTEIN, *o.l.*, p. 96, observe qu'à *tu patru* (v. 19) répond *me sine* (v. 25), mais il n'exploite pas cette remarque.

Cicéron, *Ad Att.*, I, 16, 1-5 : Étude sur le rôle de deux citations dans une lettre cicéronienne

La correspondance de Cicéron est truffée de citations grecques et latines sur lesquelles s'est exercée la sagacité des philologues : problèmes d'attribution, souvent clairs mais parfois insolubles ; problèmes de limites des citations, difficiles quand il s'agit d'œuvres perdues ; problèmes d'identification, certains passages ayant des apparences de citation sans qu'aucun détail décisif crée une pleine certitude.

Il me paraît toutefois que, si les efforts de l'érudition moderne se sont portés presque exclusivement sur de telles questions et y ont souvent apporté des réponses utiles, il y aurait autant sinon même plus d'intérêt à s'interroger sur la fonction des citations dans leur contexte. C'est à une recherche de ce genre que je consacre cet article¹.

Mon étude portera sur le passage dans lequel Cicéron commente à l'intention d'Atticus le déroulement du procès intenté à Clodius après la profanation des mystères de la Bonne Déesse (*Ad Att.*, I, 16, 1-5).

La lettre commence par une phrase parfaitement équilibrée où Cicéron énonce, comme dans la division d'un discours, les points qu'il va développer.

Tu me demandes ce qui s'est produit au procès qui s'est déroulé si contrairement aux prévisions unanimes, et tu veux en même temps savoir en quelle façon j'ai, moins que d'habitude, bataillé².

L'allure oratoire de cette phrase, qui se marque par un parallélisme évident de ses deux membres³, est encore accentuée par la cadence métrique *proeliatus sim*, où la succession d'un crétique et d'un spondée réalise l'une des clausules les plus fréquentes⁴.

¹ J'ai utilisé au maximum les commentaires modernes de la correspondance de Cicéron et la bibliographie qui se rapporte à la lettre que j'étudie. J'aurai surtout l'occasion de citer le commentaire de l'édition de R.Y. TYRRELL et L.C. PURSER, *The Correspondance of M. Tullius Cicero*, I, 3^e éd., Dublin, 1904, les notes et notes complémentaires de l'édition de L.A. CONSTANS, *Cicéron, Correspondance*, I, Paris, 1940 (coll. Budé), et le commentaire de D.R. Shackleton BAILEY, *Cicero's Letters to Atticus*, I, Cambridge, 1965. — Il faut toutefois noter que les travaux modernes négligent à peu près complètement le point de vue qui m'intéresse et que, dès lors, je n'aurai guère à les citer que pour des questions de fait.

² Cic., *Ad Att.*, I, 16, 1 : *Quaeris ex me quid acciderit de iudicio quod tam praeter opinionem omnium factum sit, et simul uis scire quo modo ego minus quam soleam proeliatus sim*. — Je note une fois pour toutes que je suis le texte et la ponctuation de l'édition de Bailey.

³ *Quaeris* + int. ind. coordonné par *et simul* à *uis scire* + int. ind. ; dépendant de chacune des deux interrogations indirectes, une subordonnée : ici *quod ... factum sit, là quam soleam*.

⁴ L. NOUGARET, *Traité de métrique latine classique*, 2^e éd., Paris, 1956, la donne, au § 329, comme la combinaison la plus courante avec le dichorée. H. BORNECQUE, *La Prose métrique dans la*

Après ce début, qui sent plus la tribune publique que la lettre familière, Cicéron écrit : « Je te répondrai ὑστερον πρότερον ὁμηρικῶς⁵. » Cette phrase, à l'exception du pronom personnel, est une sorte de citation comme on le verra plus loin, elle reproduit de manière approximative — et en traduction latine pour ce qui concerne *respondebo* — des termes qui étaient fréquents chez les exégètes d'Homère.

Divers érudits, et surtout les commentateurs modernes de la correspondance de Cicéron, se sont interrogés sur le procédé que désigne l'expression ὑστερον πρότερον dans ce contexte et sur son caractère homérique, que l'adverbe ὁμηρικῶς paraît signaler comme couramment reconnu par les Anciens.

En fait, le sens est parfaitement clair. Cicéron, après avoir énoncé les deux questions auxquelles s'intéresse Atticus, répond d'abord à la seconde, qui porte sur sa relative passivité pendant le procès (§§ 1 et 2 : de *Ego enim* jusqu'à *ut non possem praeterire*). Puis il revient à la première, qui se rapporte à l'acquiescement inattendu de Clodius (§§ 2 à 6 : de *Id autem ut accideret* jusqu'à *genus iudici et causam absolutiois*) et il marque la transition par une référence explicite au ὑστερον πρότερον, puisqu'il écrit : « Ainsi donc, pour en revenir πρὸς τὸ πρότερον, si tu t'enquiers du motif de l'acquiescement, ce fut la pauvreté des juges, et leur indignité⁶. » Ce qu'il vise donc, c'est l'inversion de l'ordre des sujets dans deux séries corrélatives (ici les questions et les réponses).

C'est ce qu'a bien vu S.A. Bassett, dans un article où il montre ensuite que cet usage est presque constant dans la poésie homérique et qu'il était signalé comme tel par les commentateurs d'Homère, puisque des scholies qui remontent sans doute à Aristarque, et dont une nous est connue par un papyrus datant du I^{er} s. avant notre ère, notent cette particularité par des remarques telles que πρὸς τὸ δεύτερον πρότερον ἀπαιτῶ (ἀπήντησε, ἀπήντηκε), le plus souvent accompagnées d'expressions du genre de κατὰ ἰδίαν συνηθειαν⁷.

correspondance de Cicéron, thèse, Paris, 1898, p. 186, cite les cas où une forme monosyllabique du subjonctif de *esse* est en fin de phrase, précédée d'un mot ou d'un groupe de mots de la forme prosodique *ardeantur*. Il paraît considérer que, dans ces cas, le monosyllabe peut indifféremment être compté ou négligé. Rappelons que H. Bornecque, à l'exemple de L. Havet, étudie les clausules à partir de la forme prosodique du mot final et qu'il détermine à partir de là les formes prosodiques licites pour le ou les mots qui précèdent. Dans la suite de cette étude, je noterai chaque fois la manière dont s'appliquent les règles de Bornecque, parce que, dans certains cas, ces dernières obligent à considérer une portion de texte plus longue. Il convenait de montrer qu'elles aussi rendent bien compte d'une lettre que Bornecque ne reconnaît pas comme métrique (cf. plus bas, n. 14). Par ailleurs, sur la prose métrique cicéronienne en général, on aura intérêt à consulter maintenant l'excellent travail de Adolf PRIMMER, *Cicero numerosus — Studien zum antiken Prosarhythmus*, Vienne, 1968 (Österreichische Akad. d. Wiss., Phil.-Hist. Kl., Sitzungsber., 257. Band). J'aurai l'occasion, dans la suite de cet article, d'utiliser quelques-uns des résultats obtenus par Primmer. Pour ce qui concerne la clausule ici en question, voir les chiffres et pourcentages donnés au tableau de la p. 224 ainsi qu'en hors-texte, à la fin du volume (la clausule crétique-spondée est représentée par le symbole 1 ; sa fréquence en fin de période dans les textes cicéroniens dépouillés par Primmer est 27,6 %).

⁵ Cic., *Ad Att.*, I, 16, 1 : *Respondebo tibi ὑστερον πρότερον ὁμηρικῶς*.

⁶ *Ibid.*, I, 16, 2 : *Itaque si causam quaeris absolutiois, ut iam πρὸς τὸ πρότερον reuertar, egestas iudicum fuit et turpitude*.

⁷ Samuel E. BASSETT, « ὙΣΤΕΡΟΝ ΠΡΟΤΕΡΟΝ ὍΜΗΡΙΚΩΣ (Cicero, *Att.*, I, 16, 1) », dans les *Harvard Studies in Classical Philology*, 31 (1920), pp. 39-62. Pour les scholies des chants A à I, on consultera maintenant l'édition de Hartmut ERBSE, *Scholia graeca in Homeri Iliadem* (*Scholia*

Il ne me paraît donc pas utile de discuter les autres interprétations proposées par divers commentateurs⁸, non plus que de m'arrêter à deux passages, l'un de Pline le Jeune et l'autre de Quintilien, qu'ils citent pour éclairer celui de Cicéron, mais qui concernent d'autres artifices de composition, illustrés eux aussi par Homère⁹.

En revanche, les scholies citées par Bassett justifient amplement la qualité de quasi-citation, que j'attribuais plus haut à l'expression *Respondebo ὑστερον πρότερον ὁμηρικῶς* : *respondebo* correspond à ἀπαντᾶν, avec une adaptation de temps et de personne, ὑστερον ne fait que généraliser δεύτερον et ὁμηρικῶς rend le sens que prend κατὰ ἴδιαι συλήθειαι dans un commentaire à Homère.

Il reste dès lors à préciser le rôle de cette citation. Comme on l'a vu plus haut, le début de la lettre est d'un ton très soutenu, qui convient peu à une correspondance adressée à un ami intime. Involontaire, ce trait serait une faute contre les règles de la rhétorique relatives au πρέπον. Cicéron, en expliquant la structure de sa lettre par l'exemple d'Homère, échappe indirectement au ridicule d'une telle faute de goût : un modèle si prestigieux, à propos d'un objet si modeste, ne peut être allégué qu'avec un sourire ironique. La disproportion est telle qu'on la prend tout naturellement *cum grano salis*. Du même coup, Cicéron montre qu'il n'est pas dupe de son emphase et, en la soulignant de la sorte, il donne à penser qu'elle correspond à quelque intention implicite.

L'examen de la suite du texte va nous permettre de vérifier et de préciser cette hypothèse. Il va nous révéler en effet que le ton reste au même niveau jusqu'à la fin du passage sur le procès de Clodius et qu'en outre, le second développement, qui

vetera), I (A-Δ), 1969 et II (E-I), 1971, dont les appareils fournissent de précieux renvois. Le papyrus qu'utilise Bassett (*P. Oxy.* 1086) s'y trouve au t. I, p. 165. Par ailleurs, on aura profit à consulter Johannes BAAR, *Index zu den Ilias-Scholien — Die wichtigsten Ausdrücke der grammatischen, rhetorischen und ästhetischen Textkritik*, Baden-Baden, 1971, s.v. ἀπαντᾶω.

⁸ Tyrrell et Purser proposent deux interprétations : ou bien la figure de mots que nous appelons ὑστερον πρότερον mais que les anciens désignaient plutôt du nom de ὑστερολογία (cf. sur ce point S.E. BASSETT, *l.l.*, p. 39 et H. LAUSBERG, *Handbuch der Literarischen Rhetorik*, Munich, 1960, p. 440) telle qu'on la trouve par exemple dans *Od.*, IV, 208 ; ou bien — et cette explication est présentée comme plus vraisemblable — l'usage de commencer *in medias res* (cf. Hor., *A.P.*, 148 s.), dont l'*Odyssée* fournit un bon modèle. — Constans, dans la note complémentaire à la p. 138, l. 6, signale lui aussi deux interprétations : soit la seconde de Tyrrell et Purser (« jeter le lecteur au milieu de l'action ») soit celle de S.E. Bassett, énoncée avec réserve (« Mais il se peut que... »). — Enfin, Bailey note les deux mêmes explications que Constans, mais en ordre inverse. Il marque sa préférence pour celle de Bassett (« *the first fits more aptly here* ») mais il conclut en disant qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'en choisir une aux dépens de l'autre.

⁹ Le commentaire de Tyrrell et Purser renvoie à Pline, *Ep.*, III, 9, 28 et à Quint., *Inst. or.*, VII, 10, 11 sans autre précision. Bailey cite les deux mêmes passages, en notant qu'ils sont favorables à l'interprétation « *in medias res* ». En fait, ce n'est vrai que pour le texte de Quintilien qui, à propos de l'ordonnance d'une œuvre, écrit : « *ubi ab initiis incipiendum, ubi more homerico a mediis uel ultimis* ». Celui de Pline est d'un caractère différent : on y trouve une longue narration d'un procès où Pline était avocat de l'accusation. Au moment où il croit son récit terminé, il se ravise parce qu'il se rappelle un détail qu'il a omis et, à ce propos, il écrit : *sed, quamquam praepostere, reddetur : facit hoc Homerus multique illius exemplo*. Il ne s'agit pas ici de commencer *in medias res*, mais de réparer un oubli au prix d'un désordre. Peut-être la confusion existe-t-elle chez Pline autant que chez les commentateurs, car on ne voit pas que le désordre destiné à combler une omission soit reconnu comme une pratique homérique. Mais s'il en est ainsi, il n'est pas inutile d'en faire clairement l'observation.

répond πρὸς τὸ πρότερον, s'articule en fonction d'une citation d'Homère qui lui donne une résonance toute particulière.

Voyons d'abord la première partie, relative à l'attitude de Cicéron. Celui-ci rappelle d'abord qu'au départ, il s'est fort dépensé contre Clodius et, pour mettre ce fait en valeur, il utilise les ressources de la rhétorique : groupes binaires redondants (*acriter et uehementer*; *clamor concursusque*, qui est plutôt un hendiadys); invocation (*di immortales*); accumulation d'exclamations, soulignée par l'anaphore de l'exclamatif *Quas ego ... edidi! quos impetus ... feci! quo modo sum insectatus!*); énumération en asyndète (*leuitatem senum, libidinem iuuentutis*); serment (*ita me dii iuuent*); parallélisme de construction (*te non solum auctorem consiliorum meorum uerum etiam spectatorem pugnarum mirificarum desiderauit*)¹⁰. Il marque ensuite son changement d'attitude, et il le fait en employant une image assez courante, sans doute, mais surtout chez les poètes (*contraxi uela*) et il termine le passage par un nouveau groupe redondant (*notum atque testatum*)¹¹.

Les caractères stylistiques que je viens de noter ont frappé certains philologues, en particulier Ribbeck : dans ses *Comicorum Romanorum fragmenta*, ce dernier en tire argument pour considérer les mots *quas ego pugnas et quantas strages edidi* (à condition d'omettre le *et* pour obtenir une fin de septénaire trochaïque) comme une partie d'un vers de comédie qui, dans la bouche d'un esclave ou d'un parasite, pouvait exprimer l'affectation — de caractère parodique — d'un personnage très humble prenant le ton de la tragédie. Bücheler observe que les mots *di immortales*, qui précèdent la citation possible, constituent un début métriquement correct pour le vers et qu'ils pourraient être tenus pour une partie de la citation¹².

Le critère métrique, quelle que soit son importance, ne suffit évidemment pas à établir la réalité d'une citation dont on ne sait ni de quelle œuvre ni de quel auteur elle viendrait. Ce qui me paraît plus important, c'est que le philologue qui l'a mise en évidence l'a remarquée parce qu'il y voyait à la fois l'emphase propre au style de la tragédie et la note ironique que comporte son emploi parodique dans la comédie¹³. Si nous avons correctement interprété l'emploi de ὀμηρικῶς, Cicéron voulait précisément attirer l'attention de son correspondant sur une utilisation à première vue peu appropriée d'un ton soutenu, et il y mettait une touche d'ironie. Cette rencontre nous a paru intéressante à noter.

Il nous reste à relever un trait important, qui semble avoir échappé à la cri-

¹⁰ Les expressions relevées sont citées dans leur ordre de succession. Elles se trouvent dans les §§ 1 et 2.

¹¹ Sur l'expression *contraxi uela*, voir le commentaire de Bailey, qui cite ses *Propertiana*, p. 162 (à propos de Prop., III, 9, 30) et renvoie au commentaire de Page sur Eur., *Med.*, 524. On y trouve quelques expressions similaires venant d'Aristophane et de Sophocle.

¹² Otto RIBBECK, *Comicorum Romanorum ... fragmenta*, 2^e éd., 1873, p. 122, qui écrit à propos de ce fragment : « *Seruum uel parasitum in comoedia gloriantem et tragicum colorem adfectantem illa praedicare potuisse suspicatus sum* ». La suggestion de Bücheler est signalée dans l'apparat critique de Ribbeck.

¹³ Tyrrell-Purser se bornent à noter l'hypothèse de Ribbeck, mais ils impriment l'hypothétique citation en plein texte. Bailey fait de même et, dans son commentaire, il laisse entendre que les expressions qui ont mis Ribbeck en éveil ne sont sans doute qu'un artifice de style. Quant à Constans, il se borne à mentionner la suggestion de Ribbeck dans son apparat critique.

tique¹⁴. La phrase introductive de la lettre, on s'en souvient, se termine par une clause métrique. Il en va de même de toutes celles qui forment le premier développement (relatif à la passivité de Cicéron), à l'exception de la première, qui suscite une légère difficulté. Qu'on en juge par le tableau suivant :

<i>admiratus esses</i>	dichorée
<i>strages edidi</i>	spondée-crétique
<i>illam manum feci</i>	crétique-spondée
<i>libidinem iuventutis</i>	crétique-spondée
<i>desideraui</i>	dichorée
<i>praeterire</i>	dichorée ¹⁵

Il faut revenir à la première phrase du développement. Sa finale *cum mea laude fierent* peut s'interpréter comme un dichorée avec solution de la 2^e longue. Cette forme n'est généralement pas citée dans les listes des clauses les plus fréquentes, mais la succession d'une longue suivie de trois brèves et de la finale se justifie bien dans la théorie de Bornecque¹⁶.

Dans ces conditions, il n'est guère possible de douter du caractère métrique du développement que nous venons d'analyser. Or, on sait que la prose métrique ne

¹⁴ H. BORNECQUE, *o.l.*, pp. 15–17, affirme que, de toutes les lettres de Cicéron à Atticus, seules sont métriques les lettres *Ad Att.*, I, 15 et IV, 1 et il explique pourquoi l'on ne doit pas s'attendre à ce que les autres le soient. En ce qui concerne la lettre *Ad Att.*, I, 16, il ne semble pas que cette opinion ait été remise en question. — Dans l'étude métrique de la lettre, nous avons considéré comme marquant une fin de phrase toute ponctuation forte (point, point d'exclamation, point et virgule). Nous n'avons toutefois pas retenu l'expression *di immortales* bien qu'elle soit suivie d'un point d'exclamation, parce que le sens interdit d'y voir une fin de phrase. De même, nous avons négligé les fins de phrase formées de mots grecs.

¹⁵ Si l'on se reporte à L. NOUGARET, *o.l.*, § 329, on trouve mentionnés le dichorée, le crétique-spondée et le spondée-crétique parmi les clauses cicéroniennes. Les deux premières sont même données pour les plus courantes. Le contrôle est un peu plus complexe si l'on part de H. BORNECQUE, *o.l.*, pp. 188–190, et il oblige, dans quelques cas, à remonter plus haut dans la phrase. Les deux clauses *admiratus esses* et *illam manum feci* se terminent par un dissyllabe à première longue ; dans un cas, le dissyllabe est précédé d'un trochée, dans l'autre, d'un crétique. Ces deux formes sont licites. La clause *strages edidi* se termine par un trissyllabe de la forme *ardeo* ; le spondée qui la précède est régulier. Deux clauses sont terminées par un quadrisyllabe : dans *libidinem iuventutis*, un mot de la forme *ferebantur* est correctement précédé d'une syllabe longue ; quant à *praeterire*, qui, d'après le tableau de Nougaret, se suffit en tant que dichorée, il est de la forme *ardeantur* et le *possem* qui le précède, étant de forme spondaïque (*e* long par position), rentre parfaitement dans les règles de Bornecque. Enfin, *desideraui*, en fin de phrase, constitue par ses quatre dernières syllabes un dichorée, mais, dans la théorie de Bornecque, il appartient au type *audiueramus* et, de ce chef, il doit être précédé d'une longue, d'un trochée ou d'un dactyle ; dans le texte de Cicéron, le mot *mirificarum*, qui se trouve devant *desideraui*, fournit une longue par sa dernière syllabe. Si l'on consulte A. PRIMMER, *o.l.*, p. 224, on voit que les dichorées, qui sont tous précédés d'une longue, rentrent dans la clause symbolisée par $\bar{\omega} 3$, qui représente 15,3 % des fins de période dans les textes pris comme échantillons. Pour les deux finales crétique-spondée, voir ci-dessus, n. 4. En revanche, le spondée-crétique, symbolisé par 44, n'atteint que 2,6 %, ce qui en fait une clause peu fréquente en fin de période, mais non toutefois totalement absente de cette position.

¹⁶ Aucun des schémas signalés par L. NOUGARET, *o.l.*, §§ 327–331, ne fournit la succession $\bar{\omega} \bar{\omega} \bar{\omega}$. En revanche H. BORNECQUE, *o.l.*, p. 189, considère comme licite qu'un mot de la forme *uideor* soit précédé d'un trochée, ce qui est exactement le cas de la finale *laude fierent*. D'après A. PRIMMER, *o.l.*, p. 224, la clause 3^2 ($\bar{\omega} \bar{\omega} \bar{\omega}$) représente 0,6 % des fins de période.

s'emploie d'habitude que dans les passages de ton élevé¹⁷. C'est là un nouvel indice que Cicéron a voulu donner à cette partie de sa lettre l'allure soutenue dont la quasi-citation grecque serait en quelque sorte l'aveu indirect et plaisant.

Le développement consacré au verdict imprévu du procès de Clodius commence par la critique d'une maladresse d'Hortensius qui, pour éviter le risque d'une intercession tribunicienne, fit une proposition dont il ne vit pas que, conduisant au choix de juges indignes, elle rendait possible un acquittement scandaleux. Cicéron souligne ce dernier point par une chute de phrase expressive : *egestas iudicum fuit et turpitudine*, où le mot *turpitudine*, séparé par *iudicum fuit de egestas*, auquel il est coordonné, prend de ce fait un relief extrême. Vient ensuite une longue phrase organisée en deux membres parallèles (*non uidit ... sed ... properauit*), avec un effet de retard analogue à celui que je viens de relever (*in infamia relinqui ac sordibus*).

Après ces préliminaires, Cicéron entame le récit proprement dit. Nous assistons alors aux circonstances incroyables de la récusation des juges : elles sont mises en évidence par un parallélisme que marquent non seulement la similitude des constructions, mais aussi l'asyndète entre les deux membres et une répétition de mot (*cum accusator tamquam censor bonus ... reus tamquam clemens lanista*). Le jury qui résulte de ces tractations est étrange. Cicéron en indique la composition par une énumération en asyndète dont les deux premiers termes comportent une épithète suivie d'un substantif, tandis que, pour le troisième, cet ordre est inversé en raison du fait que l'épithète s'y développe en une construction parallèle qui oppose deux termes (*maculosi senatores, nudt equites, tribuni non tam aerati quam, ut appellatur, aerarii*).

Cependant, les débuts du procès furent encourageants et Cicéron, quand il eut à témoigner, fut l'objet de manifestations flatteuses. Ici encore, l'écriture exalte les événements; construction parallèle avec anaphore et homéotéleute (*ut me circumsteterint, ut aperta ... ostentarint*); *exemplum* pris dans la vie d'un personnage illustre (anecdote relative à Xénocrate).

La situation ainsi créée eut ses répercussions sur l'attitude des juges qui, pour se protéger des excès qu'on pouvait craindre de la part des partisans de Clodius dans le cas d'une condamnation, exigèrent et obtinrent une garde. Tout ceci donnait à penser que l'accusé n'oserait même pas se présenter à l'audience.

La narration atteint ici un point extrême, au-delà duquel la situation va se renverser complètement. Le style, comme c'est naturel, accumule les effets à cet endroit : passage à l'infinitif de narration (*clamare praeclari...*); antonomase (*Ariopagitae* désignant les juges); antéposition des verbes (*Refertur ad consilium ... Defertur ... ad senatum*); groupe binaire redondant (*grauissime ornatissimeque*); de nouveau antéposition de verbes, avec asyndète (*laudantur iudices, datur negotium*)¹⁸.

¹⁷ En ce qui concerne la correspondance, cf. H. BORNECQUE, *o.l.*, pp. 121–130. D'une manière plus générale, voir A. PRIMMER, *o.l.*, p. 151, n. 76.

¹⁸ Tous ces exemples sont cités dans l'ordre du texte; ils se situent dans les §§ 2–5. Dans son commentaire (p. 316), BAILEY, à propos des mots *P. Clodio* du § 4, note que « *the praenomen adds solemnity. Cicero momentarily seems to forget that he is writing a letter, not a speech.* » Il paraît donc avoir été sensible au ton du passage, encore qu'il n'en mentionne aucun autre indice.

Comme la première partie, le début du développement consacré au procès de Clodius est entièrement écrit en prose métrique. Un tableau analogue à celui qu'on a vu précédemment en apporte la preuve.

<i>turpitude</i>	dichorée
<i>iri tamen diceret</i>	deux crétiques
<i>Hortensi reprendatur</i>	crétique spondée
<i>boni coeperunt</i>	dispondée
<i>appellantur aerarii</i>	deux crétiques
<i>permouebantur</i>	crétique spondée
<i>sententiarum</i>	dichorée
<i>postulabat</i>	dichorée
<i>arbitraretur</i>	crétique spondée
<i>ostentarint</i>	dispondée
<i>noluerunt</i>	dichorée
<i>nostra res maior</i>	crétique spondée
<i>conciderunt</i>	dichorée
<i>domum reductus</i>	dichorée
<i>constituto</i>	dichorée
<i>desiderauit</i>	dichorée
<i>negotium magistratibus</i>	deux crétiques
<i>arbitrabatur</i>	crétique spondée ¹⁹

¹⁹ Toutes ces combinaisons se trouvent dans L. NOUGARET, *o.l.* — Si l'on tient compte des règles de H. BORNECQUE, *o.l.*, pp. 188-190, on arrive aux résultats suivants :

mot final de deux syllabes

type *audi* précédé d'un crétique : *nostra res maior*

mot final de trois syllabes

type *ardeo* précédé d'un crétique : *iri tamen diceret*

type *audirent* précédé d'un péon 1^{er} et d'une longue :

diffidere boni coeperunt

type *ferantur* précédé d'une longue : *domum reductus*

mot final de quatre syllabes

type *ardeantur*

précédé d'un choriambre : *iudicum fuit et turpitude*

praesidio constituto

d'un spondée *dabatur quam postulabat*

omnes conciderunt

d'un péon 1^{er} *adspicere noluerunt*

type *ferebantur*

précédé d'une longue : *Hortensi reprendatur*

type *audimini*

précédé d'un trochée *appellantur aerarii*

type *audirentur*

précédé d'un trochée *Publio Clodi(o) ostentarint*

Cette liste appelle deux remarques. Tout d'abord, les éditions impriment habituellement sous la forme *Hortensi reprehendatur* la fin de phrase pour laquelle j'adopte la graphie *reprendatur*. Il s'agit là d'un simple *orthographicum* qui fait apparaître une scansion crétique spondée, alors que le texte habituel ne pourrait s'interpréter que comme un dispondée avec résolution de la première longue²⁰.

Par ailleurs, je n'ai pas pris en considération les trois courtes phrases *Quid quaeris?*, *Refertur ad consilium* et *Defertur res ad senatum*, qui se rattachent chacune étroitement à la phrase suivante²¹.

ou d'un crétique : *Publio Clodio ostentarin* (sans élision, cf. plus bas dans cette note)

mot final de cinq syllabes

type *ardeanturque*

précédé d'un spondée *uehementer permouebantur*
condemnat(um) arbitraretur
hominem nem(o) arbitrabatur

type *audiueramus*

précédé d'un trochée : *uarietate sententiarum*
d'une longue : *non desiderauit*

type *ferebamini*

précédé d'une longue : *negotium magistratibus*

D'après le tableau de A. PRIMMER, *o.l.*, p. 224, quatre des sept dichorées rentrent dans la catégorie $\bar{\omega}$ 3 (cf. ci-dessus, n. 15), un cinquième (*uarietate sententiarum*) est une clausule c 3 (fréquence : 14,3 %) et les deux autres (*adspicere noluerunt* et *domum reductus*) sont des ω 3 (fréquence : 3,3 %). Pour les cinq clausules formées d'un crétique et d'un spondée, voir plus haut, n. 4. Quant aux trois cas de double crétique (symbolisé par 2), ils représentent 7,1 % des fins de période. Restent les deux dispondées, qui font difficulté. De Groot, contre l'opinion de Laurand, considèrerait le dispondée comme une clausule évitée par Cicéron ; mais A. PRIMMER, *o.l.*, p. 173, qui le rappelle, montre ensuite que les faits supposent des règles plus nuancées : en fin de période, le dispondée formé d'un seul mot, surtout s'il est précédé d'une longue, ou, mieux encore, d'un crétique, est une bonne clausule. Tel est bien le cas de la finale *P. Clodio ostentarin*, dans laquelle on admettra volontiers que l'importance du nom propre empêche l'élision de sa finale (sur ce sujet, cf. A. PRIMMER, *o.l.*, p. 157). En revanche, le groupe *boni coeperunt* appartient à un type dans lequel Cicéron ne semble pas voir une bonne clausule de période ; mais en fait, il apparaît à un point qui marque non pas une fin de sens mais une interruption provisoire : ce qui le prouve, c'est que la suite débute par *non enim* ; dès lors, on doit s'attendre à une clausule d'un degré intermédiaire (fin de membre) et, dans ces conditions, le dispondée *boni coeperunt* est tout à fait acceptable, comme le montrent les pourcentages correspondant à la clausule *sonst* 33 dans le tableau hors texte (rappelons que, dans ces tableaux, les chiffres III, II et I désignent respectivement les arrêts de sens les plus faibles (*incisae*), les intermédiaires (*membra*) et les plus importants (*sensus* ou périodes). Par ailleurs, il est possible que le *e* soit bref dans la désinence *-erunt* (cf. A. ERNOUT, *Morphologie historique du latin*, 3^e éd., 1953, p. 216). Dans ce cas, la clausule *diffidere boni coeperunt* serait formée d'un péon 4^e et d'un crétique et, dans le système de H. Bornecque, ce serait un mot de forme *ardeo* précédé d'un péon 1^{er} et d'une longue.

²⁰ Les règles de Bornecque ne prévoient pas le cas d'un mot final de la forme *reprehendatur*. On notera par ailleurs que, pour les passages qui paraissent métriques à quelques anomalies près, le rétablissement d'une clausule régulière apparaît souvent comme un motif suffisant de correction : cf. sur ce point H. BORNECQUE, *o.l.*, p. 203. qui renvoie à L. Havet. Voir aussi A. PRIMMER, *o.l.*, p. 157.

²¹ Ici encore, je n'ai fait qu'appliquer une règle couramment admise : cf. L. NOUGARET, *o.l.*, § 332.

On peut conclure : tant par son caractère de prose métrique que par les artifices de style énumérés plus haut, le passage que nous examinons est d'un style oratoire caractérisé. Ainsi donc, le ton de ce début de narration reste au niveau de celui du premier développement. Mais, comme on va le voir, il y prend une saveur nouvelle.

En effet, arrivé à ce point de son récit, au moment où le procès va prendre une allure imprévue, Cicéron s'interrompt pour introduire une citation qui, par sa seule présence, produit un sentiment de rupture et attire l'attention sur l'orientation nouvelle des événements dont parle la suite du texte. Cette citation constitue ainsi une paraphrase formelle du signifié. C'est là un effet qui ne dépend en rien du sens du passage cité.

Mais là ne se borne pas le rôle de la citation. Pour comprendre sa fonction principale, il faut en avoir le texte présent à l'esprit. Le voici :

Ἔσπετε νῦν μοι Μοῦσαι...
ὅπως δὴ πρῶτον πῦρ ἔμπεσε
Dites-moi maintenant, Muses, ...
comment le feu prit d'abord²².

Tirée d'Homère, la citation fait écho au ὁμηρικῶς du § 1. Sa raison d'être n'est vraiment compréhensible que pour le lecteur capable d'évoquer le contexte dont elle est tirée. Tel était certainement le cas pour Atticus et, plus généralement, pour la société cultivée dans laquelle vivait Cicéron.

Reportons-nous donc à Homère. Dans les cent premiers vers du chant XVI de l'*Iliade*, Patrocle tente de ramener Achille au combat; les Achéens, en effet, fléchissent sous la pression des Troyens. Aux vers 101 à 111, nous voyons, de fait, Ajax de plus en plus accablé. Puis vient, après les deux vers cités, l'épisode célèbre où Hector met Ajax hors de combat et envoie un trait enflammé sur une nef achéenne (vv. 114–129).

Avec le contexte qu'elle rappelle, la citation éclaire rétrospectivement le passage qui la précède dans le texte de Cicéron et elle confirme la valeur qu'il convient d'y attribuer à un effet de style déjà noté plus haut pour une autre raison. En effet, les sénateurs qui demandent le secours d'une garde sont comme une caricature de Patrocle suppliant Achille, et le parallèle homérique donne à ce passage une résonance ironique qu'indiquait déjà l'antonomase *praeclari Ariopagitae*, désignant des juges pusillanimes. D'une manière plus générale, l'opposition entre la grandeur des héros épiques et la mesquinerie des contemporains de Cicéron aurait pu se traduire par l'emploi, dans la lettre, d'un style opposé à celui de l'épopée, d'un style proche, par exemple, de celui de la comédie. En contraste avec cette attente, Cicéron, on l'a vu, s'exprime en un ton emphatique. Ce désaccord entre le signifié et le signifiant engendre le sentiment d'un déséquilibre qui produit un effet plaisant.

Cet effet apparaît aussi dans le passage qui suit la citation. Cicéron y dévoile le rôle d'un personnage dont l'identité n'est pas bien établie. Il s'agit d'un politicien qui s'était antérieurement comporté en partisan de Cicéron mais qui, à l'occasion du procès, s'est mis à s'agiter en faveur de Clodius, avec l'aide d'un esclave de bas

²² Cic., *Ad Att.*, I, 16, 5, citant *Il.*, XVI, 112–113. Ce qui accroît l'effet de rupture, c'est que la citation se présente *ex abrupto*, sans être ni intégrée ni annoncée dans ce qui précède immédiatement.

étage. Seule une minorité de juges a résisté à ses manœuvres; les autres votèrent l'acquiescement, ce qui leur attira une réplique cinglante de la part de Catulus.

Comme dans tout ce qui précède, les effets de style, ici encore, relèvent le texte : accumulation en asyndète (*arcessiuit ... promisit, intercessit, dedit*) invocation accompagnée d'une exclamation (*o dii boni, rem perditam!*); jeu de mots (*fames magis quam fama*); trait d'esprit (la répartie de Catulus)²³.

En outre, comme on pouvait s'y attendre, des clausules régulières continuent à marquer les fins de phrases :

<i>ad te scripseram</i>	spondée crétique
<i>intercessit dedit</i>	spondée crétique
<i>cumulo fuerunt</i>	dichorée
<i>fama commouerit</i>	deux crétiques
<i>eriperentur timebatis</i>	crétique spondée ²⁴

Nous sommes donc en droit d'affirmer que le court développement qui suit la citation d'Homère est, comme tout le reste du texte, écrit dans un style soutenu. Comme, par ailleurs, le souvenir de la citation et de son contexte est encore présent à l'esprit, le lecteur continue à ressentir l'opposition dont j'ai parlé plus haut entre l'épopée et le procès de Clodius. Le politicien douteux mis en scène par Cicéron remplit un rôle analogue à celui d'Hector : l'un comme l'autre emportent la décision dans un sens opposé à celui qu'on pouvait escompter. Mais tandis que l'un se situe au niveau de la grandeur épique, l'autre se trouve au plus bas des petites politiques. La citation d'Homère rend ainsi plus sensible la valeur ironique, voire satirique, du style employé par Cicéron.

Les observations qui précèdent forment un ensemble cohérent, dont découlent avec évidence quelques conclusions.

²³ Les différents traits cités se trouvent dans la seconde partie du § 5, après la citation d'Homère.

²⁴ Ici encore, les clausules mises en évidence se retrouvent dans les tableaux de L. NOUGARET, *o.l.* Le traitement des fins de phrases selon les règles de H. BORNECQUE, *o.l.*, donne lui aussi des résultats favorables :

mot final de deux syllabes

type *ferant* précédé d'un spondée ; *intercessit dedit*

mot final de trois syllabes

type *ardeo* précédé d'un spondée : *ad te scripseram*

type *ferantur* précédé d'une longue *cumulo fuerunt*

mot final de quatre syllabes

type *audimini* précédé d'un trochée *fama commouerit*

type *ferentur* précédé d'une longue : *eriperentur timebatis*

On trouvera dans les notes 4, 15 et 19 les éléments ici applicables de la théorie de A. PRIMMER.

Je n'ai pas repris dans le tableau la fin de phrase *totum negotium*, après laquelle Bailey met un point, mais pour laquelle une ponctuation moins forte serait peut-être plus justifiée et se rencontre en fait dans l'édition Tyrrell-Purser (qui mettent une virgule) et dans celle de Constans (qui met un point et virgule). Quoi qu'il en soit, le schéma prosodique de *totum negotium* ne se trouve dans aucune des clausules notées par L. Nougaret, mais il se justifie bien par les règles de H. BORNECQUE, *l.l.* : en effet, un quadrisyllabe de la forme *ferentibus* peut régulièrement être précédé d'une syllabe longue. Pour A. PRIMMER, *o.l.*, p. 224, c'est là la clausule 4, dont la fréquence en fin de période est 1,7 %.

1. Le récit du procès de Clodius est écrit dans un style soutenu, que la présence de clausules métriques rend particulièrement sensible. Ce style convient peu à une lettre familière. En revanche, il se trouve d'habitude dans les textes voués à une diffusion plus large et conçus par exemple comme des documents politiques²⁵.
2. La citation qui évoque Homère à propos du procès de Clodius met sur le même plan deux genres littéraires très distants l'un de l'autre : une lettre apparemment familière et un poème épique. L'assimilation est tellement inadéquate que Cicéron n'a pas pu la proposer sérieusement. Il a dû y trouver un moyen spirituel de suggérer qu'il tenait à un style dont il reconnaissait pourtant le caractère insolite dans un tel genre d'écrit. Peut-être voulait-il donner à sa lettre un poids, une autorité qu'elle ne devait pas avoir naturellement, et souhaitait-il qu'elle fût diffusée par Atticus dans son cercle de relations : elle devenait ainsi une arme politique.

L'hypothèse que je hasarde ici paraîtra sans doute improbable au premier abord. On ne manquera pas d'observer, en effet, que, dans la suite du texte, au § 8, Cicéron dit explicitement que sa lettre est destinée au seul Atticus²⁶. On devrait donc soit considérer cette déclaration comme purement fictive, soit admettre que la diffusion souhaitée par Cicéron ne portait que sur le passage 1–5, séparé du reste de la lettre.

En fait, le texte lui-même invite à ce découpage : le § 1 commence, on s'en souvient, par les mots *Quaeris ex me*, introduisant les deux questions à propos desquelles Cicéron se dispose à satisfaire la curiosité d'Atticus. Or, après le passage que nous avons étudié, on lit ce qui suit : «Tu connais maintenant, exposées aussi brièvement que je l'ai pu, l'allure du procès et la raison de l'acquittement. Tu m'interroges ensuite sur la situation politique et sur la mienne²⁷.» En fait, les deux nouvelles questions ainsi introduites sont en rapport étroit avec les deux qui avaient été posées au début. Il ne semble donc pas abusif d'estimer que, si elles en ont été si nettement séparées, c'est que Cicéron avait un motif précis de le faire.

Par ailleurs, à mesure qu'on avance dans la lettre, le ton devient de plus en plus allusif : c'est particulièrement sensible, par exemple, dans le § 12. La différence avec les §§ 1–5 est très marquée : c'est celle qui distingue un texte familier d'un texte destiné à un public assez large.

Enfin, il me paraît qu'ici encore, l'étude des clausules apporte un indice de poids. Si nous nous référons aux pourcentages calculés par A. Primmer, on constate que, des 30 clausules des §§ 1–5, 21 appartiennent à des types dont la fréquence est supérieure à 7 %. En revanche, le passage formé des §§ 6–8, qui contient 11 clausules, n'en offre que 4 répondant à cette condition ; encore, la quatrième correspond-elle à un type dont la fréquence n'est que 6,7 %²⁸. Il y a là

²⁵ Cf. sur ce sujet H. BORNECQUÉ, *o.l.*, pp. 126–128.

²⁶ Cic., *Ad Att.*, I, 16, 8 : *non enim mihi uideor insolenter gloriari cum de me apud te loquor, in ea praesertim epistula quam nolo aliis legi*. Dans ce contexte, *epistula* pourrait ne désigner qu'une partie de la lettre.

²⁷ *Ibid.*, 6 : *Habes, ut breuissime potui, genus iudici et causam absolutionis. Quaeris deinceps qui nunc sit status rerum et qui meus*.

²⁸ Cf. A. PRIMMER, *o.l.*, p. 224. Les deux tableaux qui suivent feront bien mesurer la différence. On y trouve, pour chacun des deux passages : le sigle caractéristique du type de clausule, selon le

une différence incontestable qui, à l'oreille d'un Romain cultivé, devait manifester un changement de ton.

3. La citation d'Homère invite à établir un parallèle entre quelques épisodes épiques et le procès de Clodius. La disproportion des termes produit un effet de contraste qui met en évidence la bassesse des politiciens de Rome en les couvrant de ridicule. Cet effet est encore renforcé par le caractère du style employé par Cicéron, dont, dès lors, le rôle apparaît double puisqu'il doit à la fois suggérer le caractère véritable de la lettre, conçue comme un écrit presque public, et accentuer l'ironie à l'adresse de Clodius et de ses partisans.

Au total, la lettre à Atticus, ou du moins la partie consacrée au procès de Clodius, était conçue par Cicéron comme un écrit à divulguer dans le public (cf. 1 et 2) en vue de dénigrer et de rabaisser des adversaires (cf. 3) dont il redoutait l'hostilité à son égard.

Au début de cet article, j'attirais l'attention sur le fonctionnement des citations dans la correspondance cicéronienne. Ensuite, dans l'étude de la lettre *Ad Att.*, I, 16, 1-6, j'ai considéré, avec les citations, les autres traits stylistiquement significatifs, parce que ce sont leurs convergences qui sont les plus révélatrices. Sans doute ne sera-t-il pas inutile de revenir maintenant à notre objet premier et d'isoler ce qui le concerne.

La première citation joue un rôle complexe : elle sert d'abord à expliciter et à justifier la composition d'un développement ; mais, plus profondément, elle est destinée à faire deviner de manière plaisante les intentions de Cicéron.

Quant à la citation homérique, par sa position même, elle fait ressortir une articulation du récit. De plus, elle fonctionne comme représentant d'un passage beaucoup plus long qui, par ses ressemblances et ses contrastes avec les faits narrés par Cicéron, fait sentir une note ironique, un sarcasme à l'égard des personnages dont il est question.

En somme, chacune des deux citations remplit un double rôle : l'un est en rapport avec la composition du texte, soit qu'elle la justifie, soit qu'elle la souligne ; l'autre, plus subtil, demande la connivence du lecteur et, par le jeu des évocations, il enrichit le texte de connotations nouvelles ou en oriente la lecture et en précise la destination²⁹.

système de Primmer ; le pourcentage calculé par Primmer le nombre d'occurrences dans la lettre de Cicéron.

		§§ 1-5		§§ 6-8	
1	27,6 %	9	ω 3	15,3 %	2
ω 3	15,3 %	7	2	7,1 %	1
c 3	14,3 %	1	1 ²	6,7 %	1
2	7,1 %	4	ω 3	3,3 %	1
ω 3	3,3 %	3	44	2,6 %	4
c 33	2,7 %	1	ω 33	1,8 %	1
44	2,6 %	3	33 ²	0,4 %	1
ω 33	1,8 %	1			
3 ²	0,6 %	1			
		30			11

²⁹ Une judicieuse objection de M. J. Thérasse, professeur à l'Université Laval, m'a conduit à quelques additions et modifications qui, je l'espère, rendront plus plausible l'interprétation que je propose.

Vieux et ancien chez Tibulle

0.1. Quand on fait une étude de synonymes, on s'efforce généralement de découvrir des différences dans la valeur dénotative des mots, dans les niveaux de langue, ou à tout autre point de vue, comme s'il s'agissait de particularités stables, agissant d'une manière identique chaque fois que le mot est employé.

Cette vue est sans doute partiellement vraie. Toutefois, il faut bien reconnaître que, si l'on s'efforce de retrouver dans les textes les nuances indiquées par les traités, on est souvent déçu¹.

Par ailleurs, on peut tenir pour probable que, du moins en poésie, la coexistence de plusieurs mots de contenu dénotatif à peu près identique offre des virtualités que le contexte actualise de manière variée².

Il m'a paru intéressant d'examiner sous cet angle l'utilisation des mots qui signifient *vieux*, *ancien* dans l'œuvre de Tibulle³.

0.2. Dans les pages qui suivent, il m'arrivera souvent d'utiliser les mots *dénotation* et *connotation* ainsi que les adjectifs correspondants. Pour la dénotation, il n'y a aucune difficulté : le sens de ce mot est bien établi. Il n'en va pas de même pour connotation. Pour ma part, je l'emploie en deux acceptions distinctes, mais dans des conditions telles que le contexte permet de les reconnaître sans erreur. D'une part, un mot peut, outre sa valeur dénotative, se charger de nuances additionnelles, souvent affectives, qui lui appartiennent constamment soit chez un auteur, soit dans un groupe culturellement défini. De telles nuances sont subjectives, mais d'une subjectivité permanente et qui s'étend le plus souvent à une intersubjectivité. En revanche, il arrive qu'un mot, en raison de ses conditions d'emploi dans un passage donné, reçoive, par une contagion sémantique, un surcroît de signification qui lui vient soit de la coloration générale du contexte, soit de son association avec tel vocable qui exerce sur lui une sorte d'attraction. Encore faut-il, habituellement, pour qu'un surcroît de ce genre puisse se développer, que rien n'y fasse obstacle dans la dénotation

¹ Cf. sur ce sujet les remarques acerbes de Bertil AXELSON, « Die Synonyme *adulescens* und *iuuenis* », dans les *Mélanges J. Marouzeau*, Paris, 1948, pp. 7–17, spécialement p. 15.

² Voir des remarques du même genre dans J. MAROUZEAU, *Traité de stylistique latine*, 2^e éd., Paris, 1946, p. 141 ss.

³ Du *Corpus Tibullianum*, je retiens les deux premiers livres, ainsi que les pièces 12–18 du l. III. Les pièces 19 et 20 du l. III ne contiennent aucun élément qui intéresse cette étude. Le texte suivi est celui de Fr. W. LENZ, *Albii Tibulli aliorumque carminum libri tres*, 3^e éd. (rev. par G.C. GALINSKY), Leyde, 1971. Ce qui accroît l'intérêt du sujet ici traité, c'est le goût, depuis longtemps remarqué, que manifeste Tibulle pour des mots tels que *uetus*, *antiquus*, *priscus* (voir p. ex. K.F. SMITH, *The Elegies of Albius Tibullus*, New York, 1913, p. 380, *ad v.* I, 10, 18). Mais cette observation ne semble guère avoir incité les commentateurs à distinguer les valeurs propres à chacun de ces termes : révélatrice est, à ce point de vue, la note de Jacques ANDRÉ, *Tibulle, Elegiarum liber primus*, Paris, P.U.F., 1965 (Coll. *Erasmé*), p. 112, *ad v.* I, 10, 18 : *ueteris aui* : une des épithètes traditionnelles d'*auis* ; cf. I, 1, 42, *antiquo auo* ; Ov., *A.A.*, III, 128, *priscis ... auis*.

et dans les connotations stables du mot⁴.

Lorsqu'il s'agit de textes latins, il me paraît impossible de distinguer à la lecture ces deux types de connotations. Nous n'avons malheureusement plus l'expérience vécue de la langue, et elle seule nous permettrait de sentir la valeur populaire, ou emphatique, ou technique de tel ou tel mot⁵. Tout ce que nous pouvons faire, c'est en analysant les passages un à un, déterminer les valeurs connotatives qui ressortent chaque fois du contexte. Une fois cette revue terminée, il paraîtra raisonnable de tenir pour des connotations permanentes celles qui caractérisent toutes ou presque toutes les occurrences et qui ne sont inacceptables pour aucune d'entre elles. Au contraire, on tiendra pour accidentelles celles qui n'apparaissent que plus ou moins sporadiquement, surtout si elles alternent avec d'autres connotations de tendance opposée et si l'on découvre dans le contexte les éléments inducteurs capables de les faire surgir.

1.1. Parmi les adjectifs qui ont rapport à la signification *vieux*, *ancien*, Tibulle emploie *antiquus* six fois, *priscus* quatre fois et *uetus* huit fois. Pour des raisons qui apparaîtront clairement dans la suite, il convient de tenir compte aussi des occurrences de *senex* (dix emplois) et d'*auus* (six emplois). Il s'y ajoute encore les occurrences des substantifs abstraits correspondants : de ceux-ci, seul *senectus/senecta* est employé par Tibulle, qui l'utilise cinq fois. Quant aux verbes, ils en sont complètement absents. On arrive ainsi à un total de trente-neuf occurrences⁶.

1.2. Vérifions sur quelques cas le caractère décevant des distinctions formulées dans les traités de synonymie. Si l'on s'en rapporte à eux, *uetus* signifie ce qui existe depuis longtemps et existe encore, tandis qu'*antiquus* désigne ce qui a existé auparavant, mais n'existe plus maintenant⁷.

Tibulle, pourtant, qualifie d'*antiquus* le dieu Lare dans un passage (I, 3, 33 et 34) où, à son propos, il formule des souhaits. En revanche, lorsqu'il demande qu'on lui serve un Falerne *ueteris consulis* (II, 1, 27 et 28), il pense évidemment à un vin vieux, daté non pas d'un consul âgé, mais bien d'un consul ancien, d'un consul qui

⁴ Sur les divers sens de « connotation », voir M. GARY-PRIEUR, « La notion de connotation(s) », dans *Littérature*, 4 (déc. 1971), pp. 96–107.

⁵ Sur ce problème, voir p. ex. le premier chapitre de B. AXELSON, *Unpoetische Wörter*, Lund, 1945, pp. 13–24.

⁶ Cf. S. GOVAERTS, *Le Corpus Tibullianum*, Liège, 1966 (Trav. publ. par le Lab. d'An. Statist. des Langues anc., 5) ainsi qu'E.N. O'NEIL, *A Critical Concordance of the Tibullan Corpus*, Cornell U.P., 1963 (où j'ai relevé l'omission de II, 2, 21, s.v. *auus*, bien que cette référence apparaisse dans l'introd., p. 8) et A. DELLA CASA, *Le Concordanze del Corpus Tibullianum*, Gênes, 1964. Les mots retenus se rencontrent six fois dans les pièces de Lygdamus et six fois dans le *Panegyrique*; ils sont absents des pièces de Sulpicia. C'est aux trois ouvrages cités en début de note que je me suis référé pour d'autres mots considérés au cours de cet article, tels *proles*, *iuuenis*, *puella*, *puer*.

⁷ Cf. L. DOEDERLEIN, *Lateinische Synonyme und Etymologien*, IV, Leipzig, 1831, pp. 82–97, surtout pp. 83 et 85, et *Manuel de synonymie latine*, éd. fr. par Th. LECLAIRE, Paris-Bruxelles, 1865, pp. 22–24; F. SCHULTZ, *Lateinische Synonymik*, Arnberg, 1841, p. 224 suiv. (qui, toutefois, n'est pas catégorique pour *antiquus*, à propos duquel il écrit : « hat vielleicht aufgehört »); H. MENGE, *Lateinische Synonymik*, 5^e éd. par O. SCHÖNFELDER, Heidelberg, 1959, p. 167 suiv.; C. MEISSNER, *Petit Traité des synonymes latins*, remanié par P. ALTENHOVEN, 3^e éd., Namur, 1932, p. 109. Les dictionnaires ne sont pas ici d'un grand secours, tant en raison de l'abondance excessive des distinctions qui y sont faites (voir p. ex. l'*Oxford Latin Dictionary*, s.v. *antiquus*) que parce qu'ils considèrent généralement les mots de manière individuelle, et non dans leurs relations avec d'autres mots de sens proche.

Les six occurrences d'*auus* ont la forme $\checkmark -$ (*auo*, *aii*, *aiis* et, par allongement, *auum*). Quatre d'entre elles se situent à la fin du pentamètre. Les deux autres précèdent immédiatement la césure (hephthémimère dans un cas, penthémimère dans l'autre).

Le cas de *senecta/senectus* est différent de ceux que je viens de décrire : quand ce mot se trouve dans un hexamètre, il est à la finale et a le schéma prosodique $\checkmark - -$ (*senectae*, *senecta*, *senectus*) ; dans le pentamètre, il ne se rencontre qu'au nominatif singulier (deux occurrences), comme avant-dernier mot, avec le schéma prosodique $\checkmark - -$, et le vers se termine alors par un dissyllabe formé d'une brève et d'une longue. La place finale est virtuellement privilégiée, mais, pour les formes relevant du schéma $\checkmark - -$, elle est peut-être un artifice de versification, sans rapport avec le sens des formes qui ont ce schéma¹⁰ ; quant à la seconde des deux positions entre lesquelles se répartissent les occurrences de *senecta/senectus*, elle est banale.

Pour *senex* et pour *uetus*, la variété des places est plus grande. Huit occurrences du lemme *senex* occupent la fin du pentamètre (sept fois *senem*, une fois *senes*, toutes ces formes ayant le schéma $\checkmark -$). Une occurrence de *senis* ($\checkmark \checkmark$) constitue le deuxième mot d'un pentamètre, et une occurrence de *senior* ($\checkmark \checkmark -$ par position) commence à la seconde moitié du troisième pied. Ici, sans doute, la variété des schémas prosodiques influe sur le choix de la position métrique et le nombre d'occurrences situées en fin de pentamètre est proportionnellement élevé. Au total, les divers emplois du lemme *senex*, qui se répartissent entre trois schémas prosodiques, occupent trois positions métriques différentes.

Examinons maintenant les huit occurrences du lemme *uetus*. Quatre d'entre elles commencent à la seconde moitié du premier pied ; ce sont : deux fois *uetus* ($\checkmark \checkmark$), une fois *ueteris* ($\checkmark \checkmark -$ par position) et une fois *ueteres* ($\checkmark \checkmark -$). Deux autres occurrences se trouvent immédiatement après une césure penthémimère : une fois *uetus* ($\checkmark \checkmark$) et une fois *ueteris* ($\checkmark \checkmark -$ par position). Des deux occurrences restantes, l'une se trouve devant la césure (*ueteres* $\checkmark \checkmark -$) et l'autre forme la seconde partie du premier pied dans le second hémistiche d'un pentamètre (*uetus* $\checkmark \checkmark$). Ainsi donc, les huit occurrences du lemme *uetus*, qui se répartissent entre deux schémas prosodiques, se trouvent en quatre positions métriques différentes. En fait, les quatre occurrences de la forme *uetus* occupent trois positions distinctes et il en va de même pour les quatre occurrences de *ueteres* ; quant aux deux occurrences de *ueteris*, elles ont deux places différentes.

Mettons en tableau les indications tirées du critère prosodico-métrique.

Lemme	Nombre de	
	schémas prosodiques	positions métriques
<i>antiquus</i>	1	1
<i>priscus</i>	1	1
<i>auus</i>	1	2
<i>senecta</i>	2	2
<i>senex</i>	3	3
<i>uetus</i>	2	4

¹⁰ Sur ces clichés rythmiques, voir les remarques de J. MAROUZEAU, *o.l.*, pp. 316-319. Cf. aussi Ét. ÉVRARD, *Scansion automatique de l'hexamètre grec*, dans la *Revue de l'Org. intern. pour l'étude des langues anc. par ordinateur*, 1972, 4, p. 25.

Le tableau révèle que, des six mots, les uns manifestent une très grande stabilité quant à la position qu'ils occupent dans le vers, tandis que les autres montrent, de ce point de vue, une variété liée dans une certaine mesure à la diversité des schémas prosodiques. Le premier groupe comprend *antiquus* et *priscus*; le second, *auus*, *senex*, *senecta* et *uetus*.

Cette conclusion se nuance si l'on fait intervenir la qualité des positions occupées par les diverses formes : *antiquus*, *priscus* et *auus* se trouvent toujours dans des positions privilégiées, tandis que *senecta*, *senex* et *uetus* présentent un mélange de positions virtuellement privilégiées et de positions banales.

Au total, si l'on considère à la fois la stabilité des positions métriques et leur qualification, on doit opposer nettement *antiquus* et *priscus* à *senex*, *senecta* et *uetus*, et donner à *auus* une position intermédiaire entre ces deux groupes.

2.1. Commençons par examiner les emplois du mot le plus fréquent de notre série, *senex*. Il désigne toujours une personne ayant atteint un certain âge¹¹, mais non pas nécessairement un âge très avancé, comme on le verra par la suite. Il en résulte d'ailleurs une difficulté de traduction : rendre toujours *senex* par « vieillard », c'est certainement en fausser le sens. Il semble bien, en effet, que le latin n'organise pas le champ sémantique des âges de la vie de la même manière que le français. Il convenait d'en faire l'observation dès maintenant.

2.2. Dans ses dix emplois, *senex* forme une antithèse avec un terme relatif à un autre âge de la vie, de manière à opposer, dans une vue généralement synchronique, les vieillards aux enfants ou aux jeunes gens qui sont leurs contemporains, et non pas, dans une perspective diachronique, deux périodes de la vie d'une même personne.

Le terme qui s'oppose à *senex* est une fois *puer* au sens d'« enfant », deux fois *proles*, cinq fois *iuuenis*, une fois *puella* et une fois *puer* au sens de « garçon aimé¹² ».

2.3. Nous considérerons d'abord l'opposition de *senex* à *puer* (enfant) et à *proles*. Elle s'insère chaque fois dans un tableau qui montre un vieillard entouré d'enfants, ou du moins de personnes plus jeunes. La scène se situe toujours dans le futur ou dans l'univers imaginaire des souhaits. Dans deux cas, *senex* et son contraire sont rapprochés l'un de l'autre et leur rapport est évident. Dans un troisième cas, l'opposition est moins directement perceptible et n'apparaît qu'à une lecture attentive. Je commenterai ces textes dans l'ordre même du *Corpus*.

L'élégie que Tibulle écrit à l'occasion d'un anniversaire de Messalla se termine par des souhaits dont voici le premier :

*At tibi succrescat proles, quae facta parentis
augeat et circa stet ueneranda senem.* (I, 7, 55-56)

Mais que grandisse près de toi une descendance qui ajoute aux exploits paternels et que, chargée d'honneurs, elle t'entoure vieillard.

¹¹ Contrairement à *auus*, qui peut désigner une personne (éventuellement jeune) d'une époque antérieure de deux générations ou plus : cf. 6.1.

¹² Dans cette énumération des antonymes de *senex*, *puer* apparaît deux fois, en deux sens différents : bel exemple du danger qu'il y aurait à classer la documentation de manière purement automatique, en prenant pour critère le lemme, plutôt que de considérer chaque occurrence distinctement.

À ce distique, qui suit immédiatement un passage plein d'emphase, convient bien l'emploi de *proles*. Ce mot, au dire de Cicéron¹³, est un archaïsme. Il a, de ce fait, une saveur poétique. Des cinq occurrences qu'il a chez Tibulle, deux concernent des filiations divines (I, 3, 79 ; I, 4, 7). Les trois autres, dont celle qui nous occupe en ce moment, se trouvent dans des passages qui se rapportent à la vieillesse et la présentent avec une certaine majesté (I, 7, 55 ; I, 10, 39 ; II, 2, 21). En ce qui concerne notre texte, il est clair que l'emphase qui le caractérise rejaillit sur *senex*. Cette emphase se prolonge d'ailleurs dans la suite, où, pour grandir Messalla, le poète rappelle ses travaux et particulièrement la part qu'il prit à la restauration de la route qui passe par Albe, *antiquo ... Alba Lare* (I, 7, 58 ; cf. 5.1) : la note religieuse introduite par *Lare* donne un ton solennel, et l'emploi d'*antiquus* insiste sur le motif de l'*ancien*, qu'avait fait apparaître *senex*.

Par ailleurs, du fait qu'il est opposé à *proles*, *senex* prend ici une connotation accidentelle qui le rapproche de *parens*, un *parens* dont la gloire s'enrichira de celle de sa descendance.

Dans la plus ancienne de ses élégies, Tibulle avait déjà introduit l'opposition *proles/senex* comme celle de deux classes d'âge, mais il l'avait fait avec une subtilité qui la rend moins directement perceptible. Le poète, dans cette pièce, consacre un distique à décrire la vieillesse qu'il souhaite :

*Sic ego sim, liceatque caput candescere canis,
temporis et prisca referre senem.* (I, 10, 43-44)

Puissé-je être ainsi : que j'aie loisir de voir blanchir ma tête et de raconter, vieillard, les exploits du temps passé.

Au premier abord, *senem* paraît employé absolument : on ne voit aucun terme qui lui fasse contraste. Mais le premier mot du distique, *sic*, se réfère explicitement au passage précédent, où Tibulle décrit la vieillesse tranquille du paysan. Nous devons donc nous y reporter :

*Quam potius laudandus hic est, quem prole parata
occupat in parva pigra senecta casa.
Ipse suas sectatur oves, at filius agnos,
et calidam fesso comparat uxor aquam.* (I, 10, 39-42)

Combien plus est louable celui qui, pourvu de descendance, passe une lente vieillesse dans une petite cabane. Il suit ses brebis et son fils suit les agneaux, tandis que sa femme lui prépare l'eau chaude quand il rentre fatigué.

Le poète se représente ici un paysan, vieilli mais encore actif, entouré de sa descendance. La volonté d'exaltation se manifeste dès le début par l'emploi de *laudandus*. Le poétique *proles* est au même niveau et est donc parfaitement justifié. La scène dont le vieux paysan est le centre est encore présente à l'esprit au moment où le poète, dans le distique qui en suit l'évocation, imagine sa propre vieillesse et la façonne au gré de ses désirs. Dès lors, les récits qu'il voudrait faire, c'est sans doute à sa descendance qu'il les destine, puisque ainsi se réaliserait le parallélisme qu'il souhaite entre sa propre vieillesse et celle du paysan. Dans ces conditions, le *senem* du vers 44 s'oppose au *prole* du vers 39, par les relais de *senecta* (v. 40) et de *sic*

¹³ Cic., *De Or.*, III, 153.

(v. 43). Il en résulte que *senex*, ici comme dans le passage précédemment analysé, se colore d'une nuance de parenté et que, par ailleurs, il participe de l'humble majesté qui marquait le tableau du vieux paysan.

L'épigramme qui célèbre la dignité de *quindecimuir sacris faciundis* conférée à Messalinus, fils aîné de Messalla, contient, vers la fin, un tableau de la vie idyllique menée par les paysans que réjouissent les signes propices envoyés par Apollon. Ce passage contient les deux distiques que voici :

*nec taedebit auum paruo aduigilare nepoti
balbaque cum puero dicere uerba senem.
Tunc operata deo pubes discumbet in herba,
arboris antiquae qua leuis umbra cadit, ...* (II, 5, 93-96)

Et sans se lasser, l'aïeul veillera son petit-fils et le vieillard dira avec l'enfant des mots hésitants. Alors, après le sacrifice aux dieux, la jeunesse se couchera dans l'herbe, du côté où tombe l'ombre légère d'un arbre antique.

Les personnages qui apparaissent dans ce distique, comme ceux de tout le passage, sont des types que rien n'individualise : nous ne savons rien de l'enfant ni du vieillard et nous ignorons tout de leur vie antérieure. Ils sont simplement comme des motifs juxtaposés dans une scène stéréotypée. Le rapprochement (en chiasme) des mots *auum, nepoti / puero, senem* ne peut manquer de donner aux deux derniers une coloration de termes de parenté, en même temps que les *balba uerba* assignent *puer* à la toute première enfance. En revanche, c'est l'aspect « classe d'âge » évoqué par *senem* qui entraîne l'apparition, au vers suivant, du mot *pubes*. Cette *pubes* se rassemble à l'ombre d'un vieil arbre (v. 96). Ainsi, dans tout ce passage, l'ancien et le nouveau forment comme une double trame entrelacée (*auum, senem, antiquae / nepoti, puero, pubes*).

Dans les trois passages que nous venons d'étudier, *senex* désigne le représentant d'une classe d'âge, opposé aux représentants contemporains d'une autre classe : c'est là un point sur lequel j'aurai à revenir. Mais ce qui est spécifique à nos trois textes, c'est que l'opposition des classes d'âge y recouvre une opposition de générations dans une famille : *senex*, en effet, s'y charge de résonances qui l'apparentent à *auus* ou à *parens*. Corrélativement, *puer*, c'est l'enfant au sens de « fils », encore bébé ou déjà capable de comprendre les récits du passé. Le *senex*, vu comme un aîné, prend une majesté qui lui vient du passé dont il assure la liaison avec le présent : il raconte les événements anciens ; ses hauts faits sont la base sur laquelle se fondent ceux de ses fils ; plus humblement, il transmet le langage. Pourtant, son prestige est entamé par des traits qui marquent un certain déclin : avec le bébé, il balbutie ; l'âge a dégradé son aspect extérieur ; c'est à ses enfants que va le respect dû aux grandes actions (*proles ueneranda*). On notera toutefois que le *senex* n'est pas nécessairement un homme très âgé. S'il peut être l'aïeul, il peut aussi être simplement le père d'enfants déjà grands et entrés dans la vie active.

2.4. Il nous reste à étudier les sept occurrences de *senex* qui s'opposent à *iuuenis*, à *puella* ou à *puer* au sens de « garçon aimé ». Elles se trouvent toutes dans des contextes amoureux. C'est tout naturel si l'on se souvient que *iuuenis* et *puella* sont employés l'un vingt et une fois et l'autre quarante fois par Tibulle, mais que le second n'a que quatre occurrences non explicitement liées à l'expression de rapports

ou de sentiments amoureux, et que le premier n'en a aucune¹⁴. Quant à *puer*, il prend souvent le sens de « garçon aimé »; il fonctionne alors comme le masculin de *puella*. Ce sens apparaît pour quinze des vingt-deux emplois du mot¹⁵. Mais il en résulte, pour *senex*, des connotations relatives aux rapports de l'homme âgé avec l'amour.

Dans la première des pièces consacrées à Délie, Tibulle menace celui qui se moquerait de ses malheurs en amour et il continue en ces termes :

*Vidi ego, qui iuuenum miseros lusisset amores,
post Veneris unclis subdere colla senem...* (I, 2, 91-92)

J'ai vu un vieillard, après s'être moqué des amours malheureuses des jeunes, tendre ensuite le cou aux chaînes de Vénus.

Le sens de ce passage dépend du rôle qu'on y attribue à *senem* ainsi qu'à *post*. À première vue, on est tenté de croire que *senem* se rapporte uniquement à la situation évoquée au vers 92 (*subdere*) et que *post* fait allusion au passage de l'âge mûr à la vieillesse. Mais dans cette perspective, le rôle de *iuuenum* n'apparaît pas clairement. En fait, ceux qui rient des amours des jeunes, ce sont les hommes âgés qui se croient à l'abri de telles aventures. Mais tel d'entre eux peut fort bien, après avoir ri, tomber lui-même dans les chaînes de Vénus. C'est le sens auquel on arrive si l'on considère *senem* comme l'antécédent de *qui*. Dans ce cas, *post* marque simplement deux moments de la vieillesse du rieur¹⁶ et l'opposition reparaît d'ailleurs quelques vers plus loin, complétée par l'apparition de *puer* comme troisième terme. Le poète, après avoir décrit la folie amoureuse du vieillard pour une *puella*, montre la réaction des jeunes à son égard :

*Hunc puer, hunc iuuenis turba circumterit arta,
despuit in molles et sibi quisque sinus.* (I, 2, 97-98)

Cet homme, l'enfant, la jeunesse l'entoure en foule serrée et crache de mépris, chacun pour soi, dans les plis lâches [de son vêtement].

Dans ce contexte, l'amour du *senex* pour une jeune fille apparaît non seulement ridicule, mais scandaleux.

La première élégie que Tibulle écrit sur sa passion pour Marathus consiste essentiellement en un long discours de Priape sur l'art de séduire les jeunes garçons. Le poète, souffrant de l'indifférence de Marathus, avait demandé conseil au dieu. Une fois instruit par ce dernier, il se dit prêt à communiquer sa science à tous ceux qui sont malheureux en amour. Il s'imagine alors, déjà âgé, au milieu d'une troupe de jeunes désireux de connaître les préceptes de l'amour :

¹⁴ Occurrences de *puella* non explicitement liées à l'idée d'amour par leur contexte immédiat : I, 3, 87; II, 1, 61; III, 8, 15; III, 8, 24.

¹⁵ Les divers sens ne se rencontrent jamais dans un même poème. Le sens d'« enfant » se trouve dans les pièces I, 2 (1 occ.); 3 (2 occ.); 5 (1 occ.); II, 1 (1 occ.); 5 (1 occ.). Au sens de garçon aimé, on le rencontre dans I, 4 (6 occ.); 8 (4 occ.); 9 (4 occ.); III, 9 (1 occ.). En II, 6, *puer* désigne Cupidon.

¹⁶ En I, 6, 82, *senem*, placé en fin de distique, se rapporte aussi à un pronom (*hanc*) situé au début de l'hexamètre.

*Gloria cuique sua est : me, qui spernentur, amantes
consultent ; cunctis ianua nostra patet.
Tempus erit, cum me Veneris praecepta ferentem
deducat iuuenum sedula turba senem.* (I, 4, 77–80)

À chacun sa gloire ; pour moi, que les amants méprisés me consultent ; à tous, notre porte est ouverte. Viendra un temps où, proclamant les préceptes de Vénus, je serai, déjà vieux, accompagné d'une foule zélée de jeunes.

Enfin, Tibulle demande à Marathus de lui montrer de la gentillesse, pour lui éviter de devenir la risée de ceux qui constateraient son échec en une matière où il se donne pour maître. L'opposition de *senex* à *iuuenis* se situe bien ici dans une vue synchronique, puisqu'elle met en regard des contemporains d'âges différents. Par ailleurs, la position du *senex* a quelque chose d'ambigu : ses leçons de théorie amoureuse lui valent du prestige, mais elles le feraient sombrer dans le ridicule si ses échecs amoureux leur infligeaient un démenti.

La dernière des élégies déliennes se lamente sur les infidélités de l'aimée. On y trouve un tableau du sort réservé à l'infidèle quand elle sera devenue vieille ; l'une de ses peines sera de susciter les moqueries des jeunes quand elle sera réduite aux tâches les plus humbles :

*Hanc animo gaudente uident iuuenumque cateruae
commemorant merito tot mala ferre senem, ...* (I, 6, 81–82)

Cette femme, des troupes de jeunes ont plaisir à la voir et ils rappellent qu'elle a bien mérité de supporter tant de maux dans sa vieillesse.

Ce passage est le seul de Tibulle où *senex* désigne une femme. Le thème de la vieillesse y est annoncé dès le vers 77 par le mot *senecta*. L'opposition synchronique y est nette : d'un côté, une vieille qui traîne avec elle le souvenir de son infidélité en amour ; de l'autre, les jeunes qui, impitoyables, se réjouissent de la voir dans le malheur.

Dans une élégie relative à Marathus, Tibulle, qui a remarqué l'amour du garçon pour Pholoé, intercède auprès de la belle qui, apparemment, préfère des amants moins jeunes, mais plus fortunés :

*Neu Marathum torque : puero quae gloria uicto est ?
in ueteres esto dura, puella, senes.* (I, 8, 49–50)

Et ne torture pas Marathus ; quelle gloire y a-t-il à triompher d'un garçon ? Sois dure, jeune fille, pour les vieux décrépits.

Les deux mots *puero* et *senes* forment un contraste manifesté par l'attitude qu'aux yeux du poète, une *puella* doit avoir à leur égard. Le poète oppose donc bien deux classes d'âge : d'un côté *puer* ; de l'autre *senex*, que Tibulle représente comme celui qui a dépassé l'âge des amours et qui devient odieux s'il veut le prolonger. On notera qu'ici *senex* est qualifié de *uetus*, mot sur lequel nous aurons à revenir.

Dans la dernière pièce qu'il lui consacre, Tibulle reproche à Marathus de s'être laissé séduire par un vieillard. Ce dernier, à son tour, est l'objet des invectives et des sarcasmes du poète qui lui représente la conduite de sa femme :

*Non tibi, sed iuueni cuidam uolt bella uideri,
deuoueat pro quo remque domumque tuam.*

*Nec facit hoc uitio, sed corpora foeda podagra
et senis amplexus culta puella fugit* (I, 9, 71–74)

Ce n'est pas pour toi qu'elle veut paraître jolie, mais pour un jeune à qui elle puisse vouer ton bien et ta maison. Et ce n'est pas vice, mais les corps que gâte la goutte, les étreintes de vieux, une jeune femme de goût les évite.

Le premier vers cité contient l'antithèse *tibi/iuueni* et le dernier, celle qui oppose *senis* et *puella*. Comme, par ailleurs, il y a identité de personne entre *tibi* et *senis*, notre passage offre, comme le précédent, une double opposition de la vieillesse et de la jeunesse, présentées comme deux classes qui coexistent; le vieux, ici aussi, apparaît comme odieux en amour.

Dans les cinq passages qui viennent d'être passés en revue, le vieux, par opposition au jeune, paraît ridicule en fait ou virtuellement quand il prétend à l'amour.

Les deux passages restants introduisent les *senes* et les *iuuenes* dans une énumération sans qu'on puisse parler d'une antithèse véritable.

Le premier d'entre eux énumère les victimes de l'amour :

*Nec pecudes, uelut ante, petit : fixisse puellas
gestit et audaces perdomuisse uiros.
Hic iuueni detraxit opes, hic dicere iussit
limen ad iratae uerba pudenda senem ...* (II, 1, 71–74)

Ce ne sont pas, comme avant, les troupeaux qu'il vise : ce qu'il désire, c'est transpercer les filles et dompter la hardiesse des hommes; c'est lui qui enleva au jeune homme ses richesses, lui qui, sur le seuil d'une belle irritée, inspira des mots infamants au vieillard.

Les deux distiques suivants décrivent la jeune femme qui, poussée par son amour, rejoint furtivement son amant. Dans ce passage, Cupidon se montre cruel pour tous ceux qu'il atteint : du côté des hommes, les deux catégories auxquelles il s'attache, ce sont les *iuuenes* et les *senes*; quant aux femmes, ce sont toutes des *puellae*. Ces diverses catégories apparaissent dans un passage d'allure générale, où les oppositions d'âge ou de sexe caractérisent des classes synchroniques.

Enfin, dans une des élégies à Némésis, le poète décrit à son amie trop cupide les diverses réactions des hommes selon que les femmes leur sont dures ou faciles.

*At tibi, quae pretio uictos excludis amantes,
eripiant partas uentus et ignis opes;
qui tua tum iuuenes spectent incendia laeti,
nec quisquam flammae sedulus addat aquam.
Seu ueniet tibi mors, nec erit qui lugeat ullus,
nec qui det maestas munus in exequias.
At bona quae nec auara fuit, centum licet annos
uixerit, ardentem flebitur ante rogum,
atque aliquis senior ueteres ueneratus amores
annua constructo sarta dabit tumulo ...* (II, 4, 39–48)

Mais toi qui éconduis les amants écartés par tes tarifs, que le vent et le feu t'arrachent les richesses que tu as amassées. Mieux ! que les jeunes voient avec joie tes brasiers et que personne ne s'offre à jeter de l'eau sur la flamme; ou bien, si la mort te survient, personne ne pleurera, personne ne fera d'offrande à tes tristes funérailles. Au contraire, celle qui fut bonne et non pas cupide, eût-elle vécu cent

ans, on pleurera devant les flammes de son bûcher, et quelque aîné, honorant ses vieilles amours, donnera une guirlande chaque année à l'édifice de sa tombe.

Comme dans le passage précédemment étudié, le poète se tient ici au niveau des affirmations générales. Il fait voir les sentiments des hommes à l'égard de deux types de femmes qu'il oppose. Il est normal que la ruine de celle qui s'est montrée dure et cupide fasse la joie des jeunes : c'est eux surtout qu'elle a éconduits. Quant à sa mort, elle laisse tous les hommes indifférents. En revanche, la femme accueillante et désintéressée est pleurée de tous. Mais, si elle meurt âgée, ce sont des vieux qui se souviennent de leurs amours avec elle.

Les mots *iuuenes* et *senior*¹⁷ distinguent bien ici deux catégories d'hommes, et non les âges successifs d'un même groupe de personnes. Il faut ajouter que les amours du *senior* y sont qualifiées de *ueteres*.

Les sept passages qui viennent d'être étudiés montrent que, relativement à l'amour, le poète distingue deux âges, celui des *iuuenes* et celui des *senes*. C'est là une répartition qui fait penser à l'organisation militaire, d'autant plus que, dans un cas, nous trouvons non pas le positif *senex*, mais son comparatif *senior*, qui évoque la dénomination des *centuriae seniorum*, opposées aux *centuriae iuniorum*. Comme à l'armée, ce sont les *iuuenes* qui, pour l'amour, sont en service actif. Les vieux y sont ridicules ou odieux. Significativement, le seul de nos sept textes où un *senex* paraît à son avantage est celui où il se souvient d'amours anciennes.

2.5. En ce qui concerne la valeur dénotative du mot *senex*, les analyses qu'on a vues conduisent à la conclusion suivante. Opposé tantôt à *puer*, tantôt à *iuuenis*, tantôt aux deux¹⁸, il paraît entrer dans un système qui distingue trois âges principaux dans la vie humaine. À aucun moment n'apparaît distinctement, entre la *iuuentus* et la *senectus*, le correspondant de ce que nous appellerions l'âge mûr. La comparaison esquissée plus haut avec la terminologie militaire donne à penser qu'il ne s'agit pas là d'une particularité propre à Tibulle, mais bien d'une organisation du champ sémantique des âges de la vie qui serait propre à la langue latine. Seule une étude plus large pourrait vérifier cette hypothèse¹⁹.

¹⁷ Le comparatif *senior* marque l'opposition de deux groupes. Si, au vers 41, le premier de ces groupes est signifié par le positif *iuuenes*, c'est que le poète n'a pas encore à l'esprit l'antithèse, comme le fait bien voir la présence, entre les deux opposés, d'une catégorie indifférenciée.

¹⁸ Tib., I, 2, 89-98 où les trois termes (*puer* au sens d'enfant, *iuuenis* et *senex*) sont présents.

¹⁹ D'après E. BERGER, *Stylistique latine*, trad. M. BONNET et F. GACHE, 4^e éd., Paris, 1933, p. 85, *uir* ne sert pas ordinairement à marquer l'âge. On doit toutefois signaler, outre le texte de Justin (3, 3, 7) cité par A. ERNOUT et A. MEILLET, *Dict. étym. de la langue latine*, s.v. *uir*, des textes tels que Cic., *Tusc.*, II, 34 et *Pro Cael.*, 11, qui opposent *puer* et *uir*, c'est-à-dire l'être qui n'a pas encore atteint son plein développement, et l'homme fait. Sur le texte de Varron cité par CENSORINUS, *De die natali*, 14, 2, que l'on allègue communément à propos des âges de la vie, voir la rigoureuse critique de B. Axelson, dans l'article cité n. 1 *supra*. Il y aurait lieu de comparer la conclusion à laquelle j'arrive ici avec les passages d'autres auteurs où il est question des quatre âges de la vie (par comparaison avec les quatre saisons); on peut voir à ce propos P. COLMANT, « Les quatre âges de la vie », dans *Les Études classiques*, 24 (1956), pp. 58-63, qui traite d'Horace, *A.P.*, 153-175. On peut encore citer, parmi d'autres, Ov., *Mét.*, XV, 199-213. Ce texte présente une particularité intéressante au point de vue qui nous occupe : s'il établit sans difficulté les correspondances *uer* = *puer*, *aestas* = *iuuenis*, *hiems* = *senex*, il en est réduit à caractériser l'automne comme *inter iuuenem ... senemque ... medius*,

2.6. Pour le reste, on a vu que *senex* peut prendre des connotations variées, voire opposées, en fonction des contextes dans lesquels il se rencontre. Ces contextes, le plus souvent, font apparaître *senex* soit à la faveur du thème de la famille, soit à propos du thème de l'amour. Dans le premier cas, *senex* n'est jamais sémantiquement isolé : il se rencontre une fois avec *antiquus*, une fois avec *auus* et *antiquus*, une fois avec *priscus* et, à proximité bien que en dehors du contexte tel que je l'ai arbitrairement défini, *senecta*. En revanche, dans les passages amoureux, *senex* est quatre fois isolé ; il se trouve une fois avec *senecta* et deux fois avec *uetus*. Le seul mot commun aux deux listes est *senecta*, ce qui s'explique par la parenté de ce mot avec *senex*. Si on met cette répartition en regard du caractère nettement élatif des contextes familiaux, on sera tenté d'y trouver une indication sur les virtualités connotatives du groupe *antiquus, auus, priscus*.

Par ailleurs, nous avons observé que tous les emplois de *senex* désignent une classe — ou un membre d'une classe — opposée à une autre et non un âge distingué d'un autre dans le déroulement de la vie d'une même personne. Sans doute, plusieurs des textes qu'on a lus jusqu'ici présentent expressément la vieillesse comme le terme d'une évolution (par exemple par des expressions telles que I, 4, 79 : *tempus erit cum*), mais ce qui me semble remarquable, c'est que, chez Tibulle, les antithèses dans lesquelles entre le mot *senex* ne servent jamais à distinguer les étapes de cette évolution.

3. La dernière remarque concernant l'emploi de *senex* est plus frappante encore si l'on examine les occurrences de l'abstrait correspondant, *senecta* ou *senectus* qui, lui, fonctionne de manière opposée. Les cinq occurrences de ce lexème désignent une étape dans une existence : une d'entre elles seulement entretient subsidiairement un rapport d'opposition avec un terme désignant une autre classe d'âge présentée comme coexistante. De plus, la *senectus* est chaque fois présentée, avec plus ou moins de netteté, comme un âge de déchéance. Passons en revue les cinq textes.

Pour faire sentir vivement le caractère passager de la jeunesse, Tibulle prend l'exemple d'un cheval qui, après une brillante carrière olympique, passe une vieillesse sans éclat.

*Quam iacet, infirmae uenere ubi fata senectae,
qui prior Eleo est carcere missus equos !* (I, 4, 31–32)

Comme il est abattu quand vient le destin d'une vieillesse sans force, le cheval qui, avant, passait la barrière éléenne.

Pénible aussi est le sort de la femme infidèle, quand elle est devenue vieille :

*At, quae fida fuit nulli, post uicta senecta
ducit inops tremula stamine torta manu ...* (I, 6, 77–78)

Mais celle qui n'a été fidèle à personne, vaincue ensuite par la vieillesse, pauvre et tremblante, elle tire le fil d'une main tordue.

Ailleurs, pour persuader une jeune beauté de profiter de son printemps, il note que le cours de la vie est irréversible.

avouant par là le défaut d'une désignation d'âge intermédiaire entre *iuuenis* et *senex*. Quittant le monde romain, rappelons ici le succès de la récente expression : « le troisième âge ».

*Heu sero reuocatur amor seroque iuventas,
cum uetus infecit cana senecta caput.* (I, 8, 41–42)

Hélas ! l'amour est trop tard rappelé, et trop tard la jeunesse, quand la vieille blanche attaque une tête âgée.

Une quatrième occurrence se présente dans un passage déjà cité (I, 10, 39–40 ; cf. 2.3). Si l'on y trouve une antithèse entre *proles* et *senecta*, l'élément essentiel est cependant constitué par le groupe *hic quem occupat senecta*, où le verbe *occupare* vise bien le passage d'un âge à un autre.

La seule occurrence tibullienne de la forme *senectus* apparaît dans une élégie où le poète souhaite à un de ses amis un bonheur conjugal qui dure jusqu'à la vieillesse :

*vincula, quae maneant semper, dum tarda senectus
inducat rugas inficiatque comas.* (II, 2, 19–20)

liens faits pour durer toujours jusqu'à ce qu'une lente vieillesse apporte les rides et s'attaque à la chevelure.

La simple lecture des cinq textes repris ci-dessus met en parfaite évidence le fait que *senecta/senectus* apparaît toujours dans un contexte qui parle du passage à la vieillesse. On pourrait objecter que, dans chaque cas particulier, le remplacement de *senecta* par *senex* ou, réciproquement, celui de *senex* par *senecta*, exigerait un profond remaniement de l'expression. Mais ce qui me paraît étonnant, c'est précisément que les contextes qui parlent de l'entrée dans la vieillesse soient organisés de manière à demander l'emploi de *senecta*, tandis que ceux qui mettent en relation synchronique des représentants de deux classes d'âge exigent plutôt la présence de *senex*.

Quelle signification peut-on attribuer à cette répartition ? On rappellera d'abord que l'abstrait fige son objet et le représente dans une sorte d'immobilité très différente de la fluidité d'un concret en perpétuel changement. Dès lors, l'emploi de l'abstrait *senecta* dans des contextes qui décrivent une évolution, un passage, contribue à atténuer en eux le dynamisme et à leur donner une sorte de rigidité que leur sens paraîtrait plutôt exclure. Par ailleurs, ce caractère statique se trouve nécessairement, en raison de leur sens même, dans les tableaux qui marquent les rapports synchroniques de personnes appartenant à plusieurs âges. On n'aura donc peut-être pas tort si l'on affirme que la distribution de *senex* et de *senecta* chez Tibulle a pour effet de nous faire ressentir les passages où ils se rencontrent comme des tableaux statiques, où l'écoulement du temps ne s'exprime que de façon assourdie.

4.1. Après *senex* et son abstrait, *senecta*, passons en revue les emplois de *uetus*, qui compte huit occurrences chez Tibulle.

Quatre de ces occurrences s'appliquent à une réalité qui existe depuis longtemps et continue d'exister, ce qui est conforme au sens habituellement donné au mot.

La première occurrence se trouve dans une élégie délienne, la première du premier livre. Le poète, qui préfère la vie des champs à celle des camps, espère de belles récoltes :

*Nam ueneror, seu stipes habet desertus in agris
seu uetus in triuio florida sarta lapis ...* (I, 1, 11–12)

Car je fais ma prière, même si les guirlandes fleuries ne garnissent qu'une souche isolée dans les champs ou, dans un carrefour, une vieille pierre.

Que *uetus* désigne ici une réalité encore existante, il est à peine besoin de le noter. Pour en découvrir la connotation, il convient de s'arrêter aux observations qui suivent.

Le distique se caractérise par une disposition chiasmique dont les termes, dans chaque membre, encadrent une des parties disjointes de l'élément commun (*habet et florida sert*) : *stipes*, en effet, répond à *lapis* et *desertus in agris* à *uetus in triuio*. La correspondance des deux derniers groupes cités est encore accentuée par leur position dans le vers, où ils constituent chacun un hémistiche. Ce parallélisme aide à préciser la valeur de *uetus* dans le contexte. Le poète, voulant mettre en pleine évidence sa piété, insiste sur la vénération qu'il manifeste à des objets de culte délaissés et sans éclat : tel est bien le rôle des mots *desertus in agris* ; tel doit être aussi celui de *uetus in triuio* si l'on veut préserver la cohérence de l'énoncé. Au reste, *triuium*, de par son sens même, reçoit facilement une connotation dépréciative et la qualification de *uetus* appliquée à *lapis* prend la même coloration sous l'effet du contexte. Mais il faut insister sur le fait que, dans ce passage, les connotations sont ambivalentes : autant le poète met en évidence le dédain commun pour l'antique simplicité, autant insiste-t-il sur son propre goût pour les vieilles choses et leur humilité.

Deux autres occurrences se trouvent dans une même pièce, la huitième du premier livre, où elles ne sont séparées que par sept vers. Dans les deux cas, *uetus* s'accompagne, ici, de *senecta* et là, de *senex*, si bien que les deux passages ont déjà été cités et traduits (cf. 2.4 et 3). Tous deux montrent la vieillesse aux prises avec l'amour. Il est trop tard, dit l'un, quand le grand âge (*senecta*) blanchit une vieille tête (*uetus caput*). L'autre conseille à une jeune beauté de se montrer dure pour les vieux décrépits (*in ueteres senes*). L'un et l'autre contexte, on l'a vu plus haut, présentent la vieillesse d'une manière dépréciative, et l'accumulation des deux mots accentue cette note.

Le quatrième passage présente *uetus* avec un sens légèrement modifié par l'adverbe *iam*. Il se trouve dans l'une des élégies du troisième livre que l'on attribue généralement à Tibulle. Il s'agit d'un poème en l'honneur de l'anniversaire de *Sulpicia* ; il se termine par le distique que voici :

*Sis iuueni grata ac, ueniet cum proximus annus,
Hic idem uotis iam uetus extet amor.* (III, 12 [= IV,6], 19-20)

Sois plaisante au jeune homme : quand viendra l'année prochaine, qu'ici le même amour, déjà vieux, apparaisse en tes vœux.

L'expression *iam uetus amor* désigne clairement un amour qui, par sa persistance, commence à prendre de l'âge et tend petit à petit vers l'état de ce qui existe depuis longtemps. Le contexte, de par son sens même, valorise cette persistance et la présente comme désirable.

4.2. Le cinquième passage présente une incertitude textuelle qui en rend l'interprétation partiellement douteuse. Il se trouve dans un distique de la dixième élégie du premier livre. Le poète s'y adresse aux dieux Lares :

*Nèu pudeat prisco uos esse e stipite factos :
sic ueteris sedes incoluistis aui.* (I, 10, 17-18)

N'ayez honte d'être faits d'une souche d'autrefois : c'est ainsi que vous avez habité la demeure de mon vieil aïeul.

Le texte que je traduis est celui qui est le plus généralement adopté. Pourtant, la leçon *ueteris* n'apparaît que dans les *Itali* du XV^e siècle, tandis que les meilleurs manuscrits (A, V, G, Y) ont *ueteres*²⁰. Dans la leçon généralement admise, *uetus* désigne nécessairement une réalité qui n'existe plus. Si l'on adopte l'autre leçon, la chose est moins évidente, encore que ce sens s'accorde mieux avec l'ensemble du contexte : l'antique demeure de l'ancêtre s'oppose à la maison actuelle de son descendant, ce qui paraît impliquer qu'elle n'existe plus et signifie en tout cas qu'elle représente un temps périmé. L'analyse qui suit se fondera sur le texte généralement reçu.

L'accumulation des termes désignant la vieillesse dans le distique (*prisco, ueteris, aui*) produit des implications telles que seul un examen d'ensemble peut en rendre compte. Tout d'abord, les dieux Lares auxquels s'adresse le poète ne sont pas seulement faits d'une vieille souche, mais ils représentent ainsi un type d'idole sorti de l'usage pour y être remplacé par les effigies taillées dans la pierre. Que tel soit bien le sens du passage, Tibulle le fait comprendre au distique suivant, puisqu'il y oppose à son époque celle du *deus ligneus* (v. 20). Sous cet aspect démodé, les Lares du poète suscitent le dédain et pourraient éprouver une sorte de gêne. Mais l'expression *neu pudeat* montre que cette connotation dépréciative ne s'impose pas à Tibulle, pour qui, tout au contraire, la détermination *prisco esse e stipite factos* donne aux Lares un surcroît de prestige, lié au respect des temps anciens. Ils sont contemporains d'un *auus* qui, plutôt qu'un grand-père, est un ancêtre²¹ que l'adjectif *ueteris* situe dans le temps bien plus qu'il ne nous informe sur son âge; un temps dont le poète a la nostalgie, temps où la pauvreté dans le culte allait de pair avec plus d'honnêteté :

*Tunc melius tenuere fidem, cum paupere cultu
stabat in exigua ligneus aede deus.* (I, 10, 19–20)

Alors, on gardait mieux sa parole, quand, pauvrement honoré, se tenait dans une étroite chapelle un dieu de bois.

Au point de vue dénotatif, il apparaît donc que *priscus* qualifie ce qui appartient à un temps révolu, ce qui est sorti de l'usage, et que *uetus* peut désigner non pas seulement ce qui existe depuis longtemps, mais aussi ce qui a existé il y a longtemps. Quant à leurs valeurs connotatives, on voit que *priscus* et *uetus* sont ici ambivalents : le contexte montre que, selon les points de vue, ils sont dépréciatifs ou laudatifs, ces deux pôles étant explicités par *neu pudeat* et par *tunc melius*. Peut-être la note laudative apparaît-elle dans *auus*.

Le passage suivant comporte lui aussi un problème de critique verbale. Dans l'élogie par laquelle débute le livre II, on lit un distique dont voici la traduction :

*Nunc mihi fumosos ueteris proferte Falernos
consulis et Chio soluite uincla cado.* (II, 1, 27–28)

²⁰ M. PONCHONT, dans son éd.-trad. de la C.U.F., imprime *ueteris* mais traduit *ueteres*.

²¹ Cf. 6.1.

Maintenant, présentez-moi des Falernes fumés d'un ancien consul et détachez la chaîne d'un baril de Chios.

Ici, comme dans le passage précédemment analysé, la tradition manuscrite hésite entre *ueteris* et *ueteres*. Mais la seconde leçon n'est attestée que par un *Vaticanus* du XV^e siècle et, si elle n'est pas grammaticalement inacceptable, elle laisse *consulis* sans détermination, ce qui se comprend mal. Cette précision donnée, il reste à rappeler ce que j'ai déjà dit de ce passage (cf. 1.2) : le nom du consul sert à dater le vin. Le sens de *uetus* s'en déduit sans conteste : ce que Tibulle désire, c'est un vin vieux, donc un vin qui date d'un consul dont le consulat est déjà ancien. L'emploi est tout à fait comparable à celui de l'expression *ueteris aui*, encore qu'ici, le laps de temps puisse être moins long. Quant à la connotation élatrice, elle est liée aux opinions reçues — à Rome comme chez nous — sur ce qui fait la qualité du vin ; elle tient donc au motif et à ses résonances culturelles.

L'occurrence qui nous occupera maintenant a une particularité : c'est le seul cas chez Tibulle où *uetus* soit substantivé. Le poète se plaint qu'un riche amant ait emmené Némésis à la campagne pour le temps des moissons et il proclame sa préférence pour une époque où l'on ne cultivait pas la terre, où tout était plus simple et plus direct.

*O ualeant fruges, ne sint modo rure puellae :
Glans alat, et prisco more bibantur aquae.
Glans aluit ueteres, et passim semper amarunt :
Quid nocuit sulcos non habuisse satos ?* (II, 3, 67–70)

Adieu les moissons, pourvu que les filles ne soient pas aux champs : que le gland nous rassasie et — coutume d'autrefois — que l'eau soit notre boisson. Le gland a nourri les anciens et toujours ils ont aimé n'importe où : qu'ont-ils perdu à n'avoir pas de sillons ensemencés ?

Comme dans la dixième élégie du premier livre, nous trouvons réunis *priscus* et *uetus*, et les valeurs sont ici très proches de celles que nous leur avons là reconnues. Le *priscus mos*, c'est une coutume tombée en désuétude, qui témoigne d'un niveau de vie inférieur ; mais, loin de le dédaigner, le poète y voit l'un des éléments d'une vie plus simple et meilleure. C'est exactement ainsi que se caractérisait le *priscus stipes* du dieu Lare. Ce qui, d'ailleurs, valorise aux yeux de Tibulle le *priscus mos*, c'est la caution des ancêtres (*ueteres*) : on notera ici l'expressivité de la reprise avec variation modale (*glans alat / glans aluit*). On notera, de plus, que le premier vers répand sur tout le passage un humour léger : si le poète veut le retour de l'antique simplicité, ce n'est pas avec les préoccupations morales qui commandent d'habitude ce thème, mais bien parce qu'il craint d'être éloigné des filles.

J'ai déjà cité et traduit le passage auquel nous devons maintenant nous arrêter (II, 4, 39–48, cf. 2.4). Ce qui nous y retiendra, c'est l'attitude du *senior* qui, à la mort de son ancienne maîtresse, se souvient de ses amours passées, *ueteres amores*. *Vetus* désigne incontestablement ici une réalité qui a existé, mais n'existe plus. Le passage respire une sorte de nostalgie que marque l'épithète éclairée par l'ensemble du contexte.

4.3. Résumons les résultats obtenus concernant *uetus*. Quant à sa valeur dénotative, l'adjectif désigne, dans la moitié des cas, une réalité qui existe depuis longtemps et qui continue d'exister, tandis que, dans l'autre moitié, il se rapporte à des personnes

ou à des choses qui n'existent plus. En d'autres termes, *uetus* marque soit un âge élevé, soit une époque révolue. Quant à son environnement et à ses connotations, on retiendra les observations suivantes.

Dans un cas, *uetus* est une pure notation objective, avec une connotation liée essentiellement à un autre élément du contexte (II, 1, 27).

Dans les deux cas où il désigne un grand âge et se rencontre avec une forme de *senex* ou de *senecta*, il tient de son contexte une valeur franchement dépréciative (I, 8, 42; I, 8, 50).

En revanche, dans les passages où il se rapporte au passé, il s'accompagne d'*auus*, de *priscus* ou de *senex*. Le contexte valorisant en fait une notation pleinement laudative (II, 4, 47) ou ambivalente (dépréciative pour le commun, mais laudative aux yeux du poète : I, 10, 18 et II, 3, 69).

Enfin, dans deux cas où, isolé, il dénote l'âge ou l'ancienneté, il prend une valeur laudative, encore que, dans l'un des deux exemples, on retrouve l'ambiguïté mentionnée plus haut (III, 12, 20 et I, 1, 12).

Pour *uetus* comme à propos de *senex*, il faut noter que la présence accompagnante d'*auus* ou de *priscus* ne se trouve que dans des contextes laudatifs, alors que la rencontre de *uetus* avec *senex/senecta* semble indifférente à la tendance des connotations.

5.1. Des six emplois d'*antiquus*, trois se détachent parce qu'ils servent d'épithètes à *Lar* ou à *Lares*. Cette fonction laisse présager que l'adjectif possède une valeur magnifiante. C'est ce que confirme l'examen des contextes.

Tibulle, malade à Corcyre, voit partir Messalla et ses compagnons. Resté seul, loin de Délie, il médite mélancoliquement et souhaite retrouver sa patrie. Le distique qui nous intéresse a été mentionné en 1.2. En voici le texte et la traduction :

*At mihi contingat patrios celebrare Penates
reddereque antiquo menstrua tura Lari.* (I, 3, 33–34)

Mais qu'il me soit donné de célébrer les Pénates ancestraux et de rendre à mon
Lare antique un encens mensuel.

Il a une coloration religieuse et solennelle : aux *patrios Penates* du v. 33 fait écho l'*antiquo Lari* du v. 34 et le distique suivant continuera dans la même note en rappelant le règne de Saturne. Comme je l'ai déjà noté, *antiquus* désigne ici non pas une réalité qui a cessé d'exister, mais bien un dieu qui tire son prestige du fait qu'il remonte à une haute époque. La valeur dénotative « qui existe depuis longtemps » entraîne ici une connotation de grandeur solennelle.

Dans l'élégie consacrée à l'anniversaire de Messalla, Tibulle souhaite à son protecteur une descendance qui lui fasse honneur (I, 7, 55–56) : le passage, on l'a vu, est marqué par une emphase que fait en particulier ressortir l'emploi de *proles* opposé à *senex* (cf. 2.3). Ce ton se maintient dans les deux distiques suivants :

*Nec taceat monumenta uiae, quem Tuscula tellus
candidaque antiquo detinet Alba Lare.
Namque opibus congesta tuis hic glarea dura
sternitur, hic apta iungitur arte silex.* (I, 7, 57–60)

Et qu'il ne taise pas la route, ce mémorial, l'homme que retiennent la terre de Tusculum et Albe la Blanche au Lare antique. Car ici, accumulé grâce à ton argent, un dur revêtement la recouvre, ici la pierre est avec art assemblée.

Tibulle, pour exalter son héros, évoque sa participation aux grands travaux augustéens. La réfection d'un tronçon de la *via Latina* est magnifiée par un rappel stylistiquement marqué des lieux par où passait cette route ; Tusculum désigné par le poétique *tellus*²², Albe caractérisée à la fois par son apparence (*candida*) et par sa signification religieuse qui rappelle les débuts de Rome (*antiquo Lare*). Cette expression me paraît avoir la même valeur ici que dans le passage précédemment analysé : *antiquus* y qualifie une divinité vénérée depuis longtemps, qui continue à l'être et qui doit précisément à cette continuité un prestige que lui suppose l'organisation du contexte.

La première élégie du deuxième livre chante un culte rustique. Une part importante en est consacrée à l'éloge de la campagne (v. 37–66 : *Rura cano rurisque deos...*). La structure de ce passage est soulignée par des anaphores dont je retiens ici surtout celle d'*agricola* (v. 51 et 55) encadrée par celle de *rura/rure* (v. 47, 49, 59, 61). C'est dans ce contexte que se trouve la troisième apparition d'*antiquus* qualifiant Lar.

*Rure puer uerno primum de flore coronam
fecit et antiquis inposuit Laribus.* (II, 1, 59–60)

À la campagne, le premier, un enfant fit de la fleur printanière une couronne et la mit aux Lares antiques.

Ici encore, les *antiqui Lares* sont des divinités bien vivantes, dont le prestige tient à l'ancienneté.

La note que le contexte religieux assurait à *antiquus* dans les trois passages qu'on vient de voir se retrouve aussi dans un autre emploi.

5.2. Un passage déjà traduit de l'élégie en l'honneur de Messalinus contient une quatrième occurrence d'*antiquus* (II, 5, 96 ; cf. 2.3). L'adjectif y qualifie un arbre qui existe encore et dont le grand âge s'accorde à la majesté simple du passage.

Les deux emplois restants d'*antiquus* voisinent à trois vers de distance dans la première élégie du premier livre. Ce sont les seuls où l'adjectif se rapporte à des réalités mortes. Tibulle exprime son goût d'une vie simple

*Adsitis, diui, neu uos e paupere mensa
dona nec e puris spernite fictilibus.
Fictilia antiquus primum sibi fecit agrestis
pocula, de facili composuitque luto.*

²² Ce caractère de *tellus* est noté par G. FREUND, *Grand Dict. de la langue latine*, trad. N. THEIL, t. III, p. 416, s.v. *tellus*. Une consultation trop hâtive de Gaffiot pourrait ici induire en erreur : outre l'exemple du *Songe de Scipion* qu'il cite après Freund, il renvoie à Cic., *Tusc.*, I, 40 et *N.D.*, II, 98. En réalité, ces deux passages contiennent *terra* et non *tellus*. Leur présence dans Gaffiot s'explique par une utilisation peu attentive de Freund trad. par Theil. Celui-ci, après la référence au passage du *Somnium* qui situe la *tellus* au centre du monde, ajoute la parenthèse que voici : « dans le même sens : *terra in medio mundo sita* Cic. *Tusc.*, I, 17, 40 ; *N.D.*, II, 39, 98 et autres ; voy. *terra* ». Cette parenthèse a pour but de mentionner le synonyme prosaïque du poétique *tellus*.

*Non ego diuitias patrum fructusque requiro,
quos tulit antiquo condita messis auo ...* (I, 1, 37–42)

Assistez-moi, dieux, et vous, du moins, ne méprisez pas les dons pris sur une pauvre table, dans des poteries nues : les poteries, c'est l'antique paysan qui se les fit d'abord, coupes qu'il façonna de terre malléable. Non, je ne réclame pas les richesses de mes pères ni les profits qu'à mon antique aïeul porta une moisson engrangée.

Qu'il s'agisse du paysan ou de l'aïeul, *antiquus* qualifie ici des personnes qui n'existent plus, mais dont l'ancienneté paraît impressionnante en raison soit de sa simplicité (*ficilia*) soit de l'aisance qui l'accompagnait (*condita messis*). Le rapprochement des deux occurrences de *antiquus* est, à ce point de vue, fort révélateur.

5.3. Comme on a pu s'en rendre compte, les six emplois d'*antiquus* magnifient les réalités auxquelles ils se rapportent. C'est ce que faisaient d'ailleurs attendre les observations concernant la situation métrique de ce mot (cf. 1.4). Quant à sa valeur dénotative, il désigne ce dont l'existence remonte à une période lointaine, soit qu'elle se continue encore actuellement (4 cas), soit qu'elle ait cessé (2 cas).

6.1. Parmi les mots que j'ai résolu d'étudier, *auus* occupe une place particulière. Il indique avant tout une relation familiale, soit en un sens strict (grand-père), soit en un sens large (aïeul, aïeux) pour lequel il se rencontre avec le pluriel *patres*, qui, lui aussi, à côté de sa signification stricte, peut désigner plus largement les ascendants. La liaison d'*auus* avec les idées de vieillesse et d'ancienneté est donc secondaire. Elle peut s'opérer de plusieurs manières. Tout d'abord, au moment où il devient *auus*, un homme a normalement atteint un âge assez avancé : il est vieux ou près de le devenir. Dire d'un homme qu'il est *auus* par rapport à un contemporain, c'est donc le représenter comme quelqu'un d'âgé. Mais l'accent peut être mis sur l'époque où ont vécu les ancêtres : dans ce cas, les *auis* sont des anciens plutôt que des *vieux*, d'autant plus que la qualification de *auis* leur est donnée globalement, et non pour la période de leur vie où ils sont effectivement des grands-pères. Par une tendance toute naturelle, la dénotation familiale cède alors le pas à celle qui porte sur l'opposition des époques : *auis*, ce sont les gens d'une époque antérieure, au nombre desquels se trouvent les ancêtres au sens strict²³. Nous retrouvons cette gamme de valeurs dans les poèmes de Tibulle.

6.2. Il semble qu'on doive adopter le sens familial strict dans deux passages du deuxième livre. Dans la pièce où Tibulle félicite son ami à l'occasion de son mariage, après une allusion à la *senectus* et à ses ravages, on lit le distique que voici :

*Huc uenias, Natalis, auis prolemque ministros,
ludat ut ante tuos turba nouella pedes*²⁴ (II, 2, 21–22)

Puisses-tu, anniversaire, retrouver ici des aïeuls et leur donner une descendance pour qu'à tes pieds joue une troupe jeune.

²³ Ce dernier sens n'est guère mentionné par les dictionnaires.

²⁴ Le texte du premier vers de ce distique est incertain : la tradition manuscrite présente diverses variantes et les conjectures de philologues sont nombreuses. Je m'en tiens ici au texte et à l'interprétation de Lenz (*auis*, forme de *auus* et non synonyme de *ales*). Le thème est celui que l'on a déjà trouvé dans les trois passages caractérisés par les mots *senex* et *puer* ou *proles* (cf. *supra*, 2.3).

Le sens de *auus* découle de la relation de ce mot avec *proles* développé lui-même par le second vers du distique. L'aspect riant que présente la vieillesse, quand on y voit la condition sans laquelle on ne saurait être entouré d'une turbulente postérité, est accentué ici par le fait que, dans le distique précédent, c'est plutôt le côté déplaisant et morose du grand âge qui était évoqué autour du mot *senectus* (cf. 3).

L'élégie à Messalinus (II, 5) contient un distique déjà étudié où apparaît le mot *auus* (cf. 2.3 et 5.2). Rappelons que, rapproché de *nepos*, *auus* a ici son sens strict de grand-père présenté dans son rôle traditionnel de guide de l'enfant. Tout le passage, on s'en souvient, a une majesté simple, où le vieillard apparaît comme un patriarche débonnaire au milieu de sa famille : l'harmonie entre jeunes et vieux y est soulignée par l'alternance des mots qui se rapportent à ces catégories (*auum – nepoti – puero – senem – pubes – antiquae*).

6.3. Le sens que j'ai appelé sens familial large se trouve dans trois passages.

J'ai déjà commenté (5.2, cf. 1.2) le passage de la première élégie du premier livre où Tibulle parle de ses ancêtres et de leur richesse ; ceux-ci sont désignés d'abord par *patrum*, ensuite par *antiquo auo*. Le parallélisme de sens des propositions où apparaissent ces deux expressions interdit d'attribuer grande importance au changement de nombre et incite à croire qu'*auus* a ici non pas son sens strict, mais son sens familial large²⁵. Au demeurant, tout le contexte contribue à auréoler les anciens, que ce soit l'*antiquus agrestis* ou l'*antiquus auus*.

De même, lorsque, dans la dixième élégie du premier livre, Tibulle parle du Lare vétuste de sa demeure et rappelle la maison de son aïeul (cf. 4.2 ; cf. 1.2), *auus* a un sens large. Par ailleurs, tout le contexte montre que le poète est plein de révérence pour ses ancêtres.

Le poème qui chante la célébration d'un rite champêtre (II, 1) contient un passage à la gloire de Messalla, dans lequel on lit un distique qui doit nous retenir un moment.

*Gentis Aquitanae celebr Messalla triumpho
et magna intonsis gloria uictor auis,
huc ades* (II, 1, 33–35)

Messalla, célèbre par ton triomphe sur le peuple aquitain et fleuron victorieux
de gloire pour tes ancêtres barbus, viens ici...

Dans ce contexte, les *auis* sont clairement des ancêtres, et le mot a donc un sens familial large. L'idée qu'exprime ici le poète est assez courante, et elle se retrouve ailleurs : la gloire des grands hommes est un honneur pour leurs ancêtres, dont elle accroît ainsi le renom. Un tel complexe, qui implique grande considération pour le héros contemporain (*celeber, triumphis*), suppose du même coup un profond respect à l'égard des ancêtres : c'est là une exigence sans laquelle le distique perd son sens. Ainsi donc, nous voyons une nouvelle fois *auus* avec une valeur laudative. Quant à la qualification *intonsis*, elle est un équivalent plus expressif de *priscis*. On a vu plus haut qu'est dit *priscus* ce qui est sorti de l'usage (cf. 4.2) : tel est le cas de la pratique de se laisser pousser la barbe. Il y a donc vraisemblablement dans *intonsis* la même nuance de respect que dans plusieurs emplois de *priscus* déjà rencontrés (cf. 4.2).

²⁵ Voir à ce propos les remarques de K.F. SMITH, *The Elegies of Albius Tibullus*, New York, 1913, p. 195.

6.4. Reste un passage où *auus* a le sens très général de *ancien*, pour lequel on pourrait employer la traduction *ancêtre*, à condition d'enlever à ce mot toute signification familiale.

La première pièce du deuxième livre s'ouvre sur l'annonce solennelle d'un rite campagnard.

*Quisquis adest, faueat : fruges lustramus et agros,
ritus ut a prisco traditus extat auo.* (II, 1, 1-2)

Que tout assistant se taise : nous purifions les moissons et les champs comme le rite nous le prescrit, hérité de l'ancêtre des temps anciens.

Dans sa simplicité, ce distique prend la majesté des rites qu'il évoque par des termes employés en des acceptions proprement religieuses (*fauere, lustrare*) et auxquels il donne plus de grandeur encore en les rapportant au *priscus auus*, expression que met en valeur l'emploi du singulier ainsi que la position métrique de chacun de ses composants (fin d'hémistiche – fin de vers). Tant d'indices réunis montrent que, pour ne pas déparer un tel contexte, aussi bien *auus* que *priscus* doivent avoir la capacité de connotations laudatives.

6.5. La conclusion concernant *auus* est claire. Quelle que soit sa valeur dénotative, ce mot se trouve toujours dans des conditions telles qu'il s'enrichit de résonances de gloire, de grandeur, de solennité. Sans doute est-ce chaque fois le contexte qui nous fait percevoir ces résonances. Mais si *auus* les possède dans tous ses emplois, ce ne peut être un hasard : c'est que le mot, par lui-même, se prête particulièrement bien à de telles connotations.

7. Pour *priscus*, la tâche est désormais simplifiée. Comme je l'ai noté au début (cf. 1.3), cet adjectif n'est jamais le seul représentant de l'idée de vieillesse dans son contexte. Dès lors, tous les passages où il apparaît ont déjà été examinés. Il me suffira de regrouper les observations éparses dans ce qui précède.

Du point de vue dénotatif, *priscus* nous est apparu comme désignant ce qui est révolu, ce qui est passé de mode ou sorti de l'usage. Ce sens apparaît avec toute la clarté désirable dans le texte où Tibulle rappelle l'usage de manger des glands (*prisco more* : II, 3, 68 ; cf. 4.2), mais on le reconnaît aussi lorsque le poète parle de son dieu Lare (*prisco stipite* : I, 10, 17 ; cf. 4.2 et 6.3) : ici, l'adjectif qualifie une réalité encore existante, mais qui est une survivance d'une pratique désormais abandonnée. Lorsque le poète l'utilise pour qualifier l'*auus* auquel remontent les rites champêtres qui vont se dérouler, il donne un caractère d'autant plus impressionnant à des pratiques venues d'un temps par ailleurs révolu (*prisco auo* ; II, 1, 2 ; cf. 6.4).

Il nous reste à mentionner le passage qui nous montre un aîné racontant aux enfants les histoires du temps passé (*temporis prisci facta* : I, 10, 44 ; cf. 2.3). *Priscus* y est en contact avec *senem*, qui le suit immédiatement. Peut-être ceci nous induit-il à comprendre que le *senex* raconte le temps de sa jeunesse. Dans ce cas, les *prisca tempora* ne seraient pas très éloignés, mais ils n'en seraient pas moins révolus, du point de vue du *senex*, puisqu'ils seraient l'époque où il était encore actif.

La valeur dénotative de *priscus* ne semble donc pas douteuse. Cet adjectif qualifie un passé plus ou moins lointain, mais qui, en tout cas, est révolu, périmé ou passé de mode.

Quant à sa valeur connotative, j'ai montré plus haut que, dans deux passages, elle paraît ambiguë : dépréciative pour le commun, mais laudative pour le poète (*prisco stipite* : I, 10, 17; cf. 4.2 et *prisco more* : II, 3, 68; cf. 4.2). Les deux autres passages sont franchement laudatifs (cf. 2.3 pour I, 10, 44 et 6.4 pour II, 1, 2). On peut donc conclure que *priscus* est virtuellement laudatif et que cette virtualité s'actualise plus ou moins nettement dans tous les emplois du mot²⁶.

8.1. Au terme de cette enquête, il convient de rappeler ce qu'elle nous a appris sur le pouvoir dénotatif des mots étudiés et d'en composer, dans la mesure du possible, une synthèse systématique. Cela fait, je reprendrai l'ensemble des indications relatives à la connotation et je confronterai les résultats ainsi obtenus avec les particularités d'emploi qui avaient été relevées au début de cette étude.

Senex désigne une personne avancée en âge. Ce terme semble entrer dans un système à trois composantes (*puer / iuuenis / senex*) dont j'ai parlé plus haut (cf. 2.5) : c'est du moins ce que paraissent indiquer les oppositions dans lesquelles entre ce mot chez Tibulle. Par ailleurs, dans toutes les occurrences que nous avons étudiées, *senex* caractérise une classe d'âge, le plus souvent opposée synchroniquement à des représentants de deux autres classes : jeunes gens et enfants. Lorsqu'il veut parler des étapes successives de la vie d'une même personne, Tibulle n'emploie pas *senex*, mais l'abstrait correspondant *senecta*. Enfin, on a observé dans quelques cas un glissement de *senex* vers un sens relatif aux rapports de parenté : comme un *auus* est nécessairement *senex*, ce dernier mot peut prendre le sens du premier, mais cela n'arrive que sous l'effet d'un contexte où les rapports familiaux sont mis en évidence. C'est donc une connotation accidentelle.

Quant à *uetus*, il qualifie ce dont l'existence a commencé il y a longtemps, que cette existence perdure encore ou qu'elle ait cessé. Dans le premier cas, *uetus* signifie « vieux, âgé » ; dans le second, il peut se rendre par « ancien » et la réalité qu'il qualifie n'est pas nécessairement vieille. Comme on ne trouve aucun indice, sinon les implications du contexte, relativement à la distinction de ces deux sens, il sera sans doute sage de considérer que, pour les Latins, *uetus* désigne simplement ce qui a commencé d'exister il y a longtemps, sans que soit prise en considération l'existence présente de cette réalité.

Pour *antiquus*, il en va à peu près de même que pour *uetus*. Cet adjectif, en effet, est appliqué à des réalités dont l'existence remonte haut dans le temps et, seul, le contexte permet de déceler si cette existence se prolonge encore ou a été interrompue. Du point de vue de la dénotation, il y a donc synonymie entre *uetus* et *antiquus* et cette synonymie se marque bien dans certains passages, tels que ceux qui ont été analysés plus haut (1.2). C'est seulement au plan de la connotation que les deux mots se distinguent.

Les diverses significations de *auus* ont été exposées en 6.1. Il en résulte un jeu de synonymies occasionnelles. Comme je l'ai déjà rappelé, le rapprochement de *senex* et de *auus* peut donner exceptionnellement au premier une connotation fami-

²⁶ L. DÖDERLEIN, *Manuel de synon. lat.*, p. 22, voit dans *priscus* une nuance analogue à celle qu'il attribue à *antiquus* : « ce qui a cessé d'exister » ; de même, encore que moins affirmativement, F. SCHULTZ, *Lat. Syn.*, p. 224. Comme un passage de Tibulle l'a fait voir, cette nuance ne peut être retenue, pas plus pour *priscus* que pour *antiquus*. Par ailleurs, les deux synonymistes reconnaissent la valeur emphatique de *priscus* : nous avons vu qu'ici aussi, il faut nuancer les affirmations.

liale qui ne lui appartient pas en propre (p. ex. II, 5, 93–94). Par ailleurs, quand *auus* signifie « personne d'une époque ancienne », il est à peu près l'équivalent de *uetus* employé substantivement : de fait, quand le poète veut rapporter un usage à des personnes d'une époque ancienne, nous le voyons employer tantôt *ueteres* (II, 3, 67–70), tantôt *auus* (II, 1, 2).

Enfin, *priscus* désigne une réalité qui, encore existante ou déjà disparue, est le témoin d'une époque révolue dont elle porte la marque.

8.2. Passons maintenant aux virtualités connotatives. Tous les contextes où apparaissent *antiquus*, *auus* et *priscus* présentent la vieillesse ou l'ancienneté comme ayant un grand prix, en tout cas aux yeux du poète. En revanche, les contextes de *uetus*, de *senex* et de *senecta* tantôt prisent, tantôt critiquent et moquent le grand âge. Il semble donc que ces trois mots ne possèdent par eux-mêmes aucune connotation affective stable et qu'ils s'accrochent de celle que d'autres éléments donnent aux contextes où on les rencontre. Ces autres éléments, c'est souvent, on l'a vu, une ou plusieurs occurrences de *antiquus*, *auus* ou *priscus*. Ces trois mots, et surtout le dernier, qui s'y prête bien en raison de sa valeur dénotative, paraissent donc avoir pour rôle de charger le texte où ils se trouvent d'une connotation affective de révérence et de respect pour la vieillesse et pour l'ancienneté. Cette observation s'accorde avec ce qui a été dit, au début de cette étude, sur les agglutinations de mots relatifs à la vieillesse (1.3) et sur la position métrique des termes étudiés (1.4)²⁷.

Post-scriptum. — La rédaction de cette étude était terminée quand j'ai pu prendre connaissance du travail de Dan Slușanski, « Le vocabulaire latin des 'gradus aetatum' » dans la *Revue roumaine de linguistique*, 19 (1973), dont la référence m'a été communiquée par M. Jean Préaux. L'auteur s'y propose essentiellement l'examen des désignations des classes d'âge aux points de vue de la dénomination et de la dénotation. Les éléments connotatifs n'y sont considérés qu'exceptionnellement. Par ailleurs, des mots que j'ai retenus, Slușanski considère seulement — comme c'est normal — *senex*, *senectus*, *senecta* ; mais il faut ajouter que son analyse de *puer* et de *iuuenis* coïncide partiellement avec l'objet de mes remarques sur les oppositions *senex/puer* et *senex/iuuenis* et aboutit à des conclusions convergentes. Elle me paraît combler heureusement la lacune dont je parle en 2.5 à propos du champ sémantique des âges de la vie. Je noterai toutefois que Slușanski ne souffle pas mot du thème des quatre âges de la vie (cf. ma note 19) et qu'il ne considère pas l'emploi de *puer* et de *puella* au sens de jeune homme (aimé), jeune fille.

²⁷ Cette étude a pour objet exclusif l'emploi de quelques mots de sens voisin chez un poète. Je n'ai en aucune manière voulu examiner le ou les thèmes auxquels ces mots renvoient. Si tel avait été mon but, tout autre aurait été le mode d'investigation, comme on peut le comprendre, p. ex., à partir de l'indication donnée à la fin de la n. 8.

Quelques traits quantitatifs du vocabulaire du *Moretum*

0.0. Le vocabulaire du *Moretum* a fait l'objet de nombreuses investigations, les unes qui lui sont particulières, les autres consacrées à tout ou partie de l'*Appendix vergiliana*. Plusieurs de ces études se fondent sur des données quantitatives : c'est ainsi que l'on s'est interrogé sur la proportion de vocables qui, communs au *Moretum* et à Ovide ou à tel autre poète, sont absents de Virgile, dans l'espoir d'y trouver un indice de nature à éclairer le problème d'attribution. Je ne vais pas rappeler le détail de ces recherches¹.

0.1. Celle que je me propose d'exposer ici est d'un caractère strictement statistique. Pour chacun des vocables utilisés dans le *Moretum*, je considère exclusivement le nombre d'emploi dans le texte². Je néglige donc leur identité, leur constitution phonétique, leurs valeurs dénotative et connotative, leur éventuelle variété morphologique, leur fonctionnement en contexte : tous caractères pourtant beaucoup plus riches que celui que je me suis résolu à retenir.

La raison de ce sacrifice paradoxal, c'est que, contrairement aux traits dont je fais abstraction, les vocables considérés en fonction de leur nombre d'emplois constituent un ensemble simple, homogène, dépourvu des ambiguïtés propres aux données plus complexes : ce que l'on perd en richesse, on le gagne en précision.

Au reste, une fois terminée l'enquête purement quantitative, il est indispensable de retourner à des aspects qualitatifs qu'éclaireront d'un jour nouveau les résultats dus à la statistique.

0.2. Du point de vue retenu, les vocables peuvent se grouper en classes formant une partition rigoureuse : nombre de vocables employés 1, 2, 3 ... x fois³. Le tableau

¹ Voir p. ex. H.R. FAIRCLOUGH, « The poems of the Appendix Vergiliana », dans *Tr. Amer. Philol. Assoc.*, 53 (1922), pp. 5–34, partic. 24–26 ; R.B. STEELE, « The Authorship of the *Moretum* », *ibid.*, 61 (1930), pp. 195–216, partic. 197–199 (qui s'intéresse aussi au vocabulaire commun au *Moretum* et à Columelle). Le vocabulaire du *Moretum* a fait l'objet de remarquables études non quantitatives ; je citerai seulement H. REUSCHEL, *Episches im Moretum und Culex* : (diss. Leipzig), Markkleeberg, 1935 et D.O. ROSS Jr, « The Culex and *Moretum* as post-Augustan Literary Parodies », dans *Harvard St. in Class. Philol.*, 79 (1975), pp. 235–261. Je signale le travail de St. GZELLA, « *Moretum* », dans *Menander*, 34 (1979), pp. 117–127, article rédigé en polonais, où une traduction (en vers pp. 124–127), est précédée d'une étude de 7 pages, qu'en raison de la langue utilisée, je n'ai malheureusement pas pu lire personnellement. Je dois à l'amabilité de mon collègue Charles Hyart, qui a bien voulu mettre sa connaissance du polonais à mon service, un résumé de l'article de Gzella : il apparaît que ce travail n'apporte rien de neuf et est simplement un état de la question.

² Sur les propriétés quantitatives du vocabulaire, je renvoie à Ch. MULLER, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, Paris, 1977, où l'on trouvera toutes les précisions utiles. Je signale que, dans la suite de cet article, *vocable* désigne l'unité lexicale, tandis que *mot* ou *occurrence* se réfèrent à son actualisation en contexte : 10 emplois de *homme* dans un texte font un vocable et dix mots ou occurrences.

³ Cf. Ch. MULLER, *o.l.*, p. 81 s.

de distribution ainsi dressé nous informe sur les modalités quantitatives de la répétition verbale dans le texte considéré.

La répétition, comme A. Compagnie l'a récemment observé, est un fait de discours et non de langue⁴. Le mode de répétition des vocables, le fait que certains d'entre eux n'apparaissent qu'une fois tandis que d'autres sont utilisés plus ou moins souvent, l'effectif des classes de fréquence qui se constituent ainsi, tous ces traits contribuent à créer entre le nombre de mots et le nombre de vocables d'un texte une relation révélatrice de ce qu'on appelle souvent la richesse — et qu'il serait mieux venu d'appeler la diversité — du vocabulaire⁵.

0.3. Mais le rapport entre nombre de mots et nombre de vocables (qui, en termes statistiques, exprime le nombre moyen d'emplois par vocable) est une indication assez grossière, qui peut recouvrir des situations fort différentes. C'est ainsi qu'une augmentation de l'effectif de la classe de fréquence 1, combinée avec une diminution des effectifs des classes intermédiaires et avec une hausse de la fréquence des mots les plus employés, laisse inchangés le total des mots et celui des vocables, alors que, du point de vue de la constitution du discours, il s'agit là de deux réalisations nettement différenciées. Une étude quantitative doit donc analyser le détail des tableaux de distribution et ne pas se contenter d'une considération globale⁶.

0.4. Par ailleurs, il ne suffit pas de considérer l'œuvre dans sa totalité achevée, mais il faut l'observer dans son développement : on peut alors examiner le rythme d'accroissement du vocabulaire. Ici encore, des différences notables sont possibles : l'un ménage ses ressources et n'introduit que parcimonieusement les vocables nouveaux, ce qui lui permet de garder longtemps un même taux d'enrichissement ; un autre commence par une orgie de vocables différents, mais est vite contraint d'en venir à un taux de répétition élevé. Il peut aussi arriver que, pour des raisons de changement de thème, ou de niveau de langue, un passage d'un texte manifeste une hausse brusque, ou une baisse, du taux d'accroissement⁷.

0.5. Il faut encore ajouter que le rapport entre nombre de mots et nombre de vocables est lié à la longueur du texte, et que deux textes qui se situent à un même niveau de diversification du vocabulaire n'ont pas le même rapport mots/vocables s'ils sont de longueur différente. Malheureusement, l'influence de ce facteur ne peut être évaluée facilement et seule une méthode relativement complexe permet d'en calculer

⁴ A. COMPAGNIE, *La Seconde Main*, Paris, 1979, p. 50 s.

⁵ Sur la richesse du vocabulaire, cf. Ch. MULLER, *o.l.*, p. 115 s.

⁶ Voici un exemple fictif de deux distributions de même longueur qui ont même moyenne mais sont très différentes :

Fr.	Eff.	Nombre d'occ.	Fr.	Eff.	Nombre d'occ.
1	33	33	1	40	40
2	22	22	2	6	12
3	5	15	3	3	9
4	2	8	5	2	10
6	1	6	8	1	8
16	1	16	21	1	21
	53	100		53	100

⁷ Sur l'accroissement du vocabulaire, cf. Ch. MULLER, *o.l.*, p. 130 s.

l'incidence. J'en indiquerai les caractéristiques au moment opportun⁸.

0.6. Quant à son origine et à sa signification, la diversité du vocabulaire est un trait qui ne subit guère la contrainte du contenu : on peut parler de n'importe quel sujet avec un vocabulaire réduit ou abondant, sans que la valeur référentielle de la communication en soit fondamentalement altérée. Ce qui est en jeu ici, c'est uniquement le comportement de l'auteur devant les ressources verbales dont il dispose ou qu'il peut acquérir, sa pratique de la répétition verbale. Cette pratique peut résulter d'un choix volontaire ou d'une attitude plus ou moins inconsciente. Du point de vue de l'effet produit, les répétitions, par leur fréquence et leur disposition, donnent à l'écriture certains de ses traits caractéristiques, indépendamment de toute considération de contenu. On voit dès lors dans quelle mesure et dans quelles limites l'étude de la diversité du vocabulaire peut contribuer, d'une part, à une caractérisation immanente d'une œuvre et, d'autre part, à la solution de problèmes d'attribution ou d'authenticité.

1.1. Les 122 vers du *Moretum*⁹ contiennent 804 mots dont le groupement par vocables conduit au tableau de distribution que voici.

Nombre d'emplois par vocable	Nombre de vocables	Nombre de mots
1	418	418
2	70	140
3	18	54
4	11	44
5	2	10
6	4	24
7	2	14
8	2	16
9	1	9
14	1	14
22	1	22
39	1	39
Totaux	531	804

TABLEAU 1 : Distribution du vocabulaire du *Moretum*

1.2. Ces données ne peuvent s'apprécier que par comparaison. Les œuvres de Virgile, et particulièrement les *Bucoliques*, paraissent bien indiquées. Si l'on s'en tient aux pièces non dialoguées et qu'on écarte la 8^e *Bucolique*, dont le refrain pose un problème pour la comparaison, les deux pièces les plus longues, la 6^e (86 vers) et la

⁸ Je reviendrai plus loin à ce sujet : cf. § 2.2.

⁹ J'utilise l'éd. de E.J. KENNEY dans W.V. CLAUSEN *et al.*, *Appendix Vergiliana* (« Script. class. bibl. Oxon. »), Oxford, 1966. L'éd. d'Ellis, qui a précédé celle de Kenney dans la coll. d'Oxford, compte 124 vers : il s'agit d'un vers suivant le v. 35 de Kenney et d'un autre suivant le v. 73 de Kenney, tous deux transmis dans des conditions douteuses et que Kenney a exclus du texte ; pour le vers qui suit le v. 35, il adopte ainsi la solution de Jahn et de Haupt. Ce n'est pas le lieu d'étudier dans le détail ce problème. Je signalerai seulement que certaines des anciennes éditions donnent au *Moretum* 124 vers (p. ex. Ribbeck), d'autres 123 (p. ex. Scaliger dans son éd. de 1573, Heyne, Forbiger, Wernsdorf, [sur ces trois derniers, cf. n. 20]). Dans son article de la *R.E.*, 16 (1935), col. 298 s., W. Kroll, lui en attribue 124. De toute manière, le vers qui porte le n° 75 dans l'éd. de Kenney est incomplet : il lui manque les 2 ½ pieds du début.

10^e (77 vers) sont nettement plus courtes que le *Moretum*. Pour rendre la comparaison légitime, j'ai donc compté la distribution de deux portions du *Moretum* qui, commençant au v. 1, totalisent un nombre de mots égal à celui de chacune des deux *Bucoliques* retenues, soit v. 1-88 (- *comas*), totalisant 571 mots comme la 6^e *Bucolique*, et v. 1-82 (- *rubens*), totalisant 530 mots comme la 10^e¹⁰.

1.3. On trouvera ci-dessous, en parallèle, les deux groupes de deux distributions :

Nombre d'emplois	<i>Moretum</i> , v. 1-88 (- <i>comas</i>)		Virgile, <i>Buc.</i> , VI	
	Nombre de vocables	Nombre de mots	Nombre de vocables	Nombre de mots
1	337	337	282	282
2	44	88	45	90
3	12	36	16	48
4	4	16	9	36
5	3	15	4	20
6	2	12	2	12
7	1	7	5	35
8	2	16	1	8
10	-	-	1	10
14	-	-	1	14
16	1	16	1	16
28	1	28	-	-
	407	571	367	571

TABLEAU 2 :
Distributions de la 6^e *Buc.* et d'une portion de même longueur du *Moretum*

Nombre d'emplois	<i>Moretum</i> , v. 1-88 (- <i>comas</i>)		Virgile, <i>Buc.</i> , VI	
	Nombre de vocables	Nombre de mots	Nombre de vocables	Nombre de mots
1	310	310	234	234
2	43	86	33	66
3	10	30	22	66
4	4	16	11	44
5	4	20	6	30
6	2	12	-	-
7	-	-	4	28
8	2	16	3	24
12	-	-	2	24
14	-	-	1	14
15	1	15	-	-
25	1	25	-	-
	377	530	316	530

TABLEAU 3 :
Distributions de la 10^e *Buc.* et d'une portion de même longueur du *Moretum*

¹⁰ Pour les *Bucoliques*, j'ai suivi l'éd. de E. de SAINT-DENIS, Paris, Les Belles Lettres, 1960, et j'ai utilisé, pour établir mes relevés, R. LECROMPE, *Virgile, Bucoliques - Index verborum - Relevés statistiques*, Hildesheim, Olms, 1970. J'aurais aussi pu utiliser l'*Alphabetischer Wortindex* de W. OTT, *Metrische Analysen zu Vergil Bucolica*, Niemeyer, Tübingen, 1978, pp. 133-170.

2.1. Pour caractériser les 5 distributions, on peut calculer quelques indices dont la signification est claire; le nombre moyen d'emplois par vocable, qui s'obtient en divisant le nombre de mots par le nombre de vocables ($\bar{f} = \frac{N}{V}$) la proportion de vocables employés 1 fois ($p_1 = \frac{1}{V}$) et celle des vocables employés plus d'une fois ($q_1 = \frac{V-p_1}{V} = 1-p_1$)¹¹. Le tableau que voici donne les valeurs de ces trois indices pour les 5 distributions.

	<i>Moretum</i>	<i>Moretum</i> 1-88	<i>Buc.</i> 6	<i>Moretum</i> 1-82	<i>Buc.</i> 10
\bar{f}	$\frac{804}{531} = 1.51$	$\frac{571}{407} = 1.40$	$\frac{571}{367} = 1.56$	$\frac{530}{377} = 1.41$	$\frac{530}{316} = 1.68$
p_1	$\frac{418}{531} = 0.79$	$\frac{337}{407} = 0.83$	$\frac{282}{367} = 0.77$	$\frac{310}{377} = 0.82$	$\frac{234}{316} = 0.74$
q_1	$\frac{113}{531} = 0.21$	$\frac{70}{407} = 0.17$	$\frac{85}{367} = 0.23$	$\frac{67}{377} = 0.18$	$\frac{82}{316} = 0.26$

TABLEAU 4 : Indices caractéristiques des distributions

La comparaison des valeurs obtenues pour le *Moretum* et pour ses deux fragments ne révèle rien que de normal. Plus un texte s'allonge, plus augmente le nombre moyen d'emplois par vocable et plus se réduit la proportion des vocables employés une seule fois : c'est un fait bien connu¹².

Mais si l'on compare respectivement chaque *Bucolique* au fragment de *Moretum* qui a même longueur, on observe des écarts qui font apparaître le vocabulaire de Virgile comme moins diversifié : la moyenne par vocable y est nettement plus élevée de même que la proportion des vocables répétés, tandis que celle des vocables employés 1 fois est plus basse.

Il est malheureusement difficile d'évaluer la signification de ces écarts : le test de comparaison des moyennes oblige à des hypothèses qui, dans le cas d'une distribution de vocabulaire, n'ont pas de sens acceptable¹³; quant aux deux autres indices, leur mode de calcul ne se prête pas à des traitements analytiques. Il n'en reste pas moins que les écarts paraissent assez importants pour justifier une recherche plus fine.

2.2. La méthode binomiale permet ici une investigation très précise¹⁴. Étant connue la distribution du vocabulaire pour la totalité du *Moretum*, on forme

¹¹ Cf. Ch. MULLER, *o.l.*, p. 81 s.

¹² *Ibid.*, p. 86 s. Sans doute attendrait-on que \bar{f} et p_1 soient un peu plus élevés pour le fragment le plus long. Mais de légères irrégularités dans les distributions ne sont pas rares et la différence de longueur des deux fragments est faible. Sur la petite anomalie constatée, cf. aussi 5.1. et 5.2.

¹³ La comparaison des moyennes fait intervenir l'écart-type σ . Mais, dans le cas d'une distribution de vocabulaire, σ n'a pas de signification intelligible, parce que cet indice ne s'interprète bien que dans le cas de distributions normales ou quasi-normales, ce que ne sont jamais les distributions de vocabulaire. Cf. Ch. MULLER, *o.l.*, p. 82.

¹⁴ Sur la méthode binomiale, cf. Ch. MULLER, *Essai de statistique lexicale*, Paris, 1964, et « Calcul des probabilités et calcul d'un vocabulaire », dans *Travaux de Linguistique et de Littérature*, III, Strasbourg, 1964, ainsi que Ét. ÉVRARD, « Note sur le calcul d'une distribution de vocabulaire » dans *Bull. Amis Univ. Liège*, 36 (1964), p. 33 s. et « Deux programmes d'ordinateur pour l'étude

l'hypothèse que les occurrences des vocables y sont réparties de manière homogène. Il est alors facile de calculer la distribution que l'on peut attendre pour une partie de longueur donnée, Soit la tranche du *Moretum* qui contient 571 mots ; elle représente 71 % du total. Une occurrence prise au hasard dans le *Moretum* a donc une probabilité p de 0.71 de se trouver dans cette tranche. Des 418 vocables employés 1 fois, 71 %, c'est-à-dire 297, devraient y avoir leur unique occurrence, les 29 % restants (soit 121), se trouvant dans l'autre partie. Pour les vocables employés deux fois, trois situations sont possibles : les deux occurrences, ou l'une des deux, ou aucune des deux dans la tranche choisie. Les probabilités de ces trois issues seront égales respectivement à $(0.71)^2$, $2 \times (0.71 \times 0.29)$ et $(0.29)^2$ soit 0.5041, 0.4118 et 0.0841, et les effectifs correspondants s'obtiendront en multipliant chacune des probabilités par le nombre total des vocables employés 2 fois. Ce nombre s'élevant à 70, il y aura donc théoriquement 35 vocables qui auront leurs deux occurrences dans la partie considérée, 29 qui y en auront une et 6 qui en seront absents. Généralisons : si l'on symbolise par p la proportion que représente la partie de texte par rapport à sa totalité, par q la proportion que représente la partie restante (de telle manière que $p + q = 1$), par x le nombre d'emplois par vocables et par n_x le nombre de vocables ayant x emplois, les effectifs probables de mots qui, ayant x occurrences dans la totalité, en auront x , $x - 1$, $x - 2$, ... $x - x + 1$, 0 dans la partie, seront donnés par les termes successifs du développement du binôme $n_x \cdot (p + q)^x$. Si l'on développe un tel binôme pour chaque fréquence représentée dans la totalité et qu'on additionne les termes des différents binômes qui ont le même exposant pour p , on obtient la distribution théorique de la partie : ainsi, la somme des termes en p donne le nombre des vocables qui, employés au moins 1 fois dans la totalité, ont chance d'avoir 1 occurrence dans la partie ; celle des termes en p^2 , le nombre des vocables qui, employés au moins 2 fois dans la totalité, ont chance d'avoir 2 occurrences dans la partie ; et ainsi de suite.

Dans le problème qui nous intéresse, nous pouvons nous dispenser d'une bonne partie de ces calculs. Chaque développement binomial se termine par un terme $n_x q^x$, indiquant l'effectif probable des vocables qui, ayant la fréquence x dans la totalité, n'apparaissent pas dans la partie. La somme de ces termes indique donc la portion du vocabulaire de la totalité qui est théoriquement absente de la partie ; une simple soustraction donne celle qui y est théoriquement présente. Il reste alors à calculer un écart-type (σ) qui permet de définir autour de la valeur théorique une marge d'incertitude correspondant à l'hypothèse aléatoire. Cet écart-type permet à son tour d'apprécier l'écart entre le vocabulaire théorique et le vocabulaire observé : le calcul de l'écart réduit (écart entre vocabulaire théorique et vocabulaire réel divisé par σ) fournit une évaluation de cet écart interprétable en termes de probabilité¹⁵.

Dans toutes ces opérations, on n'a considéré que la fréquence des vocables, et non leur identité. Dès lors, on peut appliquer le même test au vocabulaire des deux *Bucoliques*. On cherche alors la probabilité qu'à partir d'un vocabulaire tel que celui du *Moretum* on puisse obtenir de manière aléatoire un vocabulaire tel que celui des

quantitative du vocabulaire », dans *Revue Org. intern. pour l'Étude des l. anc. par ord.*, 1967, 3, pp. 81-95. On trouvera un exposé à jour de la méthode dans Ch. MULLER, *Principes ...* (cité n. 2), p. 101 s.

¹⁵ Sur ce type d'application, cf. Ch. MULLER, *o.l.*, p. 102 s., où l'on trouvera entre autres le mode de calcul de σ et sa justification dans ce cas particulier.

deux *Bucoliques*, compte tenu de la répartition des vocables en classes de fréquences mais non de l'identité de ces vocables¹⁶.

Les résultats obtenus par cette méthode sont éclairants. On les trouve dans le tableau que voici.

Texte de 571 mots (Voc. théorique : 403. $\sigma = 9.86$)			
	Voc. réel	Écart réduit	Probabilité
<i>Moretum</i> 1-88	407	0.41	± 0.68
<i>Buc.</i> 6	367	3.65	± 0.0004

Texte de 530 mots (Voc. théorique : 380. $\sigma = 10.35$)			
	Voc. réel	Écart réduit	Probabilité
<i>Moretum</i> 1-82	377	0.29	± 0.77
<i>Buc.</i> 10	316	6.18	inf. à 0.0001

TABLEAU 5 : Vocabulaires théoriques et écarts réduits

La conclusion saute aux yeux. Le vocabulaire du *Moretum* est réparti de manière très homogène dans les fragments qui ont été étudiés, et la faiblesse des écarts entre vocabulaire théorique et vocabulaire réel est une confirmation certaine de la valeur de la méthode employée. En revanche, les distributions observées dans les deux *Bucoliques* sont tout à fait hétérogènes par rapport à celle du *Moretum* ; il y a là deux types d'utilisation du vocabulaire, deux types de répartition des itérations lexicales, qui n'ont pratiquement aucune chance d'appartenir à un même ensemble.

2.3. Si l'on cherche dans le détail ce qui provoque cette différence globale, on observe d'abord que la classe des mots employés une seule fois est nettement mieux représentée dans le *Moretum*.

Par ailleurs, les vocables les plus employés atteignent dans le *Moretum* un niveau beaucoup plus élevé que dans les *Bucoliques*. Alors que le vocable le plus fréquent dans la 6^e *Bucolique* a 16 emplois, on trouve, dans la tranche correspondante du *Moretum*, un vocable employé 28 fois et un autre employé 16 fois. De même, le vocable le plus employé dans la 10^e *Bucolique* apparaît 14 fois, alors que, dans la tranche correspondante du *Moretum*, on en trouve un de fréquence 25 et un autre de fréquence 15.

Cette double supériorité numérique du *Moretum* (effectif plus élevé des mots employés 1 fois ; fréquence plus élevée des mots les plus fréquents) est contrebalancée par une tendance inverse pour les classes de fréquence intermédiaire : à partir de la fréquence 2 pour la 6^e *Bucolique* et 3 pour la 10^e jusque vers la fréquence 8 pour les deux textes les effectifs de Virgile sont supérieurs à ceux des tranches du *Moretum*.

Au total, on peut dire que l'auteur du *Moretum* utilise les effets de nouveauté que produit une extrême diversification du vocabulaire, mais qu'en même temps, il

¹⁶ Ch. MULLER, *o.l.* (cité n. 2), p. 127 s.

n'évite pas la monotonie que doit produire la fréquente répétition d'un même mot. Tout au contraire, chez Virgile, une certaine préférence pour les mots répétés 2, 3, 4 fois est de nature à permettre des effets structurants que n'autorisent pas les mots employés 1 fois, et, en même temps, la fréquence des mots considérés est trop faible pour créer des effets de monotonie ou de pauvreté.

3.1. Un retour à l'identité des vocables et à leur emploi en contexte devrait nous aider à donner un contenu plus concret à ces considérations.

Les deux vocables les plus fréquents dans le *Moretum* et dans les deux tranches qui y ont été distinguées sont *-que* (39 emplois, dont 36 et 25 dans les deux tranches) et *et* (22 emplois, dont 16 et 15). Il est remarquable que ce sont deux conjonctions de coordination, qui, de plus, sont des synonymes. Il paraîtra dès lors utile de totaliser les occurrences des deux vocables et d'y ajouter celles de synonymes plus rares, tels *ac*, *atque* et *nec* (synonyme quant à son rôle de conjonction). Il sera en outre utile d'étudier le total ainsi obtenu en comparaison avec celui de ce que j'appellerai les conjonctifs, c'est-à-dire les conjonctions de coordination et de subordination ainsi que les autres mots de liaison, tels les pronoms et adverbess relatifs et les interrogatifs quand ils introduisent une interrogation indirecte. Par ailleurs, la fréquence relative des parties du discours, contrairement à celle des vocables, n'est pas liée à la longueur du texte¹⁷. Je considérerai donc ici le *Moretum* dans sa totalité pour le comparer aux deux *Bucoliques*.

Les conjonctifs fournissent 109 occurrences au *Moretum*, soit 14 % du total des occurrences, ils en fournissent 72 à la 6^e *Bucolique*, soit 13 %, et 64 à la 10^e, soit 12 %. Les différences n'ont pas l'air significatives. Pour s'en assurer, on utilisera un test de χ^2 . Le total des conjonctifs (109 + 72 + 64 = 245), réparti au prorata de la longueur des trois textes, donnera des effectifs théoriques, correspondant à une répartition homogène. Le test de χ^2 a pour but de déterminer la probabilité que, par le seul effet du hasard, il puisse y avoir entre les effectifs réels et les effectifs théoriques des écarts au moins aussi importants que ceux que l'on examine¹⁸. Dans le cas qui nous occupe, $\chi^2 = 0.73$, ce qui, avec 2 degrés de liberté, correspond à une probabilité d'écarts au moins aussi grands qui est un peu inférieure à 0.70. Dans ces conditions, il n'y a aucune raison de rejeter l'hypothèse aléatoire et l'on peut admettre que la fréquence des conjonctifs est homogène dans les trois textes.

Revenons à *-que*, à *et* et à leurs synonymes *ac*, *atque* et *nec*. Pour le *Moretum*, les effectifs sont 39, 22, 7 et 4 soit un total de 72. Pour les deux *Bucoliques*, les chif-

¹⁷ Ét. ÉVRARD, « La fréquence des phénomènes grammaticaux est-elle constante ? », dans *Actes Coll. lingu. appl. (Nancy, 1964)*, Nancy, 1966, pp. 157-162; cf. aussi Ch. MULLER, *o.l.*, p. 170 s.

¹⁸ Sur le test de χ^2 , voir Ch. MULLER, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, 1973, p. 116. Pour la probabilité liée à χ^2 , j'ai utilisé les tables de E.S. PEARSON et H.O. HARTLEY, *Biometrika Tables for Statisticians*, I, Cambridge, 1958. Dans les deux applications qui suivent, j'ai fait porter le test sur la catégorie considérée et sur son complément : j'ai donc testé l'écart entre l'effectif théorique et l'effectif réel pour les conjonctifs et pour l'ensemble des non conjonctifs dans le premier test, pour *et* et ses synonymes d'une part et pour les autres conjonctifs d'autre part dans le second test. Ainsi, chacun des textes est testé dans sa totalité sous le rapport du critère choisi (cf. la remarque de Ch. MULLER, *o.l.* [cité n. 2], p. 50 s.). Je n'ai pas adopté de seuil de signification fixe, mais, pour des textes littéraires, il paraît clair qu'on ne peut interpréter comme vraisemblablement aléatoire une distribution dont les écarts ont moins de 0.10 comme probabilité d'être au moins atteints.

fres sont respectivement 14, 16, 3 et 4 pour la 6^e *Bucolique* et 8, 8, 2 et 14 pour la 10^e, soit des totaux de 37 et 32.

Nous pouvons maintenant étudier la fréquence de *et* et de ses synonymes dans l'ensemble des conjonctifs. Dans le *Moretum*, ils en représentent 66 % ; dans la 6^e *Bucolique*, 51 % et dans la 10^e, 50 %. Ici, l'opposition entre le *Moretum* et Virgile paraît beaucoup plus importante. Pour en mesurer la signification, nous pratiquerons un nouveau test de χ^2 . Les effectifs théoriques seront obtenus par répartition de l'effectif total de *et* et de ses synonymes, au prorata du nombre de conjonctifs contenus dans chaque texte. Ici, on obtient $\chi^2 = 5.565$. Avec 2 degrés de liberté, cette valeur est significative puisque la probabilité d'écarts au moins aussi grands est inférieure à 0.07.

La conclusion s'impose : le *Moretum* se distingue par le goût des conjonctions de coordination marquant une simple liaison, de préférence à tous les autres conjonctifs. Cela signifie que le *Moretum* est une œuvre où la structuration de l'énoncé se contente le plus souvent du procédé le plus terne et le plus pauvre, la simple juxtaposition additive, et ne précise que rarement le type de relation ou la hiérarchie des éléments liés par le conjonctif.

Je citerai ici deux passages où le caractère que je viens de décrire apparaît nettement :

*uarias disponere plantas
norat et occultae committere semina terrae
uicinosque apte circa summittere riuos.*

(*Moretum*, 68–70.)

*singula tum capitum nodoso corpore nudat
et summis spoliat coriis contemptaque passim
spargit humi alque abicit ; seruatum gramine bulbum
bulbum tinguunt aqua lapidisque cauum demittit in orbem.*

(*Moretum*, 92–95.)

3.2. Quant aux mots employés 1 fois, leur abondance vient pour une bonne part du goût pour le vocabulaire technique et l'accumulation des détails¹⁹. On le constate par exemple (les mots employés 1 fois sont espacés) quand le poète décrit les préparatifs de la mouture du grain :

*et cinctus uillosae tergoe caprae
peruerit cauda silices gremiumque molarum.*

(*Moretum*, 22–23.)

ou le tamisage :

*transfert inde manu fusas in cribra farinas
et quatit ; ac remanent summo purgamina dorso,
subsedit sincera foraminibusque liquatur
emundata Ceres.*

(*Moretum*, 39–42.)

¹⁹ Le réalisme du *Moretum* a souvent été noté : cf. entre tant d'autres exemples, K. BÜCHNER, *P. Vergilius Maro – Der Dichter der Römer*, Stuttgart, 1955, col. 150 (= art. de la *R.E.*, 8 A (1955), col. 1170) ; cf. aussi D.O. ROSS Jr., art. cité n. 1, p. 254.

ou encore le potager :

*hic holus, hic late fundentes brachia betae
fecundusque rumex maluaeque inulaeque uirebant,
hic siser et nomen capiti debentia porra
grataque nobilium requies lactuca ciborum ...*

(*Moretum*, 71–74.)

Un autre facteur qui augmente le nombre des vocables employés 1 fois, c'est le jeu sur les synonymies. Lorsqu'un auteur reprend un même thème, il se peut que la reprise soit soulignée par l'utilisation des mêmes mots. Ces itérations ont éventuellement un effet structurant. Mais il se peut aussi que la reprise soit dissimulée par l'emploi de synonymes qui évitent les répétitions.

Le *Moretum* utilise cette seconde technique pour lier la fin du poème à son début. Au début, le paysan *Simulus*, dès son réveil, s'inquiète de ce qu'il mangera pendant la journée qui commence. À la fin, comme il a entre-temps cuit un pain et préparé un *moretum*, c'est-à-dire un gâteau de fromage aux herbes, il est rassuré et n'éprouve plus d'inquiétude quant à sa subsistance. La correspondance est évidente. Voici en quels termes elle s'exprime. Au début, on lit :

*Simulus ...
tristia uenturae metuens ieiunia lucis*

(*Moretum*, 3–4.)

À la fin :

*pulsoque timore
iam famis inque diem securus Simulus illam*

(*Moretum*, 118–119.)

Les correspondances *metuens* – *timore*, *ieiunia* – *famis*, *lucis* – *diem* montrent bien à la fois le jeu sur la synonymie et son effet sur le nombre de vocables employés 1 fois (des 6 vocables, trois rentrent dans cette catégorie : *metuo*, *timor*, *ieiunium*). On notera de plus que la clôture du poème est à la fois évidente puisque l'assurance de la fin (*securus*) répond à l'inquiétude du début (*metuens*), et dissimulée, puisque aucune reprise verbale ne la marque. C'est peut-être la raison pour laquelle le caractère fermé du poème a échappé à plus d'un critique²⁰.

3.3. Si, enfin, dans les fréquences intermédiaires, on considère les vocables significatifs, en négligeant les vocables à signification très générale et les outils grammaticaux, on voit se dessiner la thématique du poème.

Le mot non grammatical le plus fréquent est *manus* (8 emplois : v. 6, 14, 24, 39, 45, 101, 107, 118) : main qui recherche les braises encore vives dans le foyer éteint, main qui protège la flamme de la lampe, main qui actionne la meule ou agite le crible, main qui broie dans le mortier, main qui pétrit, main qui essuie les larmes

²⁰ L'hypothèse que le *Moretum* est le début d'un poème plus vaste ou la première pièce d'un recueil dont les autres narraient la suite de la journée a été énoncée dès 1775 par Chr. G. Heyne, dans son éd. de Virgile (1767–1775), que j'ai consultée dans la 4^e éd. préparée par G. Chr. E. Wagner : le passage qui nous intéresse se trouve vol. IV, Leipzig, 1832, p. 302. Elle a été reprise, entre autres, par J. Chr. WERNSDORF, *Poetae latini minores*, II, Altenburg, 1780, p. 255 (qui penche plutôt pour la 2^e forme de l'hypothèse : série de pièces) et par A. Forbiger, dans son éd. de Virgile. III, 3^e éd., Leipzig, 1852, p. 600.

(mais ce sont les larmes que provoquent les senteurs trop vives de l'ail et des herbes), main qui reçoit le pain sortant du foyer, bref, main qui accomplit toutes les humbles tâches du paysan.

Vient ensuite *opus* (7 emplois : v. 24, 38, 47, 65 [qu'il faut mettre à part : il y a une *crux* et c'est probablement l'expression *opus est*], 68, 109, 113) : la tâche qu'on accomplit ou ce que l'on travaille (pâte à pain ou pâte de fromage), souci constant du pauvre Simulus. Nous trouvons alors, avec 5 emplois (v. 26, 47, 57, 95, 110), le vocable *orbis*, qui n'a jamais ici d'acception solennelle ou grandiose (*orbis terrarum*) mais désigne humblement la rotation de la meule, la forme arrondie de la pâte ou du fromage, le creux du mortier ou le mouvement du pilon qui écrase dans le mortier. Citons encore *sal* (4 emplois), le sel qui donne goût aux nourritures, *focus* (4 emplois) et *ignis* (3 emplois), *hortus* (3 emplois) et *herba* (3 emplois) : objets tenus des soucis d'un homme pauvre, aux ressources petites (l'adj. *exiguus* se rencontre 4 fois et *pauper* 3 fois).

En un sens tout différent, quelques mots ont dans le *Moretum* un emploi qui présente une particularité d'écriture. Des quatre emplois de *lumen*, un a l'acception de « yeux » (v. 107), rare et recherchée, qui frappe d'autant plus que le contexte est tout réaliste (les yeux que font pleurer les senteurs des condiments). De même *Ceres*, dans ses trois emplois, désigne, dans une acception toute matérielle, le grain ou le pain qu'on en fait, et le choc entre le nom divin et un contexte réaliste crée un effet parodique (p. ex. v. 27 : *tunsa Ceres*). Mentionnons encore *lux*, dont les deux occurrences ont l'acception de « jour ». On voit ici, dans le choix du vocabulaire, une recherche dont nous avons déjà trouvé des traces dans le jeu sur la synonymie²¹.

4. Jusqu'ici, j'ai tenté de découvrir ce que l'analyse quantitative apprend sur l'écriture du *Moretum*. La comparaison avec deux *Bucoliques* de Virgile et les contrastes qu'elle fait apercevoir ont mis en plus vive lumière certains traits caractéristiques.

Si l'on s'arrête au problème que pose l'attribution du *Moretum*, il me semble que les données exposées aux § 1.3, 2.1 et 2.2 montrent à l'évidence que le mode d'utilisation du vocabulaire dans le *Moretum* n'a rien de commun avec ce que l'on observe dans les *Bucoliques*. C'est là un élément défavorable à l'attribution traditionnelle, d'ailleurs le plus souvent rejetée²². Peut-être l'étude quantitative d'autres

²¹ Cf. plus haut, § 3.2. Les mots que j'ai cités dans le dernier alinéa apparaissent souvent dans le débat sur le caractère épique (et parodique) de la langue du *Moretum* ; sur ce sujet, cf. les travaux de H. Reuschel et de D.O. Ross Jr. cités n. 1.

²² Sur le problème d'attribution, cf. SCHANZ-HOSIUS, *Gesch. Röm. Lit.*, II⁴ (1935), 89 et K. BÜCHNER, *o.l.*, col. 151 s. (= *R.E.*, I.I., col. 1171 s.) ; cf. aussi R. HEINZE, *Das Kräuterkäsegericht* dans *Antike*, 15 (1939) repris dans *Der Geist des Römertums*, Leipzig, 1960, p. 413 ; Ch. JOSSERAND, « Contribution au problème du "Moretum" », dans *Antiqu. Class.*, 8 (1939), pp. 395-399 ; G.E. DUCKWORTH, *Vergil and Classical Hexameter Poetry, A Study in Metrical Variety*, Ann Arbor, 1969, p. 83 (qui est favorable à l'authenticité), et les chroniques de R. HENRY, « Où en est l'énigme de l'*Appendix Vergiliana*? » dans *Antiqu. class.*, 6 (1937), pp. 357-395, de R.E.H. WESTENDORP-BOERMA, « Où en est aujourd'hui l'énigme de l'*Appendix vergiliana*? », dans H. BARDON et R. VERDIÈRE, *Vergiliana*, 1971, pp. 386-421, et de G. CONTI, *Rassegna di studi sull'Appendix Vergiliana (dal 1955 al 1972)*, 2^e partie dans *Boll. St. lat.*, 4 (1974), p. 238 s., et encore I. OPELT, « I veggiamti del linguaggio vergiliano e dell'Appendix », dans *Atene e Roma*, 21 (1976), pp. 169-179 (qui ne parle pas spécialement du *Moretum*).

œuvres ferait-elle apparaître des vocabulaires structurés comme celui du *Moretum*. Ce ne serait d'ailleurs là qu'un élément à verser au dossier, et non un indice assuré d'attribution.

5.1. On a vu précédemment comment on peut, à partir de la distribution totale d'un texte, calculer le vocabulaire théorique d'une partie de ce texte (cf. § 2.2). La comparaison avec le vocabulaire réel permet alors des observations intéressantes.

Pour suivre l'accroissement progressif du vocabulaire dans le *Moretum*, j'ai découpé des tranches croissant d'au moins cent mots et constituées d'un nombre entier de vers. Pour chaque tranche, j'ai noté le nombre de mots, l'effectif du vocabulaire observé, le vocabulaire théorique, l'accroissement du vocabulaire depuis la fin de la tranche précédente²³. Le tableau suivant donne toutes ces indications.

Tranche (vv.)	Nombre de mots	Vocabulaire		Accroissement	
		théorique	réel	théorique	réel
1- 17	104	90.932	96		
1- 33	209 (+ 105)	171.108	175	80.176	79
1- 49	309 (+ 100)	240.647	245	69.539	70
1- 64	412 (+ 103)	307.500	307	66.853	62
1- 79	515 (+ 103)	370.876	366	63.376	59
1- 94	615 (+ 100)	428.603	436	57.727	70
1-109	717 (+ 102)	485.016	493	56.413	57
1-122	804 (+ 87)	(531.-)	531	45.984	38

TABLEAU 6. - Accroissement du vocabulaire

5.2. On est dès l'abord frappé par l'accord entre la série théorique et la série réelle. Les écarts sont tous très faibles et la méthode binomiale apparaît comme bien adaptée au calcul d'un vocabulaire théorique.

Il faut toutefois noter et commenter quelques particularités. Contrairement à ce qu'on observe d'habitude²⁴, le vocabulaire théorique est en légère sous-évaluation, sauf pour les tranches des v. 1-64 et 1-79.

En fait, dès le départ, le *Moretum* pratique une diversification du vocabulaire supérieure à ce que laisse attendre la distribution globale : la première tranche, qui compte 104 mots, utilise 96 vocables, alors qu'on n'en attend que 91. Cette dynamique se maintient jusqu'aux environs du v. 50 : jusque-là les accroissements de vocabulaire successifs sont au niveau des accroissements théoriques (79 vs 80.176 et 70 vs 69.539), si bien que l'avance réalisée dans la 1^{re} tranche se maintient (au v. 49, voc. réel de 245 vs théor. 240.647).

Mais plus loin, la tendance s'inverse : le taux de répétition augmente, ce qui ralentit l'accroissement du vocabulaire ; au v. 64, les vocabulaires théorique et réel sont au même niveau et au v. 79, le vocabulaire réel est en léger déficit.

Par la suite, la tendance s'inverse à nouveau et, du v. 79 au v. 109, le vocabulaire réel retrouve sa supériorité et l'accroît même (493 vs 485.016).

²³ Sur le problème de l'accroissement du vocabulaire, cf. n. 7. Dans le tableau, les calculs sont poussés jusqu'à la 3^e décimale pour éviter certaines distorsions dues aux arrondis et qui fausseraient l'allure des résultats.

²⁴ Cf. Ch. MULLER, *o.l.* (cf. n. 2), p. 105 et 134.

Mais cette avance doit évidemment se résorber : c'est ce qui se réalise au cours des derniers vers où le taux de répétition augmente une nouvelle fois et où l'introduction de nouveaux vocables est nettement réduite (38 vs 45.984).

6.1. La partie médiane dans laquelle on observe un ralentissement de l'accroissement du vocabulaire est constituée principalement par une digression : la description du potager (v. 60–84)²⁵. On pourrait s'attendre à trouver ici un vocabulaire nouveau, adapté au thème de la digression. On l'y trouve certes. Mais, en même temps, tout se passe comme si l'auteur avait voulu rattacher plus étroitement la digression au corps du poème en multipliant les reprises verbales, particulièrement pour des mots qui marquent une communauté de motifs avec le début : de ce point de vue, je signalerai *pauper*, employé au v. 16 et utilisé deux fois dans la digression (v. 63 et 64), *exiguus*, qui apparaît aux v. 3 et 62, *lux*, aux v. 4 et 67 (les deux fois au sens de « jour », cf. § 3.3), *labor*, aux v. 24, 30 et 67, *opus*, aux v. 2', 38, 47, 65 et 68 (donc deux fois dans la digression). Ces mots se rapportent à l'exiguïté des ressources du pauvre paysan Simulus, à son souci du travail et du jour qui vient. Dans la même perspective, on notera encore que la digression contient les deux seuls emplois de *casula* dans le *Moretum* (v. 60 et 66); répétition qui met en évidence un motif du même genre.

6.2. La fin du poème a un taux de répétition nettement supérieur à celui des autres parties, même à celui de la digression. En fait, on y voit repris des mots qui soulignent la permanence de certains motifs. Ainsi en va-t-il de *laetus* (v. 90 et 118), si on y joint l'antithèse qu'il forme avec *tristis* (v. 4 : seul emploi du mot), ainsi en va-t-il encore de *dies* (v. 2, 78, 119), à compléter par *lux* au sens de *jour* (v. 4 et 67), de *fames* (v. 82 et 119) que complète *ieiunium* (v. 4). Il convient aussi de citer *opus* (v. 24, 38, 47, 65, 68, 109, 113) et *manus* (v. 6, 14, 24, 39, 45, 101, 107, 118), dont les emplois dans la fin du poème rappellent deux motifs présents dans les vers antérieurs, et surtout dans la 1^{re} partie.

Par ailleurs, la répétition, dans la partie finale, de mots tels que *mortarium* (v. 91 et 114) et *pistillus* (v. 99 et 110) contribue à en assurer la cohésion.

7. L'analyse quantitative a mis en évidence quelques traits d'écriture caractéristiques du *Moretum*; une diversité de vocabulaire très élevée, due au goût et à l'accumulation des détails exprimés par des vocables que l'on pourrait presque appeler techniques, mais aussi, dans l'un ou l'autre cas, à un jeu sur les synonymies qui marque une certaine recherche et presque de la préciosité.

Par ailleurs, le *Moretum* se contente de structures de discours fort élémentaires; le plus souvent, une simple liaison lui suffit, d'où la fréquence de *et* et de ses équivalents.

Enfin, l'auteur du *Moretum* n'économise pas ses moyens : dès le départ il met très largement en jeu ses ressources verbales. Lorsque, pour compenser cette prodigalité, il est contraint d'accroître son taux de répétition, les vocables qu'il réutilise à cette fin paraissent souligner la reprise de motifs présents dans tout le poème.

Rappelons, pour terminer que l'analyse quantitative ne paraît pas favorable à l'authenticité virgilienne du *Moretum*, confirmant ainsi l'impression de plusieurs bons jugés.

²⁵ En fait, il y a dans le *Moretum* trois digressions (cf. K. BÜCHNER, *l.l.*, col. 1173), mais les deux autres sont trop brèves pour avoir un effet perceptible sur les données quantitatives.

Richesse et mode d'enrichissement d'un vocabulaire

La statistique lexicale, depuis ses débuts, n'a cessé de faire une place de choix aux problèmes liés à ce qu'on appelle la richesse et l'enrichissement du vocabulaire, et qu'il serait plus correct, ce me semble, d'appeler diversité et diversification du vocabulaire, pour éviter l'apparence d'un jugement de valeur que rien, en la matière, ne justifierait.

Quoi qu'il en soit de ce point, on pourrait se demander si l'abondance des travaux dans ce domaine laisse encore la place à des recherches nouvelles et s'il ne vaudrait pas mieux explorer d'autres secteurs, moins fréquentés jusqu'ici.

Il suffit en effet de parcourir l'ouvrage de Charles Muller, *Principes et méthodes de statistique lexicale* (Paris, 1977) ainsi que ceux, tout récents, de Daniel Dugast, *Vocabulaire et discours* (Genève, 1979) et *La Statistique lexicale* (Genève, 1980), pour se convaincre que des tests nombreux et constamment perfectionnés ont fait, de la richesse et de l'enrichissement lexicaux, des thèmes pour lesquels il semble que l'on dispose de moyens d'investigation bien au point.

Un examen attentif paraît pourtant montrer que les indices utilisés prêtent le flanc à certaines critiques. Mais il convient sans doute d'abord de rappeler les données des problèmes qui se posent. Un texte est constitué d'une succession de mots ou occurrences. Chaque occurrence relève d'un vocable susceptible de répétitions. Selon que ce dernier appartient à une classe invariable ou à une classe à flexion, toutes les occurrences sont identiques ou elles peuvent varier selon les conjugaisons et les déclinaisons. Nous négligerons cette différence et considérerons ici les occurrences d'un même vocable comme équivalentes, même si elles ont des formes distinctes.

Si nous suivons un texte dans son développement progressif, nous observons ce qui suit. Le premier mot appartient à un vocable dont il est nécessairement, jusque là, l'unique occurrence. Dès le second mot, deux situations sont possibles : le plus souvent, le second mot introduit un second vocable. Mais il peut arriver aussi qu'il répète le premier vocable : ainsi en va-t-il du célèbre poème de Victor Hugo : « Waterloo! Waterloo! Waterloo! morne plaine [...] »; ainsi en va-t-il aussi, plus prosaïquement, des paradigmes déclinés ou conjugués : *dominus, domine, dominum*, etc. C'est toujours le vocable *dominus*.

La fréquence des répétitions de vocables dépend à la fois de la structure de la langue et des tendances stylistiques du texte : un texte utilisant une langue comme le

RÉFÉRENCES : *Computers in Literary and Linguistic Computing / L'Ordinateur et les recherches littéraires et linguistiques*, Proceedings of the International Eleventh Conference of the Association for Literary and Linguistic Computing / Actes de la XI^e Conférence internationale de l'Association de littérature et de linguistique computationnelles, publiés sous la direction de Jacqueline HAMESSE et Antonio ZAMPOLLI, Université de Louvain-la-Neuve, 2-6 avril 1984, Champion-Slatkine, Paris-Genève, 1985, pp. 147-152.

français, l'anglais, ou le grec ancien, qui possèdent un ou des articles dont l'emploi est obligatoire, se trouve très vite dans l'obligation de le répéter. Par ailleurs, les auteurs ou les locuteurs, selon le degré de leur connaissance de la langue et selon leurs tendances expressives, ou bien cherchent à varier leur vocabulaire ou bien, employant des mots de signification très générale, n'essaient pas trop d'éviter les répétitions.

De toute manière, si nous désignons par n le nombre de mots et par V le nombre de vocables, nous observons que ces deux quantités, égales au départ, peuvent le rester pendant un temps plus ou moins long puis s'écartent de plus en plus. À mesure qu'on avance dans le texte, le nombre de vocables déjà employés a tendance à croître, ce qui multiplie les occasions de répétitions; par ailleurs, en raison même des exigences du thème traité, la difficulté de trouver de nouveaux vocables qui soient adaptés aux circonstances se fait de plus en plus sentir.

On voit donc bien que la relation des deux quantités V et n est en liaison avec la diversité du vocabulaire employé, mais aussi avec la longueur du texte. Si on cherche à en tirer un indice, on sera contraint de tenir compte de ces deux éléments.

Ceci est peut-être plus perceptible encore si l'on considère les choses plus en détails. Lorsque le texte est achevé, ou lorsqu'on en isole une partie plus ou moins longue, chacun des vocables qui le composent s'y trouve employé un certain nombre de fois : 1 fois, 2 fois, 3 fois, x fois. Un groupement en fonction de ce caractère donne un tableau de distribution indiquant, pour chaque fréquence x_i , l'effectif n_j des vocables qui présentent cette fréquence dans le texte. Deux caractères sont ici à retenir : 1) un même rapport de V à n , pour une même longueur de texte, peut recouvrir deux distributions différentes¹; 2) le tableau de distribution du vocabulaire évolue nécessairement à mesure que l'œuvre s'allonge, mais la relation entre les deux mouvements est extrêmement complexe.

L'objet de ma communication est en rapport avec cette double remarque. Je souhaiterais en effet définir, pour chaque état, chaque longueur, du texte, un indice qui ne dépendrait pas seulement de V et de n , mais serait lié au détail de la distribution du vocabulaire. Je souhaiterais ensuite chercher et si possible découvrir une fonction qui rendrait compte de l'évolution de cet indice au fur et à mesure que l'on considère des portions de plus en plus longues de l'œuvre, et qui permettrait du même coup de calculer des paramètres propres à chaque œuvre, définissant leur caractère stylistique dans la mesure où il est lié à l'emploi du vocabulaire.

Il serait long d'examiner en détail les divers moyens qui ont été proposés pour apprécier la richesse du vocabulaire et son enrichissement. Je me bornerai ici à quelques observations. Plusieurs des indices proposés n'utilisent comme données que les deux quantités V et n : c'est le cas notamment de l'indice K de Yule et de v_m de Herdan. La diversité liée à la distribution du vocabulaire leur échappe ainsi pour une

¹ Cf., à ce propos, *Latomus*, 41 (1982), p. 551, n. 6; un cas réel est fourni par les 500 premières occurrences des *Consolations* à Polybe et à Helvia de Sénèque, dont les distributions ont même moyenne avec des répartitions intérieures très différentes.

part importante. Par ailleurs, ces deux indices ont pour but avoué d'être indépendants de la longueur du texte. Ils cherchent donc à éliminer le changement que doit nécessairement connaître l'enrichissement du vocabulaire au fur et à mesure que l'œuvre s'allonge. Ajoutons que K est conçu en fonction de l'hypothèse que l'apparition de chaque vocable suit une loi poissonnienne, ce qui n'est nullement assuré. D'un autre point de vue, mentionnons aussi la loi de Zipf, qui lierait l'effectif des diverses fréquences par une relation stable. Cette loi a fait l'objet de bien des critiques. Notons qu'elle non plus ne tient pas compte des effets de l'allongement du texte. Mais plutôt que de nous attarder à cet examen critique, venons-en à la procédure que je propose.

Un bon indice de la diversité du vocabulaire devrait être lié non seulement à V et à n , mais aussi aux divers n_i , effectifs partiels de chacune des fréquences x_i . C'est ce que permet, me semble-t-il, l'emploi de l'entropie.

Chaque vocable a une fréquence relative que l'on peut utiliser comme approximation de sa probabilité. Soit donc

$$p_i = \frac{x_i}{n} \text{ (avec } n = \sum n_i x_i \text{ c'est-à-dire le nombre de mots-occurrences du texte).}$$

On a alors² :

$$H = - \sum n_i p_i \log p_i$$

$$\text{ou } H = \sum n_i p_i \log \frac{1}{p_i}$$

Remplaçant p_i par sa valeur, nous avons

$$\begin{aligned} H &= \sum n_i \cdot \frac{x_i}{n} \cdot \log \frac{n}{x_i} \\ &= \sum n_i \cdot \frac{x_i}{n} \cdot (\log n - \log x_i) \\ &= \log n - \frac{1}{n} \sum n_i x_i \log x_i \end{aligned}$$

Il est possible de pousser plus loin la réduction de manière à obtenir un monôme. Mais la forme à laquelle je me suis arrêté paraît plus intéressante. Elle est la différence entre deux quantités dont on peut sans grande peine étudier les variations.

On montre facilement que l'entropie du vocabulaire d'un texte varie entre zéro et le logarithme du nombre qui exprime la longueur de ce texte en mots-occurrences. De par la nature des données, n , n_i et x_i sont des quantités positives au moins égales à 1. Dès lors $\log n$ et $\log x_i$ ne peuvent être négatifs, non plus que $\frac{1}{n} \sum n_i x_i \log x_i$.

Dans ces conditions, H est à son maximum si $\frac{1}{n} \sum n_i x_i \log x_i = 0$, ce qui se produit si $x_i = 1$. Tel est le cas d'un texte où le nombre de vocables est égal au nombre d'occurrences. H a alors pour valeur $\log n$. Supposons maintenant le cas inverse, tout imaginaire, où le texte est formé d'une suite d'occurrences appartenant au même

² Dans les exemples numériques cités dans la suite, j'ai utilisé, pour des raisons de facilité, les logarithmes décimaux. Comme il existe des formules permettant de passer de ces logarithmes aux autres, spécialement aux supérieurs, ce choix n'a pas de conséquence quant au sens de la recherche.

Stephania selecta

vocable. on a alors $n_i = 1$ et $x_i = n$, si bien que l'expression $\frac{1}{n} \sum n_i x_i \log x_i$ est égale à $\log n$, c'est-à-dire que $H = 0$.

Ainsi donc, H atteint son maximum pour une longueur donnée quand la diversité du vocabulaire est à son maximum ; en revanche, il vaut zéro quand le vocabulaire a une uniformité maximale. On aperçoit dès lors les limites entre lesquelles varie H et la signification de ses variations.

Par ailleurs, étant donné que les logarithmes et leur argument varient selon des lois différentes, on comprend que, si deux textes de même longueur ont une même moyenne mais des distributions différentes (cas auquel il a été fait allusion plus haut), ils auront des entropies différentes.

Nous voilà donc en possession d'un indice très sensible de la distribution du vocabulaire d'un texte. Il nous reste à voir s'il nous aide à représenter l'enrichissement de ce vocabulaire quand le texte s'agrandit. Pour ce faire, interrogeons-nous d'abord sur l'effet qu'exerce sur l'entropie l'addition d'une occurrence.

Si l'occurrence nouvelle appartient à un vocable nouveau, qui acquiert ainsi la fréquence 1 dans la distribution, l'effet sur le facteur $\sum n_i x_i \log x_i$ est nul puisque $\log 1 = 0$ et, le diviseur passant de n à $n + 1$, le terme à soustraire $\frac{1}{n} \sum n_i x_i \log x_i$ diminue. De son côté, le terme $\log n$ augmente quand on passe de n à $n + 1$ et dès lors, H lui aussi augmente, cette augmentation étant de plus en plus faible à mesure que n s'élève.

Si, en revanche, l'occurrence appartient à un vocable déjà employé, il faut se demander si l'augmentation de $\log n$ est supérieure, égale ou inférieure à celle du terme à soustraire. Reprenons l'hypothèse d'un texte formé d'occurrences d'un seul vocable. L'addition d'une occurrence de ce même vocable n'aura aucun effet sur H , qui restera égal à zéro.

Quand à la zone intermédiaire, les choses y sont plus complexes. En effet, le terme $\log n$, quand n passe à $n + 1$, augmente, mais d'une augmentation d'autant plus faible que l'on se trouve à un niveau plus élevé de n . Le terme à soustraire, quant à lui, subit les modifications suivantes : si l'on représente par x_i la fréquence du mot qui reçoit une occurrence nouvelle, la somme des $n_i x_i \log x_i$ doit être augmentée de $x_{i+1} \log x_{i+1}$ et diminuée de $x_i \log x_i$; elle doit ensuite être divisée par $n + 1$ au lieu de n . Étudier l'effet global de ces diverses modifications serait sans doute inutilement fastidieux, puisqu'aussi bien les variations et niveaux de n et de i ainsi que de leurs logarithmes sont indépendants.

Le mieux sera de donner en exemple un cas concret. Soit le *Pro Caecina* de Cicéron, discours de 10437 mots. Si une occurrence nouvelle, qui ferait passer le discours à 10438 mots, appartient à un vocable déjà présent dans le texte, l'évolution de H dépend de la fréquence qu'avait déjà ce mot. S'il avait de 1 à 7 occurrences, H augmente. Mais à partir du passage de 8 à 9 il commence à décroître légèrement.

Si donc on suivait le mouvement de H d'occurrence en occurrence, on aurait une ligne brisée, partant de zéro (1^{er} mot représentant 1 vocable) et marquée de hausses et de baisses selon que l'occurrence nouvelle ou bien introduit un nouveau vocable

ou affecte un vocable de fréquence faible, ou bien appartient à une fréquence relativement élevée, le point d'inversion étant lié à la longueur du texte.

Mais il est évident que les mouvements ascendants prédominent nettement dans les débuts de l'œuvre, déterminant une courbe généralement ascendante malgré ses irrégularités. On peut en revanche prévoir que ce mouvement ascendant sera de moins en moins net à mesure qu'on avance dans l'œuvre, puisque les répétitions se feront de plus en plus fréquentes.

Pour déterminer l'allure générale de cette courbe, j'ai calculé, pour 13 œuvres latines, l'entropie de portions qui, commençant au 1^{er} mot, soient de plus en plus longues, puis de leur totalité. J'ai utilisé à cette fin quelques-uns des fichiers informatisés qui ont été constitués au LASLA et sont actuellement gérés par le CIPL de l'Université de Liège. J'ai écrit des programmes qui, à partir de ces fichiers, établissent des listes de fréquence pour les portions choisies, puis en calculent les entropies.

Je me suis alors aperçu que les entropies successives d'une même œuvre avaient une allure nettement parabolique et, par la méthode des moindres carrés, j'ai ajusté à ces données, pour chaque œuvre, une fonction de la forme $y = a x^2 + bx$ où y est l'entropie du texte et x le logarithme de sa longueur. L'absence de terme indépendant se justifie parce que la courbe prend nécessairement son départ à zéro (correspondant au moment où le texte n'a encore qu'un mot). Par ailleurs, a est négatif et b positif, parce que la courbe a sa concavité vers le bas et la portion utile est entièrement positive.

Une fois calculées les valeurs de a et de b , on peut contrôler la valeur de l'ajustement en calculant les diverses valeurs théoriques de H . L'annexe I donne deux exemples qui marquent l'excellence de cet ajustement.

Après avoir atteint son maximum, la parabole doit normalement redescendre : cela devrait se produire à partir du moment où les répétitions prennent plus d'importance que l'introduction de vocables nouveaux. En fait, je n'ai observé cette phase dans aucun texte et le calcul du maximum ($x = \frac{-b}{2a}$ avec $f(x) = 4ac - \frac{b^2}{4a}$) conduit à des dimensions dépassant nettement celles des œuvres réelles que j'ai soumises à l'examen. Ce calcul est cependant instructif.

Les deux paramètres a et b , si ce que j'ai observé se confirme, constitueraient donc des caractéristiques de l'enrichissement du vocabulaire d'un texte. Si l'on examine leur rôle dans la formule de la fonction, on arrivera à la conclusion que b doit marquer la tendance, plus ou moins forte, à la diversification du vocabulaire, l'intensité avec laquelle l'auteur, consciemment ou non, recherche la variété verbale. Quant à a , qui a pour effet d'incurver la courbe vers l'axe des x , on pourrait le dénommer l'indice d'« essoufflement ». La combinaison de ces deux indices permettrait de caractériser divers types de textes, depuis celui qui, dès le début, dépense sans compter ses trésors verbaux, mais ne peut maintenir longtemps cette allure, jusqu'à celui qui, ménager de son bien, peut maintenir un niveau d'enrichissement à peu près égal pendant fort longtemps. Entre ces deux extrêmes prennent place toute une série de types intermédiaires.

Les treize textes examinés (cf. Annexe II) donnent à b des valeurs qui vont de 1,01 à 1,27, et à a , des valeurs de $-0,08$ à $-0,16$. Si l'on examine le tableau, on s'aperçoit que, généralement, les valeurs les plus faibles de b correspondent aux valeurs absolues les plus faibles de a , et cela se comprend. César dans le *Bellum Gallicum*, par exemple, ne marque qu'une tendance très faible à la diversification, ce qui lui évite de s'essouffler. En revanche, Salluste qui, dans *Catilina* et plus encore dans *Jugurtha*, manifeste une vive tendance à la diversification, est aussi de ceux qui s'essoufflent le plus vite. Par ailleurs, on constate avec surprise que Cicéron, par deux de ses œuvres, se trouve aux deux extrémités de l'échelle, mais il s'agit d'œuvres bien différentes par leur caractère : un texte philosophique, où les soucis de vocabulaire sont à l'arrière-plan, et un discours qui veut briller. Notons encore que tous les poètes ont un paramètre b relativement élevé. Ils ont aussi, généralement un coefficient d'essoufflement assez fort. Horace fait exception, puisque son souci élevé de diversification ne l'empêche pas d'avoir un taux d'essoufflement parmi les plus faibles. De ce double point de vue, il est concurrencé de près par l'auteur anonyme du *Moretum*.

Ce ne sont là que de premières approximations. Il me semble que la méthode que je préconise, appliquée à d'autres textes et, si possible, à d'autres domaines linguistiques que le latin, conduirait peut-être à en mieux justifier l'emploi et à préciser les interprétations que je viens d'esquisser rapidement.

N.B. Les procédures suggérées dans cette communication avaient déjà fait l'objet d'un premier exposé moins approfondi à Paris en 1963. Le nombre de textes testés alors se réduisait à 3. Après une interruption due à d'autres occupations, j'ai repris le travail et j'en ai élargi la base expérimentale.

Annexe I

Quelques exemples de valeurs observées et de valeurs calculées à partir des coefficients a et b tirés des observations.

	nombre d'occ.	H (observé)	H (calculé)
Salluste, <i>Catilina</i>	1 132	2.48748	2.51056
	2 417	2.68458	2.65592
	3 527	2.73263	2.71922
	6 080	2.79539	2.79977
	8 462	2.82788	2.84252
<i>Moretum</i>	104	1.95914	1.95721
	209	2.18491	2.18678
	309	2.31127	2.30802
	412	2.39225	2.39384
	515	2.44521	2.45844
	615	2.51301	2.50858
	717	2.56168	2.55106
804	2.57868	2.58223	

Annexe II

Les coefficients a et b de 13 œuvres latines (classement sur b croissant).

	b	a	x_{\max}
Cicéron, <i>De Natura Deorum</i> , III	1.01	-.08	6.31250
César, <i>Bellum Gallicum</i>	1.01	-.09	5.61111
Sénèque, <i>De Ira</i>	1.10	-.10	5.50000
Horace, <i>Carmina</i> , I	1.15	-.08	7.18750
Sénèque, <i>Consol. ad Marciam</i>	1.15	-.11	5.22727
<i>Moretum</i>	1.16	-.09	6.44444
Sénèque, <i>Consol. ad Helviam</i>	1.17	-.11	5.31818
Salluste, <i>Catilina</i>	1.17	-.11	5.17842
Sénèque, <i>De Beneficiis</i>	1.17	-.12	4.87500
Sénèque, <i>Consol. ad Polybium</i>	1.21	-.13	4.69385
Salluste, <i>Jugurtha</i>	1.21	-.13	4.65385
Virgile, <i>Enéide</i> I-VI	1.24	-.12	5.16667
Cicéron, <i>Pro Caecina</i>	1.27	-.16	3.96875

Quelques variations quantitatives dans l'hexamètre latin

La métrique des grecs et des latins est un champ privilégié pour l'application des méthodes quantitatives. Je voudrais aujourd'hui vous entretenir de certaines particularités d'emploi de l'hexamètre dactylique dans une série d'auteurs latins.

Rappelons d'abord que l'hexamètre dactylique est formé de 5 dactyles (une longue suivie de deux brèves) et d'un sixième pied de deux syllabes, la première étant longue et la seconde indifférente mais fonctionnant de toute manière comme longue en raison de sa position finale, ce pied étant ainsi en fait un spondée. Dans les quatre premiers pieds, le dactyle peut être remplacé par un spondée. En théorie, le cinquième pied admet aussi cette substitution, mais, dans le domaine latin, elle est extrêmement rare : un peu plus de 200 cas pour toute la littérature latine.

Ainsi donc, si, comme je le ferai dans cette étude, l'on exclut la variation, très rare, du cinquième pied, la possibilité, pour les quatre premiers pieds, de prendre la forme d'un dactyle ou d'un spondée permet la réalisation de 2^4 schémas distincts, c'est-à-dire 16.

Je voudrais vous entretenir des effectifs de ces 16 schémas chez divers poètes latins, et des autres traits quantitatifs qui y sont liés. Le sujet a intéressé un nombre relativement élevé de chercheurs (cf. la bibliographie publiée dans R. GROTHJAHN (éd.), *Hexameter Studies*, Bochum, 1981, pp. 228–262), mais il me semble qu'ils ont été souvent trop vite en besogne, négligeant un certain nombre d'étapes intéressantes.

Les données que j'ai utilisées viennent de la collection des *Materialien zu Metrik und Stilistik* de W. Ott, sauf pour Horace et Tibulle, pour lesquels j'ai eu recours à M. V. Drobisch, dans les *Ber. Verh. Kgl. Sächs. Ges. Wiss., Phil. Hist. Cl.*, 20 (1868) et 23 (1871), ainsi que pour Ovide, pour lequel j'ai cependant apporté quelques compléments, pour Ausone (données empruntées à un mémoire inédit de mon élève Chr. Reners), pour le P. Croissant, jésuite liégeois du XVIII^e s. (données provenant d'un travail de mon assistante C. Bertrand) et pour Properce (données provenant de mes propres relevés).

Les matériaux que j'ai utilisés sont réunis dans le tableau I. On y trouve, en seize colonnes, les effectifs observés pour les seize schémas hexamétriques. Ces schémas ont été groupés en cinq classes selon le nombre de dactyles qu'ils contiennent dans les quatre premiers pieds. Les classes A et E (sans dactyle ou sans spondée) sont représentées chacune par un seul schéma ; B et D (= 1 ou 3 dactyles), par 4 schémas ; C (= 2 dactyles), par 6 schémas. On aura reconnu là les coefficients binomiaux.

RÉFÉRENCES : *Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes (En hommage à Charles Muller, Colloque International CNRS, Université de Nice, 5-8 juin 1985)*, Paris, Slatkine-Champion, 1986, pp. 363–371.

Le tableau II fournit, pour chacun des quatre premiers pieds distinctement puis pour le total de ces quatre pieds, le pourcentage de dactyles. Il indique aussi la longueur de chaque texte en nombre de vers¹.

La dernière de ces données permet de se faire une idée précise du rapport longues/brèves dans chaque texte. Si, au lieu de la laisser dans l'ordre approximativement chronologique où elle se trouve dans le tableau II, on la range en ordre croissant, on observe tout d'abord que la grande majorité des poètes se situent dans une zone assez étroite, qui va de 41 % à 46 %. On y trouve tout Virgile, à l'exception des *Bucoliques*, tout Horace, tout Tibulle, tout Propertius, Claudien. En dehors de cette zone compacte, on ne trouve que des valeurs fort éloignées. D'une part, très isolé, Catulle, avec seulement 36 %. Si l'on ajoute que, de tous les auteurs considérés, Catulle est le seul à avoir une quantité appréciable de spondées 5^{es} (30 pour un poème de 408 vers), on conclura que ce poète a cherché, consciemment ou non, une prédominance exceptionnelle des longues, du moins dans la pièce 64.

À l'autre extrémité, on trouve d'abord les *Bucoliques* de Virgile, avec 49 %. Si l'on pense qu'il s'agit là de la première œuvre du poète, et que celui-ci appartient à la génération qui suit celle de Catulle, on voit poindre une interprétation : Catulle est le plus important des *poetae novi*, poètes qui se mettent à l'école de la poésie alexandrine. Avec Virgile s'amorce une réaction : sans doute l'influence alexandrine n'est pas complètement éliminée (comme le montre le simple fait que les *Bucoliques* s'inspirent de Théocrite), mais la poésie prend une allure plus classique. Peut-être la donnée quantitative qui nous a alertés reflète-t-elle en partie cette réaction.

Les autres proportions exceptionnelles concernent Stace et Ausone (tous deux 49 %) et surtout Ovide *Am.* I (53 %). Il s'agit là, il convient de le noter, de poètes plus ou moins postérieurs à ceux (Claudien excepté) qui viennent d'être mentionnés, puisqu'Ovide est nettement le plus jeune des poètes augustéens, que Stace se situe au I^{er} siècle de notre ère et qu'Ausone nous conduit au IV^e siècle. Quant aux trois satires du Père Croissant, il est possible que les valeurs qu'on y observe (49 % et 50 %) soient dues à une certaine maladresse dans le maniement d'une langue qui n'est pas la langue maternelle de l'auteur.

En somme, on voit ici des diversités qui, pour une part, répondent peut-être à une évolution chronologique, mais qui manifestent sans doute aussi des variations du goût et des modes littéraires.

Pour chaque œuvre, la réalisation du pourcentage observé résulte de l'utilisation des différentes combinaisons de dactyles et de spondées, soit, pour les 4 premiers

¹ Pour les œuvres en distiques, ce nombre est divisé par 2 parce qu'il ne concerne que les hexamètres. Les désaccords avec les totaux obtenus en additionnant les données de chaque ligne du tableau I viennent de ce que ce dernier ne tient pas compte des vers spondaïques, qui sont 30 dans *Cat.*, 64, 3 dans *Virg., Buc.*, 1 dans chacun des chants I, II et II de *Georg.*, 2 dans *Georg.* IV, 1 dans *En.* I, 2 dans *En.* XII, 3 dans *Prop.* I, 1 dans *Ov., Am.* I et 1 dans *Croissant, Puer.* En outre, *En.* VI contient 2 vers incomplets, *Tib.*, I, 2 a une lacune de 1 pentamètre et les deux hexamètres ainsi juxtaposés sont numérotés 25 et 25a. Enfin, dans *Ov., Am.* I, Drobisch, suivant les relevés de Hultgren, arrive à un total de 383. Mais il faut y ajouter I, XIII, 11 et 13, qu'excluait l'édition utilisée par Hultgren, et I, XIII, 33, généralement exclus mais pris en compte dans la numérotation traditionnelle, ainsi que les vers 1 et 3 de l'épigramme mise en tête du livre, que Hultgren avait négligée. Si l'on y ajoute le spondaïque I, VI, 53, les 383 donnés comme total par Drobisch deviennent 389 hexamètres, dont 388 ont un dactyle 5^e.

pieds, absence de dactyle ou présence de 1, 2, 3, 4 pieds de ce type selon les cinq groupes décrits plus haut. Un même pourcentage global peut se produire de diverses manières. Ici à nouveau, le poète a une certaine marge de manœuvre. Pour évaluer la manière dont il en a usé, on peut procéder comme suit. Considérant le pourcentage de dactyles comme une approximation de probabilité, on développe, en application de la loi binomiale, un binôme qui, pour Catulle, par exemple, serait $(.36 + .64)^4$. Les cinq termes du développement correspondent à la fréquence probable, par un effet purement aléatoire, de vers contenant 0, 1, 2, 3, 4 dactyles. Multipliant ces fréquences probables par le nombre de vers dans l'œuvre considérée, on obtient des effectifs théoriques qu'un test de χ^2 permet de comparer aux effectifs réels. Je ne donnerai pas le détail fastidieux des valeurs obtenues et me bornerai à synthétiser les résultats.

Tout d'abord, tous les poètes sans exception privilégient les valeurs médianes (surtout 2 dactyles) et tendent à éviter les formes extrêmes.

Les écarts entre effectifs théoriques et réels peuvent être appréciés par un test de χ^2 , comme je l'ai dit déjà. Seul, Ausone présente une valeur de χ^2 qui ne permet pas de rejeter l'hypothèse nulle : chez lui, la tendance générale qui vient d'être décrite s'observe sans doute, mais avec des écarts tellement faibles qu'on peut difficilement leur attribuer une signification. À part cette exception, toutes les valeurs de χ^2 révèlent des écarts significatifs. On doit donc admettre chez tous les poètes, sauf Ausone, une forte tendance à éviter la monotonie. Ici encore cependant, une certaine gradation s'observe. Pour le 3^e livre de Properce et le 1^{er} des *Amores* d'Ovide, la probabilité de dépassement est de .02, tandis qu'à l'autre extrémité, chez Catulle et Claudien, elle est tellement infime qu'elle se situe fort en-deçà de ce que donnent habituellement les tables. Elle est en tout cas très inférieure à 0.00001. Il est assez piquant de voir ainsi réunis deux auteurs qui se trouvent aux deux extrémités de notre panorama chronologique, exception faite des trois textes néo-latins. Il y aurait donc, à ces deux extrémités, une sorte d'exacerbation qui ne se manifesterait pas en des temps plus classiques. Il n'y a toutefois là rien d'absolu, puisque Ausone, le plus conforme à la prévision, est pratiquement un contemporain de Claudien.

On se rappelle que les divers types de vers se réalisent dans un nombre de schémas correspondant aux coefficients binomiaux, soit 1, 4 ou 6 selon que l'effectif des dactyles y est 0 ou 4, 1 ou 3, ou enfin 2. Rien n'empêche que l'effectif total d'un certain type de vers se distribue de manière uniforme entre les divers schémas qui le réalisent. Ici encore, une comparaison entre les observations et ces effectifs théoriques par le moyen d'un calcul de χ^2 prouve que, dans aucun cas, la répartition ne peut apparaître comme aléatoire. Même les χ^2 les plus faibles dépassent de loin le niveau admissible. L'inégale répartition des dactyles selon les pieds est la plus forte chez Catulle et Tibulle, dans le 4^e livre de Properce et, curieusement, au chant XII de l'*Énéide*. À l'autre extrémité, on trouve les *Épîtres* d'Horace, Claudien, le P. Croissant et le 1^{er} livre de Properce, cette dernière constatation comparée à celle qui concerne le 4^e livre montrant le danger de considérer les auteurs et non les œuvres.

De toute manière, on admettra, après les tests que je viens de décrire, qu'il n'est pas dépourvu de sens de s'intéresser à la proportion dactyles/spondées pour chaque pied distinctement.

Au 1^{er} pied, les dactyles ne sont jamais minoritaires. En fait, pour la majorité des œuvres, ils représentent entre 54 % et 64 %. Quelques textes atteignent un niveau plus élevé : 66 % pour les *Bucoliques* et les *Géorgiques* III, 68 % pour Stace (de même que pour une des pièces de Croissant), 73 % pour Properce IV, 76 % pour Tibulle et 78 % pour Ovide. Ainsi donc, le départ de l'hexamètre est majoritairement dactylique et cette préférence, chez quelques auteurs, atteint un niveau très élevé.

Dès le 2^e pied, la situation s'inverse : à part les *Bucoliques* (52 %), dont nous avons déjà observé la situation un peu exceptionnelle, et les trois pièces de Croissant (58 %, 53 % et 50 %), pour qui le latin est une langue apprise, les dactyles sont partout minoritaires, s'étageant de 48 % à 42 %, avec une plongée de Catulle à 38 %.

Le 3^e pied accentue encore la descente du dactyle. Si l'on excepte Stace (53 %) et Claudien (47 %), toutes les œuvres se situent entre 44 % et 32 %, les valeurs les plus basses appartenant aux trois derniers livres de Properce. Ajoutons qu'entre 42 % et 37 % se trouvent rassemblés, entre autres, tout Virgile et tout Horace.

Enfin, c'est au 4^e pied que les proportions de dactyles sont généralement les plus faibles. Ici, aucune œuvre ne monte au-delà de 44 % (Ovide), la plupart se trouvent entre 31 % et 25 %, et l'on descend même jusqu'à 20 % avec Claudien et 19 % avec Catulle : voilà de nouveau rapprochés dans l'exceptionnel ces deux auteurs si distants par la chronologie.

On voit ainsi que l'hexamètre, à mesure qu'il avance vers le 4^e pied, subit une spondaïsation croissante. Mais il ne la subit pas identiquement dans toutes les œuvres. La plupart du temps, on observe une diminution progressive des dactyles au fur et à mesure que l'on passe d'un pied au suivant. La diversité réside alors à la fois dans le niveau du point de départ et l'écart entre ce point de départ et le pourcentage du 4^e pied : c'est chez Catulle que cet écart est nettement le plus grand et chez Horace qu'il est le plus faible ; il y a peut-être là une influence des genres littéraires. Dans quelques œuvres, la descente est interrompue entre le 2^e et le 3^e pied, où se manifeste soit un palier, soit une remontée. C'est ce qui se produit au livre I de Tibulle, chez Stace et chez Claudien ; le 1^{er} et le 3^e ont, en outre, un écart encore supérieur à celui de Catulle. Enfin, dans les deux derniers livres de Properce, dans les *Amours* d'Ovide et chez Ausone, il y a descente du 1^{er} au 3^e pied, puis remontée au 4^e. Il faut ajouter que, chez Ausone, l'écart maximum entre les pourcentages est assez faible. Ainsi se dessinent trois rythmes différents dont l'un, particulièrement bien représenté, donne, avec la clause rythmique des 5^e et 6^e pieds, une sorte de balancement qu'une oreille exercée doit percevoir.

Il me reste à décrire un dernier type de test. Connaissant, pour un auteur donné, la proportion des dactyles (et donc des spondées) à chaque pied, on peut, en utilisant les probabilités composées et en multipliant par le nombre de vers de l'œuvre, calculer l'effectif probable de chacun des seize schémas. On construit ainsi un modèle aussi proche que possible des données fournies par l'œuvre même. Le rapport entre l'effectif réel et l'effectif probable exprime le taux de réalisation de la prévision : plus ou moins inférieur ou supérieur à l'unité, il indique un rejet ou une recherche plus ou moins accentués. Le tableau III, qui donne ces rapports, invite à de multiples remarques dont je ne ferai que les plus marquantes. Pour plusieurs schémas, les taux ne s'écartent guère de 1, révélant ainsi une sorte d'indifférence. Tout au contraire, les deux schémas *ssss* et *dddd* sont presque toujours nettement évités. En revanche, quelques schémas ont (presque) toujours un taux supérieur à l'unité : c'est le cas de

sdss, *dsds*, *sdsd*. D'un auteur à l'autre, on constate ici certaines variations de goût : Catulle évite énergiquement *sdsd*, que tous les autres textes affectionnent. Quant à *sdss*, s'il est toujours préféré, il jouit d'une faveur toute spéciale chez Catulle. Notons encore, par exemple, le goût de Stace pour *ddsds*, schéma généralement peu recherché. Enfin, si l'on calcule, pour un même auteur, l'écart entre le taux le plus favorable et celui qui l'est le moins, c'est Catulle et Claudien, à nouveau réunis, qui viennent en tête, apparaissant ainsi comme particulièrement attentifs à la rythmique de leurs vers.

Les enquêtes que je viens de résumer conduisent à quelques conclusions.

Tout d'abord, des traits communs se dégagent, qui se retrouvent sans grande diversité chez la plupart des poètes étudiés : qu'il s'agisse de la proportion de dactyles (qui entraîne celle des brèves et des longues) ou de l'inégale répartition des dactyles dans le vers, ou des préférences pour certains schémas, il existe des tendances qui semblent caractéristiques de la majorité des poèmes hexamétriques.

Mais, dans certaines œuvres, ces tendances s'exacerbent ou s'inversent. Les variations qui se marquent ainsi ne dessinent pas une évolution chronologique linéaire : quand la chronologie intervient, c'est plutôt pour marquer des effets de réactions, tel celui que nous avons cru déceler dans les *Bucoliques*. En fait, ce qu'on croit observer, ce sont surtout des caractères individuels ou des phénomènes dus aux genres et à des modes. Ainsi, on aura remarqué que Catulle se trouve presque toujours en situation exceptionnelle, ce qui incline à croire qu'il est très attaché à la recherche rythmique. En revanche, Horace, dans ses *Satires* et ses *Épîtres*, qui imitent le ton de la conversation, marque un minimum d'écarts. Par ailleurs, sur plusieurs points, Catulle et Claudien sont très proches, tandis qu'Ausone, qui est pourtant contemporain du second, ne lui ressemble guère et, à certains points de vue, fait preuve d'une sorte d'indifférence aux questions de rythmes.

Je rappellerai encore que les recherches faites montrent que la notion d'auteur doit être maniée avec prudence : on l'a vu à propos de Virgile et de Propertius.

Pour finir, je tiens à dire que, pour moi, l'intérêt le plus grand d'études telles que celles-ci est d'apporter une confirmation objective de ce que la lecture attentive des textes paraît révéler en fait de recherches d'harmonie et d'équilibre rythmique. On voit ainsi que, pour plus d'un poète, l'application de la métrique n'est pas un pur automatisme mais se prête à des variations expressives.

Tableau I.
Effectifs observés pour les 16 schémas d'hexamètres
(*s* = spondée, *d* = dactyle)

Auteur, œuvre	A					B						C					D				E
	<i>ssss</i>	<i>dsds</i>	<i>sdss</i>	<i>ssds</i>	<i>sssd</i>	<i>ddss</i>	<i>dsds</i>	<i>sdds</i>	<i>dssd</i>	<i>sdsd</i>	<i>ssdd</i>	<i>ddds</i>	<i>ddsdl</i>	<i>dsdl</i>	<i>sddd</i>	<i>dddd</i>					
Cat., Virg.	<i>c. 64</i>	36	104	60	15	5	52	43	9	24	2	4	11	6	5	2	0				
	<i>Buc.</i>	40	88	63	32	21	108	79	43	67	39	26	56	67	43	20	35				
	<i>G. 1</i>	31	83	53	17	18	50	62	31	39	19	11	29	31	18	9	12				
	<i>G. 2</i>	31	94	62	25	11	67	68	25	32	20	15	32	27	12	13	7				
	<i>G. 3</i>	32	81	40	40	12	67	62	30	46	20	12	48	27	25	7	16				
	<i>G. 4</i>	31	87	55	37	15	68	70	29	36	27	14	26	21	20	13	14				
	<i>En. 1</i>	47	103	73	50	25	98	81	49	42	30	18	53	29	33	12	9				
	<i>En. 6</i>	61	128	79	55	22	115	102	51	55	45	23	53	36	39	23	12				
	<i>En. 12</i>	75	152	99	64	24	92	121	72	44	30	24	56	32	28	15	19				
Hor.	<i>S. 1</i>	91	132	119	65	59	97	102	56	67	43	27	51	37	38	14	31				
	<i>S. 2</i>	83	153	109	72	43	106	103	52	67	50	36	64	55	41	32	17				
	<i>Ep. 1</i>	64	128	104	64	55	78	94	56	74	64	33	53	53	43	22	21				
	<i>Ep. 2</i>	61	109	94	60	34	90	95	53	73	68	26	56	44	51	32	15				
Tib.	1	16	80	20	24	8	53	60	16	26	10	2	37	22	21	3	8				
Prop.	1	13	54	52	16	12	36	42	16	23	16	9	22	16	2	16	5				
	2	52	113	79	50	24	67	69	30	43	34	10	27	37	19	13	12				
	3	31	78	52	11	17	53	48	23	45	23	10	28	31	23	10	11				
	4	14	85	44	11	7	70	48	18	57	16	9	22	31	24	9	10				
Ov.	<i>Am. 1</i>	10	52	16	9	7	38	49	16	46	16	6	27	34	25	7	30				
St.	<i>Th. 1</i>	18	88	46	54	13	69	111	44	34	22	18	71	48	49	16	19				
Aus.	<i>Epigr.</i>	15	28	14	18	15	24	23	11	38	14	11	12	24	17	10	14				
Cl.	<i>In R., 1</i>	5	64	44	46	2	42	60	27	20	19	4	21	9	15	4	5				
Cr.	<i>Puer</i>	9	29	24	19	5	35	46	16	20	24	5	18	27	14	9	10				
	<i>Sales</i>	14	50	29	18	7	59	39	24	41	21	6	28	22	31	14	13				
	<i>St.</i>	7	21	22	9	6	28	24	18	23	17	3	16	17	7	8	13				

Tableau II. Hexamètre dactylique latin
Pourcentages de dactyles aux divers pieds et globalement

Auteur	Œuvre	Longueur	I	II	III	IV	Total
Catulle	<i>c.</i> 64	408	.64	.38	.23	.19	.36
Virgile	<i>Buc.</i>	830	.66	.52	.40	.39	.49
	<i>G.</i> 1	514	.63	.46	.37	.31	.44
	<i>G.</i> 2	542	.63	.47	.37	.26	.43
	<i>G.</i> 3	566	.66	.45	.42	.29	.46
	<i>G.</i> 4	565	.61	.45	.40	.29	.44
	<i>En.</i> 1	753	.59	.47	.40	.26	.43
	<i>En.</i> 6	899	.60	.46	.40	.28	.44
	<i>En.</i> 12	949	.57	.44	.42	.23	.42
Horace	<i>Sat.</i> 1	1 029	.54	.44	.37	.31	.41
	<i>Sat.</i> 2	1 083	.55	.45	.38	.31	.43
	<i>Ep.</i> 1	1 006	.54	.45	.38	.36	.43
	<i>Ep.</i> 2	961	.55	.47	.40	.36	.45
Tibulle	1	406	.76	.42	.42	.25	.46
Propertius	1	353	.60	.48	.37	.28	.43
	2	679	.57	.44	.34	.28	.41
	3	494	.64	.47	.33	.34	.45
	4	475	.73	.46	.32	.34	.46
Ovide	<i>Am.</i> 1	389	.78	.46	.44	.44	.53
Stace	<i>Théb.</i> 1	720	.68	.47	.52	.30	.49
Ausone	<i>Epigr.</i>	288	.62	.43	.40	.50	.49
Claudien	<i>In Ruf.</i> 1	387	.61	.44	.47	.20	.43
Croissant	<i>Puer</i>	311	.64	.53	.44	.37	.49
	<i>Sales</i>	416	.68	.50	.42	.37	.49
	<i>St.</i>	239	.62	.58	.41	.39	.50

Tableau III.
Rapport Observation/Prévision pour les 16 schémas

Auteur, œuvre		A		B				C					D				E
		ssss	dsss	sds	ssds	sssd	ddss	dsds	sdds	dssd	sdsd	ssdd	ddds	ddsd	dsdd	sddd	dddd
Cat., Virg.	<i>c.</i> 64	.69	1.11	1.87	.88	.42	.90	1.54	.90	1.14	.29	1.00	.61	.46	.83	1.00	.00
	<i>Buc.</i>	.80	.93	1.15	.94	.68	1.04	1.23	1.16	1.12	1.15	1.24	.80	1.03	1.07	.87	.80
	<i>G.</i> 1	.69	1.07	1.43	.65	.90	.77	1.38	1.41	1.15	1.12	.92	.78	1.07	.90	.90	.71
	<i>G.</i> 2	.61	1.11	1.38	.86	.65	.90	1.39	.96	1.10	1.33	1.50	.74	1.04	.71	1.44	.47
	<i>G.</i> 3	.74	.98	1.14	1.25	.67	.97	1.02	1.15	1.35	1.33	.92	.94	.98	1.00	.64	.76
	<i>G.</i> 4	.60	1.07	1.28	1.09	.71	1.03	1.30	1.04	1.09	1.59	1.00	.59	.81	.95	1.18	.78
	<i>En.</i> 1	.66	.99	1.16	1.04	1.00	1.07	1.14	1.14	1.14	1.30	1.06	.84	.88	1.32	.80	.41
	<i>En.</i> 6	.73	1.02	1.11	1.00	.67	1.07	1.23	1.09	1.10	1.61	1.05	.75	.86	1.16	1.21	.43
	<i>En.</i> 12	.74	1.12	1.25	.86	.80	.87	1.22	1.26	1.07	1.30	1.09	.73	1.00	.93	.88	.83
Hor.	<i>S.</i> 1	.78	.97	1.32	.94	1.16	.92	1.26	1.06	1.12	1.07	.87	.81	.80	1.06	.58	1.11
	<i>S.</i> 2	.75	1.09	1.21	1.03	.84	.93	1.17	.93	1.03	1.22	1.12	.89	1.06	1.00	1.23	.51
	<i>Ep.</i> 1	.64	1.08	1.28	1.03	.95	.81	1.29	1.10	1.10	1.39	.94	.88	.96	1.02	.76	.62
	<i>Ep.</i> 2	.69	1.01	1.22	1.03	.71	.94	1.30	1.02	1.22	1.58	.79	.86	.83	1.24	1.10	.42
Tib.	1	.64	1.03	1.11	1.33	1.00	.95	1.05	1.23	1.00	1.67	.33	.90	1.22	1.11	.75	.62
Prop.	1	.40	1.09	1.69	.84	.92	.78	1.47	.90	1.18	1.32	1.20	.83	.88	1.07	.86	.48
	2	.67	1.10	1.30	1.25	.80	.83	1.30	.97	1.08	1.42	.63	.64	1.19	.90	1.05	.75
	3	.74	1.05	1.41	.54	.79	.81	1.32	1.26	1.18	1.21	.95	.87	.92	1.22	1.07	.56
	4	.45	1.01	1.69	.79	.44	.97	1.23	1.50	1.30	1.14	1.29	.65	.62	1.20	1.50	.569
Ov.	<i>Am.</i> 1	.71	1.06	1.17	.82	.55	.84	1.26	1.60	1.18	1.60	.67	.77	.97	.80	.87	1.11
St.	<i>Th.</i> 1	.45	1.04	1.31	1.17	.72	.93	1.14	1.10	.92	1.47	.90	.85	1.45	1.17	.94	.51
Aus.	<i>Epigr.</i>	.79	.90	1.00	1.38	.83	1.04	1.10	1.22	1.23	1.00	.92	.80	1.04	.81	1.11	.93
Cl.	<i>In R.</i> , 1	.14	1.14	1.57	1.44	.22	.95	1.22	1.08	1.43	2.71	.50	.54	.82	1.15	.67	.50
Cr.	<i>Puer</i>	.47	.88	1.14	1.27	.50	.95	1.77	1.00	1.05	2.00	.62	.62	1.29	.93	1.00	.59
	<i>Sales</i>	.58	.98	1.16	1.06	.50	1.13	1.05	1.33	1.32	1.40	.60	.76	.71	1.41	1.40	.59
	<i>St.</i>	.54	.95	1.16	1.00	.67	.90	1.50	1.38	1.53	1.42	.50	.72	.85	.70	1.00	.93

Le *Pro Sestio* de Cicéron : un leurre

Le *Pro Sestio* n'est pas un plaidoyer de type courant. Après l'argumentation en forme qu'avaient développée ses prédécesseurs à la barre, et spécialement Hortensius¹, Cicéron pouvait se permettre une allure plus libre². En fait, son discours, mis à part un bref exorde et une péroraison elle aussi fort courte³, se présente comme un long récit entrecoupé de commentaires⁴, d'épanchements lyriques⁵, de considérations théoriques⁶. Il vaut la peine d'examiner de près l'organisation de ce récit, en mettant à profit et, si possible, en prolongeant les réflexions des théoriciens de la narration.

L'un des points importants en ce domaine est la relation entre l'ordre de succession des événements dans le réel ou référent et l'ordre des épisodes dans le récit. Les discordances entre ces deux ordres, ou « anachronies⁷ », fournissent d'utiles critères pour le classement des textes narratifs et la mise en évidence des intentions qui les inspirent.

Mais il me semble que les anachronies ne représentent qu'un cas particulier quant à l'ordonnance de la matière narrative. Au niveau le plus élémentaire se situerait la simple juxtaposition des épisodes dans leur succession chronologique. Il y a déjà un embryon d'élaboration dans les annales, où la découpe en années organise le récit. À un niveau d'organisation plus élevé, les événements sont regroupés de manière à former des séries caractérisées chacune par un trait commun et présentant entre elles des relations hiérarchiques. Une telle découpe peut s'accommoder d'un strict respect de l'ordre chronologique. Il suffit alors que des commentaires, en début ou en fin de chaque bloc, en signalent le trait caractéristique et la relation aux blocs voisins. Le narrateur notera, par exemple, que les événements d'un certain nombre d'années ont agi à la manière de causes par rapport à ceux d'un groupe d'années ultérieur. Mais il n'est pas rare que de tels regroupements engagent à un bouleversement de l'ordre chronologique, ce qui entraîne dans le récit l'apparition d'anachro-

¹ Hortensius est seul nommé cité par Cicéron. Le scholiaste de Bobbio cite en outre M. Crassus et C. Licinius Calvus, laissant entendre qu'il y en eut d'autres encore.

² Cic. *Sest.* (cité *S.* dans la suite), 5.

³ Exorde *S.* 1 et 2 ; péroraison : *S.* 144–147.

⁴ P. ex. *S.* 31.

⁵ P. ex. *S.* 27 (*O diem illum...*).

⁶ Surtout *S.* 96–143.

⁷ Sur ce point, cf. Eberhard LAEMMERT, *Bauformen des Erzählens*, Stuttgart, 1955 (3^e éd., 1968) ; Gérard GENETTE, « Discours du récit », dans *Figures III*, Paris, 1972, pp. 65–282, ce dernier ayant soumis son premier exposé à un examen critique dans *Nouveau Discours du récit*, Paris, 1983. J'emprunte le mot « analepse » à G. GENETTE, *o.l.*, 92.

RÉFÉRENCES : *Filologia e Forme letterarie, Studi offerti a Francesco Della Corte*, Università degli Studi di Urbino, 1987, T. II, pp. 223–234.

nies. Le plus souvent, on observe que les groupes se chevauchent partiellement, si bien que l'ordre chronologique n'est modifié que sur des points de détail.

Il me semble qu'il y a lieu de distinguer un type d'organisation particulier que je voudrais maintenant décrire et qui me paraît caractéristique du *Pro Sestio*. Non seulement le caractère commun à une série d'événements que l'on regroupe peut être précisé dans un commentaire préalable, mais ce commentaire préalable peut être séparé de la narration à laquelle il se rapporte par l'intercalation d'un groupe d'événements antérieurs, avec lequel il présente une relation logique clairement exprimée. Ainsi, un narrateur peut marquer l'intention de faire connaître l'action d'un homme politique quand il a exercé telle charge, puis observer que, pour l'intelligence du récit, il convient de faire connaître d'abord les années de jeunesse de cet homme politique. Dans un cas de ce genre, les parties proprement narratives sont disposées dans l'ordre chronologique, mais, par rapport au commentaire anticipatif auquel il fait suite, le récit des années de jeunesse a un caractère analeptique. On pourrait parler ici d'analepse anticipative pour la distinguer de l'analepse franche que décrivent les narratologues⁸.

Il est certain que l'effet obtenu est très différent selon que l'on se borne à énoncer les faits dans leur ordre sans aucun commentaire, ou qu'on les scinde en plusieurs groupes avec, entre eux, des commentaires explicatifs, ou qu'on fait précéder le premier d'une réflexion sur le rapport qu'il entretient avec le second, ce qui a inévitablement pour conséquence de faire apparaître le second comme hiérarchiquement plus important.

C'est une organisation de ce dernier type qui commande toute l'ordonnance du *Pro Sestio*, et elle y présente des particularités qu'il ne me paraît pas inutile de mettre en évidence.

Mais avant de les examiner, il ne sera peut-être pas hors de propos de rappeler que la carrière politique de Sestius s'est à diverses reprises croisée avec celle de Cicéron, encore que les deux hommes se situassent à des niveaux très différents. Notons seulement que Sestius, après son tribunat militaire, fut questeur en 63 et que, bien qu'il ait été attaché à C. Antonius, le collègue de Cicéron au consulat, il eut diverses occasions de montrer son dévouement à la personne et à la politique de ce dernier. Par ailleurs, c'est au cours de l'année 58 que Cicéron partit en exil et quand, l'année suivante, il fut rappelé, Sestius était tribun de la plèbe. Pendant son tribunat, il aurait utilisé des milices privées à cause des troubles que susciterent les débats relatifs à ce rappel. C'est la raison qui lui valut une accusation *de vi*. Cicéron participa à sa défense, bien que ses relations avec Sestius se fussent alors refroidies. Par ailleurs, à peu près en même temps que Sestius, Milon, qui avait été son collègue comme tribun, fut lui aussi accusé *de vi*⁹. Ces précisions rappelées, revenons au dis-

⁸ Il y a analepse par rapport au commentaire antéposé, qui est, lui, anticipatif.

⁹ Sur la carrière de Sestius, on trouvera les références nécessaires dans les grandes encyclopédies ainsi que dans les introductions des éditions du *Pro Sestio*, p. ex. celle de J. COUSIN, dans la coll. des Univ. de France (*Cicéron, Discours*, T. XIV, Paris 1965), que je suis et dont la traduction m'a plusieurs fois inspiré. Dans la suite de cet article, je me contenterai, par souci de brièveté, de citer dans le texte même la traduction des passages du *Pro Sestio* que j'allègue, avec leur référence, et je ne reproduirai pas en note le texte latin; aussi bien, on peut supposer que tout lecteur a un *Pro Sestio* à sa disposition. Quant au refroidissement des relations entre Cicéron et Sestius, il apparaît dans *Ep. ad Quint. fr.*, 2,3,5.

cours, en portant principalement notre attention sur les phrases qui se présentent explicitement comme des transitions destinées à marquer les articulations du texte¹⁰.

Après un exorde que j'ai rappelé plus haut, Cicéron déclare au § 5 : « Et puisque c'est en des circonstances tragiques pour la cité et au milieu des ruines provoquées par le renversement et l'écrasement de l'État que la Fortune elle-même a placé le tribunal de Sestius, je n'entamerai pas le récit de ces événements d'une importance extrême avant d'avoir exposé les bases et les fondements sur lesquels s'est édifiée une si grande gloire en une matière capitale. » Isolée de son contexte et des circonstances dans lesquelles elle fut prononcée, cette phrase manque de clarté. Mais, remise en situation, elle devient limpide. En fait, tout le monde savait que Sestius était accusé en raison de son comportement pendant son tribunal. L'objet principal du discours de Cicéron était donc bien connu et il était oiseux de l'exprimer de manière explicite. Ce qui était moins évident, c'était la nécessité de développements préalables. Aussi convenait-il de les justifier, pour répondre anticipativement à une critique probable. En somme, Cicéron laisse entendre que la matière qu'il doit traiter est bien le tribunal de Sestius, mais il affirme que ce dernier ne peut se comprendre que si l'on connaît les antécédents du personnage.

Au début du § 13, il revient au tribunal, en des termes qui le désignent comme l'objet essentiel du discours : « Voilà donc la disposition d'esprit que P. Sestius apporta à son tribunal, si je laisse de côté sa questure en Macédoine et que j'en vienne enfin à ces événements plus proches — encore qu'il ne convienne pas de passer sous silence l'intégrité qu'il manifesta dans sa province, dont j'ai vu moi-même récemment les traces en Macédoine... — mais omettons-les non sans les considérer avec intérêt tout en les laissant de côté; c'est son tribunal qui m'appelle à lui depuis un bon moment déjà et qui, d'une certaine manière, accapare mon discours; abordons-le avec une attention et d'une allure soutenues. » Ainsi donc, la section qui va du § 6 au § 12 est clairement définie : c'est elle qui rappelle les antécédents de Sestius, et qui les rappelle en vue d'éclairer son tribunal. Elle constitue une tranche nettement délimitée, mais située — en gros — à sa place chronologique¹¹. Par rapport au commentaire contenu dans le § 5, qui indique l'intention de raconter le tribunal, elle forme ce que j'ai proposé d'appeler une analepse anticipative, puisqu'elle fait un saut en arrière relativement à un développement annoncé dans un commentaire mais non encore entamé. Quant à sa fonction, le texte lui donne un rang subordonné et un rôle explicatif : ceci apparaît à la fois au § 5,

¹⁰ Il me paraît en effet capital de se laisser guider par le texte pour en découvrir la structure, d'autant que, dans ce cas, les expressions de Cicéron sont dépourvues de toute ambiguïté. On est d'autant plus étonné de les voir méconnues par plusieurs éditeurs. Je me contenterai de deux exemples. J. Cousin, dans son édition, p. 113 s., reconnaît bien le groupe de § 6–13, mais il le met sur le même pied que 14–35, 36–52, 53–67 et 68–69a, lesquels ne sont en aucune manière distingués dans le texte ; par ailleurs, il méconnaît la transition marquée § 70 et 71 ainsi que le rôle du § 31. On ne peut non plus se contenter de l'observation de K. HALM, *Ciceros Ausgewählte Reden*, IV, *Die Rede für Publius Sestius*, 6^e éd. (revue par G. LAUBMANN), Berlin, 1886, 65, qui, à propos du début du § 71, note : « Cicéron revient ici à la narration de la vie de Sestius, interrompue par la grande digression (15–70). » Il valait la peine de noter la cause de cette interruption ; il fallait aussi noter la similitude fonctionnelle de 6–13 et de 15–70.

¹¹ Seuls font exception quelques détails relatifs aux relations familiales de Sestius, qui sont contemporains du plaidoyer (cf. p. ex. S. 6 : *hodie*).

comme on l'a vu, et au début du § 13, où les mots *hunc igitur animum adtulit ad tribunatum* confèrent à ce qui précède la valeur d'une explication préalable.

La section analeptique qui remplit les § 6 à 12 se décompose en deux parties différenciées par leur contenu et leur forme. Le § 6 et la première moitié du § 7 (*Parente – sustentavit*) concernent la famille de Sestius : son père, ses deux épouses et les rapports de Sestius avec ses beaux-pères. Les informations, qui montrent l'honorabilité du personnage, sont noyées sous une masse d'expressions laudatives. De plus, pour les rendre tout à fait convaincantes, Cicéron, restant dans la coulisse¹², cherche à y impliquer au maximum les personnes à qui il s'adresse, en multipliant les deuxièmes personnes de l'indicatif ainsi que les déictiques¹³. Ainsi, la parole du locuteur ne fait que renvoyer aux destinataires l'image de ce qu'ils savent déjà.

Le § 7 s'achève par une phrase de transition qui procède par prétériton et s'ouvre sur une première personne du singulier, la première depuis la fin du § 5. Cicéron énumère les sujets qu'il pourrait encore aborder sur les débuts de Sestius mais, plutôt que de s'attarder à ces *minora*, il préfère en venir à la questure, dont il va parler dans les § 8 à 15. Ici, le ton change. Si l'on trouve encore des deuxièmes personnes du pluriel, qui obligent les destinataires à prendre parti, elles se trouvent plusieurs fois à des formes qui impliquent une intention exhortative¹⁴. En revanche, les formes de première personne du singulier (verbes, pronoms possessifs) apparaissent en abondance¹⁵. C'est que, dans la questure de Sestius, Cicéron choisit de raconter quatre épisodes qui révèlent le collaborateur, parfois indiscret, qu'il trouva en lui alors qu'il était consul et, de toute manière, l'identité de vues qui existait entre les deux hommes¹⁶. Ainsi, à la faveur du procès de Sestius, ce qui retient Cicéron, c'est l'épisode capital de sa propre vie : la lutte contre Catilina, et il représente l'accusé plus comme un comparse jouant les utilités pour la bonne cause que comme un personnage de premier plan.

En somme, la fonction explicitement assignée à la première analepse est un leurre à un double point de vue : sous prétexte d'éclairer le tribunal, elle retarde le moment de l'aborder (et l'on verra bientôt de quelle manière il le sera) ; par ailleurs, l'auditeur ingénu a certainement l'impression d'avoir été documenté sur les antécédents de Sestius, et ce n'est pas faux ; mais ce que lui dissimule sans doute le jeu subtil du discours, c'est qu'à part le bref développement sur la famille de l'accusé, l'objet principal est en fait la politique de Cicéron et c'est aussi qu'un emploi judi-

¹² Il n'y a, dans cette partie, aucune forme de 1^{re} personne.

¹³ S. 6 : *ut plerique meministis ; hic est puer ; ut vos facillime potestis iudicare* ; 7 : *pietas omnibus grata*.

¹⁴ S. 8 : *solebatis* ; S. 11 : *ut ... recordati possitis, audite*.

¹⁵ Une simple lecture de S. 6–12 permet de repérer nombre de formes en rapport avec la 1^{re} pers. sing.

¹⁶ Les quatre traits retenus par Cicéron sont : 1) l'habitude que Sestius avait prise de faire à Cicéron des rapports sur les collusions entre C. Antonius et le groupe de Catilina ; 2) l'action de Sestius à Capoue, dans laquelle Cicéron eut une grande part ; 3) le retour de Sestius à Rome, sur l'ordre de Cicéron ; 4) la participation à la campagne de C. Antonius contre les catiliniens. Quant à l'opinion légèrement critique de Cicéron sur Sestius, notons qu'il tient à affirmer que, pour sa part, il se croit tenu à la discrétion concernant C. Antonius (S. 8), ce qui paraît impliquer que les indiscretions de Sestius le gênent.

cieux des personnes de l'énonciation le mettent en une sorte de connivence avec l'orateur.

Revenons maintenant à la transition amorcée au § 13. Après avoir annoncé qu'il en vient au tribunal de Sestius, Cicéron consacre tout le § 14 à indiquer l'esprit dans lequel il exécutera cette tâche. L'auditeur se croit donc enfin arrivé à ce qui doit constituer le point principal du discours. En fait, le § 15 annonce un nouveau détour : « Mais il me faut, avant d'entamer le tribunal de P. Sestius, exposer en sa totalité le naufrage dont l'état a été la victime au cours de l'année précédente : on verra que sa restauration et le rétablissement de la situation générale ont été l'objet de toutes les déclarations, actes et décisions de P. Sestius¹⁷. » Ainsi s'introduit une nouvelle tranche chronologique qui, comme la précédente, forme une analepse anticipative : après avoir annoncé une nouvelle fois son intention de raconter le tribunal de Sestius, considéré comme l'objet essentiel de son discours, Cicéron s'avise que, pour l'intelligence des faits, il faut remonter un an plus haut, en 58. Le récit qui est ainsi annoncé se trouve à son rang chronologique par rapport à celui du tribunal, mais il constitue un retour en arrière relativement au commentaire sur l'importance de ce tribunal. Par ailleurs, dans la perspective avouée du discours, il joue un rôle subordonné et n'intervient qu'à titre explicatif.

Quant à son rapport chronologique à la matière de la première analepse, elle se précise facilement. Le récit des antécédents de Sestius, à part quelques détails¹⁸, s'arrête à la questure (année 63) et omet explicitement la proquesture de Macédoine (année 62). Ainsi donc, les deux analepses anticipatives se succèdent selon l'ordre chronologique. De plus, il y a entre leurs contenus respectifs un intervalle que la narration omet complètement : les faits des années 62 à 59.

La seconde analepse est beaucoup plus étendue que la première. Elle l'est au point qu'en cours de route Cicéron, de peur que ses auditeurs ne perdent le fil, juge indispensable de redire le rapport qui l'attache à son objet principal. C'est à quoi il consacre tout le § 31 : « Même si, juges, vous m'écoutez avec une très attentive bienveillance, je crains que certains d'entre vous ne se demandent ce que signifie un discours si long et remontant si loin, et quel intérêt présente pour le procès de Sestius les fautes de ceux qui, avant son tribunal, ont saccagé l'État. Mon but est de montrer que toutes les décisions de P. Sestius et l'esprit de tout son tribunal fut de guérir autant que possible un État abattu et en perdition. Si, dans l'exposé de ces coups, il semble que je parle trop de moi, excusez-moi ; car mon malheur, vous et tous les bons citoyens ont pensé qu'il était un coup très grave porté à l'État, et P. Sestius est coupable non pour lui-même mais pour moi ; comme il a consacré toute la puissance de son tribunal à mon salut, il faut bien que ma cause, liée à un temps antérieur, soit conjointe à sa défense actuelle. » Cette mise au point terminée, le discours reprend le récit relatif à l'année 58. On voit donc bien l'insistance mise à donner le tribunal comme l'objet principal du discours et les développements sur l'année 58 comme des explications indispensables.

¹⁷ Il est peut-être opportun de rappeler ici Walter WIMMEL, « Das Verhängnisvolle Jahr », dans *Hermes*, 102 (1974), 476-475 et Étienne ÉVRARD, « Cicéron, *Pro Sestio*, 15 et 17 », dans *Latomus*, 38, 1979, 464-468.

¹⁸ Cf. n. 12.

Le récit de l'année 58 s'étend jusqu'au milieu du § 71, où on lit : « J'aborde maintenant le tribunat de Sestius. » Il s'agit donc — on l'a déjà dit — d'une très longue analepse. Elle concerne pourtant des événements auxquels Sestius n'eut aucune part. C'est au point que, du § 16 au § 70, son nom n'apparaît que dans le § 31, dont je viens d'indiquer la fonction. On notera par ailleurs que, sur quelques points, Cicéron y remonte plus loin qu'il ne l'avait laissé entendre : il ne résiste pas, en effet, au besoin de rappeler le passage de Clodius à la plèbe en 59, ainsi que les déplorables antécédents des deux consuls, Gabinius et Pison. Sans entrer dans les détails, il faut observer que Cicéron brasse les faits de 58 de manière à créer le sentiment que le principal y fut l'ensemble de menées visant à son exil. Pour arriver à ce but, il n'hésite pas à modifier l'ordre chronologique et à mentionner plusieurs fois les mêmes faits. Un premier développement (§ 16 à 54), après le rappel du passage à la plèbe de Clodius (§ 16) et le portrait des deux consuls (§ 17 à 24), relate les deux lois successives (début et fin mars 58) sur l'exil (§ 24–25 et 53–54), en rattachant la première à la loi sur les provinces consulaires — le tout présenté d'abord comme un pacte entre Clodius et les deux consuls — et en intercalant entre les deux, parmi d'autres détails, une mention des *rogationes* votées le 3 janvier — qui, de ce fait, ne se trouvent pas à leur place chronologique (§ 33) — ainsi qu'une longue argumentation *pro* et *contra* sur les raisons du départ précipité de Cicéron (§ 36–52). Le développement suivant (§ 55–66) a pour but de compléter la peinture de l'atmosphère politique de l'année 58 en citant d'autres lois de cette année parmi lesquelles on trouve une nouvelle mention des *rogationes* du 3 janvier (§ 55–56) et un assez long développement sur l'affaire de Chypre et sur le rôle donné à cette occasion à Caton (§ 58–63) ; comme la loi relative à la mission de Caton date elle aussi du 3 janvier, il y a ici encore un renversement de la chronologie. Enfin, à partir du § 67, Cicéron note les signes de détente et les tentatives — non encore couronnées de succès — qui eurent lieu depuis le 1^{er} juin en faveur de son rappel.

Cicéron, on l'a vu, présente le très long développement relatif à l'année 58 comme indispensable à qui veut comprendre les actes de Sestius en 57. Si l'on admet cette explication, on doit s'étonner que l'orateur paraisse beaucoup plus soucieux d'y exposer ses malheurs et d'y justifier son attitude que d'amorcer la défense de Sestius, pour laquelle, de toute façon, des explications plus brèves auraient suffi. Par ailleurs, on s'attendrait au moins à ce que le développement sur l'année 58 alimente l'argumentation concernant les actes du tribun de 57, dès le moment où l'orateur en aura commencé la narration. En fait, il n'en sera rien, et l'on va bientôt s'apercevoir que ces actes eux-mêmes seront fort vite expédiés. Ici à nouveau, on peut parler de leurre. Le lecteur ingénu croit que l'orateur est uniquement attentif au tribunat de Sestius et à ce qui l'explique. Mais ce qu'il entend en fait, c'est une sorte de harangue politique par laquelle Cicéron expose et justifie ses actes et ses idées, ce qui l'oblige à retarder le moment où il abordera le tribunat qui devrait être le véritable objet de son discours.

Ce moment, nous y voici enfin arrivés. Voyons comment Cicéron va procéder.

En fait, il marque une sorte de timidité. Il faut même dire qu'il obscurcit la transition, en utilisant à cette fin une particularité du jeu politique : l'intervalle entre l'élection des magistrats et leur entrée en charge. Voici comment il rappelle les deux dernières tentatives de 58 en faveur de son rappel : d'abord, celle du consul désigné P. Lentulus (§ 70) : « Donc, cette année [*sc.* en 58], alors que les nouveaux magis-

trats avaient été désignés, à un moment où tous les bons citoyens avaient mis tout leur espoir d'amélioration dans la loyauté de ces derniers, P. Lentulus, le premier, malgré l'opposition de Pison et de Gabinius, défendit ma cause avec son prestige et en exprimant son opinion, et, sur le rapport de huit tribuns, il prononça un avis des meilleurs. Alors qu'il voyait qu'il était plus avantageux, pour sa gloire et pour la reconnaissance que vaudrait un si considérable bienfait, de réserver intégralement cette affaire pour son consulat, il préférerait pourtant qu'elle fût achevée plus rapidement par d'autres que plus tardivement par lui-même»; ensuite celle de Sestius comme tribun désigné (§ 71) : « À ce moment, P. Sestius, qui était désigné, entreprit d'aller voir César pour mon salut. Ce qu'il a fait, quel en fut le succès, cela n'importe pas à la cause. De toute manière, j'estime que si, comme je le crois, il [sc. César] m'était favorable, Sestius n'a rien obtenu et que s'il était assez irrité, il n'a pas obtenu grand-chose; mais pourtant, vous voyez l'empressement et la loyauté du personnage. » Ici, comme antérieurement déjà, Cicéron marque une sorte de condescendance dédaigneuse pour un collaborateur dévoué mais peu efficace et peut-être maladroit¹⁹. C'est immédiatement après l'information sur la tentative du tribun désigné que vient la phrase rappelée ci-dessus : « J'aborde maintenant le tribunat de Sestius. » Mais elle est suivie de la réflexion : « En effet, ce premier voyage, il le fit comme [sc. tribun] désigné. » Comme on le voit, la mention du début du tribunat est encadrée et comme voilée par celle d'une intervention antérieure. Cicéron continue d'ailleurs sur le même ton : il parle de la fin de la mauvaise année 58 et la présente comme une délivrance (§ 71). Alors seulement, il arrive vraiment au début du tribunat (§ 72) : « Entrent en charge les tribuns de la plèbe, qui tous s'étaient engagés à faire une proposition en ma faveur. » Il signale ensuite la défection de deux d'entre eux et continue en disant : « Viennent les kalendes de janvier : vous pouvez les connaître mieux que moi : je n'en parle que par oui-dire. »

Ainsi, contrairement à ce qu'il avait fait précédemment, Cicéron, ici, occulte en quelque sorte la transition et la dilue alors qu'après ses déclarations antérieures sur l'importance du tribunat de Sestius, on se serait attendu à plus de vigueur et même à de l'emphase.

Dans la narration de l'année 57, on trouve d'abord un passage sur la séance du sénat du 1^{er} janvier relativement au rappel de Cicéron et sur les diverses manœuvres de retardement qui conduisirent jusqu'au 25 janvier, date où éclatèrent les premières violences. L'attitude de Sestius pendant ce mois est caractérisée de curieuse manière : nous apprenons (§ 75) qu'« il ne bouge pas..., il ne prend pas l'initiative, il attend les décisions des adversaires [sc. de Cicéron] » à un moment où ces adversaires se livrent, eux, à des violences caractérisées. Bien mieux, il continue, dans les jours suivants, à ne prendre aucune précaution, ce qui lui vaut, alors que, sans armes, il signifiait une opposition au consul, d'être attaqué et laissé pour mort. Cet événement excite l'éloquence de Cicéron qui y consacre un long commentaire pathétique terminé par une envolée où le mérite du tribun est porté aux nues (§ 79-83)²⁰. Pourtant, Cicéron doit bien finir par avouer que Sestius eut une milice privée : il ne s'y

¹⁹ Cf. n. 15.

²⁰ On ignore sur quoi portait l'*obnuntiatio* de Sestius au moment où il fut assailli. Elle ne concernait sans doute pas le rappel de Cicéron.

attarde guère et se contente, sur le mode ironique, d'affirmer qu'en tout cas, ce n'était pas pour des méfaits analogues à ceux que commettait la troupe de Clodius. Voilà tout ce que nous apprendrons du tribunal de Sestius : rien de fort important, rien qui concerne le rappel de Cicéron (§ 84–85).

Dans la suite en effet, l'orateur, qui vient de faire mention de Milon (§ 85), en prend prétexte pour parler longuement de ce dernier (§ 86–95) : les accusateurs de Sestius, en effet, avaient fait l'éloge de Milon ; dès lors, citant les actes de ce dernier, Cicéron se plaît à marquer que ceux de Sestius y sont tout semblables : *parem Sesti causam* (§ 87) ; *Quomodo [...] accusas Sestium, cum idem laudes Milonem ?* (§ 90) ; *eadem ratio fuit Sesti* (§ 92).

Enfin rappelant au § 96 que l'adversaire s'est interrogé sur la *natio optimatum*, Cicéron se lance dans un long développement politique sur les *optimates* qui ne prendra fin qu'au § 143. De ce long exposé, qui a maintes fois été commenté, Sestius est presque totalement absent²¹. Cicéron se borne, en l'entamant, à dire qu'il n'est pas contraire à la cause du tribun de 57 (§ 96), puis à citer le nom de Sestius en deux contextes de caractère banal (§ 119 et 132) ; on ne peut citer qu'un seul passage un peu plus caractéristique : celui (§ 124) où Cicéron raconte que Sestius, tribun de la plèbe, *cum ageret nihil aliud in eo magistratu nisi meam causam*, reçut les applaudissements de la foule alors qu'il venait à un spectacle de gladiateurs. Encore observera-t-on qu'il y a ici une simple affirmation et que rien ne permet de savoir comment Sestius défendait la cause de Cicéron. En revanche, l'orateur trouve l'occasion de parler de lui-même et, par exemple, de son retour triomphal après son exil (§ 128–131).

Après ce développement vient enfin une péroraison relativement brève. Alors que, depuis le début du discours, nous attendons, à propos du tribunal de Sestius, des informations à la mesure des développements préliminaires qu'il a nécessités, nous ne trouvons donc qu'un développement fort long certes, mais où le fameux tribunal occupe une place modeste. Quant à Sestius lui-même, nous le voyons d'abord assez inactif (§ 75), puis chef d'une milice privée dont on ne nous dit pas ce qu'il en a fait (§ 81–85), puis encore objet d'une ovation qui s'adresse plus à Cicéron qu'à lui-même (§ 124).

De toutes les remarques qui précèdent, on peut, me semble-t-il, tirer quelques conclusions. Tout d'abord, grâce à la technique des analepses anticipatives, Cicéron peut affirmer l'extrême importance du tribunal de Sestius tout en repoussant toujours plus loin le moment où il en parlera. De plus, au moment où il doit en parler, il détourne très vite l'attention des auditeurs vers d'autres objets : d'abord Milon, puis, surtout, les *optimates* parmi lesquels il estime certes occuper une place de choix. Par ailleurs, les divers développements qui se substituent ainsi au vrai sujet du plaidoyer sont à peu près tous de nature à permettre à Cicéron d'exposer ses mérites, de justifier ses attitudes, de montrer sa popularité, de vanter la classe politique à laquelle il appartient.

Ainsi le destinataire est-il le jouet d'un leurre répété : à chaque fois, ce qu'il croit lié à la défense de l'accusé est en fait un panégyrique de la politique cicéro-

²¹ Sur ce développement, on peut lire p. ex., Alfons WEISCHÉ, « Philosophie grecque et politique romaine dans la partie finale du 'Pro Sestio' », dans *Bull. Assoc. G. Budé*, 29, 1970, 483–488, avec la bibliographie qu'il cite.

nième. Qu'entraîné dans le sillage, Sestius, même si l'orateur s'est donné le malin plaisir de le présenter parfois sous un jour peu flatteur²², ait profité de ce panégyrique et se soit trouvé suffisamment bien défendu pour obtenir son acquittement, c'est ce que nous apprend l'histoire.

²² Cf. n. 15 et 18.

ΦΑΝΤΑΣΙΑ chez Proclus

Le chercheur qui veut étudier la pensée de Proclus est moins bien armé que ses collègues intéressés par Platon, Aristote ou Plotin.

Ces derniers disposent de nombreuses éditions, certaines excellentes, la plupart bonnes ou du moins acceptables, de commentaires abondants et, le plus souvent, d'*indices* ou concordances qui, sans doute, ne sont pas parfaits (je pense entre autres au Bonitz pour Aristote) mais sont capables de rendre de grands services.

Pour Proclus, la situation est moins favorable. Même la liste de ses œuvres donnée par Beutler dans son article de la *RE* est notoirement incomplète. C'est seulement grâce aux efforts patients du Père H.D. Saffrey et de L.G. Westerink que nous avons sur ce point une information correcte, consignée dans l'introduction à l'édition-traduction du livre I de la *Théologie platonicienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1968, pp. LV–LX. Quant aux éditions, si la collection Teubner nous en offre de bonnes pour les commentaires au Timée (E. Diehl, 1903–1906), à la *République* (G. Kroll, 1899–1901), au *Cratyle* (G. Pasquali, 1908), à Euclide (G. Friedlein, 1873) ainsi que pour les *Hypotyposes des positions astronomiques* (C. Manitius, 1909), si, par ailleurs, on dispose de l'admirable édition commentée de l'*Elementatio theologica* par E.R. Dodds (Oxford, 1933, 2^e éd. 1963) et, pour le *Commentaire au Premier Alcibiade*, d'une édition excellente de L.G. Westerink (Amsterdam, 1954) ainsi que de l'édition-traduction de A. Segonds, promise aux Belles Lettres, nous n'avons toujours, pour le *Commentaire*, si important, au *Philèbe*, que la vieille édition de Cousin (Paris, 1864, réimpr. en 1961), avec le complément latin naguère publié par R. Klubansky et G. Labowsky (Londres, 1953). Pour la *Théologie platonicienne*, l'édition ancienne et insatisfaisante d'Aemilius Portus (Hambourg, 1618, réimpr. en 1960), traduite en italien, avec quelques corrections textuelles, par E. Turolla (Bari, 1957), est seulement en cours de remplacement grâce à l'excellente édition-traduction de H.D. Saffrey et L.G. Westerink (livres I–IV, Paris, Les Belles Lettres, 1968–1981 ; livres V et VI à paraître). Ajoutons encore, mais c'est moins utile pour notre sujet, l'édition avec commentaire des *Hymnes* par E. Vogt (Wiesbaden, 1957), l'édition de l'*Elementatio physica* par H. Boese, 1958), ainsi que les *Tria opuscula* publiés par le même H. Boese, qui en a retrouvé le texte grec (Berlin, 1960), et édités avec traduction par D. Isaac (Paris, Les Belles Lettres, 1977–1982). J'omets ici quelques œuvres perdues de Proclus et une, dont le texte grec a été récemment retrouvé mais qui est sans importance pour mon sujet. En ce qui concerne les *indices* et concordances, l'édition de Dodds, celle de Westerink et celles de H. Boese précédemment citées en ont d'exhaustifs (à noter que, dans les éditions de H. Boese, qui donnent à la fois le texte grec et une version latine médiévale, c'est dans l'*Index latino-graecus* que l'on trouve les références). Les éditions de la collection Teubner se contentent d'*indices* sélectifs, mais qui sont cependant

RÉFÉRENCES : *Phantasia-Imaginatio ? Atti del V^o Colloquio internazionale del Lessico Intellettuale Europeo (Roma, 9-11 gennaio 1986)*, a cura di M. FATTORI e M. BIANCHI, Ed. dell'Ateneo, Roma, 1988, pp. 57–68.

assez fournis. En revanche, pour le *Commentaire au Parménide* et pour la *Théologie platonicienne*, on est sans aucun recours. Il faut souhaiter que H.D. Saffrey et L.G. Westerink termineront leur édition de la seconde de ces œuvres par un *index*, mais, à ma connaissance, il n'y a pas de projet ferme à ce sujet. En somme, si l'on dispose de bons instruments d'études, il reste encore de graves lacunes.

J'ai travaillé à partir des *indices* ci-dessus cités, en y ajoutant quelques compléments recueillis au cours de mes lectures.

Sur la place de la φαντασία dans la pensée de Proclus, il existe quelques travaux. Je me bornerai à rappeler, outre les brefs exposés de L.J. ROSÁN, *The Philosophy of Proclus*, New York, 1949, p. 196, et de W. BEIERWALTES, *Das Problem der Erkenntnis bei Proklos*, dans *De Jamblique à Proclus* (« Entretiens sur l'Antiquité classique », 21), Genève, Fondation Hardt, 1975, pp. 153–183, spéc. 156–162, le livre à peine paru de E.A. MOUTSOPOULOS, *Les Structures de l'imaginaire dans la philosophie de Proclus*, Paris, Les Belles Lettres, 1985, dont la très abondante bibliographie (pp. 293–314) me dispense d'entrer dans plus de détails.

Le mot φαντασία est très irrégulièrement distribué dans les œuvres de Proclus. Très fréquent dans les Commentaires à Platon (*Alc. I*, *Crat.*, *Rép.*, *Tim.*) et à Euclide, il se trouve aussi quelques fois dans les *tria opuscula*, mais il est absent de l'*Elementatio theologica* ainsi que de l'*Elementatio physica*. On ne le rencontre pas non plus dans les *Hymnes*, et guère dans les *Hypotyposes des positions astronomiques*. Quant à l'*In Parmenidem* et à la *Théologie platonicienne*, il est difficile de donner une indication précise : tout ce que je puis dire après des sondages assez importants, c'est que φαντασία se rencontre dans ces deux œuvres, mais pas très fréquemment.

Les exemples que j'ai ainsi pu rassembler (environ 150) sont trop nombreux pour qu'il me soit possible de les citer tous ici. Cependant, je les ai tous examinés avec soin, de manière à choisir le plus judicieusement possible les plus significatifs.

Une première distinction à faire — mais elle est assez banale — c'est que φαντασία désigne le plus souvent une activité, une faculté (ἐνέργεια) de l'âme, mais qu'elle peut aussi désigner le produit de cette activité. Dans ce cas, le mot apparaît le plus souvent au pluriel, mais on le trouve parfois aussi au singulier. Il s'agit là du même phénomène sémantique que pour le français *imagination*, quand on parle par exemple de quelqu'un qui se repaît de ses imaginations. Pour ne citer qu'un exemple, quand Proclus commente le passage de l'*Alc. I* où il est question de la personnalité d'Alcibiade et de ses avantages sociaux, il écrit (*In Alc.*, 105, 16) : « L'examen, une à une, des images (φαντασιῶν) du jeune homme rend plus évident l'éloge apparent, et plus cinglante la critique. » Les passages de ce genre ne sont pas dénués d'intérêt, mais nous apprendrons plus de ceux qui concernent la faculté de la φαντασία et non ses productions.

Un passage des scholies au *Cratyle* (XLIV, p. 14, 3–9 Pasquali = 16 Boiss.) va nous permettre de situer la φαντασία dans les facultés de l'âme. Il y a, dit le Commentateur, des facultés qui agissent *sans le corps*, d'autres *avec le corps*. Parmi les premières, il énumère l'imagination (φαντασία), l'opinion (δόξα) et la pensée (νόησις); quant aux secondes, il y fait une nouvelle distinction : certaines sont non délibérées (ce sont les sensations et les mouvements involontaires) et d'autres se font avec délibération, telles les actions, parmi lesquelles il faut compter la parole. Sa

place ainsi précisée, la φαντασία, on le voit bien, se situe dans la série des modes de connaissance.

Pour préciser sa nature et son mode de fonctionnement, on ne peut mieux faire que de se reporter à un long passage du *Commentaire à Euclide* (50, 10 – 58, 9 Friedlein). À sa manière proluxe, Proclus y répète à satiété, avec de fréquents retours en arrière, une série de considérations qui forment un système fortement structuré, dont je tenterai maintenant de dégager les lignes maîtresses. Le fait que la réflexion y est centrée sur la connaissance de type géométrique donne nécessairement à l'exposé un ton particulier.

Par ailleurs, Proclus y entremêle des considérations gnoséologiques et des considérations ontologiques qu'il n'est pas toujours facile de séparer. Ce sont les premières qui nous intéressent ici, mais nous ne pourrions pas faire complètement abstraction des secondes.

Au niveau supérieur, une idée (par exemple celle du cercle ou du triangle) est connue dans la raison (διάνοια). Elle s'y montre dans son unité et dans sa simplicité et n'est affectée ni de multiplicité, ni de dimension ou de grandeur, ni de forme ou d'aspect.

À un niveau plus bas se situe la connaissance par image, la φαντασία. Ici, l'idée reçoit une forme, une grandeur, des dimensions et elle est concrétisée dans une multiplicité de réalisations particulières. À partir de l'idée de cercle, l'imagination produit des cercles qui, s'ils sont identiques par leur raison (λόγος), se distinguent les uns des autres par leurs particularités, toutes fondées sur la présence de la grandeur qui est dans la φαντασία. Cette grandeur, à son tour, prend sa source dans le fait que la φαντασία possède une matière intelligible (ἔλη νοητή) qui se trouve en elle-même. Il en résulte que l'imagination, ayant dans la raison la source de ses connaissances, les multiplie et leur donne forme et grandeur par sa propre activité. C'est la raison pour laquelle on peut l'appeler νοῦς παθητικός, dénomination à première vue contradictoire mais parfaitement justifiée si l'on considère que la φαντασία est un mode de connaissance intermédiaire, qui participe à la fois de l'activité propre au niveau supérieur et de la passivité qui se trouve au niveau inférieur, celui de la sensibilité (αἴσθησις).

Sans doute y a-t-il des ressemblances entre imagination et sensibilité : l'une et l'autre ne peuvent connaître que la multiplicité, dans la grandeur, dans la particularisation des formes et des aspects. Mais les différences sont elles aussi considérables : la sensibilité reçoit ses connaissances de l'extérieur, par l'intermédiaire d'organes ; en elle, les idées n'apparaissent que plongées dans la matière sensible ; elle est une faculté essentiellement passive.

Ceci dit, on voit comment la géométrie peut se développer par une collaboration de la raison et de la φαντασία. Sans doute, le mieux serait-il de connaître les idées des entités géométriques en elles-mêmes, et tel doit être le but qu'on se propose. Mais la φαντασία, en amenant au jour ce qui se trouve caché dans les formes, apporte une aide indispensable.

En somme, dans ce long développement, Proclus expose une théorie des niveaux de connaissance où raison et φαντασία apparaissent comme contribuant harmonieusement à la production des connaissances géométriques.

Le *Commentaire à Euclide*, dans les autres passages où il parle de la φαντασία, reprend, mais plus brièvement, les idées que je viens d'exposer ou certaines d'entre

elles. C'est ainsi que l'on retrouve la distinction entre matière sensible et matière intelligible (*In Eucl.*, 78, 19 *sqq.*; 86, 12) et, fort résumées, les considérations sur la place de la φαντασία dans l'activité du géomètre (*ibid.*, 142, 9; 185, 25 *sqq.*).

Sur deux points toutefois, Proclus apporte quelques éléments absents du long développement. Tout d'abord, à deux reprises, il compare la relation de la φαντασία et de la raison à celle d'un miroir (κάτοπτρον) avec les objets qui s'y reflètent (*ibid.*, 121, 5; 141, 5).

Par ailleurs, alors que, dans le *Commentaire à Euclide*, la φαντασία est à peu près constamment présentée comme une faculté qui est utile à la découverte de la vérité géométrique, il est au moins un passage où Proclus met en garde contre elle. Il s'agit du cas des propositions dont la démonstration est difficile à faire ou n'a pas encore été faite. Il serait dangereux à leur propos de se fier aveuglément à ce que semblent montrer les figures de la φαντασία, aussi longtemps qu'on n'a pas trouvé une véritable démonstration, et, pour justifier ce point de vue, notre auteur fait appel à l'autorité de Platon, d'Aristote et de Géminus (*ibid.*, 192, 5–26).

Enfin, mentionnons encore la solution que Proclus donne au problème de l'existence de l'infini. Il n'est ni dans la réalité sensible ni dans les idées séparées; il doit donc être dans la φαντασία, mais il ne peut y être qu'en un sens très atténué, dans la mesure où la φαντασία laisse dans le vague une forme ou une limite, de la même manière que l'œil ne voit pas l'obscurité, mais juge qu'il fait obscur parce qu'il ne voit pas (*ibid.*, 285, 5 – 286, 10).

On sait que le *Premier Alcibiade* était le dialogue par lequel Proclus abordait l'étude de Platon. Il y voyait une occasion d'inciter les jeunes esprits à la recherche des idées et de la philosophie. Cette intention se décèle bien dans le *Commentaire* qui nous est parvenu et auquel nous allons nous arrêter quelques instants.

Ici, comme dans le *Commentaire à Euclide*, nous rencontrons à plusieurs reprises des développements qui énumèrent la hiérarchie des modes de connaissance. Dans les deux œuvres, la φαντασία occupe une position médiane et les caractérisations, quand elles sont données, se ressemblent fort. Mais il faut noter deux différences. Alors que le *Commentaire à Euclide* s'en tient souvent aux trois termes διάνοια, φαντασία, αἴσθησις, plusieurs autres s'y ajoutent ici, parmi lesquels des termes désignant des passions plutôt que des modes de connaissance. De plus, loin d'apparaître ici comme une collaboratrice utile, la φαντασία est souvent donnée pour nuisible et ses productions, qualifiées de mauvaises et de mensongères. Notons aussi qu'il arrive une fois à Proclus de mettre le passage de l'un à l'autre mode de connaissance en relation avec l'âge.

Parlant du démon de Socrate, Proclus précise que son message est accueilli différemment par le λογός, par la φαντασία et par l'αἴσθησις (*In Alc. I*, 80, 11–14). Ailleurs, les modes de connaissance sont brièvement caractérisés : la φαντασία est moins enfoncée dans la matière que la sensibilité, et la science indique la cause là où la δόξα ne le fait pas (*ibid.*, 199, 8 *sq.*). Dans les passages cités, Proclus ne formule aucune appréciation; mais voici qui rend un autre son.

Dans une comparaison fort développée, la différence entre la vie intellectuelle et celle que domine l'imagination (φαντασία) sert à faire comprendre la distance qui sépare un amour divin d'un amour grossier (*ibid.*, 39, 9–16).

Dans un domaine tout différent, Proclus attribue la faiblesse d'un syllogisme au fait que sa mineure est empruntée à la φαντασία ou à la sensibilité (*ibid.*, 104, 10–

21). Ailleurs, après avoir lu l'énumération hiérarchisée νοῦς, διάνοια, δόξα καὶ φαντασία (*ibid.*, 140, 16 *sq.*), nous apprenons que Socrate cherche à délivrer Alcibiade de la sensibilité et de la φαντασία pour l'amener à la vie intérieure (*ibid.*, 141, 4–11). Plus loin, Proclus affirme qu'il faut fuir les φαντασίαι, parce qu'elles imposent des formes, qu'elles séparent et qu'elles créent la multiplicité. Il ajoute qu'il faut éviter les opinions, les φαντασίαι et les sensations parce qu'elles se contredisent (*ibid.*, 245, 15 – 246, 7). Ainsi, que les φαντασίαι soient sources de formes (μορφωτικάί), caractère que mentionnait le *Commentaire à Euclide* sans y voir une source de nuisance, devient ici un motif de critique. Dans le même sens, Proclus soutient que des opinions tirées de sources aussi diverses que la sensibilité, la φαντασία, l'opinion, la colère, la passion ne peuvent qu'être en désaccord (*ibid.*, 288, 5–8) et il ajoute qu'en se séparant de l'intelligence pour se laisser aller à la φαντασία, on tombe nécessairement dans l'erreur (*ibid.*, 288, 18–22; cf. aussi 136, 1–5). Enfin, on se trompe inévitablement sur la nature du bien si l'on préfère la φαντασία et la sensibilité à l'intelligence et à la science (*ibid.*, 315, 20 – 316, 8). Dans ces conditions, on ne s'étonne pas de voir les φαντασίαι qualifiées de trompeuses (*ibid.*, 105, 16 – 106, 1; cf. aussi 285, 17), de mensongères (*ibid.*, 212, 14), de mauvaises (*ibid.*, 243, 13–16; cf. aussi 152, 5).

Pour terminer avec le *Premier Alcibiade*, observons enfin, comme je l'annonçais plus haut, que les âges et les modes de connaissance y sont mis dans un certain rapport : les enfants vivent selon leur sensibilité (αἰσθησις) et leurs désirs (ἐπιθυμίαι); quand ils avancent en âge ils sont capables d'obéir à leur φαντασία, et au sentiment de l'honneur (φιλοτιμία); ils peuvent ensuite s'élever jusqu'à la raison (λογός) et à la science (ἐπιστήμη) Nous voyons ainsi la φαντασία prendre place dans l'esquisse d'un développement psychologique.

Il est clair que, du *Commentaire à Euclide* au *Commentaire au Premier Alcibiade*, il n'y a pas de différences essentielles quant à la manière de considérer le fonctionnement de la φαντασία : dans l'un comme dans l'autre texte, elle est source de multiplicité et de séparation. Mais alors que dans le premier cité, ce fonctionnement se fait sous l'égide de la raison et contribue donc le plus souvent à la recherche de la vérité, le second insiste surtout sur la dégradation ainsi produite, sur les erreurs et les fautes qui en sont la conséquence. Tandis que dans le *Commentaire à Euclide*, c'était surtout l'harmonieuse élaboration d'une construction intellectuelle qui était en vue, ici, l'intention de l'exhortation morale l'emporte et la tentation, toujours vive depuis Platon, de rejeter le monde sensible se donne libre cours. Il est clair aussi que la nature particulière de l'objet de la géométrie implique le recours aux images et donc à ce que Proclus appelle φαντασία.

Des *Scholies au Cratyle*, nous tirerons quelques compléments qui vont enrichir notre panorama. Rappelons d'abord que c'est ce texte qui nous avait fourni la classification que j'ai citée en commençant : je n'y reviens pas. Par ailleurs, une brève définition nous apprend que la φαντασία est un esprit source de formes (νοῦς μορφωτικός) ce que nous savions déjà, mais qu'elle n'est pas pure, ce qui lui vaut d'être symbolisée par le bronze (*In Crat.*, CXXIX, 76, 20 – 77, 13 = 81.82 Boiss.). Ici comme dans le *Commentaire au Premier Alcibiade*, il lui arrive d'être qualifiée de mensongère (*ibid.*, CLXXXII, 108, 13 – 109, 21 = 114.115 Boiss.). À deux reprises, ses rapports avec l'opinion sont précisés. Dans le *Commentaire*, Socrate est considéré comme la personnification de l'intelligence (νοῦς), Hermogène de l'opinion

(δόξα) et Callias de la φαντασία. Mais il est ensuite précisé que les deux dernières sont sœurs (*ibid.*, LXVII, 29, 1–5 = 32 Bois.). Ailleurs, Proclus précise que φαντασία et opinion sans raison (ἀνευ αἰτίας) sont à peu près équivalents, de même qu'intelligence et raison (*ibid.*, CXIII, 65, 8 – 66, 20 = 69.71 Boiss.).

Voici qui est plus neuf. Sans doute pouvait-on distinguer des espèces dans la φαντασία. L'une d'entre elles nous est citée nommément, c'est la λεκτικὴ φαντασία, l'imagination verbale. Cette faculté, aidant la puissance de représentation qui est en l'âme, contribue à la création des mots, lesquels ont avec les choses qu'ils désignent une relation qui doit leur valoir le respect. Tout un long chapitre est consacré à ce sujet (*ibid.*, LI, 18, 9 – 20, 31 = 20.23 Boiss.). Par ailleurs, si le nom de Cronos est ὑβριστικόν, Proclus explique que, par des correspondances symboliques, la φαντασία qui préside à l'attribution des noms peut procéder à une sorte d'imitation par laquelle les particularités de l'objet nommé sont en quelque manière représentées (*ibid.*, CV, 54, 12 – 55, 22 = 59.60 Boiss.). C'est peut-être dans des cas de ce genre que l'on pourrait penser à un sens des plus proches de celui du mot français *imagination*. Il s'agit en effet de la création d'une sorte d'équivalent sonore ou sémantique de l'objet. Mais c'est là une acception qui me semble ne jouer qu'un rôle assez secondaire chez Proclus et, de toute manière, l'imitation y est capitale.

Les Commentaires à la *République* et au *Timée* ne nous apprendront pas grand-chose de nouveau concernant la φαντασία. Nous y retrouvons, fréquemment répétée, la hiérarchie des modes de connaissance (*In Rp.*, I, 111, 19; *In Tim.*, I, 48, 11; 149, 16; 247, 10; 269, 7; 343, 4; 352, 15; II, 277, 19; III, 286, 25), ainsi que les éléments de définition : νοῦς μορφωτικός (*In Rp.*, I, 235, 7) et παθητικός (*In Rp.*, II, 52, 6; *In Tim.*, I, 244, 21; 255, 18; III, 158, 9). Nous retrouvons dans *In Rp.*, 80, 23 l'idée que la prédominance d'un mode de connaissance est en partie liée à l'âge et que la φαντασία est propre aux jeunes.

Nous retrouvons aussi (*In Rp.*, II, 177, 26) l'idée que la φαντασία n'est pas compatible avec l'état de celui dont l'esprit est parfaitement purifié (τελεία κάθαρσις).

En revanche, le rôle de la φαντασία dans l'élaboration des mythes est mis en évidence dans *In Rp.*, I, 86, 10 et on voit qu'elle est ainsi source de σύμβολα et quelle crée une συμπάθεια fondée sur des analogies, ce qui ressemble à certaines affirmations du *Commentaire au Cratyle*; mais Proclus ne s'y attarde guère.

Dans *In Tim.*, I, 395, 29, Proclus note que les φαντασῆαι pourraient être créatrices, par exemple de visions (ὄψεις), mais il tient à laisser la responsabilité de cette affirmation aux théologues (κατὰ τοὺς θεολόγους).

Certains avantages sont en fin de compte reconnus à la φαντασία. On voit, *In Tim.*, I, 194, 24, qu'elle peut s'améliorer sous l'action du λόγος parce qu'ainsi ses τύποι gagnent en unification (μονιμώτεροι). Par ailleurs, *In Tim.*, I, 395, 22 observe que la φαντασία suffit, par la vive représentation qu'elle procure d'une chose honteuse, à amener le rouge au visage.

Au total, l'idée de la φαντασία que l'on peut avoir au cours de la lecture des œuvres de Proclus, qui sont surtout, ne l'oublions pas, des commentaires, reste assez complexe.

Ce qui revient le plus souvent, c'est l'insertion de la φαντασία dans la série des modes de connaissance, depuis l'αἴσθησις jusqu'au νοῦς et à la connaissance divine. La φαντασία s'y trouve toujours au-dessus de l'αἴσθησις, à un niveau comparable à

celui de la δόξα mais avec des caractères différents. Ce qui lui est propre, c'est la capacité de donner des formes aux idées (μορφωτική κίνησις).

Quant à son rôle dans la vie de l'esprit et dans la vie morale, du moment qu'elle est soumise au νοῦς et travaille en collaboration avec lui, elle est de la plus grande utilité. Elle est même indispensable dans des domaines tels que la géométrie.

En revanche, isolée, elle engendre le plus souvent l'erreur et le mal.

D'une manière plus générale, le progrès de l'homme doit l'amener, petit à petit, à s'écarter de la φαντασία qui le dominait dans sa jeunesse, et à se consacrer de plus en plus exclusivement au λόγος, au νοῦς, à l'ἐπιστήμη. On ne pouvait pas attendre une autre attitude de la part de Proclus.

Il faut ajouter une dernière remarque. S'il est vrai que, pour Proclus comme pour tout le néoplatonisme à la suite de Platon, les idées ont leur propre subsistance et que tout a d'autant plus de réalité qu'il se rapproche de l'idée suprême, la φαντασία, en donnant forme aux idées, est un moyen d'approcher du réel. Mais dès le moment où les idées ne seraient plus que des accidents de l'intellect humain, le rôle de la φαντασία changerait tout à fait de sens : elle donnerait une apparence de réel à ce qui ne l'est pas, ou du moins pas nécessairement ; elle fonctionnerait assez comme la faculté à laquelle on donne le nom d'imagination, au sens le plus courant de ce mot.

Horace, C., I, 11

Séduit par la lecture de Jean-Claude Gardin, La Logique du plausible, j'y ai consacré une chronique dans RISSH (= Revue Informatique et Statistique dans les Sciences Humaines), 29 (1993), pp. 237–247. Puis je me suis dit qu'il serait bien d'« aller au charbon » et de tenter une application de l'analyse logiciste à un texte poétique. Voici ce que cela a donné. À chacun de juger. Étant bien entendu que les critiques porteront non sur Gardin, mais sur la manière dont j'ai appliqué ses idées. De toute façon, l'origine de la méthode expliquera, pour qui cela ferait difficulté, les sigles P 0, P 1, P 2, P 3, P 4, P 5 utilisés dans la numérotation des paragraphes¹.

0.1. Texte objet d'analyse²

Lisons les huit vers de l'ode I, 11 d'Horace, dans le texte qu'en a procuré F.Klingner³ :

*Tu ne quaesieris, scire nefas, quem mihi, quem tibi
finem di dederint, Leuconoe, nec Babylonios
temptaris numeros. ut melius, quidquid erit, pati.
seu pluris hiemes seu tribuit Iuppiter ultimam,
quae nunc oppositis debilitat pumicibus mare
Tyrrhenum : sapias, vina liques, et spatio brevi
spem longam reseces. dum loquimur, fugerit invida
aetas : carpe diem quam minimum credula postero.*

¹ M. J.-Cl. Gardin a bien voulu relire une première version de ce travail ; grâce aux remarques qu'il m'a faites à cette occasion, j'ai pu en améliorer considérablement la présentation logiciste. Par ailleurs, j'ai tiré grand profit de suggestions que m'ont faites mes collègues J.-M. Klinkenberg et J. Denooz, ainsi que Gérard Pumelle et Anne Staquet. À tous je dis un chaleureux merci.

² Outre les commentaires classiques d'Horace, tels Kiessling-Heinze, Syndikus, Nisbet-Hubbard, de nombreuses études ont été consacrées à ce poème. Je ne crois pas nécessaire d'en dresser ici la liste : les recueils bibliographiques donneront aux amateurs de telles informations tout ce dont ils ont besoin. Je citerai seulement Paul VEYNE, « Sapias, vina liques », *Revue de Philologie*, 3^e série, 41 (1967), pp. 105–108, et H. BARDON, « Leuconoe (c. I, 11) », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 51 (1973), pp. 56–61. Pour le reste, je suis persuadé qu'on peut légitimement voir plusieurs sens dans un même poème, l'exigence étant seulement que tous les éléments utilisés dans l'interprétation qu'on en donne soient fondés dans le texte. C'est à cette exigence que j'ai tenté de me conformer dans l'étude qui suit. Il m'a par contre paru inutile de discuter les interprétations précédemment proposées, la mienne, qu'elle soit recevable ou non, ne les invalidant de toute manière pas.

³ *Horatius opera* ed. F. KLINGNER, Teubner, Leipzig, 1970. L'apparat critique ne contient qu'une variante pour le texte : au v. 5, au lieu du *quae* de la majorité des témoins, trois manuscrits (dont un par une variante) proposent la leçon *qui*. Pour le sens, la leçon *quae*, avec (*hiemem*) *ultimam* pour antécédent, est tout à fait satisfaisante, tandis que *qui*, rapporté à *Iuppiter*, donne un sens acceptable mais, me semble-t-il, légèrement affaibli.

0.2. Traduction

En voici une traduction qui ne vise ni à la beauté ni à l'élégance comme telles, mais voudrait rendre le plus possible d'éléments du texte d'Horace : les idées et les sentiments, dans l'ordre où les vers les énoncent ; les figures, en essayant de ne rien y ajouter et de ne rien en soustraire ; le rythme, sur lequel il me paraît nécessaire de dire quelques mots. L'ode est écrite en asclépiades majeurs. Ce vers compte 16 syllabes et 25 mores ; c'est un des plus longs de la métrique latine. Mais il se décompose en trois membres qui ont chacun la particularité de commencer et de se terminer par un ictus, ce qui amène à supposer entre eux, de même que de vers à vers, un arrêt qui, en musique, serait un silence⁴. On ajoutera qu'il y a une tension à peu près constante entre le rythme métrique et le rythme syntaxique : on compte 5 rejets sur les 7 possibilités (*quem... / finem – Babylonios / numeros – ultimam / quae – mare / Tyrrhenum – invida / aetas* ; on pourrait citer aussi *spatio brevi / spem longam reseces*). Tout cela donne au poème une diction hachée, que j'ai tenté de rendre par des « vers » (non rimés) de 18 syllabes, eux aussi assez découpés par des ponctuations et des rejets. Seule addition que je me sois permise : au v. 4, j'ai donné un objet indirect à « accorde », alors que, dans le texte latin, *tribuit* n'en a pas. Il m'a semblé qu'un emploi d'« accorder » sans complément d'attribution ne sonne pas bien à l'oreille et que, par ailleurs, l'ode, adressée à Leuconoé dès le deuxième vers, la garde comme destinataire jusqu'à la fin, ce que montrent les deuxième personnes des vers 6–8 et le féminin du v. 8. Je n'ai pas non plus hésité à employer une expression banale et peu poétique pour rendre le *quam minimum*, bien prosaïque, du dernier vers⁵.

Ne va pas chercher (le savoir est crime) quelle fin pour moi, pour toi
 Préparent les dieux, Leuconoé. Ne va pas aussi interroger
 Les chiffres de Babylone. Qu'il est mieux d'accepter ce qui sera.
 Que Jupiter t'accorde encor plusieurs hivers ou que soit le dernier
 Celui qui maintenant, sur l'obstacle des falaises, brise la vague

⁴ Ni NOUGARET, *Traité de métrique latine classique*, Paris, Klincksieck, 1956, p. 274, ni F. KLINGNER, dans le *Conspectus metrorum* imprimé à la suite de son édition, p. 317, ne notent les ictus. En revanche, on les trouve dans W.J.W. KOSTER, *Traité ... suivi d'un Précis de métrique latine*, Leyde, Sijthoff 1936, 20, p. 291. On les trouve aussi dans F. PLESSIS et P. LEJAY, *Œuvres d'Horace*, Paris, 1911, p. LXXVIII s., n° 11 (où la découpe en pieds est différente, mais sans que cela entraîne de conséquences pratiques) et dans *Q. Horatii Flacci Carmina*, éd. L. MUELLER², Leipzig, 1886, p. IX (où les ictus sont marqués mais où il n'y a pas de répartition en pieds). S'il est vrai que l'ictus, à l'époque classique, n'entraîne aucune augmentation d'intensité de la voix, le mouvement qu'il désigne (qu'il soit du pied ou de la main) et qui marque le rythme exige de toute manière un intervalle entre deux ictus en succession immédiate.

⁵ Bertil AXELSON, *Unpoetische Wörter*, Lund, 1945, ne parle pas de *quam* suivi d'un superlatif, mais le *TLL*, X, s.v. *parvus*, donne, dans le *caput tertium*, sub 2 a (col. 568, 3 s.), des exemples de *quam* devant une forme de *minimus* qui, tous, viennent de prosateurs ou de la comédie (Plaute, Térence) ; il y revient plus loin, col. 571, 5, avec de nouveau des exemples tirés de prosateurs, sauf un seul, qui est précisément Horace, C. I, 11 ; dans la subdivision « adv. superlatif *minime* », I A 2 a, col. 583, 38, il cite, pour la *iunctura quam minime*, 29 références qui viennent toutes d'œuvres en prose, sauf une de Lucrèce (II,852), dont on sait qu'il se permet parfois des prosaïsmes. Gérard Pumelle a fait pour moi une recherche sur le CD-ROM du Packard Humanities Institute : à part le passage d'Horace, il n'a trouvé, en poésie, que deux passages de Lucrèce (II, 244 et II, 852, ce dernier étant signalé dans le *TLL*) et un d'Ovide (*Pont.*, IV, 8, 88).

Tyrrhénienne, sois sage, filtre tes vins, ramène à bref délai
 Un trop lointain espoir. Tandis que nous parlons, il aura fui, le temps
 Jaloux : cueille le jour, extrêmement peu dispose à croire au futur.

0.3. Spécification du type d'analyse

Je voudrais étudier ce bref poème pour lui-même, sans considération de sa relation à d'autres poèmes d'Horace ou à des pièces plus anciennes. Je devrai toutefois alléguer des textes anciens, dans la mesure où certaines expressions, obscures pour nous qui ne maîtrisons pas naturellement l'encyclopédie de l'honnête homme du I^{er} siècle av. J.-C., demandent à être éclairées par des témoignages plus explicites ou plus parlants.

Le poème comporte des expressions employées au sens propre entremêlées à des expressions figurées. C'est sur ces dernières que je concentrerai mon attention : j'aimerais vérifier si les images, dans leur diversité, présentent des similitudes relativement à leur rapport aux éléments dont elles sont la figure, si ces similitudes ont une influence sur la portée du texte et si leur distribution dans le poème est ou non significative.

La distinction entre sens propre et sens figuré paraît facile. Mais nous devons tenir compte des figures lexicalisées, dans lesquelles un sens, figuré au départ, est devenu sens propre. Ici, de nouveau, le temps écoulé nous défavorise. Si, pour le français du XX^e siècle, il ne nous est pas difficile de reconnaître les lexicalisations, il n'en va pas de même pour le latin du I^{er} s. av. J.-C. Nous serons, ici encore, amenés à recourir à des textes contemporains d'Horace, ou antérieurs, pour faire le départ.

0.4. Mode d'exposition

Comme je l'ai dit, j'ai tenté de conduire mon analyse et l'exposé que j'en fais selon les principes de l'analyse logiciste de J.-Cl. Gardin. Dans les paragraphes précédents (numérotés 0 parce qu'ils sont introductifs : donc 0.1. – 0.2. – 0.3.), j'ai précisé le corpus sur lequel je travaille et le type d'analyse auquel j'entends le soumettre. Dans la suite, j'applique les idées de Gardin en exposant d'abord les données précises susceptibles d'entrer en ligne de compte, c'est-à-dire les expressions qui pourraient fonctionner comme figures : si l'on désigne par P les groupes de propositions, on les désignera par P 0 ; puis, à partir de ces propositions, un premier (P 1) et un second (P 2) étage inductif, destinés à réaliser la constitution des données, en écartant celles qui ne répondent pas aux critères définis en 0.3 : les P 1 vérifient que les expressions provisoirement retenues sont bien des figures ; les P 2 contrôlent le caractère vivant de ces figures à l'époque d'Horace. Les éléments retenus à la suite de cette double vérification servent ensuite de données à une seconde démarche, de caractère interprétatif, menée en deux étapes inductives supplémentaires : P 3 (qui, dans chaque cas, évalue le rapport entre figure et figuré et s'intéresse à l'allure générale de la dispersion des images vivantes) et P 4 (qui vise à dégager ce qu'il y a de commun dans les évaluations de P 3 ainsi que ce qui peut s'induire du type de dispersion). Le tout s'achève sur le niveau inductif P 5, qui concerne la sémantique générale du poème. Ce niveau pourrait servir de point de départ à des recherches ultérieures, par exemple par comparaison avec l'analyse — logiciste ou non — d'autres poèmes d'Horace. J'esquisserai un prolongement de ce type.

A. Constitution des données

P 0. Inventaire provisoire des expressions à examiner

1. Aux v. 2 et 4, les expressions *di dederint* et *tribuit Iuppiter* (« que les dieux aient donné » et « Jupiter accorde ») pourraient être considérées comme des antonomases du destin.

2. Au v. 4, *pluris hiemes* (« plusieurs hivers ») est sans doute une synecdoque pour « années ». Il pourrait en aller de même pour *ultimam* [*sc. hiemem*] (« un dernier hiver »).

3. Aux v. 5 et 6, la relative *quae... Tyrrhenum* a vraisemblablement la valeur d'une hypotypose.

4. Au v. 6, l'expression *vina liques* (« filtre tes vins ») fonctionne peut-être comme une métalepse.

5. Aux v. 7 s., il y aura lieu de tenir compte du fait que *aetas* « le temps » est personnifié, ce qui ressort du fait qu'il est sujet d'un verbe d'action (*fugerit*).

6. Enfin, au v. 8, l'expression *carpe diem* semble être à la fois métaphorique et métaleptique.

P 1. Vérification du caractère figuré des expressions

1. Les expressions *di dederint* et *tribuit Iuppiter* des vers 2 et 4 n'auraient leur sens propre que si l'on tenait Horace pour un croyant sincère, ce qui semble improbable. On peut donc légitimement y voir des antonomases.

2. Le commentateur Acron a bien vu que les *pluris hiemes* du vers 4 sont une synecdoque pour « années⁶ » : si Jupiter accorde plusieurs hivers, il accorde nécessairement aussi les saisons intermédiaires. Quant à *ultimam hiemem*, on peut hésiter : le locuteur laisse entendre que la scène se passe en hiver (*nunc* : « maintenant »); la personne concernée pourrait ne pas vivre au-delà de cet hiver et, dans ce cas, l'expression aurait son sens propre, ou bien elle pourrait ne pas atteindre l'hiver suivant, auquel cas il y aurait synecdoque.

3. La relative *quae... Tyrrhenum* des vers 5 et 6 caractérise la mer par un trait qui n'est pas nécessaire à la compréhension de l'énoncé; le poète aurait pu l'omettre ou le remplacer par un trait différent, éventuellement plus banal; sa seule utilité est de représenter de manière vive l'objet nommé. On peut donc y voir une hypotypose sans craindre de forcer le texte.

4. Avant d'examiner si l'expression *vina liques* (v. 6) fonctionne comme une expression figurée, il convient d'apporter à son sujet quelques explications de nature à vérifier et à préciser ce que l'on dit d'habitude sur le sujet, mais dont la justification rigoureuse laisse souvent à désirer⁷ : le texte d'Horace n'indique pas dans quelle circonstance il conseille le filtrage. L'usage existait, chez les anciens, de filtrer le vin non seulement au moment de sa fabrication, mais aussi lorsqu'on

⁶ *Acronis et Porphyronis commentarii in Q. Horatium Flaccum*, ed. F. HAUTHAL, Berlin, 1864 (réimpr. Amsterdam, 1966), p. 41 : *Hiemis tempus posuit pro anno [synekdochicos] a parte totum.*

⁷ Le lecteur voudra bien excuser la longueur d'un développement qui, à première vue, pourrait sembler une pure digression, mais qui me paraît indispensable si l'on veut être aussi assuré que possible sur le sens de l'expression en question.

s'apprêtait à en boire. C'est ce qu'affirment les grandes encyclopédies⁸. Le filtrage s'exprimait par le verbe *liquare*; quant à l'instrument utilisé pour cette opération, la passoire (*colum, saccus, sacculus*, et, par métonymie, le nom de la matière dont elle est faite, par exemple *linum*), il appartenait à l'équipement soit de la table, soit de l'exploitation agricole. Comme il s'agit d'usages de caractère banal relevant de la vie courante, les textes ne nous informent guère à leur sujet : tout au plus quelques allusions très brèves. Nos fils conducteurs seront les mots relatifs à l'opération : *liquare, colum, sacculus, linum*.

Le texte d'Horace fait penser que le conseil donné à Leuconoé est de prendre le plaisir de boire du vin (après l'avoir filtré), bien plutôt que de se rendre dans une exploitation agricole pour procéder au premier filtrage nécessaire lors de la vinification. Je retiendrai donc ici les témoignages — fort rares — qui ont un rapport certain ou possible à cet usage et je rejeterai en note ceux qui mentionnent les autres types de filtrage, de manière à permettre au lecteur le contrôle de mes affirmations.

Cicéron, *Fin.*, II, VIII, 23, cite deux vers de Lucilius qui sont numérotés 1155 et 1155a dans la collection de Marx, 1172 et 1173 dans Krenkel, et H 29 dans Charpin; le texte de ce fragment, qui nous intéresse parce qu'il contient les mots *vinum* et *sacculus*, est particulièrement mal transmis, au point que H. Rackham, l'éditeur du *de Finibus* dans la collection Loeb, marque le passage d'une *crux* : occasion rêvée pour les philologues de laisser la bride à leur imagination et pour proposer des restitutions sur lesquelles il serait aventureux de fonder quelque induction que ce soit. Dans les textes reconstruits par Marx et surtout chez Krenkel et chez Charpin (que je citerai ici : *vinum defusum e pleno [sit] chrysizeon < > / cui nil, dum fit, vas et sacculus abstulerit <nil>* : « <pour qui> un vin doré se verse à flots, [un vin] auquel une passoire et une toile de filtre n'ont rien enlevé au cours de sa fabrication », tr. Fr. Charpin), le fragment se rapporte au moment de la fabrication du vin et non à celui de sa dégustation, mais cela ressort de la subordonnée *dum fit* (« tandis qu'on le fabrique ») où le verbe *fit* provient d'une correction de Marx. Il serait donc téméraire de prendre appui sur ce texte incertain.

Lucrèce, II, 391, note que le vin coule plus vite que l'huile quand on les passe dans un *colum* : *et quamuis subito per colum vina videmus. / perfluere, at contra tardum cunctator olivom* (« et tandis que nous voyons le vin couler rapidement à travers le filtre, tout au contraire, la lente huile d'olive s'attarde »); je ne crois pas que ni le texte ni le contexte nous permettent de préciser l'occasion des opérations auxquelles il est fait allusion.

Horace, *Sat.*, II, 4, 51–54, affirme qu'un massique, si on le laisse reposer la nuit à l'air libre, perd son âcreté, mais que, passé à l'aide d'un *linum*, il perd sa saveur : *at illa / integrum perdunt lino vitiata saporem* : l'occasion des pratiques ici mentionnées pourrait tout aussi bien être le moment de la fabrication que celui où l'on s'apprête à la dégustation⁹. Tels sont, je crois, à propos du filtrage du vin, tous les

⁸ Sur le filtrage du vin, voir l'article *colum* dans DAREMBERG et SAGLIO, t. I, pp. 1331–1333 (où la référence Horat., *Od.*, I, 2, 6 doit être corrigée en I, 11, 6, le 11 ayant sans doute été pris pour un 2 en chiffres romains) et la *R.E.*, IV, col. 590 s.

⁹ Voici les quelques textes (contemporains d'Horace ou antérieurs) relatifs au filtrage mais qui ne concernent pas la coutume de filtrer au moment de boire ou qui même ne concernent pas du tout le vin. Caton, *Agr.*, 11, 2, dans un passage où il décrit les outils nécessaires à l'exploitation d'un

témoignages littéraires latins antérieurs au texte qui nous occupe ou qui en sont approximativement contemporains¹⁰.

Il paraîtra peut-être acceptable, avec les réserves nécessaires, de faire appel à un témoignage grec, sans doute nettement plus ancien puisqu'il est du V^e s. av. J.-C., mais où l'on trouve, cette fois de manière très explicite, l'attestation d'un usage qui éclairerait fort bien notre passage d'Horace. Il s'agit d'un fragment du poète comique Phérécrate dont voici le texte¹¹ :

νυνὶ δ' ἀπόμυζε τὴν κύλικα δώσων πιεῖν
ἔγχει τ' ἐπιθείς τὸν ἡθμόν

Maintenant, nettoie la coupe pour donner à boire,
verses-y le vin, après y avoir mis le filtre.

Ce qui permet de croire que l'usage si précisément décrit ici s'est maintenu et existait sans doute encore à l'époque d'Horace, c'est tout d'abord qu'un siècle après ce dernier, il existait toujours. Il serait de mauvaise méthode de donner trop de poids à des témoignages postérieurs, mais il ne sera pas déplacé, me semble-t-il, de rappeler une pièce du XIV^e livre de Martial, celui où on lit des distiques destinés à accompagner les *apophorèta* que l'on pouvait gagner lors des loteries des Saturnales. Elle montre que, parmi les objets d'usage privé qui étaient mis en lots à cette occasion, il y avait des passoires évidemment destinées à la table et non aux *fattorie* où l'on fabriquait le vin. La voici : Mart., XIV, 103, a pour titre *Colum nivarium* et donne le conseil que voici : *Setinos, moneo, nostra nive frange trientes : / pauperiore mero tingere lina potes* (« Je te le recommande, dompte avec ma neige la force des coupes de vin de Setia ; d'un vin plus pauvre tu peux teindre une poche de lin », tr. Izaac). Ainsi donc, il semble bien qu'on puisse croire à la réalité d'un usage dont l'existence est attestée avant et après Horace et qui est assez nettement suggéré par le poète lui-même.

Ce qui contribue encore à le confirmer, c'est que les représentations figurées et, surtout, les objets que l'on a retrouvés sont parlants et illustrent bien la pratique à laquelle Horace fait allusion dans l'ode I, 11. On les trouve cités dans les encyclopé-

vignoble, note qu'il y faut *cola vitilia III, cola qui florem demant III* (« trois tamis en vannerie, trois tamis pour enlever la fleur du vin », tr. R. Goujard) ; de toute évidence, il s'agit là d'instruments servant à la fabrication du vin, plutôt que d'objets utilisés lorsque l'on en déguste. Virgile, *Georg.*, II, 241 s., explique comment détecter les terres salées, impropres à la culture : on en remplit des paniers et des filtres (*cola*), l'eau qu'on y passe ensuite y prend un goût révélateur ; en latin, *tu spisso vimine qualos / colaque prelorum fumosis deripe tectis ; / huc ager ille malus dulcesque a fontibus undae / ad plenum calcentur : aqua eluctabitur omnis / scilicet et grandes ibunt per vimina guttae ; / at sapor indicium faciet manifestus* (« détache des toits fumeux des presses les paniers d'osier serré et les filtres ; qu'on y entasse de cette mauvaise terre et de douces eaux de source : toute l'eau s'y fraiera passage et de grosses gouttes passeront à travers des brins d'osier ; mais sa saveur manifeste donnera un indice ») : ici, le mot *prelorum* nous renvoie nécessairement à l'exploitation agricole ; au reste, il s'agit d'un emploi du *colum* qui n'a rien à voir avec le vin.

¹⁰ Quel dommage que le poète du *Moretum* n'ait pas parlé de dégustation de vin : il nous aurait donné des précisions comme il en donne sur la fabrication du fromage aux herbes et sur la cuisson du pain.

¹¹ R. KASSEL et C. AUSTIN, *Poetae Comici Graeci (PCG)*, Berlin, De Gruyter, VII (1989), *Pherecrates*, fr. 45 (41), p. 125.

dies auxquelles renvoie la note 8 ; il convient d'y ajouter un article de D.A. Amyx, dont une partie, consacrée à « (H)ethmos (in Pollux) », donne de précieuses indications, qui, malheureusement, concernent surtout les mondes grec et étrusque¹².

Toutes ces précisions données, il ne paraît pas excessif de considérer comme très probable qu'à l'époque d'Horace existait l'usage de filtrer le vin au moment de le boire. Ceci admis, on voit bien que le conseil donné à Leuconoé n'est pas de filtrer le vin, mais de le filtrer pour le boire ; c'est ce que laisse entendre Acron lorsqu'il paraphrase *liques* par *consumes, potando proferes* (« tu le consommeras, tu le feras valoir en le buvant »)¹³ ; il y a là une métalepse qui incite le lecteur à prolonger par une induction ce que dit le texte.

5. Il n'est pas nécessaire de revenir sur la personnification d'*aetas*, qui n'est pas contestable.

6. Quant à l'expression *carpe diem*, elle contient d'abord une métaphore : *carpere*, au sens propre, se dit des fruits que l'on cueille ; c'est à ces fruits que *diem* est assimilé. Cueillir le jour, c'est concentrer sur lui son attention comme fait le cueilleur sur le fruit, pour bien le saisir ; c'est oublier le reste, en particulier le futur. Mais le conseil d'Horace n'est certainement pas de cueillir pour le plaisir de la cueillette ; ce qu'il suggère, c'est évidemment d'en savourer l'objet ; ici, comme pour *vina liques*, la métalepse est un moyen d'engager le lecteur à prolonger ce qui est explicite par un non-dit qui est l'élément le plus important. Cette accumulation de deux figures a été vue par Porphyrius qui écrit dans son commentaire sur les mots *carpe diem* : *metaphorikos ... Translatio autem a pomis sumpta est, quae scilicet ideo carpimus, ut fruamur* (« métaphoriquement... La métaphore est prise des fruits, que, d'ailleurs, nous cueillons pour les savourer »)¹⁴.

P 2. Figures vivantes / Figures lexicalisées

1. Il est peu probable qu'aux vers 2 et 4, les expressions *di dederint* et *tribuit Iuppiter* correspondent à une conviction religieuse intime d'Horace. Mais ces antonomases sont des figures figées, dont la valeur d'image se réduit à être une simple pratique littéraire. On se souviendra, à ce propos, d'expressions comme *ut illum di perdant* « que les dieux le perdent », ou *di te ament* « les dieux puissent t'aimer », ou simplement *di boni* « bons dieux » et *sub Iove* « sous Jupiter = sous le ciel »¹⁵. Nous pourrions donc les négliger.

2. Quant à la synecdoque par laquelle *hiems* signifie l'année, on notera d'abord que le *TLL*, VI, col. 2773–2780, s.v. *hiems*, lui consacre la subdivision 2 b (col. 2778 s.). L'auteur de l'article précise qu'elle n'apparaît qu'en poésie, à l'exception de Tite-Live, 5, 22, 8. Parmi les exemples qu'il cite en vrac, il faut mettre à part les cas

¹² D.A. AMYX, « The Attic Stelai, Part III », dans *Hesperia*, 27 (1958), travail auquel renvoie l'édition de Kassel et Austin : la section qui nous intéresse est « 3. (H)ethmos (in Pollux) », pp. 261–264. Il est curieux de noter que ni Daremberg et Saglio, ni la *R.E.*, ni D.A. Amyx ne citent le *colum* qui porte l'inscription *C.I.L.*, I², 580, et qui est au musée John Hopkins de Baltimore. On en trouve une photographie dans DEGRASSI, *Imagines*, 102.

¹³ Cf. l'édition citée à la n. 6, p. 42.

¹⁴ Cf. *ibid.*, p. 42.

¹⁵ Voir à ce propos *TLL*, s.v. *deus* et *Iuppiter*, ainsi que *OLD*, s.v. *Deus* I b et *Iuppiter*, 2.

où l'année est figurée par le groupe *aestas* (ou *messis*, ou *solstitium*) et *hiems* (au singulier ou au pluriel selon les contextes)¹⁶ ; un seul d'entre eux n'est pas postérieur à Horace, c'est Catulle, 95, 2. Pour *hiems* isolé, il reste alors Accius, *Trag.*, 557, Catulle, 68, 82, et Horace, C., I, 11, 4, et I, 15, 35. Tous les autres exemples cités sont postérieurs. Par ailleurs, le lexique de D. Bo¹⁷, s.v. *hiems*, confirme que les deux références citées par le *TLL* sont bien les seuls passages d'Horace où *hiems* soit employé au sens d'« année ».

Chacune des trois autres saisons fournit des emplois synecdochiques analogues à ceux que l'on vient de voir pour *hiems*.

Dans l'article que le *TLL*, I, 1085–1091, consacre à *aestas*, la subdivision II est rubriquée *poetice pro anno*. Des 19 exemples cités, 4 ne sont pas postérieurs à Horace ; curieusement, ils viennent tous les quatre de Virgile : ce sont Verg., *Georg.*, III, 190 ; IV, 207 ; *Aen.*, I, 265 ; 756.

Pour *autumnus*, le *TLL*, II, 1603–1605, à la colonne 1604, l. 79, note : *sic pro annis* ; il cite ensuite quelques exemples d'Ovide et deux inscriptions. J'observerai en outre qu'Horace, C., II, 14, 15 s., semble bien lui aussi employer *autumnus* avec une valeur synecdochique ; il écrit en effet : *frustra per autumnos nocentem / corporibus metuemus Austrum : // visendus ater flumine languido / Cocytos...* (« c'est en vain que, pendant les automnes, nous nous garderons des vents du sud qui font du mal aux corps : il faut aller voir le cours lent du noir Cocyte... »). Le sens est clair : même si nous passons encore plusieurs années (au cours desquelles nous aurons à craindre les menaces des automnes), nous devons finalement mourir. Il ne me paraît donc pas excessif de parler ici de synecdoque¹⁸.

Enfin, pour ce qui concerne le printemps, le *TLL* ne nous étant d'aucun secours puisque la lettre V n'y est pas encore parue, force a été de chercher d'autres sources d'information. L'*OLD*, beaucoup moins riche en références que le *TLL*, ne nous fournit ici qu'un exemple qui nous montre que cette saison aussi se prête à des synecdoques. Il s'agit de Properce, III, 9, 39 s.¹⁹ :

*nec referam, Scaeas et Pergama Apollinis arces
et Danaum decimo vere redisse ratis*

Et je ne rappellerai pas les portes Scées ni Pergame, citadelle d'Apollon, ni qu'au dixième printemps les vaisseaux des Danaens revinrent.

Des faits rappelés jusqu'ici, on peut induire :

– que les noms de chaque saison peuvent avoir valeur de synecdoque au sens d'« année » ;

¹⁶ Précisons toutefois que, col. 2778, l. 73 s., l'auteur de l'article note : *vel hiemes vel hiemes aestalesque enumerantur pro annis* ; mais il ne répartit pas ses exemples en deux listes.

¹⁷ Dominicus BO, *Lexicon Horatianum*, Hildesheim, Olms, 2 vol., 1965 et 1966.

¹⁸ Si cela est exact, il convient de nuancer l'affirmation de P.J. DEHON, *Hiems latina*, Bruxelles, 1993 (coll. « Latomus », n° 219), p. 111, qui écrit qu'« il peut être significatif que l'hiver soit la seule saison dont il [sc. Horace] se serve pour compter des années ».

¹⁹ D'après Br. SCHMEISSER, *A Concordance to the Elegies of Propertius*, Hildesheim, Gerstenberg, 1972, c'est là la seule occurrence de *ver* dans Properce [cf. G. PURNELLE, *Propertius, Elegiae, Index verborum, listes de fréquence*, Olms, 1997].

- que la possibilité de choix ainsi offerte est défavorable à un figement lexicalisé ;
- que, de plus, la fréquence relativement faible de ces emplois n'est pas de nature à favoriser une lexicalisation²⁰.

3. L'hypotypose qui décrit l'*ultima hiems* ne nous retiendra pas longtemps. Les traits que l'on peut accoler à l'hiver sont en grand nombre et rien ne conduit à croire que celui qu'utilise Horace ait un caractère traditionnel contraignant. La figure est donc vraisemblablement vivante.

4. On en dira autant de la métalepse *vina liques*. La rareté même des textes par lesquels nous avons tenté d'éclaircir cette expression montre qu'elle n'a rien de convenu ni de traditionnel.

5. Quant à la personnification d'*aetas*, elle a quelque chose de plus banal. Le mot est assez souvent sujet d'un verbe d'action. Que l'on pense par exemple à Horace, C., IV, 9, 9–10 : *nec, siquid olim lusit Anacreon, / delevit aetas* (« et ce qu'autrefois a chanté Anacréon, le temps ne l'a pas effacé »). Mais il me semble qu'ici, l'emploi de l'adjectif *invida*, souligné encore par le rejet, rend toute sa vigueur à la figure.

6. Enfin, la métaphore et métalepse de *carpe diem* n'est certainement pas lexicalisée à l'époque d'Horace. C'est après seulement, et à cause de notre poème, qu'elle deviendra comme un emblème, au sens exact duquel il nous reste d'ailleurs à nous intéresser²¹.

B. Interprétation des données

P 3. Répartition des figures dans le poème et relation sémantique qu'elles entretiennent avec leur figuré

Les P 2 nous mettent en possession des expressions qui, dans le poème, fonctionnent certainement comme des figures vivantes : ce sont, rappelons-le, *hiems* (v. 4), *quae... Tyrrhenum* (v. 5 et 6), *vina liques* (v. 6), *aetas* (v. 8), *carpe diem* (v. 8).

1. À leur propos, il me paraît nécessaire de noter un trait à première vue surprenant. Les trois premiers vers et les deux derniers membres du dernier, qui concernent le futur et déconseillent de chercher à le connaître ou de s'y fier, utilisent uniquement des expressions au sens propre. Toutes les figures non lexicalisées se massent du vers 4 au début du vers 8, c'est-à-dire dans le passage qui concentre l'intérêt sur le présent. Cette particularité devra être interprétée au niveau inductif suivant.

D'abord, examinons successivement chacune des figures.

²⁰ Il faut noter ici que, comparativement au français, le latin ne semble guère enclin aux emplois synecdochiques des noms des saisons pour désigner l'année.

²¹ Il me plaît de citer ici la réactualisation qu'en a faite Victor Hugo dans *Les Misérables*, IV^e partie, livre XII^e, ch. 1 (t. III, p. 130 de l'édition du Livre de Poche), où l'expression, par suite d'un accident cocasse survenu à l'annonce d'un restaurateur, a pris la forme particulièrement vive de *carpe horas*. Autre souvenir de l'ode d'Horace : parmi les poèmes de A.O. Barnabooth publiés par Valéry Larbaud, il y en a un qui s'intitule *Carpe diem* ; plein de mélancolie (ce qui s'accorde bien avec ce qui sera la conclusion de cet article), il est plutôt tourné vers le passé ; la note nostalgique qui en résulte ne s'accorde pas, elle, avec le poème d'Horace.

2. La synecdoque de *hiems* signifiant « l'année » permet de lire à deux niveaux le vers où elle se trouve : ou bien on la traite comme une figure purement décorative, et l'on y voit une manière recherchée de dire que le destin nous accorde soit plusieurs années de vie, soit une seule ; ou bien, l'hiver étant la saison la moins aimée, on perçoit en contrepoint l'idée que, quelles que soient les libéralités du destin, elles ont toujours un aspect pénible ou déplaisant.

Il ne paraît pas inutile d'examiner ici les autres textes non postérieurs à Horace où *hiems* est employé comme synecdoque de l'année. J'en ai donné les références en P 2,2. D'abord, Accius, *Trag.*, 557 Morel, écrit : *sedem in qua novem hiemes pertuli*. Le verbe *perferre* montre bien que ces neuf années furent déplaisantes, et c'est peut-être ce que veut souligner l'emploi synecdochique de *hiems*. Catulle, 68, 82, se situe dans un passage qui rappelle dans quelles circonstances Laodamie, à peine mariée, fut privée des longues nuits d'amour avec son époux. Enfin, Horace, C., I, 15, 35, est lui aussi dans un contexte tragique : *post certas hiemes uret Achaicus / ignis Iliacas domos* (« après un nombre certain d'hivers, le feu achéen brûlera les demeures d'Ilion »). Il semble donc bien qu'à l'époque d'Horace, la désignation synecdochique de l'année par *hiems* s'associe aux idées de peine, de malheur, sans que ce trait se soit lexicalisé.

3. La même remarque vaut à propos de l'hypotypose qui décrit la tempête hivernale (*quae... Tyrrhenum*) : ici encore, on peut ne voir qu'un effet décoratif, mais on peut aussi observer que le déferlement des flots contre les rochers contribue à donner à l'hiver son aspect rébarbatif.

4. La métonymie de *vina liques* se prête à une interprétation du même genre : elle n'est peut-être qu'une manière un peu détournée de parler ; mais il faut bien avouer qu'au surplus, du plaisir de boire du vin, elle ne retient explicitement que l'étape préalable du filtrage, dans laquelle il n'est pas excessif de voir une contrainte sans agrément propre²².

5. La personnification de l'âge au vers 7, on l'a dit, a un caractère assez banal et pourrait, à ce titre, apparaître comme une simple manière de parler. Mais on voit bien qu'elle permet en outre de prêter à l'irréversibilité du temps, trait qui appartient inéluctablement à une nature indifférente (pensons à Virgile, *Georg.*, III, 284 : *Sed fugit interea fugit irreparabile tempus*), une résonance affective, et, qui plus est, affectivement défavorable, ceci étant encore mis en évidence, comme on l'a observé, par le rejet de l'adjectif *invida*.

6. Nous arrivons ainsi à la formule célèbre *carpe diem*. Le conseil est de jouir de la portion de temps dont on est relativement maître, le présent immédiat, le jour. Mais même cela suppose une étape préalable, qui est comme la cueillette d'un fruit, étape indispensable mais que l'on parcourt sans plaisir. La citer et la mettre en vedette pourrait n'être qu'un artifice de style sans autre portée que décorative. Il n'en reste pas moins que c'est aussi expliciter un préalable sans charme au moment où l'on sous-entend l'essentiel, c'est-à-dire le conseil de jouir du jour présent.

²² Le lecteur moderne risque de se laisser tromper : il ne faut pas, me semble-t-il, comparer le filtrage du vin avec l'opération qui consiste à déboucher une bouteille et à la humer (opération qui n'est d'ailleurs pas exempte, parfois, de mauvaises surprises), mais plutôt avec le filtrage du thé, dont on n'attend rien d'agréable, sinon de pouvoir déguster une boisson parfaitement claire.

P 4. *Sémantique générale des images du poème et signification de leur dispersion*

Des remarques du paragraphe précédent, on peut induire une synthèse concernant la sémantique d'ensemble des images du poème : elle peut apparaître sous deux formes différentes.

D'une part, pour chacune des images, j'ai noté qu'il est loisible de les prendre de manière assez superficielle, comme de simples ornements.

Mais, à cette première lecture, qui reste fort à la surface du texte, il est légitime d'en juxtaposer une autre. Les remarques précédentes ont mis en lumière le trait sémantique qui, dans chaque figure, marque le rapport du figurant au figuré. Il est à peine besoin de noter maintenant que ce qui s'est ainsi, à chaque fois, dégagé, c'est une relation péjorative : l'année est représentée par la moins aimée de ses saisons ; l'hiver est dépeint par un trait qui en marque la rudesse ; le plaisir de boire du vin reste sous-entendu, tandis que seule est mentionnée l'opération préalable et moins agréable du filtrage ; le temps jalouse ; jouir du jour comme on savoure un fruit n'est évoqué qu'indirectement par la mention de la cueillette. Si donc l'on ne se contente pas de voir, dans les figures, de simples ornements sans portée, si, tout au contraire, on est attentif à leur signification exacte, on est amené à reconnaître que toutes donnent une note péjorative à ce qu'elles représentent : jouir de la vie et des plaisirs qu'elle donne, sans doute, mais en sachant bien que chacun de ces plaisirs a aussi des aspects peu plaisants ou, à tout le moins, indifférents.

Il me semble que la position des figures dans l'ensemble du poème conduit à préférer la sémantique forte à la première. Comme on l'a vu plus haut, les vers (grosso modo 1-3 et fin de 8) qui exposent le conseil de ne pas chercher à connaître l'avenir sont tous exempts de figures. En revanche, c'est dans les passages soulignant l'attention qu'il convient d'accorder au présent qu'elles se trouvent. Leur impact pourrait s'interpréter comme favorisant l'intention de détourner l'attention du futur et de la concentrer sur le présent, et cet impact serait d'autant plus puissant que l'on admettrait la sémantique forte des images. Si l'on s'en tient à leur sémantique faible et banale, il resterait à considérer leur dispersion comme un curieux effet de hasard.

P 5. *Conclusion*

Les figures pouvant sans exception se comprendre de manière toute banale ou en un sens bien plus riche si l'on exploite leur résonance péjorative sur les figurés qu'elles illustrent, le poème se prête à deux lectures au moins, qui paraissent toutes deux légitimes, même si la première est plus facile et plus pauvre. Restant à la surface du texte, elle incite seulement à profiter du présent, on voit alors surtout, dans le poème, le conseil de limiter son intérêt au présent, avec le souci d'en tirer les jouissances possibles. C'est, je crois, dans ce sens que l'on entend le plus souvent le *carpe diem*, incitation à profiter du présent et de ce qu'il apporte. La seconde, s'arrêtant à la valeur sémantique des figures et à leur relation aux figurés, ainsi qu'à leur dispersion dans le poème, ajoute une note pessimiste : elle insiste sur le fait que chacune des occasions de jouir du présent a un revers dépourvu d'agrément ; on doit donc se résigner à ce que tout plaisir s'accompagne d'aspects peu agréables.

Je n'impute pas cette interprétation aux intentions du poète Horace : je ne les connais pas. Je ne connais que mes réactions de lecteur, mais ces réactions, je

m'efforce de les mesurer exactement au contenu effectif du texte (éclairé, bien évidemment, par le contexte ou par l'intertexte qu'en tant que lecteur, je suis amené à mobiliser). Mes interprétations ne sortent que des mots du poème, même si l'on ne sait si le poète a eu clairement conscience des significations qui s'en dégagent.

Dans un bref article sur une autre ode d'Horace, publié sous le titre « *Nunc est bibendum* (Hor., C., I, 37, 1). Horace et Alcée », dans *Les Études Classiques*, 49 (1981), 47-52, j'ai suggéré, de ce texte aussi, une interprétation à deux niveaux : dans ce cas, cela résultait de l'interprétation du fonctionnement d'une citation, qui montrait un Horace soucieux, en surface, de ne pas heurter les thèses politiques d'Octavien, mais laissant apparaître, à un second niveau, ses opinions personnelles. On a proposé pour d'autres pièces d'Horace des interprétations doubles, mais ce n'est pas le lieu d'en faire le relevé. On tient peut-être là un trait caractéristique de notre poète : des enquêtes ultérieures pourront confirmer ou infirmer cette manière de voir.

L'émergence du narrateur principal dans l'œuvre de Salluste

0.1. Toute narration a un narrateur. Mais il arrive souvent que ce narrateur reste dans la coulisse et ne se mette pas lui-même en scène. Soit le début du récit intitulé *Les Flamands* dans *Gaspard de la nuit* d'Aloysius Bertrand; le voici : « La bataille durait depuis none, quand ceux de Bruges lâchèrent le pied et tournèrent le dos. Il y eut alors, d'une part, si épais désarroi, et de l'autre, si rude poursuite, qu'au passage du pont, bon nombre de révoltés croulèrent pêle-mêle, hommes, étendards, chariots, dans la rivière¹. » On ne doute pas que quelqu'un fait ce récit, mais on ne sait rien de lui; bien plus, à la lecture de ce texte, on ne sait rien non plus du destinataire ni même de l'histoire, malgré des indices tels *Bruges, révoltés, pont* et le titre *Les Flamands*. Pour la plupart des textes, on n'en arrive pas à ce point de « détachement », mais l'absence de mention explicite du narrateur est une situation très fréquente.

Il arrive, en revanche, que le narrateur se mette franchement en scène. Dans ce cas, le plus souvent il dit *Je*. Ainsi, dans le conte de Maupassant intitulé *Sur l'eau*², le récit commence par les mots « J'avais loué, l'été dernier, une petite maison [...] »; un peu plus loin, le narrateur, qui a lié connaissance avec un voisin, dit : « Un soir [...] je lui demandai de me raconter quelques anecdotes de sa vie nautique. »

Le narrateur peut aussi adopter une attitude intermédiaire et utiliser la 3^e personne dans des conditions telles qu'on ne puisse douter que c'est de lui-même qu'il veut parler. Dans l'évangile de Jean, 19, 35 : *Et qui uidit testimonium perhibuit, et uerum est testimonium eius. Et ille scit quia uera dicit, ut et uos credatis* et 21, 24 : *Hic est discipulus ille qui testimonium perhibet de his et scripsit haec, et scimus quia uerum est testimonium eius*, il serait difficile de ne pas reconnaître que le témoin est Jean lui-même.

0.2. On notera toutefois que les cas de ce genre sont fort rares et, pour étudier l'émergence du narrateur dans le récit, il suffira le plus souvent de relever tous les indices de 1^{re} personne (pour nous, *ego, nos, meus, noster*: et les verbes conjugués à la 1^{re} personne du singulier ou du pluriel).

De ce point de vue, les fichiers informatisés du LASLA (Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes) de l'Université de Liège, où chaque occurrence

¹ Aloysius BERTRAND, *Gaspard de la nuit, Fantaisies à la manière de Callot et Rembrandt*, 1842, rééd. Paris, Nouvel Office d'Édition, 1965, p. 109.

² Ce conte se trouve, par exemple, dans G. de MAUPASSANT, *La Maison Tellier*, rééd. Le Livre de Poche, 1964, pp. 73–85. Les passages cités se trouvent p. 75.

RÉFÉRENCES : *Actes du Colloque « Présence de Salluste »* (Tours, Université, 1996), édités par Rémy POIGNAULT, Université de Tour, Centre de Recherches A. Piganiol, Coll. « Caesarodunum », XXXbis, 1997, pp. 13–25.

est lemmatisée et analysée, permettent d'obtenir rapidement des listes exhaustives de ces indices de première personne dans un corpus donné.

0.3. Mais ici, il convient de faire intervenir une considération supplémentaire : en cours de récit, le narrateur principal peut céder la parole à un second narrateur, qui, à son tour, va dire éventuellement *Je*. Ainsi, dans le conte de Maupassant rappelé ci-dessus, le voisin sollicité de raconter quelques anecdotes prend la parole en disant : « Mais puisque vous me demandez quelques-uns de mes souvenirs, je vais vous dire une singulière aventure qui m'est arrivée ici, il y a une dizaine d'années³ » et il continuera ainsi à la première personne. Les listages fournis par l'ordinateur doivent donc être l'objet d'une sélection destinée à écarter toutes les manifestations de ce ou de ces narrateurs secondaires⁴. Accessoirement, cette remarque permet de comprendre pourquoi, dans la suite de ma communication, je ne parlerai pas des *Histoires*, dont il ne reste guère que des discours et des lettres.

1.1. Les listages contiennent 220 indices de première personne pour *Catilina* et 384 pour *Jugurtha*, dont 60 et 98 respectivement concernent le narrateur principal⁵. Par rapport au nombre total de mots de chacune de ces deux œuvres (10694 et 21452), ces quantités représentent 0,56 et 0,46 %. On estimera que ces manifestations de première personne sont particulièrement importantes chez Salluste si l'on considère que, dans les *Annales* de Tacite, les 231 marques de première personne au niveau principal constituent, par rapport aux 90180 occurrences de l'œuvre, 0,26 %.

1.2. L'indice de première personne peut être banal et ne prêter à aucune induction intéressante. On en trouve un exemple dans *Catilina*, 5, 7 : *animus ferox inopia rei familiaris et conscientia scelerum quae utraque in artibus auxerat quas supra memoravi*⁶. C'est en particulier le cas pour les formes de *nostris* (au pluriel) qui désignent les Romains : cette manifestation de patriotisme est trop peu marquée pour mériter de retenir l'attention⁷. De toute manière, chez Salluste, on décèle assez sou-

³ Édition citée à la note 2, p. 77.

⁴ Sur la narration et ses niveaux voir par exemple G. GENETTE, « Discours du récit » (dans *Figures III*), p. 225 et suivantes.

⁵ On observera qu'il arrive aux traducteurs les plus attentifs d'introduire indûment des indices de première personne. Ainsi A. Ernout, dans son édition-traduction, traduit *Catilina*, 5, 9 : *Res ipsa hortari uidetur, quoniam de moribus ciuitatis tempus admonuit, supra repetere [...]* par : « Et puisque l'occasion m'a fait souvenir des mœurs de la cité, le sujet même semble m'inciter à remonter en arrière [...]. » Cf. aussi *Jugurtha*, 17, 1 : *Res postulare uidetur Africae situm paucis exponere et eas gentis [...] attingere*, traduit par : « Mon sujet exige, semble-t-il, que j'expose brièvement la géographie de l'Afrique, et que je touche un mot des nations [...]. » Pour ce qui me concerne, les 60 et 98 occurrences en question apparaissent toutes dans ma communication, soit citées, soit par leur référence.

⁶ Autres exemples du même type : dans *Catilina*, 55, 1 ; 57, 1 ; 57, 2 ; dans *Jugurtha*, 12, 1 ; 37, 3 ; 38, 6 ; 49, 1 ; 52, 5 ; 75, 6 ; 84, 1. Il est évident que le fait de tenir certaines occurrences pour banales est en partie lié à la subjectivité de l'observateur et que, de l'un à l'autre, il y aurait sans doute des différences.

⁷ *Nostris* employé de cette manière se rencontre 11 fois dans *Jugurtha* (7, 4 ; 38, 7 ; 50, 6 ; 58, 2 ; 59, 2 ; 60, 7 ; 75, 10 ; 97, 4 ; 99, 3 ; 101,6 ; 106, 6). Il ne se rencontre pas dans *Catilina*, ce qui se comprend si l'on pense que, dans ce texte, les Romains ne sont pas opposés à des ennemis extérieurs mais qu'ils sont en butte à un conflit interne. On joindra à cet emploi substantivé de *nostris* les

vent dans l'emploi de la première personne la mise en évidence d'intentions et de convictions. C'est elles que je tenterai de dévoiler dans la suite de ma communication.

1.3. Je ne dirai rien des deux prologues, qui ont fait l'objet de nombreux commentaires de qualité. Remarquons seulement que celui de *Catilina* contient 20 marques de première personne et celui de *Jugurtha*, 21, ce qui montre bien, si c'était nécessaire, à quel point Salluste tient à prendre la responsabilité des idées qu'il énonce.

2.1. L'une des utilisations favorites de la 1^{re} personne par Salluste est de mettre en évidence les structures qui rythment son récit. Dans les deux monographies, après les considérations préliminaires, il annonce à la première personne l'objet qu'il a choisi : dans *Catilina*, 4, 3-4 : *Igitur de Catilinae coniuratione quam uerissime potero paucis absoluiam ; nam id facinus in primis ego memorabile existimo sceleris atque periculi nouitate*, et, dans *Jugurtha*, 5, 1 : *Bellum scripturus sum quod populus Romanus cum Iugurtha rege Numidarum gessit*. À première vue, c'est fort banal et l'on trouve quelque chose du même genre par exemple chez Tacite, au début des *Annales*. Il faut toutefois observer une différence essentielle. Chez Salluste, l'annonce du sujet choisi fait suite, dans les deux cas, à des expressions à la première personne concernant des problèmes personnels : dans *Catilina*, les raisons qui l'ont poussé à se tourner vers l'histoire (3, 3 - 4, 2, dont je cite la fin : *statui res gestas populi Romani carptim perscribere ; eo magis quod mihi a spe, metu, partibus rei publicae animus liber erat*) ; dans *Jugurtha*, l'interruption d'une digression à laquelle il s'est laissé entraîner par des raisons affectives (4, 9 : *Verum ego liberius altiusque processi dum me ciuitatis morum piget taedetque*)⁸. Dans Tacite, tout au contraire, l'annonce du sujet vient comme conclusion à une esquisse de l'historiographie de Rome : pour la période républicaine, il ne manque pas d'historiens ; pour l'époque impériale, en revanche, il n'y a que des auteurs tendancieux, *inde consilium mihi*, dit Tacite, *pauca de Augusto et extrema tradere, mox Tiberii principatum et cetera, sine ira et studio, quorum causas procul habeo* (*Ann.*, I, 1, 3).

2.2. Salluste aime situer, par rapport à l'ensemble de l'histoire de Rome, l'épisode qu'il a choisi. Il le fait par le moyen de ce que les narratologues appellent des *analepses* (c'est-à-dire des retours en arrière dans le temps) et aussi par des digressions et des hors-d'œuvre, d'où résulte un certain désordre chronologique. Le plus souvent, Salluste souligne l'importance et le rôle de ces procédés par des indices de première personne.

2.3. À peine annoncé le sujet de *Catilina*, on lit (4, 5) : *de quoius hominis moribus pauca prius explananda sunt, quam initium narrandi faciam*. Ces mots annoncent ce qu'il convient d'appeler une analepse anticipative : analepse puisqu'il y a recul dans

occurrences, toutes dans *Jugurtha*, des expressions *exercitus noster* (8, 1 ; 29, 7 ; 43, 1 ; 65, 1), *mare nostrum* (17, 4 ; 18, 4 ; 18, 12), *consul noster* (28, 5), *nostrae opes* (43, 5), *socii nostri* (88, 3), *milites nostri* (94, 4), *pedes noster* (101, 6), *quaestor noster* (113, 5), *duces nostri* (114, 1), *nostra memoria* (114, 2), ainsi que des emplois de *nos* caractérisant les rapports de Rome avec des nations étrangères (5, 5 ; 17, 1 ; 19, 7) ou des problèmes militaires vus du point de vue des Romains (91, 7).

⁸ On observera d'ailleurs qu'il s'agit d'une digression purement virtuelle : lorsque Salluste écrit, à la fin du chapitre 4, *nunc ad inceptum redeo*, il n'a encore rien dit de cet *inceptum* ; il y a seulement pensé.

le temps; anticipative parce qu'elle se situe avant que le récit principal, qui a été annoncé, ne commence effectivement⁹.

L'exposé des antécédents de Catilina se termine en 5, 8, immédiatement suivi d'une autre analepse, qu'annonce le premier des textes cités n. 5, sans aucune mention de première personne, sinon dans la traduction d'Ernout. Il est question ici de rappeler comment la *res publica*, d'abord pleine de qualités, s'est dégradée au point de devenir *pessuma ac flagitiosissima*. Dans ce développement, la première personne ne tarde pas d'apparaître, en 6, 1 (*sicuti ego accepi*), puis en 7, 7, où il s'agit d'expliquer des omissions (*memorare possum... ni ea res longius nos ab incepto traheret*) et encore en 12, 3, qui oppose le luxe des constructions privées contemporaines à la modestie des temples édifiés par les anciens Romains (*nostris maiores*) et en 13, 1 et 2, qui propose de ne pas s'appesantir sur des perversions proprement incroyables (*nam quid ea memorem [...] quibus mihi uidentur [...]*). C'est cet état de choses qui explique la possibilité de débordements tels que ceux de Catilina, comme on le voit aux chapitres 14 et 15. La première personne réapparaît en 16, 1 (*sed iuuentutem, quam, ut supra diximus, inlexerat [...]*) qui raconte la manière dont Catilina échauffe les esprits de ses partisans.

Ici, nouvelle analepse soulignée par l'emploi de la première personne : elle concerne la conjuration de 66, de qua, dit Salluste, *quam uerissime potero dicam* (18, 1). Enfin, on en arrive à la conjuration elle-même, en 20, 1 (avec un rappel à la première personne) : *Catilina, ubi eos quos paulo ante memorauit, conuenisse uidet [...]*.

Comme on le voit, Salluste, dans *Catilina*, projette préalablement sur l'action principale divers éclairages que soulignent le plus souvent des indices de première personne.

2.4.1. Dans *Jugurtha* comme dans *Catilina*, Salluste, après avoir indiqué le sujet de la monographie, introduit, avec un indice de première personne, une analepse anticipative concernant les antécédents du personnage principal (5, 3 : *Sed priusquam huiusmodi rei initium expedio, pauca supra repetam. [...]*); dans cette rétrospective, il prend pour point de départ Masinissa, grand-père de Jugurtha et montre comment, dès après la mort de ce dernier, Jugurtha s'assure par la corruption l'amitié et la complicité de nombre d'hommes politiques romains. On arrive ainsi au point où l'analepse rejoint le moment où va débiter la guerre qui est le sujet de la monographie.

Mais Salluste, plutôt que de continuer sur sa lancée, introduit à ce moment une digression en partie analeptique sur la géographie et le peuplement de l'Afrique. Tout de suite, il signale les difficultés de l'entreprise et marque, par des indices de première personne, les limites de ce qu'il pourra faire (17, 1 et 2 : *Res postulare uidetur Africae situm paucis exponere [...] Sed quae loca et nationes [...] minus frequentata sunt, de eis haud facile compertum narrauerim; cetera quam paucissimis absoluam*) avec une reprise presque littérale en 17, 7 : *quam paucissimis dicam*. Cette digression prend fin de manière impersonnelle en 19, 8 (*De Africa et eius*

⁹ Sur ce type d'analepse, cf. Ét. ÉVRARD, « Le *Pro Sestio* de Cicéron : un leurre », dans *Filologia e forme letterarie, Studi offerti a Francesco della Corte*, II, Urbino, 1987, pp. 223-234.

incolis ad necessitudinem rei satis dictum). Mais, en cours de route, les indices de première personne n'avaient pas manqué : en 19, 2 (*nam de Carthagine silere melius puto quam parum dicere*) et 19, 5 (*Gaetulos accepimus [...] agitare; post eos, Aethiopas esse*).

2.4.2. Après ces préliminaires, on entre, au chapitre 20, dans le vif du sujet. Quelques chapitres exposent les manœuvres par lesquelles Jugurtha tente de tourner les décisions du sénat ; il y est en quelque sorte aidé par quelques Romains de haute naissance qui se laissent trop facilement acheter. Malgré son désir de temporiser, le sénat est enfin obligé d'agir en raison de l'action du tribun C. Memmius : un consul, Calpurnius Bestia, reçoit en charge la province d'Afrique ; une armée et des crédits lui sont accordés (27, 4 et 5), mais, tandis qu'il mène mollement les opérations militaires, les manœuvres corruptrices de Jugurtha continuent à se développer librement à Rome. Seul à s'y opposer : le tribun de la plèbe déjà cité, C. Memmius.

À ce moment, Salluste déclare que ce dernier, en raison de l'éclat de son éloquence, mérite que soit reproduit intégralement l'un de ses discours (30, 4 : *Sed quoniam ea tempestate Romae Memmi facundia clara pollensque fuit, decere existumaui unam ex tam multis orationem perscribere; ac potissimum ea dicam quae in contione post reditum Bestiae huiuscemodi uerbis disseruit*). Tout le long chapitre 31 sera consacré à cette citation. La manière dont Salluste l'introduit me paraît en faire une sorte de hors-d'œuvre : sans doute, Memmius fut-il mêlé à l'action des *populares* contre Jugurtha et ses soutiens romains, et le discours cité, comme l'indique Salluste, est l'un des éléments de cette action, mais le principal motif allégué est la qualité oratoire du tribun, et non son activité politique ; de plus, Salluste s'exprime comme s'il se sentait obligé de justifier la citation de ce discours, celle-ci sortant dans une certaine mesure du cadre du récit.

Viennent alors quelques chapitres (32 – 35, 1) qui décrivent les mesures résultant de l'activité de Memmius ; le consul Bestia n'y réapparaît guère, et seulement de manière accessoire¹⁰. En 35, 2, on apprend que le successeur de Bestia au gouvernement de l'Afrique est Albinus, un aristocrate de la même eau que celui qu'il remplace. Lui-même et son frère, qui était propréteur à ses côtés, mènent des opérations désastreuses qui conduisent à une paix honteuse, désavouée par le sénat (35–40).

2.4.3. À ce moment, Salluste commence une analepse annoncée impersonnellement (41, 1 : *Ceterum mos partium et factionum [...] paucis ante annis Romae ortus est*). On voit bien la raison d'être de ce développement : il faut expliquer comment ont pu paraître à Rome des personnages tels Bestia et Albinus¹¹. L'excurus se prolonge jusqu'en 42, 5, où, dans la formulation qui en marque la fin, trois indices de première personne montrent que Salluste s'y investit explicitement : *Sed de studiis*

¹⁰ En fait, les seules mentions qui en seront encore faites ne le concernent qu'indirectement (32, 2 : *qui in Numidia relictis a Bestia exercitui praerant*; 34, 2 : effet sur Bestia et sur Jugurtha de l'échec de la tentative de Memmius; 35, 2 : *Sp. Albinus, qui proximo anno post Bestiam [...] consulatum gerebat*; 40, 4 : *M. Scavrus, quem legatum Bestiae fuisse supra docuimus*; 77, 2 et 3 : *Lepitiani [...] ad Bestiam consulem [...] miserant amicitiam societatemque rogatum [...] et cuncta a Bestia, Albino Metelloque imperala nave fecerant*; 85, 16 : *si iam, ex patribus Albini aut Bestiae quaeri posset mene an illos ex se gigni maluerint [...]* (discours de Marius).

¹¹ Un mouvement analogue dans *Catilina*, 5, 9 (cf. 2.3).

partium et omnis ciuitatis moribus si singillatim aut pro magnitudine parem disse-rere, tempus quam res maturius me deseret. Quam ob rem ad inceptum redeo.

Dès le début du chapitre 43, Salluste renoue avec le récit principal, en marquant explicitement la liaison, par-dessus l'analepse dont il vient d'être question, avec le commandement d'Albinus¹² et la paix qui le déshonore : *Post Auli¹³ fœdus exercitusque nostri fœdam fugam, Metellus et Silanus, consules designati, prouincias inter se partiuerant, Metelloque Numidia euenerat, acri uiro, et quamquam aduorso populi partium, fama tamen aequabili et inuiolata.* À partir de là, les opérations menées par Metellus, général valeureux encore que noble, sont racontées sans aucune nouvelle interruption analeptique jusqu'au moment où les Leptitains demandent et obtiennent une protection spéciale.

2.4.4. Salluste, en cette circonstance, rappelle les origines de la ville de Leptis (ch. 78), faisant ainsi une analepse qu'il laisse cependant impersonnelle (malgré, en 78, 1, une première personne du pluriel : *accepimus*). Mais, tout de suite après, il introduit, avec des indices de première personne, une nouvelle analepse sur l'origine de l'autel des Philènes (ch. 79, 1 : *Sed quoniam in eas regiones per Leptitanorum negotia uenimus, non indignum uidetur egregium atque mirabile facinus duorum Carthaginensium memorare; eam rem nos locus admonuit*). Contrairement à ce qu'il semble dire, et à l'inverse de ce qui s'observait pour toutes les analepses antérieures, celle-ci n'a aucune valeur explicative relativement au récit principal. Elle se poursuit pendant tout le chapitre 79 et se termine par un indice de première personne (79, 10 : *Nunc ad rem redeo*).

Ce retour au sujet consiste à raconter les événements qui ont marqué le commandement de Marius et les succès de ce chef. À partir d'ici, les trois années pendant lesquelles Marius a dirigé les opérations contre Jugurtha forment la trame du récit principal et, jusqu'à la fin de l'œuvre, celui-ci n'est plus interrompu par aucune analepse ou digression.

On observera qu'avant les deux analepses qui séparent le commandement de Metellus de celui de son successeur, Marius est déjà apparu plusieurs fois, mais uniquement en tant que subordonné puis rival de Metellus¹⁴. Après elles, le rôle de Metellus s'amenuise, entre autres parce que le proconsul, sachant que, l'année sui-

¹² Le consul Sp. Albinus n'apparaît plus, dans la suite du texte, que d'une manière accessoire : en 44, 4, *nam Albinus, Auli fratris exercitusque clade percussus* [...]; 77, 3 (voir texte cité à la note 10); 85, 16 (*ibid.*).

¹³ Il s'agit du propréteur, frère du consul.

¹⁴ Il apparaît comme un auxiliaire efficace de Metellus, lequel le traite en confiance, en 46, 7; 50, 2; 55, 5; 55, 8; 56, 3; 56, 5; 57, 1; 58, 5; 60, 5. Mais les rapports entre les deux hommes se tendent lorsqu'à l'occasion d'un sacrifice, Marius fait l'objet de prédictions flatteuses : il demande au proconsul un congé qui doit lui permettre d'être candidat au consulat; Metellus refuse; Marius marque sa mauvaise volonté et en vient même à des attitudes franchement hostiles envers son chef; celui-ci, lassé, laisse partir son subordonné; les élections consacrent le triomphe de Marius, non seulement élu consul, mais désigné pour achever la guerre contre Jugurtha : 63, 1; 64, 1, 3-4; 65, 3, 4, 5; 73, 2-3, 5-7.

vante, ce sera Marius qui sera en charge de l'Afrique, laisse percer sa mauvaise humeur et tend à l'inaction¹⁵.

2.4.5. On voit donc que, dans *Jugurtha*, le récit principal est régulièrement interrompu par des digressions de types divers, que soulignent, au début et/ou à la fin, des indices (souvent multiples) de première personne qui révèlent l'importance personnelle que leur accorde le narrateur. Les parties ainsi distinguées sont chaque fois centrées sur le magistrat qui dirige les opérations en Afrique : d'abord, Bestia et Albinus, nobles dépravés, que sépare le discours de Memmius, présenté comme un hors-d'œuvre ; puis, après l'analepse sur les factions, les deux années de commandement de Metellus ; enfin, faisant suite à la double analepse sur les Leptitains et sur l'autel des Philènes, les trois années de Marius.

La composition du *Jugurtha* nous offre une succession de tableaux, on pourrait presque dire de médaillons, chacun consacré à l'action d'une individualité dominante, que cette action soit favorable ou non à la République, l'ensemble étant unifié par l'intercalation de digressions variées. L'abondance des marques de première personne qui se rapportent à ce trait compositionnel montre à quel point le narrateur s'y implique personnellement.

2.4.6. Deux remarques s'imposent ici. Tout d'abord, bien que Sulla ait joué un rôle important (qu'indique d'ailleurs Salluste) dans l'épisode final de la guerre contre Jugurtha, il n'est pas l'objet d'une subdivision particulière, qui succéderait à celle où sont consignés les succès de Marius. Tout au contraire, Salluste, qui reconnaît certes l'importance de l'intervention de Sulla, tient à la nuancer en faisant du personnage un portrait dans l'ensemble favorable (ch. 95 et 96) mais où il rappelle, fût-ce par une prétérition, l'action funeste qu'il aura plus tard (95, 4 : *Nam postea quae fecerit, incertum habeo pudeat an pigeat magis disserere*). En outre, Salluste fait suivre le chapitre où est relatée la capture de Jugurtha grâce à l'habileté de Sulla (113) d'un chapitre (le ch. 114, qui est le chapitre final) dans lequel il signale qu'à la suite de la défaite du consul Cn. Manlius et du proconsul Q. Servilius Caepio par les Germains, Marius est élu consul *absens* et reçoit dans ses attributions la province de Gaule. Salluste peut alors conclure : *Et ea tempestate spes atque opes ciuitatis in illo [sc. Mario] sitae*. Il marque nettement ainsi que l'intervention de Sulla n'empêche pas que le personnage principal reste Marius.

2.4.7. Ma deuxième remarque porte sur le fait que les personnages centraux de chacune des sections apparaissent aussi dans les sections voisines, mais moins abondamment, comme je l'ai noté en détail pour Bestia à la note 10, pour Albinus à la note 12, pour Metellus et Marius aux notes 14 et 15. Ainsi, chaque partie est bien individualisée, tout en ayant des liens avec les parties voisines. Indépendamment du fait que cette pratique reflète le référent tel que le présente Salluste, il me semble qu'elle s'apparente à la technique que les peintres mettent en œuvre sous le nom de *passages*.

2.4.8. Remarquons encore que Salluste insiste souvent sur son souci de brièveté. De ce point de vue, il faut citer *Catilina*, 4, 3 (cf. 2.1) ; 5, 9 (cf. n. 5) ; 38, 3 : *uti uerum*

¹⁵ Il est encore question de lui en 80, 1 ; 81, 2 ; 83, 3 ; 86, 5 ; 88, 1 ; 89, 6.

paucis absolutam et *Jugurtha*, 5, 3; 17, 1; 17, 2; 17, 7; 19, 2 (pour ces cinq passages, cf. 2.4.1); 42, 5 (cf. 2.4.3) et 95, 2 (3.2.3).

2.5. On a souvent fait observer qu'au moins à une certaine époque, Rome obéit à une morale de la ruche : ce qui compte, c'est la République et non les individus qui la servent¹⁶. Cette vue n'est certes pas fautive, mais ce n'est pas elle qui fournit à Salluste la perspective dans laquelle il se place. Il semble plutôt que, mettant en évidence les personnages importants, il s'inspire des vues qu'il exprime en *Catilina*, 53, après avoir « cité » les discours de César (51) et de Caton (52). En 53, 2–4, il relate ses efforts pour comprendre les causes de la grandeur de Rome : *mihi multa legenti, multa audienti [...] forte lubuit attendere quae res maxime tanta negotia sustinuisset. Sciebam [...] Cognoueram [...] Ac mihi multa agitanti constabat paucorum civium egregiam uirtutem cuncta patrauisse*. Il conçoit qu'il y eut ensuite une période de décadence, pauvre en grands hommes : *sed postquam luxu atque desidia ciuitas corrupta est haud quisquam Romae uirtute magnus fuit* (53, 5). Mais il affirme qu'à son époque, il y eut deux hommes de valeur : Caton et César (53, 6 : *Sed memoria mea ingenti uirtute [...] fuere uiri duo, M. Cato et C. Caesar. Quos quoniam res obtulerat, silentio praeterire non fuit consilium quin utriusque naturam et mores, quantum ingenio possem, aperirem*). Le chapitre 54 sera consacré à ces deux personnages, en un double portrait contrasté. La même opinion sur le rôle des hommes exceptionnels transparaît dans la phrase finale de *Jugurtha*, citée ci-dessus (2.4.6) : dire que tout, à Rome, repose sur Marius revient à faire de lui l'homme dont l'excellence suffit au salut général. Le rôle des marques de première personne à propos de ces personnages de qualité fait comprendre l'importance qu'avait pour Salluste une structuration du récit fondée sur la succession des magistrats en charge des opérations¹⁷.

3.1.1. Une autre occasion, pour Salluste, d'employer la première personne concerne les cas où il désire s'impliquer dans la recherche de l'exactitude historique. Cela se trouve dans *Catilina*, où le narrateur, à plusieurs reprises, tient à marquer son souci de ne pas charger injustement le chef de la conjuration. C'est ainsi qu'en 14, 7, il déclare : *scio fuisse nonnullos, qui ita existumarent iuuentutem, quae domum Catilinae frequentabat, parum honeste pudicitiam habuisse; sed ex aliis rebus magis, quam quod quouquam id compertum foret, haec fama ualebat*. De même, en 22, 3–4, après avoir rappelé les accusations de ceux qui prétendaient que Catilina, pour mieux s'assurer la fidélité de ses partisans, avait sanctionné le serment qu'il avait exigé d'eux en leur faisant boire du sang humain mêlé à du vin, il ajoute que certains y virent une allégation imaginée pour la défense de Cicéron et conclut en ces termes : *nobis ea res pro magnitudine parum conperta est*. Par ailleurs, au moment où il fait l'historique de la décadence progressive des mœurs à Rome, il soutient qu'ancien-

¹⁶ Sur ce sujet, voir, par exemple, J. HUBAUX, *Les Grands Mythes de Rome*, Paris, PUF, 1945, ch. v, pp. 55–75, texte qui reste éminemment suggestif. Il faut toutefois dire que le principal témoin allégué par J. Hubaux est Tite-Live, qui est postérieur à Salluste. Il y a donc ici, outre une idéologie courante à Rome, une diversité de personnalités.

¹⁷ Les indices de première personne mentionnés à propos de cette fonction se montent à 17 dans *Catilina* et 25 dans *Jugurtha*.

nement, c'était par leur courage et leur justice que les Romains traitaient leurs affaires et celles de l'État; ce qui le montre, dit-il, c'est qu'en temps de guerre il fallait plus souvent punir des audaces qui se doubleraient de désobéissances que l'abandon de poste, et qu'en temps de paix, c'était la bonté plus que la crainte qui importait; il introduit cet argument en disant : *quarum rerum ego maxuma documenta haec habeo [...]* (9, 4). Lorsque, plus loin, il est question des motifs de l'envoi de Pison en Espagne et des circonstances de l'assassinat de ce dernier, il refuse de prendre position sur les diverses allégations répandues à ce propos en écrivant : *nos eam rem in medio relinquemus* (19, 5). Enfin, dans le rapport qu'il fait d'un épisode qui oppose Cicéron à Crassus, Salluste conclut en rappelant ce que Crassus lui-même lui a dit de cette affaire : *ipsum Crassum ego postea praedicantem audiui tantam illam contumeliam sibi a Cicerone inpositam* (48, 9). À chaque fois, on perçoit le souci de Salluste d'assumer ses choix critiques ou ses abstentions.

3.1.2. Dans *Jugurtha* aussi, Salluste s'investit à la première personne quand il doit prendre position. En 13, 9, au moment de relater le discours d'Adherbal au Sénat, il emploie une formule qui semble mettre en garde contre l'inexactitude éventuelle du rapport qu'il en fait : *Tum Adherbalem hoc modo locutum accepimus*. Dans la digression sur la géographie de l'Afrique, il s'écarte explicitement de l'opinion courante et préfère la version qu'il a trouvée dans les livres attribués à Hiempsal et qui lui semble confirmée par les indigènes (17, 7 : *uti ex libris Punicis, qui regis Hiempsalis dicebantur, interpretatum nobis est, utique rem sese habere cultores eius terrae putant, quam paucissimis dicam*). Lorsqu'il raconte l'origine de l'autel des Philènes, Salluste, après avoir dit que les deux Cyrénéens sont distancés, ajoute : *id socordiane an casu acciderit parum cognoui* (79, 6), puis il consacre le reste du paragraphe à expliquer que, dans ces pays, la tempête peut retarder la marche, marquant ainsi que *casu* n'est pas une simple clause de style mais peut correspondre à une réalité redoutable. Une fois Marius élu consul et chargé de la province d'Afrique, Metellus laisse éclater son déplaisir (82); diverses explications en sont données (*alii [...]* *alii [...]*); quant à Salluste, il y voit une manifestation de jalousie (82, 3 : *nobis satis cognitum est illum magis honore Mari quam iniuria sua excruciatum, neque tam anxie laturum fuisse si adempta prouincia alii quam Mario traderetur*).

3.2.1. C'est une attitude analogue qu'il adopte quand il s'agit d'interpréter et d'expliquer les faits. Dans une circonstance de ce genre, Tacite préfère utiliser la technique des explications doubles. Une étude récente chiffre à 116 le nombre de ces explications doubles dans l'œuvre de Tacite¹⁸ : on en trouve un exemple, parfaitement clair dans sa brièveté, à propos de la mort des Césars Lucius et Gaius (*Ann.*, I, 3, 3 : *Vt Agrippa uita concessit, Lucium Caesarem euntem ad Hispaniensis exercitus, Gaium remeantem Armenia et uulnere inualidum mors fato propera uel nouercae Liuiæ dolus abstulit*). Le plus souvent, la première explication est assez banale, tandis que la seconde plonge dans les replis cachés et ténébreux de l'âme humaine. Le simple fait de les mettre toutes deux sous les yeux du lecteur suscite réflexions et soupçons, mais, d'habitude, Tacite a soin de cacher ses préférences. Tout autre est l'attitude de

¹⁸ J. LUCAS, *Les Obsessions de Tacite*, Leiden, 1974, pp. 103-115. L'effectif de 116 est noté p. 104 et le détail par œuvre p. 105.

Salluste, qui a tendance à revendiquer explicitement ses opinions, au moyen de marques de la première personne.

3.2.2. Dans *Catilina*, 8, 2, Salluste estime que la grandeur d'Athènes, réelle, est toutefois moins grande qu'on ne le dit : *Atheniensium res gestae, sicuti ego aestumo, satis amplae magnificaeque fuere, uerum aliquanto minores tamen quam fama feruntur*. En 15, 3, Salluste, parlant de la vie amoureuse de Catilina, mentionne sa passion pour Aurelia Orestilla. Cette passion l'aurait entraîné à un crime dont le remords l'aurait conduit, de l'avis du narrateur, à hâter le soulèvement : *Quae quidem res mihi in primis uidetur causa fuisse facinus maturandi*; en effet, comme on le voit au paragraphe suivant, à partir de ce moment, son comportement montre qu'il est habité par le remords. En 36, 4, Salluste, qui vient d'indiquer que les mesures édictées par le sénat pour arrêter la conjuration n'ont fléchi aucun des conjurés, écrit : *Ea tempestate mihi imperium populi Romani multo maxime miserabile uisum est*. Enfin, rappelons qu'au chapitre 53, il exprime ses vues sur le rôle des hommes de valeur dans l'histoire de Rome (cf. 2.5).

3.2.3. De la même manière, dans *Jugurtha*, Salluste revendique ouvertement sa responsabilité dans l'expression de ses appréciations ou de ses explications. Ce sont des indices de première personne qui le lui permettent. En 45, 1, il manifeste clairement son estime pour Metellus tant dans sa manière de rétablir l'ordre à l'armée que dans les opérations elles-mêmes : *in ea difficultate Metellum non minus quam in rebus hostilibus magnum et sapientem uirum fuisse comperior, tanta temperantia inter ambitionem saeuitiamque moderatum*. Quand il est amené à parler de Turpilius, le préfet que Metellus avait mis à la tête de Vaga, et à noter qu'il fut le seul rescapé qui put s'échapper sain et sauf lors du soulèvement de la ville contre les Romains, il écrit : *id misericordiane hospitis an pactione aut casu ita euenerit parum comperimus; nisi, quia illi in tanto malo turpis uita fama integra potior fuit, inprobis instabilisque uidetur* (67, 3). Dans ce passage, Salluste, après un aveu d'ignorance qui prend la forme d'une explication double, tient à marquer sa réprobation dans un membre de phrase qui, étant sous la mouvance de *comperimus*, porte la marque du narrateur. De plus, en 69, 4, il mentionne, avec un rappel à la première personne, le châtement imposé à Turpilius par Metellus : *Turpilius, quem praefectum oppidi unum ex omnibus profugisse supra ostendimus, iussus a Metello causam dicere, postquam sese parum expurgat, condemnatus uerberatusque capite poenas soluit*. Alors qu'il a déjà narré quelques-unes des opérations de Marius consul, Salluste rapporte les difficultés apparemment insurmontables que suscite le siège de Capsa et, au moment où il va décrire les dispositions prises par le général romain, il en fait un éloge préalable dans les termes que voici : *igitur consul, omnibus exploratis, credo dis fretus [...] tamen pro rei copia satis prouidenter exornat* (90, 1). Au chapitre 95, 2, pour introduire le portrait de Sulla dont j'ai déjà rappelé le trait final (cf. 2.4.6), Salluste écrit : *sed quoniam nos tanti uiri [sc. Sullae] res admonuit, idoneum uisum est de natura cultuque eius paucis dicere: neque enim, alio loco de Sullae rebus dicturi sumus, et L. Sisenna, optime et diligentissime omnium qui eas res dixere persecutus, parum mihi libero ore locutus uidetur* (95, 2). Dans la narration qu'il fait des tractations avec le roi Bocchus, qui s'était allié avec Jugurtha et avait de ce fait essuyé avec lui la défaite de Cirta, Salluste livre ses réflexions sur le roi maure : *sed*

ego conperior Bocchum magis Punica fide quam ob ea quae praedicabat simul Romanum et Numidam spe pacis attinuisse multumque cum animo suo uolere solitum Iugurtham Romanis an illi Sullam traderet; lubidinem aduersum nos, metum pro nobis suasisse (108, 3). Enfin, au moment où le Maure va se décider pour la trahison à l'avantage des Romains, Salluste, à nouveau, nous livre sa réaction personnelle : *Haec Maurus secum ipse diu uoluens tandem promisit; ceterum dolo an uere cunctatus, parum comperimus. Sed plerumque regiae uoluntates ut uehementes sic mobiles, saepe ipsae sibi aduersae* (113, 1) : l'incertitude où il se trouve le conduit à une remarque critique concernant les habitudes royales.

3.2.4. On aura remarqué que, dans quelques cas, Salluste emploie la technique des explications doubles, mais il ne le fait pas du tout comme Tacite. En 67, 3, il dit ne pas savoir ce qui a valu à Turpilius son impunité, mais il tient à marquer tout de suite sa désapprobation et ne tarde pas de rappeler le châtement subi par le préfet. En 79, 6, s'il est vrai qu'il ne connaît pas la raison du retard des deux jeunes Cyrénéens, il explique immédiatement qu'un contretemps dû à la météorologie est tout à fait plausible. En 113, 1, l'incertitude concernant les mobiles de Bocchus se fonde sur une opinion fort sévère relativement au caractère des rois. Dans chaque cas, Salluste, loin de paraître « tirer son épingle du jeu », prend nettement position. La situation est différente dans la réflexion qui termine le portrait de Sulla (cf. 2.4.6). Ici, nous avons affaire à une interrogation double oratoire : le narrateur éprouverait autant de honte que de contrariété à devoir relater les actes de Sulla après la guerre de Jugurtha, et c'est par un pur effet rhétorique qu'il fait allusion à un choix.

4. Il me reste à signaler un dernier emploi caractéristique des indices de première personne. Je veux parler du procédé par lequel Salluste, plutôt que de terminer en une fois le portrait d'un acteur de l'histoire, le fragmente mais en assure l'unité par des renvois.

4.1. Dans *Catilina*, nous voyons apparaître une première fois, assez furtivement, Q. Curius : Catilina convoque tous ceux *quibus maxuma necessitudo et plurimum audaciae inerat. Eo conuenere senatorii ordinis [...] Q. Curius* (17, 2-3). Au chapitre 23, le narrateur nous communique une masse de renseignements sur ce personnage : Curius est un noble perdu de hontes et de crimes, plein de vanité ; il a une liaison avec Fulvie et, par les insolences qu'il manifeste à son égard, l'amène à deviner puis à reconnaître son appartenance à une conjuration qui, alors encore, était secrète ; sans le dénoncer, elle révèle l'existence de cette conjuration (23, 1-4). Enfin, au chapitre 26, 3, Salluste nous apprend que Cicéron, *a principio consulatus sui multa pollicendo per Fuluiam effecerat ut Q. Curius, de quo paulo ante memorauimus, consilia Catilinae sibi proderet*. Les simples mots de *quo ante memorauimus* font revivre tous les détails du chapitre 23 et colorent ce qui est dit ici de surcroît¹⁹.

4.2. Dans *Jugurtha*, c'est surtout le personnage de Scaurus qui est traité de la sorte. Il apparaît une première fois en 15, 4 : (il est question des réactions au discours de Hiempsal au sénat) *sed ex omnibus maxime Aemilius Scaurus, homo nobilis, impiger, factiosus, auidus potentiae, honoris, diuitiarum, ceterum uitia sua callide*

¹⁹ Curius apparaît encore en 28, 2, mais sans aucune marque de renvoi.

occultans. Un peu plus loin, après lecture au sénat d'une lettre d'Adherbal, une légation est envoyée à Jugurtha : *Legantur tamen in Africam maiores natu nobiles, amplis honoribus usi; in quis fuit M. Scaurus, de quo supra memorauimus, consularis et tum senatus princeps* (25, 4). Nouvelle mention en 28, 4 : *Interim Calpurnius* (qui est consul, et chargé de l'Afrique), *parato exercitu, legat sibi homines nobilis, factiosos, quorum auctoritate quae deliquisset munita fore sperabat; in quis fuit Scaurus, cuius de natura et habitu supra memorauimus*. Enfin, en 40, 4, au moment où la *lex Mamilia* décide la création d'une commission de trois membres pour enquêter contre ceux qui avaient pactisé avec Jugurtha, nous apprenons que *ceteris metu percussis, M. Scaurus, quem legatum Bestiae fuisse supra docuimus, inter laetitiam plebis et suorum fugam, trepida etiam tum ciuitate, cum ex Mamilia rogatione tres quaesitores rogarentur, effecerat ut ipse in eo numero crearetur*. Les trois derniers de ces quatre passages, en rappelant chaque fois ce qui a été dit précédemment de Scaurus, réactivent cet ensemble de données pour dessiner petit à petit un portrait précis de son caractère et de son action; ainsi, rien ne risque d'être perdu pour le lecteur, dont l'attention est ramenée sur la totalité des données²⁰.

On peut encore citer le cas, moins développé, du tribun Baebius. En 33, 2, Salluste écrit : *tametsi in ipso [sc. Jugurtha] magna uis animi erat, confirmatus ab omnibus quorum potentia aut scelere cuncta ea gesserat quae supra diximus* (cf. surtout 13, 5–8 et 32, 2–4), *C. Baebium tribunum plebis magna mercede parat, cuius inpudentia contra ius et iniurias omnis munitus foret*. Nous retrouvons Baebius en 34, 1 : *Deinde ubi Memmius dicendi finem fecit et Jugurtha respondere iussus est, C. Baebius, tribunus plebis, quem pecunia corruptum supra diximus, regem tacere iubet; ac tametsi multitudo quae in contione aderat uehementer accensa terreat eum clamore [...] uicit tamen inpudentia*. C'est ici encore le même procédé, encore qu'employé plus modestement²¹.

Enfin, un personnage au moins que Salluste admire nous est présenté de cette manière : c'est le tribun C. Memmius, que j'ai déjà mentionné. Il est cité pour la première fois en 27, 2 : *Ac ni C. Memmius, tribunus plebis designatus, uir acer et infestus potentiae nobilitatis, populum Romanum edocuisset id agi ut per paucos factiosos Jugurthae scelus condonaretur, profecto omnis inuidia prolatandis consultationibus dilapsa foret*. Il réapparaît en 30, 3 : *At C. Memmius, cuius de libertate ingeni et odio potentiae nobilitatis supra diximus, [...] contionibus populum ad uindicandum hortari*. Une fois encore, comme dans les exemples précédents, des premières personnes soulignent ces rappels et montrent l'importance que leur accorde Salluste.

On serait tenté de caractériser la technique ainsi mise en œuvre en disant qu'en face des portraits massifs, faits d'une pièce, Salluste sait, à l'occasion, dresser des portraits que l'on pourrait qualifier de « portraits éclatés » : les traits plus ou moins

²⁰ Les autres mentions de Scaurus, en 29, 30 et 32, ne s'accompagnent d'aucun renvoi : sans doute sont-elles trop proches des citations précédentes pour que soit justifiée une telle précaution.

²¹ On pourrait ajouter à cette série le cas de Turpilius : les textes qui y sont relatifs se trouvent repris en 3.2.3.

dispersés qui les composent, avec les rappels à la première personne, obligent le lecteur à se souvenir, à revenir en arrière, leur donnant ainsi une plus grande acuité.

5. Par sa manière d'utiliser la première personne; Salluste montre son désir de s'engager, de prendre sur lui sa manière d'organiser le récit, d'assumer sa responsabilité dans les choix critiques qu'il est amené à faire ainsi que dans ses jugements sur les acteurs de l'histoire. Par ailleurs, les éléments qu'il met ainsi en évidence font voir que, pour lui, l'histoire est le fait de personnalités fortes, qui entraînent les hommes et les événements, soit dans un sens qu'il juge pernicieux, soit vers la grandeur de la république. Peut-être l'usage sporadique de « portraits éclatés », mis en évidence par des emplois de première personne, n'est-il pas sans rapport avec ce sentiment. Il me paraît dès lors intéressant de constater qu'un trait de langue et de style qui, au premier abord, pourrait sembler mineur, donne à qui le scrute avec assez d'attention une vision plus riche du texte²².

²² Dans un article antérieur, j'avais étudié « L'émergence du narrateur principal dans le *Bellum Iugurthinum* de Salluste », *Lexis*, 5-6, 1990, pp. 127-146. La présente communication en est un complément et un élargissement; en outre, elle développe des points de vue nouveaux, apportant ainsi, me semble-t-il, un certain approfondissement.

Étude métrique du *Carmen de Sancto Landberto*

Celui qui allait devenir saint Lambert, patron de Liège, appartenait à l'aristocratie de l'Austrasie mérovingienne. Il entra dans les ordres et devint évêque de Tongres-Maastricht¹. Mais, lors d'un changement de règne, en raison des manœuvres d'un lignage qui estimait avoir des droits sur ce siège épiscopal, il fut déposé et dut se retirer au monastère de Stavelot, où il resta pendant sept ans. Il fut rétabli dans sa dignité vers 682.

Alors que Lambert se trouvait *in uilla cuius uocabulum est Leodius, sita super fluuium qui uocatur Mosa*², il fut assailli par des hommes d'un clan rival. Après un mouvement vers ses armes, il renonce à se défendre; il est massacré. Cela se passa un 17 septembre d'une année qui ne peut être postérieure à 705. Son corps fut ramené à Maastricht et enseveli dans des conditions difficiles, sans doute en raison de l'hostilité du lignage auteur du meurtre.

Cependant, à Liège même, Lambert fait des miracles. Son successeur, Hubert, décide de construire une basilique sur les lieux du martyr et y ramène les reliques de l'évêque assassiné³.

Ces épisodes sont racontés dans les cinq sources narratives anciennes qui, du VIII^e au XII^e siècle, racontent la vie de saint Lambert. Ce qui change, d'un texte à l'autre, c'est l'éclairage projeté sur les faits et les motivations du meurtre : on sent le souci de magnifier le souvenir du pontife, mais aussi celui d'épouser, ou du moins de ne pas heurter, les intérêts des puissants de l'heure. De ce point de vue, l'étude des cinq textes a été faite, et bien faite⁴.

Mon projet, dans cette note en l'honneur de mon savant ami Étienne Brunet, est plus modeste. Après la *Vita Landiberti episcopi Traiectensis uetustissima*, qui fut

¹ Tongres, chef-lieu de la *ciuitas Tungrorum*, devint fort tôt le siège d'un évêché; par la suite, pour des raisons économiques sans doute, la résidence des évêques fut transférée à Maastricht (dont Lambert était originaire), mais la dénomination de Tongres resta, souvent précisée sous la forme Tongres-Maastricht.

² Tel est le texte de la *Vita Landiberti episcopi Traiectensis uetustissima* éditée dans les *M.G.H., SS. rer. merouing.*, VI (Hanovre, 1813), p. 365. La forme *Leodius* est l'une des multiples formes du nom de Liège dans les manuscrits médiévaux. Le site de Liège, qui avait été occupé par un village néolithique, puis par une villa romaine, n'était encore, à l'époque mérovingienne, qu'une modeste bourgade.

³ C'est seulement plus tard, à un moment et dans des circonstances qu'il est difficile de préciser, que Liège deviendra le siège de l'ancien évêché de Tongres-Maastricht.

⁴ Voir J.-L. KUPPER, « Saint Lambert : de l'histoire à la légende », dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, LXXIX (1984), 5-49 (réimprimé sans les notes dans les *Feuilles de la Cathédrale de Liège*, n°9) et, du même auteur, la partie consacrée à *Leodium* dans H. KLUGER et E. PACK, *Series episcoporum Ecclesiae catholicae Occidentalis...*, *Series V, Germania*, t. I, *Archiepiscopus Coloniensis*, Stuttgart, Hiersemann, 1982.

RÉFÉRENCES : *Mots chiffrés et déchiffrés*, Mélanges offerts à Étienne Brunet, Textes rassemblés par Sylvie Mellet et Marcel Vuillaume, Paris, Champion, 1998, pp. 103-112.

écrite pendant la première moitié du VIII^e siècle, un *Carmen de sancto Landberto* fut composé, à la demande de l'évêque de Liège Étienne, donc entre 901 et 920, par un auteur resté anonyme. Il s'agit d'un poème en 545 hexamètres dactyliques⁵. J'ai à diverses reprises étudié des poèmes écrits dans ce mètre, qui, sous une seule règle, permet 16 réalisations différentes par le rythme et le nombre de syllabes⁶. Il est intéressant d'observer l'usage que les poètes ont fait des possibilités ainsi offertes⁷. Les résultats auxquels a conduit l'examen du *Carmen* sont plutôt surprenants et, dans une certaine mesure, inattendus.

La première tâche est de relever les références relatives à chacun des 16 types et d'en dénombrer les effectifs. À la fois pour faciliter les vérifications et pour permettre des tests d'homogénéité, les relevés et dénombrements ont été faits par tranches : chacune des cinq centaines de vers (1–100; 101–200; 201–300; 301–400; 401–500) et la partie finale (501–545). Dans le tableau qui réunit ces données, les 16 types d'hexamètres sont rangés de manière régressive, en fonction de ce qu'on pourrait appeler des rimes métriques. Les deux derniers pieds étant de forme fixe (dactyle suivi d'un dactyle catalectique ou d'un spondée, ce qui revient au même puisque la dernière syllabe est de toute façon longue par position), le 3^e et le 4^e ont l'une des quatre formes *ss*, *ds*, *sd*, *dd*. Pour chacune de ces quatre formes, les deux premiers pieds ont chaque fois eux aussi les quatre possibilités *ss*, *ds*, *sd*, *dd*. D'où un classement en quatre groupes de quatre types chacun. Il n'y a sans doute pas de raison théorique de préférer un tel ordre, mais, en fait, il a pour particularité que les effectifs des quatre groupes ainsi rangés sont presque toujours en ordre décroissant : les vers qui ont *ss* aux 3^e et 4^e pieds sont les plus nombreux, puis ceux qui ont *ds*, ensuite *sd* et enfin *dd*. Les deux derniers groupes, en particulier, ont la plupart du temps des effectifs extrêmement faibles.

Dans le tableau qui suit, la première colonne donne la liste des types⁸, les colonnes 2 à 7, les effectifs des six parties qui ont été définies ci-dessus, la huitième, les effectifs globaux (avec, entre parenthèses, les effectifs totaux des quatre groupes).

⁵ Édité par P. von Winterfeld dans les *M.G.H., Poetarum latinorum medii aevi*, t. IV, *Pars prior* (Berlin, 1809), 141–159. Rappelons, à toutes fins utiles, que l'hexamètre dactylique est formé de six pieds ; chacun des quatre premiers est soit un dactyle, soit un spondée ; il en va de même, en théorie, pour le cinquième, mais le spondée y est très rare dès la littérature latine de l'Antiquité et plus encore au Moyen Âge ; le sixième est une suite de deux longues, soit qu'il s'agisse d'un véritable spondée, soit qu'on ait un dactyle catalectique, avec allongement de la syllabe finale du vers.

⁶ Je ne mentionne pas ici la possibilité des 16 types supplémentaires que permet le spondée 5^e : comme je l'ai rappelé à la note précédente, ce type d'hexamètre est très rare ; au reste, le *Carmen* n'en contient aucun exemple.

⁷ Pour la méthode, voir par exemple Étienne ÉVRARD, « Les *Enigmata* de saint Boniface – Étude de métrique quantitative », dans M. VAN UYTFANGHE et R. DEMEULENAERE (éd.), *Aeuum inter utrumque*, Mél. G. Sanders, Bruges, 1991, 153–161, où sont cités d'autres travaux.

⁸ Les sigles représentant les 16 types négligent les deux derniers pieds, qui sont toujours de la même forme. On aura donc, par exemple, *dsds* pour le type qui a, aux quatre premiers pieds, dactyle, spondée, dactyle, spondée.

Types	1-100	101-200	201-300	301-400	401-500	501-545	Total	
ssss	10	11	3	10	9	3	46	
dsss	12	19	20	24	8	6	89	
sdss	10	9	20	24	19	6	88	
ddss	10	13	20	11	11	9	74	297
ssds	16	3	4	3	2	3	31	
dsds	9	15	12	5	11	6	58	
sdds	8	9	7	5	8	2	39	
ddds	5	5	—	2	9	1	22	150
sssd	1	1	1	5	2	—	10	
dssd	3	3	4	3	11	4	28	
sdsd	5	4	6	4	3	2	24	
dds d	7	4	2	2	3	2	20	82
ssdd	2	—	—	1	2	—	5	
dsdd	2	3	—	—	—	—	5	
sddd	—	—	1	1	1	—	3	
dddd	—	1	—	—	1	1	3	16

Dès la première lecture, ce tableau donne l'impression d'un manque d'homogénéité. Par exemple, les effectifs de *sdss* et de *ssds* varient respectivement de 6 à 24 et de 2 à 16. Pour vérifier cette impression, trois tests seront utilisés, prenant pour point de départ les effectifs de spondées et de dactyles à chacun des pieds libres. Ces effectifs sont faciles à obtenir à partir du tableau : par exemple, l'effectif des spondées du premier pied est la somme des effectifs des types impairs, tandis que celui des dactyles s'obtient en totalisant les effectifs des types pairs ; pour le deuxième pied, l'effectif des spondées est la somme des effectifs des deux premiers types de chacun des quatre groupes ; celui des dactyles totalise ceux des deux derniers types de ces mêmes groupes, et ainsi de suite. Pour les vers 1-100, on obtient de cette manière les données suivantes :

	1 ^{er} pied	2 ^e pied	3 ^e pied	4 ^e pied
S	52	55	58	80
D	48	45	42	20

En regard de ces effectifs observés, on calcule des effectifs théoriques en répartissant pour chacun des pieds, au prorata de la longueur des parties, le nombre total des spondées et celui des dactyles. Deux tests de χ^2 compareront ces effectifs, théoriques et observés : le premier considérera, pour chaque pied séparément, les effectifs de dactyles et de spondées de chacune des parties, le second testera, pour chacune des parties, les effectifs de dactyles et de spondées à chaque pied. Pour le test par pieds, on tiendra compte des cinq parties de cent vers, mais on négligera celle de 45 vers, de manière à pouvoir utiliser une forme plus rapide du calcul de χ^2 .

Voici les résultats⁹ : au premier pied, la probabilité d'écarts aléatoires au moins aussi importants que ceux observés dans chaque partie est approximativement 0.12 ; au deuxième pied, elle est d'environ 0.34 ; en revanche, au troisième pied, elle est inférieure à 0.001 ; c'est pour le quatrième que le résultat est le moins significatif : environ 0.45. Il s'ensuit que c'est le troisième pied qui est responsable de l'hétérogénéité observée.

Reste à voir comment cette hétérogénéité se distribue selon les parties. En un premier temps, on compare effectifs théoriques et observés des dactyles et des spondees pour chacun des pieds dans chacune des parties distinctement : ce sont les mêmes données que dans le test précédent, mais autrement groupées. Pour la première partie (v. 1–100) la probabilité d'écarts aléatoires au moins aussi importants est inférieure à 0.00001 ; pour la deuxième (101–200), elle est approximativement de 0.14 ; pour la troisième (201–300), elle est de 0.20 ; la quatrième (301–400) dépasse de peu 0.06 ; la cinquième (401–500) se situe environ à 0.32 ; enfin dans les quarante-cinq derniers vers, la probabilité est un peu supérieure à 0.63. Ce sont donc deux passages, le début et les vers 301–400, qui sont le plus responsables de l'hétérogénéité.

On confirmera ceci par un test portant sur les seize types d'hexamètre. Si on répartit l'effectif total d'un type selon la longueur des parties, on obtient un effectif théorique (qui sera le même pour les cinq premières parties). Un test de χ^2 pour chaque partie permet d'évaluer la probabilité des écarts observés : 0.001 pour la première, 0.32 pour la seconde, 0.24 pour la troisième, 0.06 pour la quatrième, 0.08 pour la cinquième et 0.68 pour les quarante-cinq derniers vers. Ce sont encore les mêmes passages que dans le test précédent qui sont ici mis en cause.

Cet ensemble de tests met en évidence le fait que le *Carmen de sancto Landberto* est formé de parties métriquement hétérogènes, de quelque manière que cela puisse s'expliquer. Mais il est peu probable que les limites des parties hétérogènes coïncident avec celles des groupes de cent vers. Il y a donc lieu de chercher une découpe mieux adaptée. Ce qui peut y aider, c'est la division — ancienne — du poème en chapitres. Les ch. I à VII, c'est-à-dire les vers 1–93, décrivent la situation religieuse au VII^e siècle en Austrasie puis narrent la naissance et la vie de Lambert jusqu'à sa déposition ; les ch. VII à XV (v. 94–196) se rapportent à la retraite à Stavelot ; les ch. XVI à XXV (v. 197–294) relatent son rétablissement sur le siège épiscopal et son action en cette qualité ; les ch. XXVI à XXXIV (v. 295–412) racontent l'assassinat de l'évêque et les événements qui ont préparé cette action ; enfin, les ch. XXXV à XLV (v. 413–545) rapportent les événements postérieurs à la mort du prélat : son ensevelissement, les miracles accomplis, le châtement des responsables du meurtre, la translation du corps de l'évêque à Liège. Peut-être tient-on là un cadre mieux adapté (avec des limites d'ailleurs assez proches de celles correspondant à la division par centaines). C'est ce qu'il reste à vérifier.

⁹ Je crois inutile de donner le détail des calculs ; de toute manière, les données du tableau fournissent tous les éléments nécessaires à qui voudrait faire des vérifications. La probabilité de la valeur de χ^2 est prise dans E.S. PEARSON et H.O. HARTLEY, *Biometrika Tables for Statisticians*, vol. I. Elle est exprimée approximativement, par rapport aux deux valeurs qui l'encadrent dans la table et avec, sauf cas extrêmes, seulement deux décimales, une précision plus grande étant sans intérêt.

Le tableau suivant le permettra¹⁰ : il répartit les effectifs des seize types en fonction de la nouvelle division proposée pour le texte.

Types	A 1-93	B 94-196	C 197-294	D 295-412	E 413-545	Total	
ssss	10	11	3	10	12	46	297
dsss	12	19	18	27	13	89	
sdss	9	8	22	27	22	88	
ddss	9	14	18	14	19	74	
ssds	15	4	3	4	5	31	150
dsds	8	15	13	5	17	58	
sdds	8	8	8	5	10	39	
ddds	4	6	—	3	9	22	
sssd	1	1	1	6	1	10	82
dssd	3	3	4	5	13	28	
sdsd	5	4	5	6	4	24	
dds d	6	5	2	3	4	20	
ssdd	2	—	—	1	2	5	16
dsdd	1	4	—	—	—	5	
sddd	—	—	1	2	—	3	
dddd	—	1	—	—	2	3	

À partir de ces données, on réalisera la même batterie de tests que précédemment. Tout d'abord, le test de χ^2 pour chacun des quatre pieds libres. Au premier pied, la probabilité d'atteindre ou de dépasser les écarts observés est approximativement de 0.05 ; au second, elle atteint à peu près 0.25 ; au troisième, elle tombe à environ 0.001 ; au quatrième, elle monte à 0.67. Pour les deux premiers pieds, les probabilités sont plus faibles que dans l'expérience antérieure ; la compensation est apportée par le quatrième, où la probabilité est plus élevée, tandis qu'au troisième pied, la situation est pratiquement inchangée. On est donc en droit de penser que la découpe adoptée correspond aussi bien sinon mieux aux faits, et on voit se confirmer le rôle du troisième pied : il apparaît ici encore comme responsable de l'hétérogénéité.

Le test des effectifs observés et calculés de spondées et de dactyles aux quatre premiers pieds dans chacune des parties distinctement conduit aux résultats suivants : la probabilité d'écarts au moins aussi importants que ceux observés est approximativement, pour la partie A, 0.023 ; pour B, 0.05 ; pour C, 0.21 ; pour D, 0.008 ; pour E, 0.60. Dans la limite où le changement de découpe autorise des comparaisons, c'est de nouveau au début (A) et dans la partie qui contient les vers 301 à 400 (D, qui va de 295 à 412) que s'observent les taux d'hétérogénéité les plus élevés. On y ajoutera la partie B, qui a elle aussi des chances d'être hétérogène.

¹⁰ On ne s'étonnera pas que les totaux marginaux soient identiques à ceux du tableau précédent. Ce sont les données par parties qui changent.

Le test qui compare les effectifs observés de chaque type dans chaque partie avec les effectifs théoriques obtenus par une répartition proportionnelle des effectifs totaux conduit aux résultats suivants : pour A, la probabilité aléatoire des écarts observés est approximativement 0.003 ; pour B, 0.40 ; pour C et pour D, 0.06 ; pour E, 0.44. De nouveau, ces chiffres confirment le manque d'homogénéité du poème et, si l'on tient compte du changement de découpage, ce sont à peu près les mêmes régions du texte qui sont mises en cause.

Avant de tenter une interprétation des faits mis en évidence, il reste un test à pratiquer. Les effectifs théoriques de chacun des types dans chacune des parties ont, jusqu'ici, été obtenus par répartition proportionnelle des effectifs totaux. Mais il est possible de les calculer autrement, dans une perspective différente et pour répondre à un autre questionnement. La probabilité d'un type est une probabilité composée, exprimée par le produit des probabilités de ses composantes ; par exemple, la probabilité d'un vers du type *dsds* est égale au produit des probabilités (exprimées par les fréquences) des dactyles premier et troisième, et des spondées second et quatrième. Pour rester au plus près des faits observés, on prendra les fréquences des pieds dans la partie du poème qu'on veut tester. Soit un vers *ds* dans la partie D ; dans cette partie, la fréquence du dactyle premier est 0.4831, celles des spondées deuxième, troisième et quatrième sont respectivement 0.4737, 0.6617 et 0.8045. Le produit de ces facteurs est égal à 0.1587632, nombre qui, multiplié par 118 (nombre de vers de la partie D), donne 18.7341. La comparaison de cet effectif calculé avec l'effectif observé, qui est 27, montre l'intérêt de ce type de calcul.

Un test de χ^2 opéré, pour chaque partie, sur les effectifs observés et les effectifs calculés par cette méthode met en évidence la mesure dans laquelle les effectifs des divers types résultent soit du jeu simplement aléatoire des fréquences des dactyles et spondées, soit de préférences ou de rejets dus à d'autres facteurs. Si l'emploi des spondées et des dactyles se fait de manière indépendante, au hasard des rencontres, c'est la probabilité composée qui se réalise ; si se manifeste le souci d'éviter ou de rechercher certains groupements, le test fera apparaître une probabilité significativement faible d'écarts aléatoires au moins aussi importants. Les résultats obtenus sont approximativement, pour A, 0.023 ; pour B, 0.053 ; pour C, 0.21 ; pour D, 0.008 ; pour E, 0.60. De nouveau, D fait apparaître un caractère non aléatoire, de même que, dans une moindre mesure, A et B.

Pour dégager la signification possible de ces tests, il convient de considérer simultanément plusieurs d'entre eux. Tout d'abord, on se souvient que c'est au troisième pied que les proportions de dactyles et de spondées sont le moins aléatoires. Par ailleurs, c'est la partie D qui, dans le test du troisième pied, manifeste les écarts les plus grands : le dactyle y est déficient, avec 20 occurrences alors que l'effectif calculé est 36 ; corrélativement, le spondée y apparaît 98 fois alors que son effectif théorique est 82. Les vers mis ainsi en question sont ceux du premier et du troisième groupes. Pour les deux types *ds* et *sd*, l'effectif observé est en excès, puisqu'il est de 27 pour chacun des deux, en regard d'effectifs calculés de 19 et 21. De même, pour chacun des types *sssd*, *dsd* et *dsd* (troisième groupe), l'effectif observé l'emporte d'une unité environ sur l'effectif calculé (c'est là une différence très faible, mais il faut se rappeler que les effectifs des groupes vont en décroissant : la totalité du 3^e groupe compte 20 vers, alors que le premier en compte 78). Les vers qui apparaissent ainsi en excès ont, outre le spondée troisième, deux spondées supplémen-

taires ou un. En revanche, les types *ddss* et *ddsd*, qui sont en déficit respectivement de 5 et de 2, n'en ont qu'un ou même aucun. Il reste le type *ssss*, qui est lui aussi en déficit (10 observés pour 20 attendus); il se caractérise par la monotonie du spondée quatre fois employé : dans de nombreux poèmes hexamétriques, il semble y avoir une tendance à éviter ce type¹¹. L'abondance des spondées au 3^e pied de la partie D est donc encore rendue plus manifeste par le fait qu'ils se trouvent surtout dans les types de vers caractérisés par la présence du spondée à un ou plusieurs autres pieds. Ainsi, le trait mis en lumière par l'analyse pied par pied est confirmé par l'étude des types de vers.

Autre facteur de renforcement : les types de vers ainsi mis en évidence se trouvent assez souvent rassemblés en grappes. Ainsi, *ds* se trouve en 297 et 298, en 345, 346 et 347, en 382, 383 et 384; de son côté, *sd* se rencontre en 323 et 324, en 376 et 377, en 407 et 408. Dans les cas de ce genre, l'accumulation ne peut que renforcer l'impression faite par le type de vers.

Dernière observation : dans la partie D, le premier pied a lui aussi plus de spondées que de dactyles, ce qui se trouvait déjà dans la partie A, alors que c'est l'inverse dans les parties B, C et E. Pour le deuxième pied, elle a un peu moins de spondées que de dactyles, caractère qu'elle a en commun avec les parties C et E, alors qu'A et B ont une supériorité. Quant au quatrième pied, le spondée y a une supériorité écrasante, mais c'est là un trait commun à toutes les parties. Au total, les spondées représentent 59 % des quatre premiers pieds dans B et E, 62 % dans A et C, mais 66 % dans D. Le caractère exceptionnel de cette partie relativement à la métrique est ainsi parfaitement mis en évidence.

Toutes ces remarques conduisent au sentiment que l'hétérogénéité du *Carmen* est due à la richesse en spondées de la partie D. Je ne voudrais pas, ici, tirer parti des virtualités expressives que l'on prête souvent au dactyle et au spondée, le premier donnant une impression de légèreté, l'autre, de gravité et de sérieux. Que quelques passages s'accommodent bien d'une telle interprétation n'est pas douteux, mais à trop s'avancer dans cette voie, on risque de tomber dans un impressionnisme subjectif¹².

En revanche, il ne paraît pas contestable que le passage à la partie D, pour un auditeur attentif et sensible au rythme, peut être ressenti comme marquant, par un changement d'allure, le début de quelque chose de différent. Ceci converge bien avec le référent de cette partie. Dans la *Vita uetustissima*, dont j'ai cité quelques mots au début, le meurtre de Lambert apparaît comme l'effet d'une vendetta : deux parents de l'évêque ont tué deux membres d'un clan rival. La responsabilité de Lambert n'est pas engagée, mais le chef du clan lésé, qui est politiquement puissant,

¹¹ Voir par exemple Ét. ÉVRARD, « Style et métrique dans le livre I de Properce », *Revue de Philologie*, LIII (1979), p. 274; « La métrique de Properce : analyse quantitative et stylistique », *Actes du congrès international « Informatique et sciences humaines »*, Liège, 1981, p. 346; « Quelques variations quantitatives dans l'hexamètre latin », *Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes (En hommage à Charles Muller)*, Genève-Paris : Slatkine-Champion, 1986, t. I.

¹² Il est piquant de noter que le dactyle n'a pas nécessairement la légèreté qu'on lui attribue. L'*allegretto* de la 7^e symphonie de Beethoven commence par une phrase composée de deux groupes de deux tétramètres où alternent régulièrement dactyle et spondée (le dernier spondée de chaque groupe subit une double catalexe et se réduit à une longue). Mais, en raison du *tempo* assez lent de cette pièce, c'est le dactyle qui paraît grave et sévère, le spondée apportant une sorte de relâchement.

décide une vengeance qui englobera la famille des meurtriers, et donc l'évêque. Celui-ci apparaît ainsi comme une victime innocente et sa vertu se montre seulement dans le fait qu'il ne veut pas se défendre par les armes. Il n'en reste pas moins que l'épisode n'est pas particulièrement glorieux pour lui. Dans le *Carmen*, les choses changent. Lambert s'indigne du fait que le *rex*, du vivant de sa femme, a pris pour concubine Alpaïde, sœur d'un puissant de la cour nommé Dodon. Le double meurtre que relatait déjà la *Vita uetustissima* fournit à ce dernier un prétexte : l'évêque sera châtié de sa témérité, en même temps que seront punis ses deux parents coupables de meurtre. Lambert devient ainsi l'héroïque défenseur de la vertu conjugale chrétienne, ce qui justifie mieux son titre de martyr.

Cette histoire comporte au moins une ambiguïté : en rigueur de termes, le *rex* coupable de concubinage devrait être un Mérovingien, mais on sait par ailleurs qu'il s'agit en réalité de Pépin II et que le fruit de ce concubinage sera Charles Martel. L'ambiguïté vient de ce que, dans le *Carmen*, Pépin II est toujours désigné comme *princeps* et jamais comme *rex*, mais elle ne pouvait tromper personne. Le troisième texte narratif relatif à la vie de Lambert, qu'écrivit par la suite l'évêque Étienne (c'est-à-dire le propre commanditaire du *Carmen*) ou qu'il laissa mettre sous son nom, remet les choses au point : à une époque où l'autorité des Carolingiens interdisait d'exprimer tout soupçon malveillant à leur égard, fût-ce indirectement, il convenait de s'en tenir à la version de la *uetustissima* quant au motif du meurtre : c'est ce que fait la *Vita* de l'évêque Étienne.

Il apparaît ainsi que, par son inspiration, la partie D du *Carmen* introduit avec audace et témérité un élément nouveau qui risque d'irriter la dynastie régnante. Il est possible que l'auteur — d'une manière peut-être sub- ou inconsciente — ait éprouvé le besoin de souligner le fait par un changement de rythme¹³. Il est de toute façon indéniable que, s'il est attentif, un lecteur ou auditeur sensible peut percevoir, fût-ce confusément, le changement et y voir le signal d'un événement nouveau dans la narration.

¹³ On trouve des réalisations du même genre en musique. Soit par exemple la *Symphonie (ou Invention à trois voix)* en *mi* mineur de J.-S. Bach : les treize premières mesures développent un sujet écrit en croches, avec quelques groupes de doubles croches ; les mesures 14 à 36, tout en reprenant le même sujet en croches, l'ornent d'une guirlande continue en doubles croches ; les mesures 37 et 38 sont un bref rappel du développement en croches ; les mesures 39 à 43 reviennent à l'ornementation en doubles croches, avant la cadence finale. À chaque fois le changement de rythme indique à l'auditeur le passage à autre chose. Une différence essentielle avec les textes littéraires — par exemple le *Carmen* — c'est que, dans ceux-ci, le changement de rythme attire l'attention sur l'émergence d'un épisode nouveau dans le référent, tandis que, dans l'œuvre musicale, c'est le changement rythmique qui crée de manière immanente la forme et sa diversité.

Vues diachroniques sur l'environnement syntaxique du verbe *imperare*

0.0. J'ai publié il y a quelque temps une étude sur l'environnement syntaxique d'*imperare* chez César et chez Cicéron prosateur¹. Je voudrais, pour dire l'admiration et l'amitié que j'éprouve pour Albert Maniet, prolonger ici cette enquête par un examen d'autres auteurs, de manière à esquisser une diachronie concernant ce point de syntaxe. Mon intention est d'ajouter, aux deux auteurs cités, Salluste, Tite-Live, Quinte-Curce, Sénèque le Philosophe (œuvres en prose à l'exception des *Quaestiones naturales*) et Tacite. Précisons d'abord l'importance numérique des données sur lesquelles portera l'enquête : César contient 102 occurrences d'*imperare* sur un total de 78 877 mots ; Cicéron, 244 occurrences dans un corpus de 1 132 952 ; Salluste, 20 sur 32 146 ; Tite-Live, 206 sur 529 116 ; Quinte-Curce, 49 sur 72 455 ; Sénèque, 76 (compte non tenu de *Ep. ad Luc.*, 80, 7, qui est une citation d'Accius) sur 249 000 ; enfin, Tacite, 30 sur 163 906. Les fréquences relatives vont de 0,0013 chez César à 0,0002 chez Cicéron et chez Tacite. Un calcul des effectifs théoriques suivi d'un test de χ^2 montre que ces effectifs n'ont pratiquement aucune chance d'être dus au hasard.

En fait, si César et, dans une moindre mesure, Salluste et Quinte-Curce ont un nombre significativement élevé d'occurrences d'*imperare*, cela résulte de ce que ce terme, en raison de sa signification, a sa place toute indiquée, entre autres, dans les récits d'opérations militaires ; de ce point de vue, Tite-Live lui aussi a un léger excès, mais qui n'est pas suffisant pour être vraiment significatif ; Tacite, pour sa part, a un effectif trop faible qui s'explique sans doute par des raisons qui apparaîtront plus loin.

0.1. L'environnement syntaxique que l'on peut attendre après *imperare* va dans trois directions : l'objet de l'ordre ou de l'injonction (ce que l'on ordonne) ; son destinataire, qui est chargé de l'exécuter ; son bénéficiaire.

0.1.1.1. Sur le premier point, trois possibilités. Il peut arriver qu'*imperare* se rapporte seulement à la possession de l'autorité qui permet de donner des ordres, sans qu'il y ait lieu de préciser le contenu de ces derniers. Dans ce cas, le verbe indique plus un habitus qu'un événement ou une action et l'objet de l'ordre n'a pas à être mentionné. C'est ce qui arrive lorsque Cicéron, dans le *Pro Fonteio*, 16, rappelle que l'armée de Pompée *qui hiemavit in Gallia M. Fonteio imperante* a pu connaître de

¹ Étienne ÉVRARD, « L'environnement syntaxique du verbe *imperare* chez César et chez Cicéron », dans *De Usu, Études de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, *BCILL*, 70 (1995), pp. 115–130. Dans la suite de cette étude, je reprendrai les résultats obtenus dans cet article, mais non le détail des références.

RÉFÉRENCES : *Langue et langues. Hommage à Albert Maniet*, édité par Yves DUHOUX, Peeters, Louvain-la-Neuve, Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n° 97, 1998, pp. 43–68.

uisu le comportement de ce personnage. Il s'agit d'un événement qui se situe *cum Galliae Fonteius praesset*, mais ce n'est certainement pas le gouverneur de la province qui a ordonné à l'armée de Pompée de *hiemare in Gallia*; tout au plus a-t-il marqué son accord; ce que veut simplement indiquer Cicéron, c'est que Fonteius avait en Gaule le pouvoir de décision, l'autorité permettant de donner des ordres, quel qu'en fût le contenu. Quand le même Cicéron écrit (*Rep.*, III, 36 Ziegler) qu'*animus imperat corpori*, il indique bien le destinataire des ordres, mais non leur contenu, qui n'a ici aucun intérêt: il s'agit simplement de marquer une hiérarchie. En ce qui concerne l'objet de l'ordre, on peut parler dans ces cas d'un régi-zéro et d'un emploi essentiellement absolu. Les deux domaines où cet emploi est le plus fréquent sont celui de la politique et celui de la réflexion morale.

0.1.1.2. Tout autre est l'emploi accidentellement absolu, qui se rencontre quand le contenu de l'ordre est précisé dans le contexte mais non sous forme d'un élément régi par *imperare*. Dans *B.C.*, I, 37, 3, César écrit: *Fabius, ut erat imperatum ... praesidium ... deiecit*. Ici, l'accent est mis sur l'exécution, et le fait qu'il s'agit d'un ordre de César n'apparaît qu'en subordination, sans qu'il soit nécessaire de mentionner à nouveau le contenu de cet ordre.

0.1.1.3. Lorsque l'objet de l'ordre est précisé, il peut l'être par un syntagme nominal à l'accusatif. Cet accusatif devient un nominatif en cas de transformation passive et peut subir toute autre accommodation commandée par la syntaxe, par exemple dans les ablatifs absolus; il peut même rester implicite dans des constructions telles que *B.C.*, I, 60, 1: *seseque imperata facturos pollicentur*, qui fonctionne comme *B.C.*, I, 15, 2: *ueniunt quaeque imperauerit se cupidissime facturos pollicentur*. L'objet direct peut être un substantif concret désignant une réalité susceptible d'appropriation (par exemple *frumentum*); le verbe a alors le sens d'exiger, réquisitionner. Ce peut être aussi un substantif abstrait, un nom d'action. Ainsi, dans le *De Beneficiis*, VII, 22, 1, Sénèque écrit: *illi obliuio imperata est*. Au cas où le syntagme nominal est formé par un pronom, le sens peut être parfaitement clair sans qu'il soit possible de déterminer à quel substantif le pronom réfère (sauf pour les relatifs dont l'antécédent est explicite); on peut même souvent se demander s'il réfère à un syntagme nominal ou à un syntagme verbal. L'examen du contexte ne permet pas toujours de trancher de manière absolument certaine.

0.0.1.4. Enfin, l'objet de l'ordre peut encore être exprimé, comme je viens d'y faire allusion, par un syntagme verbal. Ce syntagme est translaté en subordination, avec comme marques une conjonction et/ou le mode verbal. C'est alors le subjonctif, paratactique ou annoncé par *ut / uti / ne / quo*, l'infinitif ou la proposition infinitive, rarement d'autres structures.

0.1.2. Pour la personne à qui s'adresse l'ordre, on pourrait penser à une construction utilisant la préposition *ab*, par analogie avec *petere* (cf. par exemple *Cic.*, *Tusc.*, V, 5: *a te opem petimus*), surtout quand *imperare* exprime l'idée d'exiger, réquisitionner. En fait, on ne rencontre pas une telle construction; ce que l'on trouve généralement, c'est le datif, indiquant la personne à qui est confiée l'exécution de l'ordre. On pourrait dire qu'ici, le latin mentionne plutôt le destinataire du discours qui exprime l'ordre que l'exécutant d'où en viendra la réalisation.

0.1.3. Quant au bénéficiaire, c'est le plus souvent la personne même qui donne l'ordre. Dans le cas où c'est une tierce personne, celle-ci apparaît au datif, le sens

même du mot au datif permettant d'habitude de résoudre l'ambiguïté (on observera toutefois que, dans certains cas, ce sens n'est pas discriminant et que seul un examen minutieux du contexte permet de sortir d'incertitude; on en trouve un exemple en Tite-Live, XLI, 17, 2 : *stipendiariis ueteribus duplex uectigal imperatum*, le mot *stipendiarius* pouvant désigner celui qui paie un *stipendium*, mais aussi celui qui en reçoit un).

1.0. Je voudrais reprendre un à un ces divers types de réaction et vérifier comment ils se réalisent chez les auteurs pris en compte. Examinons d'abord la structure la plus simple, la structure zéro que constitue l'emploi essentiellement absolu.

1.1.1. César ne nous offre que 4 occurrences d'*imperare* en emploi essentiellement absolu (c'est-à-dire un peu moins de 4 % du total des occurrences de ce verbe); de ces 4 occurrences, 3 se rapportent à Arioviste et à son attitude à l'égard des vaincus.

1.1.2. Cicéron a 65 occurrences de ce type d'emploi, soit près de 27 % des occurrences d'*imperare*. De ces 65 occurrences, 41 (c'est-à-dire près des 2/3) proviennent des traités philosophiques, ce qui fait sentir qu'il s'agit là d'un emploi très lié à la thématique².

1.1.3. Chez Salluste, 6 des 20 occurrences d'*imperare* (soit 30 %) sont employées d'une manière essentiellement absolue. L'une de ces occurrences vient de *Cat.* et les 5 autres de *Jug.* Ce sont : *Cat.*, 20, 17 (Catilina exprime l'espoir que les conjurés agiront avec lui, parce qu'ils veulent *imperare* plutôt que *seruire*); *Jug.*, 13, 2 (Jugurtha se prépare à commander à toute la Numidie; un datif — *Numidiae* — exprime ici le champ d'application de cette autorité); 18, 12 (les Numides étendent leur pouvoir sur la partie inférieure de l'Afrique et les vaincus entrent *in gentem nomenque imperantium*); 62, 8 (*igitur Jugurtha ... cum ipse ad imperandum Tisidium uocaretur, rursus coepit flectere animum*; le sens est que Jugurtha est convoqué pour recevoir des ordres); 85, 11 (dans son grand discours, Marius note avec regret que, souvent, celui que les Romains ont désigné pour *imperare* se cherche un autre *imperator*); 98, 1 (*Marius ... manu consulere militibus, quoniam imperare conturbatis omnibus non poterat*).

1.1.4. Les parties conservées de Tite-Live contiennent 19 emplois absolus sur les 206 occurrences d'*imperare*; cela revient à près de 10 % du total. J'en citerai quelques exemples et donnerai la référence des autres.

En un assez bref passage, le livre XXII présente deux cas tout à fait caractéristiques d'emploi essentiellement absolu sans datif. Il s'agit du moment où la temporisation de Fabius irrite bien des Romains, entre autres le maître de cavalerie Minucius, lequel obtient que son pouvoir soit rendu égal à celui du dictateur. Ce dernier ne se laisse pas émouvoir : en XXII, 26, 7, on lit que *Fabius, acceptis in ipso itinere litteris de aequato imperio, satis fidens haudquaquam cum imperii iure artem imperandi aequatam, ... ad exercitum rediit*. Un peu plus loin, en XXII, 29, 9, Minucius, après avoir subi une déroute à la suite d'une attaque téméraire contre Hannibal, puis reçu l'aide salutaire de Fabius, reconnaît son erreur, décide de rejoindre le camp du dictateur et dit : *dum imperare discimus, parere prudenti in animum inducamus*. Autres exemples du même genre : II, 9, 8 (*imperando*); VI, 6, 18 (*parere atque*

² Les références de César et de Cicéron se trouvent aux pp. 117–119 de l'article signalé note 1.

imperare); VI, 18, 14 (*imperantibus*); VII, 18, 7 (*imperetur*); XXII, 34, 11 (*qui uere uincere quam diu imperare malit*).

Voici maintenant des exemples d'emploi essentiellement absolu avec un datif précisant le domaine de l'*imperium*. Lors de la guerre entre Rome et Albe, en I, 23, 9, Mettius Fufetius suggère de choisir une voie par laquelle on puisse, sans dommage et sans trop de pertes de vies humaines, décider *utri utris imperent*; au cours du même épisode, en I, 25, 12, le troisième Horace, au moment de s'attaquer au troisième Curiace, dit qu'il le sacrifiera *ut Romanus Albano imperet*. On trouve des cas du même genre en V, 48, 9 (*gentibus imperaturi*); VI, 18, 10 (*imperare illis*); VI, 18, 11 (*quatenus imperari uobis sinatis*); VI, 18, 13 (*qui imperet patribus*); XXIII, 32, 9 (*proximo iis anno acerbe atque auare imperatum*); XXVIII, 24, 11 (*ita speciem dicto parentium ultro sibi ipsi imperantes seruabant*); XXVIII, 27, 14 (*cui imperarent*); XXVIII, 28, 15 (*urbi Romanae imperare*); XXXIV, 31, 2 (*imperare animo nequiu*); XLV, 32, 5 (*aliis superbe imperare adsueti*). On aura remarqué que l'avant-dernier exemple relève du domaine moral (la maîtrise de soi) tandis que les autres relèvent de la politique.

1.1.5. Quinte-Curce nous offre 12 emplois essentiellement absolus, qui représentent approximativement 24 % des occurrences d'*imperare* dans son œuvre. Dans 11 cas un datif précise le domaine d'application de l'*imperium*. Le seul emploi dépourvu de datif est en IV, 3, 18 (*alias imperare soliti, tum metu mortis iussa exequabantur*). Quant aux onze emplois avec datif, ce sont VII, 1, 32 (*cum animo uideretur imperaturus*; domaine moral); VII, 3, 16 (*quibus a praetoribus suis auare ac superbe imperabatur*); VII, 8, 16 (*nec seruire ulli possumus nec imperare desideramus*, où le pronom *ulli* dépend de *seruire* et d'*imperare*); VII, 10, 16 (*seruiunt quibus imperauerunt*); VIII, 4, 24 (*regis minus iam cupiditatibus suis imperantis*; domaine moral); VIII, 4, 29 (*qui uictoribus imperaret*); VIII, 7, 1 (*quia non ut ingenuis imperare coepisti*); VIII, 8, 10 (*ne uictis quidem superbe impero*); VIII, 14, 20 (*Ergo spreto regis imperio — quod fere fit ubi turbatis acrius metus quam dux imperare coepit — ...*; réflexion qui s'apparente au domaine moral plus qu'à la politique); X, 5, 17 (*non alium, qui imperaret ipsis, digniorem fuisse confitebantur*); X, 6, 13 (*suboles ... quae Macedonum imperet genti*).

1.1.6. Dans les œuvres en prose (à l'exception des *Quaestiones naturales*) de Sénèque le Philosophe, on rencontre 38 emplois essentiellement absolus d'*imperare* (c'est-à-dire 50 % des occurrences), dont 19 avec un datif. Un exemple sans datif se trouve en *De Ben.*, II, 20, 2 (*aut ibi sperauit libertatem futuram ubi tant magnum praemium erat et imperandi et seruiendi ...*); des cas analogues se lisent en *De Ben.*, IV, 2, 2 (*imperare*); *De Clem.*, I, 3, 4 (*quocumque desiderauit imperantis salus*); I, 9, 10 (*si tibi ad imperandum nihil praeter me obstat*, où *tibi* dépend d'*obstat* et non d'*imperandum*); I, 16, 2 (*imperandi genus*); I, 24, 1 (*remissius imperanti melius paratur*); *Ep. ad Luc.*, 16, 4 (*quid prodest [sc. philosophia] si casus imperat*); 33, 7 (*impera et dic quod memoriae tradatur ...*); 37, 4 (*hos ... dominos [ce sont les affectus] interdum alternis imperantes, interdum pariter ...*); 90, 5 (*officium erat imperare, non regnum*); 90, 5 (*cum bene imperanti bene pareretur*); 91, 15 (*sciat ... aduersus imperia illam [sc. fortunam] idem habere iuris quod aduersus imperantes*); 92, 26 (*apud eos ... apud quos uoluptas imperauit*, où, à vrai dire, l'expression *apud quos* joue un rôle analogue à celui que pourrait jouer un datif); 94, 37 (*leges*

quoque proficiunt ad bonos mores, utique si non tantum imperant, sed docent); *De Ira*, II, 15, 4 (*omnes istae ... gentes ... ut seruire non possunt, ita nec imperare*); *De V. beat.*, 8, 2 (*si corpori grata ... eo nobis loco fuerint quo sunt in castris auxilia et armaturae leues (seruiant ista, non imperent)*); 11, 2 (*cum sequi parentis sit, regere imperantis*); *ibid.* (*a tergo ponis quod imperat, où quod est un nominatif*).

Quant à l'emploi absolu avec datif, on le rencontre en *De Ben.*, V, 7, 5 (*qui imperat sibi*); VII, 23, 1 (*quotiens parum fiduciae est in iis quibus imperes*); *De Clem.*, I, 10, 1 (*si non ignouisset, quibus imperasset?*); I, 16, 2 (*imperat princeps ciuibus suis*); I, 16, 4 (*bis*) (*numquidnam aequum est grauius homini et durius imperari quam imperatur animalibus mutis*); I, 18, 1 (*seruis imperare moderate laus est*); *Ep. ad Luc.*, 9, 20 (*miser est, qui se non beatissimum iudicat, licet imperet mundo*); 29, 11 (*tamquam nescias cui imperem*); 66, 32 (*non enim seruit sed imperat sensibus*); 85, 32 (*artes seruiunt uitae sapientia imperat*); 88, 29 (*temperantia uoluptatibus imperat*); 94, 20 (*non est quod plenis oculis e tumentibus imperes*); 95, 18 (*qui sibi imperabant*); 106, 10 (*quod imperat corpori corpus est*); 113, 30 (*imperare sibi maximum imperium est*); 116, 1 (*si illi imperabis*); *De Ira*, III, 23, 4 (*ex quibus appareat iram illi non imperasse*); *De Tr. An.*, 2, 8 (*quia nec imperare cupiditatibus suis nec obsequi possunt*); 17, 5 (*ut fertilibus agris non est imperandum (cito enim illos exhauriet numquam intermissa fecunditas ...)*).

1.1.7. Venons-en enfin à Tacite. On trouve chez lui 17 emplois essentiellement absolus (c'est-à-dire 57 % du total des occurrences d'*imperare*); deux seulement sont accompagnés d'un datif. Commençons par les *Ann.* En I, 6, 3, alors qu'Agrippa Postumus vient d'être tué, Tibère, refusant de prendre la responsabilité de cet acte, décide qu'il faut en référer au sénat (cf., sur ce texte, 2.1.7 et 3.1.7); Sallustius Crispus, qui a été mêlé à l'affaire, conseille plutôt de garder le secret et conclut en disant : *eam condicionem esse imperandi ut non aliter constet quam si uni reddatur*. Mais, un peu plus loin, en I, 7, 3 on voit que Tibère veut plutôt (même si c'est sans doute une feinte) donner l'impression de respecter la légalité républicaine : *nam Tiberius cuncta per consules incipiebat tamquam uetere re publica et ambiguis imperandi*. Dans les deux cas, *imperare* désigne l'exercice du pouvoir suprême, ici le pouvoir impérial. Au livre XI, 22, il est question de l'institution de la questure : *sed quaestores regibus etiam tum imperantibus instituti sunt*. De nouveau c'est du pouvoir suprême, ici celui des rois, que parle le texte. À propos de Néron et de la mort d'Agrippine, Tacite *Ann.*, XIV, 9, 3 (*bis*) rapporte ceci : *nam consulenti super Nerone responderunt Chaldaei fore ut imperaret matremque occideret, atque illa « occidat » inquit « dum imperet »*. Ici encore, c'est du pouvoir impérial qu'il est question.

Les *Histoires* nous offrent elles aussi une majorité d'emplois absolus d'*imperare* se rapportant au pouvoir impérial. En I, 8, 2, l'hésitation règne dans l'armée de Germanie après la mort de Néron; à côté de Galba, Verginius semble avoir des chances et, écrit Tacite, *an imperare uoluisset dubium : delatum ei a milite imperium conueniebat*. En I, 16, 4, au moment où Galba s'apprête à adopter Pison, il lui dit *sed imperaturus es hominibus* (datif de ceux sur qui s'exerce le commandement) *qui nec totam seruitutem pati possunt nec totam libertatem*. L'épisode continue (I, 17, 1) : Pison, à la suite des paroles de Galba, reste très calme, *quasi imperare posset magis quam uellet*. Mais les événements se précipitent; en face de Galba se dressent les ambitions d'Othon. Celui-ci, en *Hist.*, I, 37, 1, harangue ses partisans : il ne sait s'il

doit se dire *priuatus*, alors qu'il a été désigné comme *princeps*, ou *princeps, alio imperante*. Dans la suite de la même harangue (I, 37, 5), Othon observe que *minore auaritia ac licentia grassatus esset T. Vinius, si ipse imperasset*. Enfin, en I, 49, 4, Tacite, en une de ces brèves formules qu'il affectionne, termine le portrait de Galba en écrivant que *maior priuato uisus, dum priuatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset*. Au moment où la dynastie flavienne va prendre le pouvoir, Mucien, en un grand discours adressé à Vespasien (*Hist.*, II, 77, 1) déclare *me Vitellio antepono, te mihi. [...] absurdum fuerit non cedere imperio ei, cuius filium adoptaturus essem, si ipse imperarem*. En III, 38, 4 Vitellius, peu après le châtement de Caecina, proclame *reddendam pro intempestiua laetitia maestam ac funebrem noctem, qua sciat et sentiat uiuere Vitellium et imperare, et si quid fato accidat, filium habere*. Dans tous ces passages, on a pu constater qu'*imperare* désigne la situation de celui qui exerce ou pourrait exercer la fonction suprême, royale (dans un cas) ou impériale. Il reste un texte des *Hist.*, IV, 66, 2 où Civilis s'exclame que *non ideo bellum sumpsimus, ut Bataui et Treueri gentibus (datif des peuples soumis à l'autorité) imperent*. Ici, c'est de barbares qu'il s'agit, mais c'est toujours du pouvoir suprême qu'il est question.

Dans les opuscules, les choses se présentent un peu différemment. Dans la *Vie d'Agricola*, on lit en 31, 3 *ferocia subiectorum ingrata imperantibus*, et en 32, 3 *inter male parentes et iniuste imperantes*. Dans le dialogue *De Oratoribus*, 13, 4, où il est question de Crispus et de Marcellus, Tacite déclare : *quid habent ... concupiscendum? ... quod adligati cum adulatione nec imperantibus unquam satis serui uidentur nec nobis satis liberi*. Le premier et le dernier exemples pourraient se rapporter au pouvoir suprême ; pour le second, c'est moins sûr.

1.2. Les proportions d'emplois essentiellement absolus d'*imperare* varient considérablement d'un auteur à l'autre. Ce n'est pas une affaire de chronologie, mais bien de thématique. César, par exemple, n'ignore pas que, dans les conflits qu'il raconte, il y a, pour chacune des parties en présence, un ou plusieurs détenteurs de l'autorité, mais, dans un récit d'allure très pragmatique, ce qui l'intéresse, c'est l'usage qui est fait de cette autorité, c'est-à-dire le contenu des ordres donnés. Il en va de même, dans une moindre mesure, pour Tite-Live. En revanche, chez Cicéron, Salluste et Quinte-Curce, ce qui l'emporte, c'est le concept même d'autorité, indépendamment des réalisations concrètes qui le manifestent. Avec Sénèque, ce trait apparaît encore beaucoup plus nettement. Pour ce qui est de Tacite, le fait que ses deux grands récits historiques s'intéressent essentiellement à l'empereur et à son entourage entraîne une restriction de sens notable : le plus souvent, *imperare* se rapporte à des personnalités qui exercent le pouvoir suprême (c'est-à-dire, sauf dans deux cas, le pouvoir impérial). Ceci reflète bien l'évolution politique et institutionnelle : alors que, sous la République, tout général victorieux pouvait être proclamé *imperator* sur le champ de bataille, ce qui, d'habitude, lui valait un triomphe, sous l'Empire, seul l'empereur pouvait recevoir des acclamations impériales, les généraux victorieux devant, pour leur part, se contenter de distinctions plus modestes, par exemple des ovations. Ici, l'usage du lexique est donc commandé par les conditions sociales et politiques. La restriction de sens qui apparaît ainsi, en raison même du nombre élevé de cas où elle joue, entraîne corrélativement une réduction des autres emplois d'*imperare*.

2.0. L'emploi que, plus haut, j'ai appelé accidentellement absolu est moins intéressant d'un point de vue syntaxique, mais il révèle la souplesse de la langue, qui peut exprimer des relations et des significations sans passer par les structures canoniques.

Dans l'exemple que j'en ai donné au début de cet article et dans les exemples analogues, le contenu de l'ordre est exprimé dans une proposition principale et le fait qu'il s'agit de l'exécution d'un ordre apparaît dans une subordonnée : soit une proposition en *ut* à l'indicatif, soit un ablatif absolu, soit une relative, soit encore d'autres types de subordination. Il arrive aussi que les propositions exprimant l'ordre et sa réalisation soient simplement juxtaposées avec un adverbe à valeur anaphorique ou modale qui marque le rapport entre les deux. Enfin, on trouve encore la simple juxtaposition, le rapport apparaissant par la seule compréhension du contexte.

2.1.1. Chez César, les emplois accidentellement absolus se rencontrent au nombre de 12, toutes ces occurrences ayant *imperare* en subordination. Aucune d'entre elles n'indique explicitement par un datif le destinataire de l'ordre.

2.1.2. Cicéron, pour sa part, a 5 emplois avec *imperare* en subordination, 4 en juxtaposition avec rappel et 12 en simple juxtaposition. Dans 10 de ces occurrences, un datif indique à qui s'adresse l'ordre³.

2.1.3. Salluste présente deux exemples, dont aucun n'a de datif. En *Jug.*, 53, 1, on lit : *properantes arma capiunt ac pro castris, sicuti imperabatur, consistunt*. En 29, 6 : *uti pro consilio imperatum erat, elephantum triginta ... quaestori traduntur*. Dans les deux cas, la forme d'*imperare* est en subordination.

2.1.4. Tite-Live présente 11 occurrences de ce type, 4 d'entre elles marquant par un datif le destinataire de l'ordre. D'abord, des emplois en subordination : VII, 25, 5 (aux Romains qui réclament des soldats, il est répondu : *absisterent imperare iis quorum auxilio egerent*; *imperare* concerne évidemment la demande de soldats, cf. 3.1.4.1); IX, 23, 13 (*ubi extra uallum agmen excesserit, castra quibus imperatum est incendant*); XXI, 19, 6 (*legati Romani ab Carthagine, sicut iis Romae imperatum erat, in Hispaniam ... traiecerunt*); XXX, 5, 3 (*ita ut imperauerat signa sub occasum solis efferrī sunt coepta*); XL, 31, 8 (*nec morati sunt quin decurrerent, sicut imperatum erat, ad castra*). Ensuite, un cas de juxtaposition des deux propositions, avec un mot marquant leur rapport XXXVII, 36, 1 (*legatus ... priuatim — sic enim imperatum erat — P. Scipionis temptare animum est conatus*). Enfin, des juxtapositions simples : II, 63, 6 (*melius in Volscis imperatum est; fusi primo proelio hostes fugaque in urbem Antium acti*, où l'on peut considérer que la défaite des Volsques résulte de l'excellence des dispositions prises); IX, 2, 13 (*pro se quisque nec hortante ullo nec imperante ad muniendum uersi castra ... uallo circumdant*, où l'activité des soldats correspond à ce qu'auraient dû être les ordres); XXI, 34, 3 (*itaque oboedienter imperata facturos; commeatum itinerisque duces et ad fidem promissorum obsides acciperet*, où le contenu des ordres est exprimé en postposition); XXVI, 36, 5 (*si classes habere atque ornare uolumus populum Romanum, priuatos sine recusatione remiges dare, nobismet ipsis primum imperemus*; pour vaincre la résistance du peuple aux réquisitions, la classe dominante doit donner l'exemple en se donnant à elle-même l'ordre de fournir aux besoins); XXIX, 15, 8 (après un long

³ Pour l'emploi accidentellement absolu chez César et chez Cicéron, cf. les pp. 120–122 de l'art. cité à la note 1.

développement concernant les exigences à imposer aux alliés et colonies qui n'avaient pas rempli précédemment leurs obligations, le texte continue en ces termes : *si qui ex iis recusarent, retineri eius coloniae magistratus legatosque placere neque si postularent senatum dari priusquam imperata fecissent* ; ce sont ces *imperata* qui ont été détaillés dans ce qui précède).

2.1.5. Quinte-Curce fournit 8 exemples, dont 4 avec un datif. Tous ont *imperare* en subordination : en III, 2, 18 (*haec uociferantem quibus imperatum erat iugulant*) ; en V, 12, 6 (*at Bactriani, ut imperatum a Besso erat, armati stabant*) ; en VII, 2, 13 (*iam armigeri, quibus imperatum erat, produxerant eos*) ; en VII, 5, 5 (*Iouis filium non dici tantum se, sed etiam, credi uolebat, tamquam perinde animis imperare posset ac linguis*, l'ordre étant qu'on l'appelle et le croie fils de Jupiter) ; en VIII, 10, 30 (*Ergo, sicut imperatum erat, alii extra urbem tecta demoliebantur ... alii ... stipites ... deiciebant*) ; en IX, 8, 19 (*Agriani, sicut imperatum erat, lacessito hoste subito terga uerterunt*) ; en IX, 10, 22 (*Cum inde praefecti, sicut imperatum erat, ... misissent*) ; en X, 4, 2 (*rursus — nam parumper quibus imperatum erat dubitauerant — mergi in amnem ... iussit*).

2.1.6. On se rappelle que Sénèque présente un grand nombre d'emplois essentiellement absolus ; il est donc compréhensible que les autres emplois, parmi lesquels les absolus accidentels, y soient relativement rares. En fait, on dénombre 4 exemples de ce type, dont un avec datif. Dans le *De Ben.*, V, 20, 7, on lit *si patriae salus ac libertas mittit me etiam quo ire nollem, imperabo pudori meo*, l'ordre étant d'aller là où la patrie le veut. Dans le *De Clem.*, I, 3, 5, il est question des rapports du corps et de l'âme : *aut inquieti discurrimus cum ille [sc. animus] imperauit*. Dans les *Ep. ad Luc.*, 123, 2, Sénèque note que la faim rend délectables des aliments que, sans elle, on trouverait mauvais : *Ideo non est ante edendum quam illa [sc. fames] imperat*. Enfin, le *De Tr. An.*, II, 3 recommande de se soumettre à la fortune quand elle réclamera ce qu'elle a donné : *magna quidem res tuas mercede colui, sed, quia ita imperas, do, cedo gratus libensque*.

2.1.7. Venons-en à Tacite. Nous ne trouvons chez lui que deux exemples, l'un et l'autre sans datif. Dans *Ann.*, I, 6, 3 à propos de l'exécution d'Agrippa Postumus, Tibère, au centurion qui lui annonce que l'ordre (*quod imperasset*) a été exécuté, répond *neque sese imperasse et rationem facti reddendam apud senatum*. L'objet direct n'est pas repris avec *imperasse*, mais il a été exprimé dans la proposition précédente. Dans la *Germ.*, 7, 1, Tacite remarque que seuls les prêtres administrent les châtiments, *non quasi in poenam nec ducis iussu, sed uelut deo imperante*.

2.2. Au total, l'emploi accidentellement absolu reste relativement rare, mais sa fréquence n'est pas fonction de la chronologie. Chez César, Cicéron et Salluste, elle se situe aux environs de 10 % ; chez Tite-Live, elle tombe à 4 % ; chez Quinte-Curce, elle monte à 16 % ; mais chez Sénèque et Tacite, elle descend respectivement à 5 % et 7 %.

3.0. Nous examinerons ensuite les occurrences de substantifs objets directs à l'accusatif (avec les diverses variantes possibles : transformation passive, ablatif absolu, substantif antécédent d'un pronom relatif à l'accusatif, substantif au génitif dépendant d'un objet direct à l'accusatif, comme dans Cés., *B.G.*, IV, 36, 2 : *numerum obsidum quem imperauerat*, etc.). Nous y joindrons les formes pronominales à l'accusatif, en précisant dans quelle mesure le contexte permet de déterminer à quoi

elles renvoient. Il conviendra en outre de tenir compte de quelques adjectifs employés substantivement au neutre pluriel.

3.1.1. Chez César, on trouve 34 occurrences d'*imperare* régissant un ou plusieurs substantifs à l'accusatif. Ces substantifs désignent toujours une réalité concrète susceptible d'appropriation (*frumentum, naues*, etc.). Il faut y joindre 4 formes pronominales pour lesquelles il est raisonnable de supposer qu'elles renvoient à des substantifs de ce type. En revanche, pour 8 occurrences d'*imperare* qui ont comme objet direct des formes pronominales, il est difficile de déterminer quels mots celles-ci représentent et, pour une autre, il semble qu'il s'agisse d'une expression verbale.

3.1.2. Cicéron, pour sa part, a 72 cas d'*imperare* ayant comme objets directs des substantifs désignant une réalité concrète et 16 formes pronominales renvoyant vraisemblablement à des substantifs de ce type. En regard, il présente 18 formes pronominales dont la valeur est difficilement précisable et deux qui paraissent renvoyer à une expression verbale⁴.

3.1.3. Dans les deux monographies de Salluste, on rencontre 7 occurrences d'*imperare* régissant un accusatif objet direct. Pour deux d'entre elles, il s'agit d'objets concrets soumis à une appropriation. Ce sont : *Jug.*, 29, 4 (*acceptio frumenti quod Calpurnius palam legatis imperauerat*); 62, 5 (*per legatos Iugurthae imperat argenti pondo ducenta milia, elephantos omnis, equorum et armorum aliquantum*). Dans ces deux cas, on remarquera le datif indiquant la personne à qui s'adresse l'exigence. Il existe 4 occurrences où l'objet direct est un pronom (au cas exigé par la structure du contexte) sans que l'on ait le moyen d'en déterminer le référent. En voici l'énumération : *Jug.*, 46, 5 (*parati frumentum dare, commeatum portare, postremo omnia quae imperarentur facere*); 112, 2 (*nuntiat Iugurtham cupere omnia quae imperarentur facere*); 77, 3 (*cuncta a Bestia, Albino Metelloque imperata naue fecerant*); 100, 4 ([*sc. consul*] *uigilias ipse circumire non tam diffidentia futurum quae imperauisset quam ...*). Il nous reste à citer une occurrence où *imperare* régit un adjectif dont on ne peut savoir exactement ce qu'il évoque : *Cat.*, 16, 2 (après que Catilina eut habitué ses partisans à mépriser renommée et pudeur, *maiora alia imperabat*).

3.1.4. Avec Tite-Live apparaissent quelques nouveautés. Sans doute, des 118 emplois d'*imperare* où l'objet de l'ordre est exprimé par un substantif ou un pronom, 78 ont comme objet une réalité concrète (exprimée, dans un cas, non par un accusatif mais par *de* suivi de l'ablatif), mais on voit apparaître aussi des expressions qui désignent une action, un comportement et non un objet.

3.1.4.1. Citons d'abord les cas d'objets directs énoncés par des termes concrets non accompagnés d'un datif. Aux occurrences de substantifs, nous joindrons celles de pronoms chaque fois que le contexte éclairera suffisamment ce à quoi ils renvoient. En I, 43, 4, s'agissant de la réforme de l'armée par Servius Tullius, Tite-Live écrit : *arma imperata scutum pro clipeo et praeter lorica omnia eadem*; il s'agit de l'équipement que les recrues doivent fournir. En II, 23, 5, une agitation populaire est provoquée par un ancien centurion qui se plaint de la dureté des créanciers et des autres vexations dont il a à se plaindre : *tributum iniquo suo tempore imperatum*. En II, 54,

⁴ Pour le détail des faits relatifs à César et à Cicéron, cf. les pp. 122–126 de l'art. cité note 1, ainsi que le tableau de la page 127, dans lequel, à la ligne « expr. verb. », il faut corriger : dans la colonne de César, remplacer 3 par 1 et, dans la colonne de Cicéron, *Or.*, insérer 2.

2, une trêve est conclue avec les Véliens, à la condition suivante : *frumento stipendioque imperato*. Menacés par des pillards gaulois et grecs, les Romains s'effraient de la défection des Latins à qui ils avaient demandé de l'aide; ils reçoivent une réponse cinglante (VII, 25, 5) : *responsumque haud ambiguum imperantibus milites Romanis* (pour la suite de ce texte, cf. 2.1.4). Plutôt que de détailler la série des exemples, il suffira de donner les références et, entre parenthèses, le ou les mots caractéristiques, avec, éventuellement un bref commentaire. En voici la liste : IX, 5, 6 (*equites imperati*); IX, 16, 2 (*obsidibus imperatis*); IX, 43, 21 (*tum trium mensum frumento imperato et annuo stipendio ac singulis in militem tunicis ad senatum pacis oratores missi*; on observera l'expression *in militem*, qui désigne le bénéficiaire); XXI, 13, 8 (*haec uictor hostis imperat*; la phrase précédente indique que les exigences de l'ennemi portent sur l'or et l'argent mais assure la liberté aux hommes, aux femmes et aux enfants, à condition qu'ils quittent la place de Sagonte sans arme et avec seulement deux vêtements); XXI, 61, 7 (*intraque dies paucos pluribus quam ante obsidibus imperatis*); XXIII, 5, 4 (*iubentes quae opus essent ad bellum imperare*; le pronom *quae* paraît bien désigner des réalités concrètes); XXIII, 5, 5 (*pedites imperemus*); XXIII, 31, 1 (*quod eo anno duplex tributum imperaretur*); XXVI, 35, 6 (*nunc remiges imperando*); XXVII, 24, 3 (*obsides imperauit*); XXVIII, 34, 11 (*pecunia imperata*); XXVIII, 34, 12 (*imperatam pecuniam*); XXIX, 15, 11 (*cum milites stipendiumque imperassent*); XXIX, 15, 13 (*uix si simplum ex formula imperetur*); XXIX, 15, 14 (*nisi summa militum quae imperata esset ...*); XXX, 16, 12 (*pecuniae summam quantam imperauerit*); XXXII, 38, 8 (*pecuniae imperatae ingentes*); XXXVI, 1, 17 (*numerum militum quem ... scripsisset imperassetue*); XXXVII, 9, 2 (*togae quingentae imperatae erant*); XXXVIII, 13, 13 (*quinque et uiginti talenta argenti et decem milia medimnum tritici imperata*); XXXVIII, 28, 6 (*obsides inde imperatos pro uiribus inopes populi ... dederunt*); XXXVIII, 39, 6 (*parte dimidia pecuniae imperatae*); XLI, 10, 5 (*obsides imperatos miserunt*); XLII, 1, 11 (*singula iumenta per oppida ... imperabant*); lorsque Persée exhorte ses troupes à la résistance il dit (XLII, 52, 16) : *haec [sc. arma] enim tradenda superbis dominis esse cum rege regnoque si absistere bello et facere imperata uelint*; XLII, 53, 4 (*uehicula tantum imperata*); XLIII, 3, 6, Gulussa, le fils de Masinissa, expose *missa quae erant ad bellum Macedonicum a patre suo ...* et déclare *si qua praeterea uellent imperare, praestaturum merito populi Romani est pollicitus*; XLIII, 4, 9 (*cum centum milia denarium et tritici quinquaginta milia modium imperaret*); XLIII, 6, 4 (*et alia quae imperarentur praestare paratos*; après la mention d'une réquisition de blé, *alia* désigne vraisemblablement une réalité concrète); *ibid.* (*Milesii ... si quid imperare ad bellum senatus uellet, praestare se paratos esse polliciti sunt*; à vrai dire, *praestare* pourrait viser aussi bien une attitude (cf. *praestare fidem*) qu'une réalité concrète); en XLV, 13, 3, les ambassadeurs d'Antiochus félicitent les Romains de leur victoire *quam ope sua, si quid imperatum foret, adiuturum regem fuisse*; *Per.* 49 (*acceptis quos imperauerat CCC obsidibus*).

Passons aux occurrences où la mention d'un objet concret s'accompagne d'un datif indiquant l'exécutant à qui s'adresse l'ordre. Les voici : I, 43, 2 (*arma his imperata galea, clipeum ...*); IV, 26, 12 (*Hernicis Latinisque milites imperati*); V, 27, 15 (*Faliscis in stipendium militum eius anni, ut populus Romanus tributo uacaret, pecunia imperata*; noter le bénéficiaire, marqué ici par *in* et l'accusatif); XXIII, 28, 5 (*Hasdrubal ... pecunias imperat populis omnibus suae dicionis*); XXIII, 41, 6

(Manlius reçoit la reddition de cités qui avaient fait défection au profit des Carthaginois; *quibus stipendio frumentoque imperato ... Carales exercitum reduxit*); XXVIII, 24, 16 (*sociis pecunias imperari*); XXVIII, 34, 9 (*iis ... neque obsides imperaturum*, mais les trois derniers mots sont une addition de Weissenborn); XXIX, 1, 14 (*frumentum Siculorum ciuitatibus imperaturum*); XXIX, 15, 9 (*stipendium praeterea iis coloniis in milia aeris asses singulos imperari*); XXXIV, 26, 10 (*sed commeatus finitumis urbibus imperati morabantur Romanum*); XXXV, 20, 6 (*ut ... et sociis ... quinque milia peditum imperarentur*); XXXV, 20, 11 (*et ut sociis ... milia peditum quindecim imperarentur*); XXXVI, 3, 13 (*quos [sc. milites] sociis nominique Latino imperasset*); XXXVII, 2, 12 (*Siciliae Sardiniaeque binae ... decumae imperatae*); XXXVII, 50, 9 (*ut duas decumas frumenti nouus praetor imperaret Siculis*); XXXVIII, 18, 2 (*ducenta talenta his sunt imperata*); XXXVIII, 35, 9 (*ut sociis Latini nominis quina dena milia peditum imperarent*); XXXVIII, 36, 4 (*ducentos equites ... sociis imperarent*); XXXVIII, 37, 6 (*huic sescenta talenta sunt imperata*); XXXIX, 20, 3 (*uiginti milia peditum sociis et nomini Latino imperarunt*); XL, 26, 8 (*ut sociis Latini nominis quindecim milia peditum ... imperaret*); XL, 36, 9 (*et sociis nominis Latini imperare septem milia peditum*); XLI, 5, 5 (*et decem milia peditum ... sociis nominis Latini imperata*); XLI, 5, 9 (*auxiliis ... militibusque coloniis imperatis*); XLI, 14, 11 (*ut ... dena milia peditum sociis nominique Latino ... imperarent*); XLI, 5, 10 (lors de la guerre d'Histrie, la brève occupation d'un camp romain, très vite repris, soulève l'émotion; le consul M. Junius, qui avait réquisitionné des auxiliaires en Gaule, apprend que la situation est maîtrisée et, dès lors, *remissis auxiliis quae Gallis imperauerat, ad collegam est profectus*); XLI, 17, 2 (*stipendiariis ueteribus duplex uectigal imperatum*); XLI, 21, 5 (*decem milia peditum sociis imperare*); XLII, 1, 9 (le consul L. Postumius, chargé de mission en Campanie, impose des réquisitions aux Prénestins, alors que, jusqu'à ce moment, les magistrats avaient évité d'imposer des charges et des dépenses aux alliés; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle on les équipait : *ideo magistratus mulis tabernaculisque et omni alio instrumento militari ornabantur ne quid tale imperarent sociis*); XLII, 18, 7 (*trecentos equites imperare sociis iussi*); XLII, 27, 3 (*parem numerum Cn. Sicinius sociis imperaret*); XLII, 31, 8 (*ut alteras decumas Siculis Sardisque imperarent*); XLII, 35, 5 (*ut sociis Latini nominis imperaret quindecim milia peditum*); XLIII, 5, 3 (*duces sibi ab consule Cassio primum imperatos*); XLIII, 6, 3 (*frumenti sibi centum milia imperasse*); XLIII, 7, 1 (*se quantum sibi imperatum a P. Licinio consule esset sagittariorum ... misisse*); XLIII, 12, 8 (*sociis nominis Latini sedecim milia peditum ... imperati*); XLIII, 12, 11 (*sociis imperare praetor ... iussus quattuor milia peditum*); XLIV, 21, 6 (*sociis nominis Latini septem milia peditum imperare*); XLIV, 21, 9 (*decem praeterea milia peditum imperata sociis*). J'ajouterai ici un cas remarquable : l'objet de l'ordre est exprimé par un substantif dépendant de *de* : en XXXVI, 2, 13, on lit *idem L. Oppio de alteris decumis exigendis in Sardinia imperatum*.

3.1.4.2. Ce qui semble être une nouveauté, c'est qu'on rencontre chez Tite-Live, avec un objet exprimé par un substantif désignant une réalité concrète, des datifs désignant les bénéficiaires de l'ordre. Ainsi, en XXIX, 3, 5, quand on lit *stipendium eius anni duplex et frumentum sex mensum imperatum sagaque et togae exercitui*, on voit bien que le bénéficiaire est l'armée. Il en va sans doute de même en XXX, 16,

13, où Tite-Live constate une divergence des sources : *alibi ... alibi ... alibi duplex stipendium militibus imperatum inuenio*.

3.1.4.3. Ce qui paraît plus intéressant encore, c'est l'apparition, comme objets directs, de substantifs désignant non des objets concrets, mais des actions ou des attitudes, l'organisation de cérémonies, des sentiments ou comportements. Dans plusieurs exemples, l'objet est exprimé par un pronom, mais le contexte ne laisse aucun doute sur ce que ce pronom désigne. Il arrive d'ailleurs que la liste des *imperata* contienne et des réalités concrètes et des actions, comportements, attitudes etc. En I, 26, 1, on voit que *roganti Mettuo ex foedere icto quid imperaret, imperat Tullus uti iuventutem in armis habeat*, d'où il découle que *quid* représente *uti ... habeat*. En III, 28, 2, *Cincinnatus tribunus militum imperavit ut sarcinas in unum conici iubeant, militem cum armis ualloque redire in ordines suos. Facta quae imperavit* (ici, l'accusatif *quae* dépendant d'*imperavit* reprend les actions que le dictateur a fait ordonner par les tribuns). En VI, 3, 7, on lit *clausas — id enim primum dictator imperauerat — portas inueniunt*; ce qu'avait ordonné le dictateur, c'était de fermer les portes. En X, 35, 5, on lit *legatis, tribunis, praefectis sociorum imperat quod apud quemque facto opus est*; le pronom *quod* semble se référer non à des objets, mais à des actions. En XXI, 62, 9 *lectisternium Caere, ubi sortes attenuatae erant, imperatum*; l'organisation d'un lectisterne suppose une série d'actions. En XXII, 1, 19, *postremo Decembri iam mense ... lectisterniumque imperatum* entraîne la même remarque. En XXII, 19, 9, *uagos in litore quietosque ... conscendere naues propere atque arma capere iubet [sc. Hasdrubal] ... Haec equites dimissi passim imperabant* (*haec* reprend les ordres donnés, qui concernent des actions). En XXIII, 11, 6, Q. Fabius Pictor, qui a consulté l'oracle de Delphes, en rend compte au sénat; il a reçu du prêtre l'ordre de garder en tête, jusqu'à son retour à Rome, la couronne avec laquelle il avait consulté l'oracle et il conclut : *se quaecumque imperata sint cum summa religione ac diligentia exsecutum coronam Romae in aram Apollinis deposuisse; quaecumque* rappelle les actions commandées à Fabius. En XXVII, 12, 6, le consul Fabius *hanc manum ad Bruttium primum agrum depopulandum duci iussit, inde ad Cauloniam urbem oppugnandam. Imperata non impigre solum sed etiam auide exsecuti direptis fugatisque cultoribus agri summa ui urbem oppugnabant* (les *imperata* sont les actions qui ont été ordonnées par l'infinitive dépendant de *iussit*). En XXVII, 22, 13, C. Calpurnius uetitus ab Arretio mouere exercitum nisi cum successor uenisset; idem et Tubulo imperatum ut inde praecipue caueret ne qua noua consilia orerentur (l'ordre donné à Tubulus est de ne pas quitter son poste et la raison de cet ordre est d'empêcher tout nouveau soulèvement; l'interprétation du passage est toutefois incertaine et a suscité au moins une correction). En XXXI, 12, 9, *decemuir ex libris res diuinas easdem quae proxime secundum id prodigium factae essent imperarunt*, où *res diuinas* désigne non une chose mais une cérémonie, c'est-à-dire un ensemble d'actions. En XXXII, 10, 8, à T. Quinctius qui décide de libérer les Thessaliens, le roi dit : *quid uicto grauius imperares?* (cette libération, reprise par *quid*, est une décision politique). En XXXII, 35, 3, le roi Philippe expose à Quinctius qu'il n'arrive pas à prendre de décision, en raison des exigences des Romains : *atque ipse quidem cum tam graui et indigna imperarentur inopem consilii diem se consumpsisse deliberando aiebat* (il s'agit d'exigences portant sur l'abandon de conquêtes). En XXXIII, 13, 4, c'est encore de Philippe qu'il est question; il déclare que *quae priore conloquio aut imperata a Romanis aut postulata a sociis*

essent omnia se concedere (il est question ici d'exigences qui ont été précisées précédemment). En XXXIV, 18, 3; M. Porcius Caton qui, en qualité de consul, dirige les opérations en Espagne, montre toute sa valeur : *in consule ea uis animi atque ingenii fuit ut ... nec cogitaret modo imperaretque quae in rem essent sed pleraque ipse per se transigeret*; dans la suite immédiate du texte, on apprend qu'avec ses soldats, le consul rivalise *parsimonia et uigiliis et labore*. En XXXIV, 37, 3, Nabis expose les conditions de paix imposées par Quinctius (ces conditions ont été énoncées au ch. 35) : *ubi cum ea quae imperarentur ab Romanis exposuisset ... interrogauit ...* (le pronom *quae* renvoie au contenu du ch. 35, où il est question de ce que les Lacédémoniens devront libérer, de ce qui leur est interdit (il s'agit là d'actions et d'attitudes) mais aussi de ce qu'ils devront livrer (otages, argent), c'est-à-dire des objets concrets). En XXXVI, 2, 2, au moment où la guerre est décidée contre Antiochus, un sénatus-consulte ordonne *ut eius rei causa supplicationem imperarent consules*. Lors de négociations avec les Étoliens, en XXXVI, 28, 4, Phénéas rejette les exigences des Romains en disant : *non in seruitutem sed in fidem tuam nos tradidimus, et certum habeo te imprudentia labi qui nobis imperes quae moris Graecorum non sint*. L'ordre donné était : *ut ... quorum consilio ab nobis defecistis sine mora dedatis*. À quoi le consul répond (XXXVI, 28, 6) *ni propere fit quod impero uinciri uos iam iubeo*. À ces mots, Phénéas se résigne et *se quidem et qui adsint Aetolorum scire facienda esse quae imperentur dixit*. Il demande cependant un délai pour en référer à l'assemblée des Étoliens. On apprend, en XXXVI, 28, 8, que les magistrats appelés *apocleti*, *cum ... Phaeneas et quae imperarentur et quae ipsis prope accidissent exposuisset, ingemuerunt ... parendum tamen uictori censebant*. À ce moment (XXXVI, 29, 2), ils convoquent l'assemblée, laquelle conçoit une vive colère; *ad iram accedebat et difficultas eorum quae imperarentur*. De nouveau, c'est un ordre d'organiser une cérémonie religieuse qui apparaît en XXXVIII, 36, 4 : *supplicatio triduum pro collegio decemuirorum imperata fuit in omnibus compitis*. Au livre XXXIX, 10, 3, P. Aebutius, qui a annoncé à Hispala Fecenia que *se ... Bacchis initiari uelle*, et qui a provoqué de ce fait une vive émotion chez cette femme, tente de la calmer en lui disant que *matrem id sibi assentiente uitrico, imperasse*. Les consuls exposent les dangers des manifestations des Bacchanales et annoncent les mesures qu'ils ont prises : en XXXIX, 16, 13, ils disent : *uos quoque aequum est quae uestra munia sunt ... quod imperabitur impigre praestare*; ce qui risque d'être ordonné, ce sont des actions et des comportements. Lors du triomphe de L. Aemilius Paullus sur les Ligures (XL, 34, 9), ce qui impressionne très fort, c'est que ces derniers annoncent leur intention *nulla umquam arma nisi imperata a populo Romano sumere*; il est vrai qu'*arma* désigne une réalité concrète, mais l'expression signifie ici prendre les armes, c'est-à-dire entreprendre une action. À propos du même épisode, en XL, 34, 11, le préteur Q. Fabius conseille aux Ligures d'aller trouver les consuls et *quae ab iis imperata essent facerent*; ici encore, il est raisonnable de penser qu'il s'agit d'attitudes et de comportements. En XLIV, 33, 6, Tite-Live expose les mesures prises par Paul Émile pour assurer l'exécution correcte des ordres; c'est nécessaire, parce que *ubi omnibus simul pronuntiaretur quod fieret, neque omnes exaudirent, incerto imperio accepto alios ab se adicientes plus eo quod imperatum sit alios minus facere*. Dans la Periocha du livre 48, on lit que *P. Cornelius Aemilianus ... excepturum se militiae genus quodcumque imperatum esset professus est*.

3.1.4.4. Il faut enfin signaler les pronoms neutres qui désignent l'objet de l'ordre sans fournir aucune précision sur ce qu'est cet objet, ainsi que les cas où l'objet direct est un adjectif neutre dont il est difficile de préciser à quoi il renvoie. En VII, 9, 3, les Romains *decem principes Latinorum Romam euocauerunt quibus imperarent quae uellent*; le contexte ne donne aucune indication précise sur ces volontés des Romains. En XXVI, 44, 7, lors du siège de Carthagène, Scipion *hortatur imperat quae in rem sunt*. En XXVII, 10, 4, le porte-parole des 18 colonies, M. Sextilius Fregellanus, assure que les soldats réclamés sont prêts, qu'un plus grand nombre sera donné si c'est nécessaire et que *quidquid aliud imperaret uelletque populus Romanus enixe facturos*. Lorsque Scipion reçoit les Carthaginois venus se soumettre (en XXX, 16, 7), ceux-ci lui disent : *paratis oboedienter seruire imperaret quae uellet*. En XXXII, 8, 9, les envoyés du roi Attale, introduits au sénat, exposent qu'ils craignent d'être empêchés par Antiochus de continuer à aider Rome, comme ils l'ont fait jusqu'alors : *ii regem ... rem Romanam iuuare quaeque imperarent Romani consules ... ad eam diem fecisse cum exposuissent uereri dixerunt ...* En XXXV, 17, 7, il est difficile de préciser à quoi renvoie l'affirmation *initium semper a paruis iniusta imperandi fieri*. Toujours au l. XXXV, 35, 14, *fecerat sibi morem Alaxamennus nunc ... mox inde uelut imperato quod res poposcisset recipiendi ad tyrannum*. En XLII, 6, 8 (*bis*), une ambassade d'Antiochus expose que *petere regem ... ut ... imperaret sibi populus Romanus quae bono fidelique socio regi essent imperanda*. En XLII, 26, 8, les ambassadeurs envoyés auprès des rois alliés de Rome en Orient annoncent que *omnes sollicitatos legationibus Persei, sed egregie in fide permanere pollicitosque omnia quae populus Romanus imperasset praestaturos*.

3.1.5. Quinte-Curce ne nous offre que deux cas d'*imperare* régissant un substantif à l'accusatif; dans les deux cas, il s'agit de réalités concrètes. En II, 1, 20, on apprend que *ex foedere naues sociis imperatae* (remarquer le datif du destinataire). En IX, 7, 14, *Rex consilio habito deditos in fidem accepit stipendio quod Arachosiis utraque natio pensitabat, imposito. Praeterea II milia et D equites imperat, et omnia oboedienter a Barbaris facta*; ici, il n'y a pas de datif du destinataire, mais la seconde proposition montre que les ordres étaient adressés aux *Barbari*; on note en outre que le verbe *facere* peut reprendre tout autant la livraison de cavaliers que le tribut qu'on doit payer.

Dans 9 passages, *imperare* régit un pronom neutre; un datif du destinataire est présent dans trois de ces cas. En III, 2, 14, on lit : *quod imperatur omnes exaudiunt : obsistere, circumire, discurrere in cornu, mutare pugnam non duces magis quam milites callent*. Comme on le voit, ce que représente *quod* est défini par la série d'infinitifs qui suivent; il s'agit de manœuvres. En III, 11, 3 est décrite une manœuvre ordonnée par Alexandre : *subductis deinde ex acie Thessalis equitibus praefectum eorum occulte circumire tergum suorum iubet Parmenionique coniungi et quod is imperasset impigre exequi*. Les ordres de Parménion concernent évidemment des mouvements à exécuter. En VI, 6, 15, comme l'armée macédonienne était alourdie par le butin, Alexandre prit une initiative inattendue : *expectantibus cunctis quid deinde esset imperaturus, iumenta iussit abduci suisque primum sarcinis face subdita ceteras incendi praecepit*. Ce qui est ordonné est à nouveau une action. En VII, 6, 15, il est question de Spitaménès et de Catanès, qui, à l'insu d'Alexandre, avaient provoqué la défection de la Sogdiane et de la Bactriane; convoqués par le roi pour réprimer cette défection, *illi, defectionis ad quam coercendam euocabantur auc-*

tores, uulgauerant fama Bactrianos equites a rege omnes, ut occiderentur, accersi, idque imperatum ipsis; l'ordre donné est ici encore un acte à accomplir (noter le datif du destinataire). Après la victoire sur Porus, Alexandre reçut, pour la seconde fois, des envoyés d'Abisarès (IX, 1, 7) : *rursus alios misit pollicentes omnia facturum quae imperasset, modo ne cogeretur corpus suum dedere : neque enim aut sine regio imperio uicturum aut regnaturum esse captiuum. Cui Alexander nuntiari iussit, si grauairetur ad se uenire, ipsum ad eum esse uenturum*; dans ce passage; *omnia* est indéterminé, et on ne sait pas exactement à quoi il renvoie. Au même chapitre (IX, 1, 36), Alexandre arrive au royaume de Phégée : *Phegeus erat gentis proxima rex, qui popularibus suis colere agros, ut adsueuerant, iussis, Alexandro cum donis occurrit, nihil quod imperaret detrectans*; ici encore, rien ne précise à quoi renvoie le pronom *quod*. En IX, 2, 29, Alexandre exhorte ses soldats à ne pas l'abandonner : *Cetera uobis imperaui, hoc unum debiturus sum*; à nouveau, *cetera* est indéterminé; noter en outre le datif du destinataire. Toujours au livre IX, 10, 5, Quinte-Curce raconte l'arrivée chez les Cédrosiens : *Liber hic populus concilio habito dedit se, nec quicquam deditis praeter commeatus imperatum est*; ce à quoi renvoie le pronom *quicquam* est précisé par le mot *commeatus*; par ailleurs, on trouve ici le troisième datif du destinataire. Enfin, après la mort d'Alexandre, au cours du grand débat sur le choix de son successeur, Méléagre récuse la candidature de Perdicas et termine en disant (X, 6, 22) : *si, me Dius Fidius, Alexander hunc nobis regem pro se reliquisset, id solum ex his quae imperasset non faciendum esse censerem*; *quae* renvoie à une série d'ordres, parmi lesquels celui, fictif, d'accepter Perdicas comme successeur d'Alexandre. Au total, le pronom renvoie dans cinq cas à des actions, dans un seul à une réalité concrète, et reste indéterminé dans les trois restants.

3.1.6. Dans Sénèque, *imperare* ne régit qu'une fois un substantif à l'accusatif désignant une réalité concrète; c'est dans *De Tr. An.*, I, 6; il y est question de la simplicité dans la nourriture : *placet cibis non ante multos imperatus dies*. En revanche, on trouve 7 cas où le substantif régit désigne une activité, une attitude, une manière d'être; 5 d'entre eux ont un datif du destinataire. Rappelons d'abord l'exemple, déjà cité en 0.1.1, du *De Benef.*, VII, 22, 1 : *illi oblivio imperata est*. Dans les *Ep. ad Luc.*, 52, 14, Sénèque précise dans quelles occasions il convient de permettre aux jeunes de suivre leurs élans; c'est en particulier *cum silentium sibi imperare non poterunt*. Dans les mêmes *Ep. ad Luc.*, 70, 25, on lit cette déclaration : *ille uir magnus est qui mortem sibi non tantum imperauit, sed inuenit*. S'agissant de l'égalité, du moins virtuelle, devant les épreuves, Sénèque écrit, *ibid.*, 107, 6 : *imperetur aequitas animo et sine querella mortalitatis tributa pendamus*. Il constate, *ibid.*, 120, 12, que l'homme parfait, se considérant comme citoyen et soldat de l'univers, *labores uelut imperatos subit*. Dans le *De V. Beata*, 2, 6, 7 (*bis*), Sénèque, qui vient d'écrire *fauete linguis*, commente en ces termes le sens de l'expression : *hoc uerbum non, ut plerique existimant, a fauore trahitur, sed imperat silentium ... quod multo magis necessarium est imperari uobis, ut quotiens aliquid ex illo proferetur oraculo intenti et compressa uoce audiat; dans ce passage, imperat régit silentium et imperari a pour sujet quod, qui a pour antécédent silentium*.

Venons-en aux 15 cas où *imperare* régit un pronom ou un adjectif à l'accusatif (ou à une autre forme, compte tenu des variantes dues à la syntaxe, et qui ont été citées antérieurement). Dans le *De Benef.*, 22, 2, Sénèque recommande au bienfaiteur d'oublier les bienfaits qu'il a accordés et continue en écrivant : *plus imperando*

quam praestari poterat, silentium suasimus; le contexte montre que ce *plus* renvoie à l'excès de réserve qui a été demandé. En *Ep. ad Luc.*, 36, 7, après avoir noté la diversité des coutumes nationales, Sénèque écrit : *haec singulis disciplina gentis suae suadet atque imperat*; ce qui précède montre que *haec* désigne des activités telles que le tir à l'arc, le jet d'une framée, l'équitation et le corps à corps. *Ibid.*, 65, 1, Sénèque, après une matinée rendue pénible par la maladie, se sent mieux et tente de s'occuper : *itaque lectione primum temptavi animum. Deinde cum hanc recepisset, plus illi imperare ausus sum, immo permittere*; il veut donc faire plus que de lire, et la suite nous apprend qu'il se met à écrire. *Ibid.*, 77, 5, Sénèque parle d'un certain Tullius Marcellinus, *morbo et non insanabili correptus sed longo et molesto et multa imperante*; on peut supposer que *multa* renvoie aux exigences et précautions qu'imposait cette maladie. En 90, 15, dans le passage où il argumente contre Posidonius, Sénèque oppose l'inventeur au philosophe qui *et aliis et sibi monstrat quam nihil nobis natura durum ac difficile imperauerit*; dans la suite du développement, en 90, 18, il écrit : *nihil durum ab illa [sc. natura] imperatum est*. Dans les deux cas, *nihil* qui est — ou serait — l'objet direct à la voix active insiste sur la simplicité d'une vie naturelle, opposée aux difficultés qu'engendrent les inventions des arts pratiques. En 94, 7, pour conclure un développement relatif aux conseils susceptibles de lutter efficacement contre les vices, Sénèque écrit : *omnia fortiter excipienda quae nobis mundi necessitas imperat*; il est clair que les *omnia quae* sont les coups du sort. Sur l'opportunité du suicide, question qui a beaucoup préoccupé Sénèque, on trouve, en 104, 3, l'idée que l'on doit y surseoir quand le veut l'utilité des proches : *spiritus retinendus est cum bono uiro uiuendum sit non quamdiu uiuat sed quamdiu oportet ... Hoc quoque imperet sibi animus ubi utilitas suorum exigit*. Le pronom *hoc* reprend ici l'idée qu'il faut savoir retarder sa mort si c'est utile aux autres. En 114, 24, Sénèque écrit : *animus noster ... rex est ... cum ... nihil imperat turpe, nihil sordidum*. Dans le *De Ira*, I, 16, 4, on lit : *si intrassem ualeudinarium exercitus aut domus diuitis, non idem imperassem omnibus per diuersa aegrotantibus*; *ibid.*, II, 12, 4, l'idée défendue est que l'esprit humain peut vaincre tous les penchants et toutes les habitudes, pourvu qu'il le veuille : *quodcumque sibi imperauit animus optinuit*; suit une série d'exemples, tels se forcer à ne pas rire, s'abstenir de vin, d'amour, de boisson, se contenter d'un bref sommeil, courir sur de minces câbles, etc.; ce sont ces exemples qui sont préfigurés par *quodcumque*. Toujours dans le *De Ira*, III, 13, 7, Sénèque se propose de donner des exemples *ex quibus utrumque discere licet, quantum mali habeat ira ubi hominum praepotentium potestate tota utitur, quantum sibi imperare possit ubi metu maiore compressa est*. Le second *quantum* désigne, mais vaguement, ce que peut la peur qui oblige la colère à se modérer. La *Cons. ad Marc.*, 7, 1, aborde le thème des manifestations de douleurs lors de la mort d'un être cher : elles sont naturelles, toutefois *plus est quod opinio adicit quam quod natura imperauit*. Ici *quod* désigne, sans préciser, les manifestations naturelles. Le *De Prov.*, 4, 8, s'interroge sur les différences d'intensité dans les coups portés à chacun. C'est qu'ils sont proportionnés à des capacités de résistance diverses : *quia in castris quoque periculosa fortissimis imperantur*. L'adjectif *periculosa*, sans préciser la nature des ordres donnés, en indique seulement l'intensité, la « dangerosité ». Dernier exemple à citer, le *De Tr. An.*, 6, 2, observe que, souvent, on se leurre sur ses capacités réelles : *ante omnia necesse est seipsum aestimare, quia fere plus nobis uidemur posse quam possumus : alius eloquentiae*

fiducia prolabitur, alius patrimonio suo plus imperavit quam ferre posset...; ici encore, *plus* est vague, mais désigne des opérations dépassant les possibilités du patrimoine.

3.1.7. On rencontre dans Tacite deux cas d'objet direct exprimé par un substantif désignant une réalité concrète, l'un avec un datif du destinataire, l'autre sans. C'est d'abord en *Germ.*, 26, 3, où il est question de l'agriculture des Germains : *sola terrae seges imperatur*, « de la terre, on n'exige que la moisson »; le second cas est aussi dans *Germ.*, 8, 1; il y est question du prestige des femmes chez les Germains, qui pousse ces derniers à exiger, parmi les otages, des jeunes filles nobles, parce que l'obligation ainsi créée leur paraît plus efficace : *adeo ut efficacius obligentur animi ciuitatum, quibus inter obsides puellae quoque nobiles imperantur*.

En revanche, 4 occurrences (dont une avec datif) se présentent avec comme objet direct un substantif désignant un comportement ou une action. Le premier exemple est dans la *Germ.*, 11, 2, au passage où Tacite décrit les règles suivies dans la tenue des assemblées : *silentium per sacerdotes quibus tum et coercendi ius est imperatur*. Les trois autres sont dans les *Ann.* : XIV, 7, 3 (c'est au moment de l'attentat manqué contre Agrippine; Néron, affolé, demande conseil à Sénèque et à Burrus; ceux-ci hésitent, puis, *post Seneca hactenus, promptius <ut> respiceret Burrum ac sciscitaretur an militi imperanda caedes esset*; XIV, 8, 4 (dans la suite du même épisode, Agrippine, qui a échappé au complot, dit à Anicetus que : *si ad uisendum uenisset, refotam nuntiaret sin facinus patraturus, nihil se de filio credere : non imperatum parricidium*). En XV, 70, 1 on lit *Exim Annaei Lucani caedem imperat [sc. Nero]*.

Il faut encore signaler un cas d'accusatif pronom : *Ann.*, I, 6, 3 (*nuntianti centurioni, ut mos militiae, factum esse quod imperasset*; passage déjà cité en 1.1.7 et 2.1.7 et où l'on voit que *quod* représente l'ordre de tuer Agrippa Postumus) et un cas d'accusatif adjectif : *Agric.*, 15, 1 (les Bretons, en l'absence du légat, discutent des maux de leur servitude; *nihil profici patientia nisi ut grauiora tamquam ex facili tolerantibus imperentur* où l'adjectif qualifie la qualité des ordres plus que leur contenu; noter le datif).

3.2. L'objet de l'ordre exprimé par un accusatif de substantif ou de pronom (avec les adaptations à la structure du contexte) fournit à l'époque classique les effectifs les plus élevés, tant chez César et chez Cicéron que chez Salluste. Il en va encore de même chez Tite-Live. Mais la situation change avec Quinte-Curce, où ce type de rection passe en seconde position. Ce changement est encore accentué chez Sénèque et chez Tacite.

Par ailleurs, alors qu'à l'époque classique, l'objet exprimé par un substantif était pratiquement toujours une réalité concrète, on voit apparaître chez Tite-Live, des substantifs désignant une action, un comportement, une attitude. Chez Quinte-Curce, les substantifs sont des réalités concrètes, mais les pronoms, dans la majorité des cas, se rapportent à des actions. Sénèque, pour sa part, n'a qu'un seul substantif concret, à côté de sept occurrences où il s'agit d'action, etc. Enfin Tacite, à côté de deux cas concrets, en a 4 où il est question d'action.

4.0. La dernière structure à considérer est celle où c'est un syntagme verbal translaté en une subordonnée qui indique l'objet de l'ordre; cette subordonnée peut être une infinitive, un subjonctif paratactique, un subjonctif régi par *ut / uti / ne / quo*, ou

encore, en raison de situations contextuelles particulières, une interrogation indirecte.

4.1.1. Dans César, on trouve 5 propositions infinitives, deux interrogations indirectes, deux subjonctifs paratactiques et 19 subjonctifs introduits par *ut / uti / ne*, ce qui représente 27 % des occurrences d'*imperare* dans César.

4.1.2. Cicéron présente 13 propositions infinitives (à quoi il convient d'ajouter un cas d'infinitif avec un passif personnel) et 36 subjonctifs régis par *ut / uti / ne / quo*. Au total, 20 % des occurrences d'*imperare*⁵.

4.1.3. Salluste emploie deux fois le subjonctif paratactique : *Iug.*, 35, 4 (*Bomilcari ... imperat [sc. Iugurtha] pretio, sicuti multa confecerat, insidiatores Mussiuae paret, ac maxume occulte*); 75, 5 (*finitumis imperat [sc. Metellus] ... quam plurimum quisque aquae portaret*). On rencontre dans Salluste un exemple de *ut* : *Cat.*, 45, 1 (*Cicero ... praetoribus imperat ut in ponte Muluio ... Allobrogum comitatus deprehendant*); ces trois exemples ont un datif. On trouve par ailleurs un exemple de proposition infinitive : *Iug.*, 47, 2 (*consul ... praeterea imperavit frumentum et alia quae bello usui forent comportare*). Il y a en outre un exemple d'interrogation indirecte : *Iug.*, 57, 2 (Metellus prend ses dispositions et, en particulier, assigne à chacun des lieutenants son secteur : *Igitur Metellus ... legatis imperat ubi quisque curaret*; il y a ici une forte brachylogie puisque Metellus expose à chacun des lieutenants le rôle qu'il jouera puis leur ordonne d'en prendre la charge; noter le datif). Les cinq syntagmes verbaux relevés dans Salluste représentent 25 % des occurrences d'*imperare*.

4.1.4.1. Tite-Live a 3 cas de subjonctif paratactique, dont deux avec datif : XXIX, 2, 8 (*Ser. Cornelio tribuno militum imperat equites per patentes in hostium acie uias permittere equos iubeat*); XXIX, 15, 6 (*iis imperarent, quantum quaeque earum coloniarum ... dedisset ... duplicatum eius summae numerum peditum daret*); XXXVIII, 24, 9 (*ubi cum aurum ostenderent, mulier lingua sua, stringerent ferrum et centurionem pensantem aurum occiderent imperavit*).

4.1.4.2. Nous allons maintenant mentionner les emplois d'*ut* avec le subjonctif, en commençant par les occurrences dépourvues de datif. En voici l'énumération : I, 27, 8 (*idem imperat ut hastas equites erigere iubeat*; il faut toutefois noter que Gronovius corrige en *eidem*, ce qui introduit un datif); IV, 33, 7 (*frenos ut detrahant equis imperat*); XXIX, 33, 1 (*Syphax ... cum filio iuvene ... parte exercitus missa imperat ut ... inuadat*); XXX, 43, 9 (*ut, ubi praetor Romanus imperaret ut foedus ferirent, illi praetorem sagmina poscerent*); XL, 36, 7 (*tum imperatum ut dimisso quem haberent exercitu reuerterentur Romam*).

4.1.4.3. Les occurrences avec datif sont nettement plus fréquentes. Ce sont I, 26, 1 (*roganti Mettius ... imperat Tullus uti iuuentutem in armis habeat*; ce passage, qui contient deux formes d'*imperare*, a déjà été cité en 3.1.4.3); I, 26, 12 (*imperatum patri ut filium expiaret pecunia publica*); III, 28, 1 (*tribunis militum imperavit ut sarcinas in unum conici iubeant*; cf., à propos de ce passage, 3.1.4.3); VII, 27, 1 (*pestilentia ciuitatem adorta coegit senatum imperare decemuiris ut libros Sibyllinos inspicerent*); VII, 31, 12 (*responsum ut ... praefectos cohortium uocarent iisque*

⁵ Pour César et Cicéron, cf. les pp. 126 et s. de l'art. cité note 1.

clara uoce imperarent ut ... proficiscerentur); X, 40, 12 (*centurionibus deinde imperauit ut pullarios ... constituerent*); X, 41, 8 (*tribunis centurionibusque imperat ut uiam equitibus patefaciant*); XXII, 13, 5 (*ipse imperat duci ut se in agrum Casinatem ducat*); XXIII, 15, 15 (*lictoribus imperat ut eum se adire ... patiantur*); XXIII, 48, 2 (*M. Claudio proconsuli imperauit ut ... ceteros milites dimitteret Romam*); XXVI, 15, 6 (*tribunis militum ac praefectis socium imperauit uti duobus milibus equitum delectis denuntiarent uti ... praesto essent*); XXVI, 15, 9 (*praeconi imperauit ut lictorem lege agere iuberet*); XXVII, 41, 9 (*tribuno militum tertiae legionis C. Aurunculeio imperat ut equites legionis ... in hostem emittat*); XXVIII, 33, 11 (*imperat Laelio ut per colles ... circumducat equites*); XXX, 2, 8 (*consulibus imperatum ut ... ludos magnos facerent*); XXXI, 21, 13 (*L. Valerio imperat ut ... equitatum in cornua hostium emittat*); XXXI, 42, 4 (*ipsis imperatum ut ... raptim cibum caperent*); XXXIII, 8, 9 (*Nicanori ... ut cum reliquis copiis confestim sequatur imperat*); XXXIV, 21, 6 (*Bergistanos ceteros quaestori ut uenderet imperauit*); XXXIV, 25, 2 (*tribunis militum ut exercitum ab Elatia arcesserent imperauit*); XXXIV, 44, 5 (*ludis Romanis aedilibus curulibus imperarunt ut loca senatoria secernerent a populo*); XXXV, 20, 12 (*et consulibus imperatum ut ei ... darent pedites*); XXXV, 41, 7 (*imperatum praeterea L. Quinctio, consuli est ut duas legiones ... conscriberet*); XXXVI, 31, 9 (*Messenii imperauit ut exules reducerent*); XXXVII, 2, 7 (*A. Cornelio ... imperatum ... ut legiones ... M. Acilio traderet*); XXXVIII, 34, 1 (*Lacedaemoniis imperatum primum, uti muros diruerent*); XXXIX, 14, 9 (*consules aedilibus curulibus imperarunt ut sacerdotes eius sacri omnes conquirerent*); XL, 26, 7 (*praetoribus Q. Petilio et Q. Fabio imperatum est ut Petilius duas legiones scriberet*); XL, 26, 8 (*Matienoque ... imperatum est ut classem ... duceret in Ligurum oram*); XL, 47, 8 (*tribunisque militum imperat ut ... iubeant*); XL, 48, 3 (*auxiliorum praefectis imperat ut ... fugerent*); XLI, 3, 6 (*centurionibus imperant ut grauiiores aetate milites ... imponant*); XLII, 7, 6 (*imperat equitibus ut equos conscendant*); XLII, 28, 7 (*consulibus designatis imperauit ut ... precarentur*); XLII, 65, 12 (*tribunis militum imperat ut legionum signa sequantur*); XLIV, 13, 5 (*eidem imperatum ut ... intraret*); XLV, 29, 13 (*tertiae regioni imperauit ut deueherent*). Au fragment 21, 2, on lit que *fugitiuos, quorum maior multitudo erat ipsis imperauit ut interficerent*.

4.1.4.4. Ce sont donc 47 occurrences d'*imperare* qui, dans Tite-Live, régissent une construction verbale, qui est toujours au subjonctif, avec ou (rarement) sans une conjonction de subordination. Ces près de 23 % se situent à un niveau comparable à celui des auteurs de l'époque classique. Mais ce qui est différent, c'est la moins grande diversité des types de subordination.

4.1.5. Quinte-Curce utilise deux fois l'infinitif, sans datif dans un cas, avec datif dans l'autre : ce sont V, 4, 14 (*praecipit ut castrorum specie manente plures de industria ignes fieri imperent, quo magis barbari credant ipsum regem in castris esse*) et X, 1, 19 (*Igitur Mesopotamiae praetoribus imperauit materia in Libano monte caesa deuectaque ad urbem Syriae Thapsacum septingentarum carinas nauium ponere*).

En IX, 8, 3, *imperare* accompagné d'un datif du destinataire régit un subjonctif paratactique : *Cratero deinde imperat rex haud procul amne per quem erat nauigaturus copias duceret*.

Enfin, Quinte-Curce emploie 6 fois le subjonctif avec la conjonction *ut*, deux fois sans datif, quatre fois avec : VI, 8, 17 (*Per hos imperatum ut qui ad praetorium excubabant armati uigilarent*); VII, 4, 35 (*Crederes imperatum, ut acies utraeque tela cohiberent*); V, 7, 10 (il s'agit de la destruction de Persépolis : *Itaque res in serium uersa est et imperauerunt sibi ut crederent illo potissimum modo fuisse delendam*); VII, 2, 23 (il s'agit de l'exécution de Parménion : *Spatiabatur in nemore Parmenion medius inter duces quibus erat imperatum litteris regis ut occiderent*); IX, 10, 3 (*Nearcho atque Onesicrito nauticae rei peritis imperauit ut ualidissimas nauium deducerent in Oceanum*); X, 1, 19 (*Cypriorum regibus imperatum ut aes stuppamque et uela praeberent*).

Les 9 occurrences d'*imperare* avec un régi verbal représentent 18 % du total; c'est un peu moins que chez les auteurs précédemment étudiés. En revanche, on y retrouve une variété de structures qui, présente chez les classiques, manquait chez Tite-Live.

4.1.6. La situation que nous allons rencontrer chez Sénèque est très différente ici, on trouve 8 constructions avec l'infinitif ou une infinitive et seulement 3 constructions conjonctives.

Des 8 constructions infinitives, 3 ont un datif. Dans le *De Clem.*, I, 9, 7, Auguste, à qui Livie vient de conseiller la clémence pour L. Cinna, suit son avis et *renuntiari autem extemplo amicis quos in consilium rogauerat imperauit*. Dans *Ep. ad Luc.*, 8, 1, l'auteur se représente interpellé par Lucilius, qui récuse la retraite qu'il lui conseille et lui dit : *ubi illa praecepta uestra quae imperant in actu mori?* *Ibid.*, 99, 16, où il est question des manifestations de tristesse en cas de deuil, Sénèque donne comme conseil *permittamus illis cadere, non imperemus*. Dans le *De Ira*, I, 16, 5 on lit *cum ceruicem noxio imperabo praecidi sine ira ... ero* (le datif *noxio* dépend de *praecidi* et non d'*imperabo*). *Ibid.*, III, 19, 3 : *Nemo certe inuenietur alius qui imperauerit omnibus iis in quos animaduerti iubebat os inserta spongia includi, ne uocis emittendae haberent facultatem*. *Ibid.*, III, 19, 4 : *Cum spongiae non inuenirentur, scindi uestimenta miserorum et in os farciri pannos imperauit*. En III, 40, 4, *e conuiuio rapi homines imperas et noui generis poenis lancinari?* Enfin, dans la *Cons. ad Marc.*, 8, 3, Sénèque note : *multum autem interest utrum tibi permittas maerere an imperes*.

En fait de constructions conjonctives, nous trouvons, chaque fois avec le datif : *De Benef.*, III, 24, 1 (*imperauit [sc. Domitius] medico eidemque seruo suo ut sibi uenenum daret*); *Ep. ad Luc.*, 18, 3 (*animo imperandum est ut tunc uoluptatibus solus abstineat*); *ibid.*, 78, 2 (*itaque imperaui mihi ut uiuerem*).

Les 11 passages qu'on vient de lire constituent 14 % du total des occurrences d'*imperare*; l'avantage est ici à l'infinitif (ou infinitive), alors que, précédemment, c'étaient les constructions conjonctives qui l'emportaient.

4.1.7. Tournons-nous enfin vers Tacite. Ici, pas un seul exemple de construction conjonctive et seulement 3 infinitifs ou infinitives, dont un cas avec datif. Ce sont : *Ann.*, I, 39, 5 (*ingressus castra Germanicus perducit ad se Plancum imperat receptique in tribunal*); II, 25, 1 (*C. Silio cum triginta peditum, tribus equitum milibus ire in Chattos imperat*); XV, 28, 2 (*neque infamia Paetiangebatur quod eo maxime patuit quia filio eius tribuno ducere manipulos atque operire reliquias malae pugnae imperauit*).

Ici, donc, absence totale de la construction le plus souvent mentionnée par les grammairiens, et rareté d'autres constructions d'ailleurs réputées comme moins canoniques.

4.2. Les rections verbales d'*imperare* ont subi des modifications importantes. À l'époque classique, ce sont les structures au subjonctif qui l'emportent; chez Tite-Live, elles sont même seules représentées. Avec Quinte-Curce, cette supériorité se réduit. Chez Sénèque, la situation s'inverse et c'est l'infinitif qui l'emporte. Chez, Tacite, ce dernier évince même totalement le subjonctif.

5. Un certain nombre d'occurrences d'*imperare* n'ont pas été prises en compte dans les paragraphes précédents. C'est qu'elles ne paraissent pas se prêter à une exégèse proprement syntaxique. Cette situation se rencontre dans certains emplois d'*imperatum* substantivé. Le participe parfait passif dérive d'un syntagme tel que **aliquis aliquid imperat**. Dans la transformation passive, le participe employé substantivement ne s'accompagne normalement d'aucun élément explicite correspondant à *aliquid*. Il arrive — et on en a vu des exemples — que le contexte indique avec assez de précision ce que désigne cet *aliquid*; on peut alors ranger l'occurrence dans une des catégories qui ont fait l'objet des pages précédentes. Mais il arrive aussi que le contexte soit muet à ce point de vue : la forme est alors inclassable. Il convient sans doute de reconnaître que le sentiment personnel intervient dans le jugement qui considère le contexte comme muet : tel lecteur n'y trouve aucune précision sur l'objet de l'ordre tandis que tel autre croira y déceler une indication plus ou moins vague qui lui permettrait de proposer un classement. Mais les cas de ce genre ne sont pas nombreux et, en fin de compte, cette source d'incertitude ne modifie guère le tableau d'ensemble. Par souci de rigueur et d'exhaustivité, j'indiquerai ici les occurrences que je n'ai pas cru pouvoir ranger dans les catégories qui ont servi de cadre à cette étude.

César présente 11 exemples d'*imperatum* où le contenu de l'injonction ni la forme de son expression ne peuvent être conjecturés⁶. Cicéron n'a pas d'occurrence de ce type, non plus que Salluste. Dans Tite-Live, en revanche, il semble que 11 occurrences d'*imperatum* ne permettent pas de précision sur le contenu de l'ordre donné. Ce sont : XXXII, 14, 6; XXXV, 17, 6; XXXVII, 16, 3; 28, 9; 48, 4; XXXVIII, 14, 5; 18, 4; 43, 2; 47, 8; XXXIX, 37, 21; XLIII, 4, 4. De même, chez Quinte-Curce, 9 occurrences d'*imperatum* ne paraissent pas précisables : IV, 1, 5; V, 9, 17; VI, 5, 11; VII, 4, 20; 6, 11; 9, 17; VIII, 1, 2; 1, 8; 10, 1.

6. Aux paragraphes 0.1.2 et 0.1.3, j'avais indiqué comment pouvaient être exprimés le destinataire et le bénéficiaire de l'injonction. Au cours des paragraphes ultérieurs, j'ai noté ce qui relevait de cette considération. En somme on peut dire que le destinataire, presque toujours au datif, est relativement fréquent, tandis que le bénéficiaire est rarement mentionné. Quelques formulations différentes ont été relevées, par exemple *in* et l'accusatif pour le bénéficiaire, ainsi que *apud* pour le destinataire. Ces formes apparaissent trop rarement pour pouvoir faire l'objet d'un examen.

7.1. Le moment est venu de conclure. Je le ferai de deux manières : d'abord par auteur, ensuite par types de rection.

⁶ On trouvera les références de ces passages à la p. 125 de l'article précédemment cité.

Chez César, la structure la plus fréquente est celle où l'objet de l'ordre est indiqué par un substantif ou un pronom à l'accusatif (avec les variantes dues à la syntaxe du contexte). Viennent en second lieu les structures verbales, avec une nette prédominance des subordonnées au subjonctif amenées par *ut / uti / ne / quo*. Quant aux emplois absolus, ceux qui le sont essentiellement sont rares et ceux qui le sont accidentellement, bien que plus fréquents, sont toutefois loin des deux premières catégories citées.

Chez Cicéron, c'est aussi l'objet direct exprimé par un substantif ou un pronom qui l'emporte, mais la seconde place est occupée par les emplois essentiellement absolus. En troisième lieu, les subordinations verbales et, pour terminer, les emplois accidentellement absolus.

Chez Salluste (où les effectifs très faibles ne permettent pas de conclusion très assurée), c'est encore l'objet exprimé par un substantif ou un pronom qui est le plus fréquent; les emplois essentiellement absolus et les subordinations verbales se situent à un même niveau et les emplois accidentellement absolus viennent en fin.

Chez ces trois auteurs, l'objet exprimé par un substantif renvoie toujours à une réalité concrète, et c'est aussi presque toujours le cas s'il s'agit d'un pronom, du moins quand le contexte permet de trancher.

Tite-Live amorce quelques grosses différences : si c'est toujours l'objet exprimé par un substantif ou un pronom qui l'emporte, on voit apparaître, à côté d'une majorité de réalités concrètes, la mention d'actions, de comportements, de sentiments. Par ailleurs, la seconde place est ici occupée très nettement par les structures verbales, les emplois absolus, qu'ils soient essentiels ou accidentels, n'ayant plus que des effectifs très faibles.

Quinte-Curce donne la préférence aux emplois essentiellement absolus et aux cas où l'objet est indiqué par un syntagme nominal (il s'agit toujours, alors, d'objets concrets); viennent ensuite les syntagmes verbaux puis les emplois accidentellement absolus.

Sénèque le philosophe donne la préférence, avec une avance très nette, à l'emploi essentiellement absolu; viennent ensuite les substantifs et pronoms, lesquels renvoient toujours à des actions, sentiments, attitudes, à l'exclusion d'objets concrets; enfin, les syntagmes verbaux subordonnés.

Tacite, enfin, donne la préférence (plus de 50 %) aux emplois essentiellement absolus, avec cette particularité qu'ils concernent à peu près tous l'exercice du pouvoir suprême, spécialement impérial; les substantifs et pronoms viennent ensuite, se partageant entre réalités concrètes et actions/attitudes; lorsque l'objet de l'ordre est indiqué par un SV c'est toujours l'infinitif qui est employé, et jamais le subjonctif. Les exemples d'emploi accidentellement absolu sont très peu nombreux.

7.2. Si l'on considère les choses du point de vue des constructions, on voit que l'emploi essentiellement absolu se trouve toujours présent, avec des variations dues aux thématiques, et avec cette particularité que l'influence de l'évolution de la société romaine se montre dans l'apparition de l'emploi d'*imperare* pour désigner l'exercice du pouvoir impérial. Quand l'objet de l'ordre est exprimé par un substantif ou un pronom, alors qu'à l'époque classique, il s'agissait toujours d'une réalité concrète, on voit apparaître, à partir de Tite-Live, des substantifs exprimant une action, un sentiment, une attitude. Ces derniers sont même seuls présents chez Sénèque. Les syntagmes verbaux mis sous la dépendance d'*imperare*, qui étaient majori-

tairement des subjonctifs avec *ut* à l'époque classique, cèdent de plus en plus la place à l'infinitif, seul représenté chez Tacite.

La perspective ainsi retracée montre, me semble-t-il, que, sur le point considéré, la syntaxe latine est plus diverse qu'on ne le pense d'habitude, et que les structures familières (par l'effet de l'enseignement?) ne sont pas les seules, ni, pour certains auteurs, les plus fréquentes. Il reste encore des points qui mériteraient une investigation du même type; je citerai seulement les passages où, dans un même contexte, se côtoient des formes d'*imperare* et de *iubere*. Par ailleurs, un élargissement de la liste des auteurs apporterait sans doute des nuances nouvelles au tableau.

Sénèque et l'enfermement

Pour étudier ce que pense un auteur d'un thème tel que l'enfermement et la privation de liberté, l'une des méthodes les plus efficaces consiste à faire une enquête lexicale : les mots relatifs à cette thématique et les contextes dans lesquels ils se trouvent fournissent des indices irrécusables.

L'index des œuvres en prose de Sénèque (à l'exception des *Questions naturelles*) publié il y a quelques années par le LASLA¹ permet de connaître la référence de toutes les occurrences des mots que l'on considère comme caractéristiques ; un recours au contexte aide à préciser le sens de chacun de ces emplois. Pour les *Quaestiones naturales*, Denis Renard, assistant au CIPL-LASLA, a consulté pour moi le CD-ROM du *Packard Humanities Institute*.

J'ai pris pour point de départ les 39 occurrences de *carcer* ainsi repérées. Certains contextes font découvrir la cooccurrence récurrente d'autres mots liés au thème, ce qui permet de découvrir des grappes, plus ou moins fournies, de termes associés à la thématique sous examen et de traiter ces nouveaux termes comme on l'a fait pour *carcer*.

Une première série de textes voit dans le terme *carcer* la désignation d'un châtiement résultant d'une condamnation ou infligé par un maître à un serviteur. Ailleurs, il s'agit des mauvais coups du sort, que l'on endure sans être nécessairement coupable.

Comme exemples du premier type, je citerai deux passages, l'un des *Ep. ad Luc.*, l'autre du *De Ira*, auxquels je pourrais en ajouter quelques autres si je ne craignais d'être fastidieux. Dans les *Ep. ad Luc.*, 24, 2 et 3, on lit : *intelleges profecto aut non magnum aut non longum esse quod metuis. Nec diu exempla quibus confirmaris colligenda sunt : omnis illa aetas tulit... Numquid accidere tibi, si damnaris, potest durius quam ut mittaris in exsilium, ut ducaris in carcerem*². La prison et l'exil sont ici considérés comme les peines résultant d'une condamnation ; dans la suite du texte, on retrouve à plusieurs reprises les deux termes. Dans le *De Ira*, III, 32, 2, il s'agit des châtiements, trop sévères pour la faute commise, que l'on inflige sous le coup de la colère : *in hoc enim praecipue fallimur : ad ferrum uenimus, ad capitalia supplicia, et uinculis, carcere, fame uindicamus rem castigandam flagris*

¹ *Lucius Annaeus Seneca – Opera Philosophica – Index uerborum*, éd. L. DELATTE, Ét. ÉVRARD et al., Hildesheim, Georg Olms, 1981, 2 vol., 1016 p.

² « Tu comprendras certainement que ce qui te fait peur est sans importance ou sans durée. Si, pour te fortifier, il te faut des exemples, ce sera vite fait de les recueillir : chaque siècle en a produit... Que peut-il t'arriver pis, si l'on te condamne, que d'être envoyé en exil ou conduit en prison ? » Sauf indication contraire, les traductions sont celles de la *Collection des universités de France*, le plus souvent modifiées de manière plus ou moins importante.

RÉFÉRENCES : *Carcer, Prison et privation de liberté dans l'Antiquité classique*, Actes du colloque de Strasbourg (5 et 6 décembre 1997), édités par Cécile DAGENBACH-BERTRAND, Alain CHAUVOT, Michel MATTER et Jean-Marie SALAMITO, Strasbourg, Éditions De Bockard, Collections de l'Université Marc Bloch – Strasbourg, « Études d'archéologie et d'histoire ancienne », 1998, pp. 179–190.

*leuioribus*³. Sénèque pense certainement ici à un maître punissant des esclaves, car, quelques lignes plus haut, il écrit : *magnam rem sine dubio fecerimus, si seruolum infelicem in ergastulum miserimus*⁴. De la série de termes qu'on vient de lire autour de *carcer*, il faut en écarter plusieurs qui n'ont pas de rapport avec l'enfermement ou la privation de liberté (*ferrum, capitalia supplicia, fames*). Il nous reste donc *carcer, exilium, uinculum*.

Venons-en aux coups du sort. S'interrogeant sur les circonstances dans lesquelles on peut manifester sa gratitude, Sénèque, dans le *De Beneficiis*, VI, 30, 1, critique la thèse selon laquelle ce ne serait possible qu'à l'égard de personnes frappées par la mauvaise fortune. *Propone, écrit-il, animo tuo carcerem, uincula, sordes, seruitutem, bellum, egestatem; haec sunt occasiones uoti tui*. S'opposant à cette idée, il continue : *quid enim, ut dixi, uetat te referre etiam summa felicitate praeditis gratiam*⁵? Concernant les conditions de la béatitude, il écrit, dans *Ep. ad Luc.*, 76, 33 : *Si rectis oculis gladios micantes uidet... beatum uoca, si cum illi denuntiata sunt corporis tormenta et quae casu ueniunt et quae potentioris iniuria, si uincula et exilia et uanas humanarum formidines mentium securus audi*⁶? De ces énumérations, nous pouvons de nouveau retenir *carcer, uinculum* et *exilium*, comme se rapportant à notre thème.

D'autres textes encore nous font connaître des cooccurents de *carcer*, mais ou bien nous retrouvons ceux que nous avons déjà repérés, ou bien il s'agit de mots relativement rares qui ne peuvent guère enrichir notre information, ou encore trop généraux pour rien apporter d'utile. Tel est le cas, par exemple, du terme *relegare*. Nous avons ainsi 143 occurrences des termes *carcer, uinculum* et *exilium* (39 pour le premier, 36 pour le deuxième et 68 pour le troisième), ce qui ne veut pas dire 143 textes, puisque, comme on l'a déjà vu, certains passages contiennent plusieurs des termes retenus.

De ces occurrences, quelques-unes sont à éliminer d'office parce qu'elles ont un sens tout à fait étranger au thème proposé. Ainsi, le *De Beneficiis*, II, 25, 3, note que le bénéficiaire d'un bienfait doit guetter l'occasion de manifester sa reconnaissance : *Qui gratus futurus est, statim dum accipit de reddendo cogitet. Chrysippus quidem inquit illum uelut in certamen cursu compositum et carceribus inclusum opperiri debere tempus suum, ad quod uelut dato signo prosiliat*⁷. La comparaison avec les

³ « Voilà en effet notre principale erreur : nous en venons au fer, à la peine capitale, nous punissons par les chaînes, la prison, la faim ce qu'il fallait châtier de peines plus légères » (ma traduction).

⁴ « Nous aurons sûrement accompli un grand exploit si nous avons envoyé un malheureux esclave dans un ergastule » (ma traduction).

⁵ « Représente-toi la prison, les fers, le deuil, l'esclavage, la guerre, le dénûment : voilà les occasions qui répondent à ton souhait... En effet, je l'ai dit, qu'est-ce qui t'interdit de t'acquitter même envers ceux qui ont en partage la plénitude du bonheur ? »

⁶ « Si l'éclat des épées ne lui fait pas cligner les yeux... dis-le heureux ; heureux si, à la menace de ces tortures auxquelles nous exposent soit un coup du sort, soit l'injustice d'un puissant, si quand on lui parle de fers, d'exil et de ces vains moyens de terreur dont s'alarme l'imagination, il écoute impassible. »

⁷ « Qui veut se montrer reconnaissant doit, à l'instant même où il reçoit, songer à donner en retour. Chrysippe, lui, déclare que cet homme, comme s'il était prêt à disputer le prix de la course et enfermé dans les barrières, doit guetter le moment de s'élaner en avant, comme à un signal donné. »

jeux du cirque est ici évidente et *carcer* n'y évoque pas un enfermement au sens de notre thématique.

De ce point de vue, il faut faire un sort spécial à *vinculum*. Ce terme peut désigner les liens qui unissent plusieurs personnes. Ainsi, concernant la vie militaire, on lit dans *Ep. ad Luc.*, 95, 35 : *Quemadmodum primum militiae vinculum est religio et signorum amor et deserendi nefas, tunc deinde facile cetera exiguntur mandanturque iusiurandum adactis, ita in iis quos uelis ad beatam uitam perducere prima fundamenta iacienda sunt et insinuanda uirtus*⁸. De même, le *De Beneficiis*, VI, 41, 2 expose qu'avoir reçu un bienfait ne doit pas être ressenti comme une charge mais comme un lien avec le bienfaiteur : *Quanto melius ac iustius in promptu habere merita amicorum et offerre, non ingerere, nec obaeratum se iudicare, quoniam beneficium commune vinculum est et inter se duos alligat*⁹.

Vinculum peut aussi se référer à l'ordre ontologique dans lequel sont pris les êtres, ainsi dans *Ep. ad Luc.*, 58, 9 : *Homo species est, ut Aristoteles ait; equus species est; canis species est. Ergo commune aliquod quaerendum est his omnibus vinculum, quod illa complectatur et sub se habeat. Hoc quid est? Animal*¹⁰. Il peut encore référer aux contraintes d'une pensée qui se veut logiquement cohérente. Un passage de *Ep. ad Luc.*, 117, 6 en donne un exemple; à la demande de Lucilius, Sénèque parle de la thèse stoïcienne selon laquelle la sagesse est un bien, mais non pas le fait d'être sage. Il commence par exposer comment les défenseurs de cette thèse doivent torturer le langage (*uerba torquere*) pour la soutenir et il y voit une situation où l'acceptation d'une proposition constitue une contrainte pour la suite du raisonnement : *Ego non idem sentio et nostros iudico in hoc descendere quia iam primo uinculo tenentur et mutare illis formulam non licet*¹¹.

Le mot *vinculum* peut aussi avoir une signification médicale, comme dans le *De Ben.*, V, 20, 2 : *Multa beneficia tristem frontem et asperam habent, quemadmodum secare et urere, ut sanes, et uinclis coercere*¹². Enfin, il peut arriver que l'emploi de *vinculum* résulte d'une simple figure de style. L'*Ad Marciam de consolatione* consacre son chapitre XVIII à décrire les merveilles du monde, mais aussi ses fléaux; on ne peut accepter les premières sans supporter les seconds; le paragraphe 6 s'exclame sur les beautés de l'univers : *Quid lapidum gemmarumque fulgor... et vinculum*

⁸ « De même que le premier lien de la vie militaire est la foi jurée, l'amour du drapeau, la religieuse horreur de la désertion, et qu'après tout cela le reste, ordres, missions, sont signifiés sans difficulté à des hommes tenus par leur serment, de même chez ceux qu'il s'agit de mener au bonheur, jetons d'abord de bonnes bases, insinuons-leur la vertu. »

⁹ « Comme il est plus honnête et plus juste de tenir les bienfaits de nos amis à leur disposition et de les leur offrir au lieu de les leur jeter à la tête, et de ne pas se croire chargé d'une dette, puisqu'un bienfait est un lien réciproque et attache deux êtres l'un à l'autre. »

¹⁰ « L'homme est une espèce, comme le déclare Aristote; le cheval est espèce, le chien est espèce. Il faut donc chercher à toutes ces espèces un lien commun qui les embrasse et les domine. Quel est-il? Le genre animal. »

¹¹ « Pour moi, je ne pense pas de même et j'ai la conviction que si nos philosophes se rabattent là-dessus, c'est que leur première proposition les lie et qu'un changement de formule leur est interdit. »

¹² « Beaucoup de bienfaits ont des dehors maussades et rudes comme l'amputation et la cautérisation médicales et la ligature. »

*terrarum Oceanus, continuationem gentium triplici sinu scindens et ingenti licentia exaestuans*¹³ ?

Dans les types d'emploi dont je viens de donner des exemples dont on pourrait facilement augmenter le nombre, ni *carcer*, ni *uinculum* ne nous apprennent rien sur la privation de liberté ni sur l'enfermement.

En bonne méthode, la première chose à faire pour étudier ce que les occurrences de quelques mots nous apprennent sur l'enfermement et la privation de liberté, ce serait d'en définir précisément la signification. Sénèque ne le fait ni pour *carcer* ni pour *uinculum*, mais bien pour *exsilium*. Il le fait d'ailleurs en dialecticien, d'une manière subtilement adaptée à la thèse qu'il compte défendre. Dans l'*Ad Helviam de cons.*, 6, 1, il écrit en effet : *uideamus quid sit exsilium. Nempe loci commutatio. Ne angustare uidear uim eius et quicquid pessimum in se habet subtrahere, hanc commutationem loci sequuntur incommoda : paupertas, ignominia, contemptus. Aduersus ista postea confligam ; interim primum illud intueri uolo, quid acerbi afferat ipsa loci commutatio*¹⁴. Il n'a pas de peine, dans ces conditions, à montrer que l'*exsilium*, dans son essence, n'a rien de terrible. À Rome, mais aussi dans les villes de moindre importance, la majorité des habitants sont des immigrants, venus par ambition, pour l'exécution d'une mission, pour le plaisir, pour les spectacles, pour les études ou pour bien d'autres motifs. Au reste, la tendance à changer de lieu répond, aux yeux de certains philosophes, à une sorte d'instinct, comme Sénèque le précise dans le même chapitre, 6, 6 : *Inuenio qui dicant inesse naturalem quandam irritationem animis commutandi sedes et transferendi domicilia : mobilis enim et inquieta homini mens data est ; nusquam se tenet, spargitur, et cogitationes suas in omnia nota atque ignota dimittit, uaga et quietis impatiens et nouitate rerum laetissima*¹⁵. On notera que cet argument fait bon marché de la différence entre les changements de résidence spontanés et ceux qui résultent d'une contrainte. Invoquer l'opinion qui veut que ces changements manifestent une tendance naturelle à l'homme est tout à fait inapproprié quand il est question d'exil. Je me borne à cette remarque et ne peux entrer dans le détail de toute cette argumentation ; je note seulement qu'elle s'étend du chapitre 6, 1 jusqu'au chapitre 6, 10. Ainsi sont noyés, dans un premier temps, les inconvénients de l'exil, réduit à une situation de caractère banal. On y sent une sorte de parti pris tout en accord avec les idées stoïciennes de Sénèque.

Comme on l'a déjà vu, l'idée que la privation de liberté, sous quelque forme qu'elle se réalise, punit légitimement une faute n'est pas étrangère à Sénèque. En voici un indice supplémentaire. Dans le *De Clementia*, II, 5, 1, l'auteur oppose la

¹³ « Que dire de la splendeur des pierres précieuses et des perles ... et de cet Océan, ceinture de la terre, dont les trois golfes séparent les parties du monde les unes des autres et dont les vagues se soulèvent dans un bouillonnement formidable. »

¹⁴ « Voyons ce que c'est que l'exil. L'exil est un changement de lieu. Comme je ne voudrais pas avoir l'air d'en diminuer l'importance et d'en supprimer le plus rude, je reconnais que ce changement entraîne des conséquences fâcheuses : la pauvreté, le déshonneur, le mépris public. Je combattrai plus tard ces inconvénients ; pour le moment, je ne veux m'occuper que du désagrément causé par le changement de lieu pris en soi. »

¹⁵ « Je connais des philosophes qui disent que le besoin de changer de séjour et de déplacer son habitation est un véritable instinct. L'âme humaine est en effet mobile et remuante par essence ; elle ne demeure jamais en place ; elle se dissémine, elle disperse sa pensée sur mille objets connus ou inconnus, toujours flottante, toujours incapable de repos, et passionnément avide de nouveauté. »

clémence à la miséricorde ou compassion. La seconde est le fait d'être pusillanimes ; telles sont les *anus et mulierculae... quae lacrimis nocentissimorum mouentur, quae, si liceret, carcerem effringerent*¹⁶. On voit bien qu'ici, le *carcer* est légitimement infligé aux *nocentissimi* et que vouloir les en libérer serait une erreur. Sénèque va même jusqu'à imaginer, d'après la gravité des fautes, une hiérarchie des peines dans lesquelles il voit des remèdes. Dans le *De Ira*, I, 16, 2-3, il écrit : *Omne poenae genus remedi loco admoueo : « Tu adhuc in prima parte uersaris errorum nec grauius laberis sed frequenter ; obiurgatio te primum secreta deinde publicata emendare temptabit. Tu longius iam processisti, quam ut possis uerbis sanari ; ignominia non contineberis, tibi fortius aliquid et quod sentias inurendum est : in exilium et loca ignota mitteris. In te duriora remedia iam solida nequitia desiderat : et uincula publica et carcer adhibebitur. Tibi insanabilis animus et scelera sceleribus contexens... : bene de te merebimur... id quod unum tibi bonum superest repraesentabimus, mortem*¹⁷. »

Mais il faut reconnaître que, le plus souvent, l'aspect « châtement » ne retient guère l'attention de Sénèque et que, quand il apparaît, il est la plupart du temps accompagné de remarques qui le minimisent et en marquent les limites. Un exemple frappant en est donné par l'histoire des deux Tarius, père et fils, que rapporte le *De Clementia*, 13. Tarius le fils avait décidé la mort de son père ; celui-ci surprit le complot et instruisit l'affaire, après avoir demandé à l'empereur de venir se joindre au conseil. Un châtement était inévitable, mais l'empereur, plutôt que de proposer la mort ou d'autres peines lourdes, se contenta d'une relégation dont le lieu et les conditions seraient laissés à la discrétion du père. Celui-ci proposa comme lieu d'exil Marseille, séjour dont l'agrément était bien connu, et décida de maintenir la rente qu'il faisait à son fils avant le crime. Sur toute cette affaire et sur le rôle de l'empereur, Sénèque imagine les réflexions qui ont guidé ce dernier (13, 7) : *Non culleum, non serpentes, non carcerem decreuit memor, non de quo censeret, sed cui in consilio esset ; mollissimo genere poenae contentum esse debere patrem dixit in filio adulescentulo impulso in id scelus, in quo se, quod proximum erat ab innocentia, timide gessisset ; debere illum ab urbe et a parentis oculis summoneri*¹⁸. À l'idée de châtement se substitue ici celle d'une sorte de protection sociale, visant à empêcher que la proximité ne fasse renaître des oppositions et des conflits.

¹⁶ « Ce sont des vieilles et des femmelettes qui se laissent toucher par les larmes des plus grands criminels ; si elles le pouvaient, elles enfonceraient la porte de leur prison. »

¹⁷ « J'utilise toute espèce de châtement comme un remède : "tu es encore dans la première phase des erreurs et tu ne trébuches pas gravement, mais souvent ; une remontrance, d'abord privée, puis publique tentera de te corriger. Tu es déjà trop loin pour pouvoir être guéri par des paroles ; tu ne seras pas retenu par la honte, il faut t'imprimer quelque remède plus fort et que tu ressenties : tu seras envoyé en exil et en des lieux inconnus. Un dérèglement plus grave demande des remèdes plus durs : on t'infligera les chaînes publiques et la prison. Ton âme n'est pas guérissable et elle entasse crimes sur crimes... : nous te rendrons service... nous t'appliquerons le seul bon traitement qui reste, la mort" » (ma traduction).

¹⁸ « Il ne décida ni la peine du sac et des serpents, ni celle de la prison, se souvenant non de celui sur qui il votait, mais de celui dont il était l'assesseur ; il déclara qu'un père devait se contenter des sanctions les plus douces, puisqu'il avait affaire à un fils tout jeune encore, d'ailleurs déterminé par des suggestions extérieures à un attentat où la timidité de ses démarches équivalait presque à l'innocence ; que le coupable devait être éloigné de Rome et soustrait aux regards paternels. »

Le *De Ira*, II, 14, 3 et 4 note que, souvent, le refus de supporter des maux assez légers entraîne une peine beaucoup plus lourde : *saepe itaque ratio patientiam suadet, ira uindictam, et qui primis defungi malis potuimus, in maiora deuoluimur. quosdam unius uerbi contumelia non aequo animo lata in exilium proiecit, et qui leuem iniuriam silentio ferre noluerant grauissimis malis obruti sunt, indignatique aliquid ex plenissima libertate deminui seruire in sese adtraxerunt iugum*¹⁹. On pourrait lire ici le conseil de supporter de petites peines, même injustes, pour en éviter de plus graves; mais il y a aussi l'idée que, souvent, des châtements disproportionnés nous atteignent à cause de manquements somme toute mineurs.

Ce qui conduit peut-être Sénèque à minimiser l'aspect « châtement », c'est que, pour lui, la punition de la faute est affaire intérieure, et qui commence dès la faute commise. C'est ce qui apparaît par exemple dans *Ep. ad Luc.*, 87, 24 et 25 : *Atqui maximum scelerum supplicium in ipsis est. Erras, inquam, si illa ad carnificem aut carcerem differs : statim puniuntur, cum facta sunt, immo dum fiunt*²⁰.

L'aspect qui retient le plus l'attention de Sénèque, c'est que les privations de liberté, comme les autres types de peines, sont en fait des coups de la fortune que l'homme vertueux sait et doit supporter sans broncher. C'est ce qu'il exprime d'habitude par des exemples. En voici deux qui viennent du *De Beneficiis*, VI, 37, 1 et 2 : *Callistratum aiunt (ita certe Hecaton auctor est), cum in exilium iret, in quod multos cum illo simul seditiosa ciuitas et intemperanter libera expulerat, optante quodam ut Atheniensibus necessitas restituendi exules esset, abominatum talem reditum. Rutilius noster animosius, cum quidam illum consolaretur et diceret instare arma ciuilia, breui futurum ut omnes exules reuerterentur, « Quid tibi, inquit, mali feci ut mihi peiorem reditum quam exitum optares? Ut malo patria exilio meo erubescat, quam reditu maereat! » Non est istud exilium, cuius neminem non magis quam damnatum pudet*²¹. Les héros mis ici en scène par Sénèque ont ce raidissement caractéristique du stoïcisme : accueillir le malheur non avec résignation, mais avec une sorte de satisfaction, pour prouver qu'on sait se placer au-dessus de la fortune; en revanche, ce qui ne retient que peu l'attention de Sénèque, c'est de savoir si l'exil ainsi supporté était ou non mérité; dans la mesure où il en est question, c'est

¹⁹ « Aussi, la raison conseille souvent la patience et la colère, la vengeance; alors que nous aurions pu supporter de premiers maux, nous sommes précipités dans des maux plus grands. Certains ont été jetés en exil pour n'avoir pas supporté avec sang-froid un affront tenant en un seul mot; des hommes qui n'avaient pas voulu subir en silence une légère injustice ont été écrasés par de lourds malheurs et, pour s'être indignés d'une diminution de leur pleine liberté, ils ont attiré sur eux le joug de l'esclavage » (ma traduction).

²⁰ « Mais le plus grand châtement des crimes est dans les crimes mêmes. Tu te trompes, dis-je, si tu les renvoies au bourreau ou au cachot. ils sont punis dès qu'ils sont commis; bien plus : au moment même où ils se commettent » (ma traduction).

²¹ « Callistrate, à ce qu'on dit (c'est du moins ce que rapporte Hécaton) partait pour l'exil, où beaucoup d'autres au même moment le suivaient, chassés par une République en état de révolution et d'effrénée liberté, lorsque quelqu'un émit le vœu qu'Athènes fût dans la nécessité de réintégrer les bannis : il repoussa avec horreur l'éventualité d'un pareil retour. Notre Rutilius eut un mot plus fier encore : quelqu'un essayant de le reconforter et lui disant que la guerre civile était imminente, que sous peu l'on verrait tous les exilés revenir : "Quel mal, dit-il, t'ai-je fait pour me souhaiter un retour pire que mon départ? Comme j'aime mieux savoir la patrie honteuse de mon exil, que dans le chagrin par mon retour!" Ce n'est point exil qu'une mesure dont tout le monde a plus de honte que le condamné. »

celui qui punit qui est dans son tort : c'est une *seditiosa ciuitas*, c'est une patrie au bord de la guerre civile.

Sénèque reconnaît cependant que le souci de se montrer supérieur à l'adversité peut prendre des formes inadmissibles, par exemple quand la personne qui subit les maux n'est pas celle qui veut en tirer l'occasion de montrer de la vertu. Dans le *De Beneficiis*, VI, 25, 2, il condamne l'amant qui souhaite du malheur à l'aimée, pour pouvoir lui prodiguer son aide. Il le fait dans le contexte que voici : à propos de ceux qui souhaitent du malheur à leurs bienfaiteurs pour pouvoir les assister, il dit : *quorum animus simillimus est prauo amore flagrantibus, qui amicae suae optant exilium, ut desertam fugientemque comitentur, optant inopiam, magis desideranti ut donent, optant morbum, ut adsideant*²². C'est là se proposer une attitude qui est bien plus critiquable que l'inaction même.

Si les privations de liberté et les autres coups du sort ont en quelque sorte pour principale fonction de permettre aux hommes vertueux de manifester leur grandeur d'âme, il n'est pas étonnant que cette thématique amène Sénèque à citer des exemples historiques (j'en ai déjà cité deux) qui deviennent vite des types figés. Le plus fréquemment cité de ces types est Socrate. De la dizaine de passages où sa fermeté en prison est donnée en exemple, je retiens les plus caractéristiques. En son chapitre 13, 4, l'*Ad Heluiam de Consolatione* proclame : *Ignominia tu putas quemquam sapientem moueri posse, qui omnia in se reposuit, qui ab opinionibus uulgi secessit? Plus etiam quam ignominia est mors ignominiosa : Socrates tamen eodem illo uultu, quo triginta tyrannos solus aliquando in ordinem redegerat, carcerem intrauit, ignominiam ipsi loco detracturus. Neque enim poterat carcer uideri, in quo Socrates erat*²³. On voit ici cette préfiguration du saint qu'est Socrate sanctifier le lieu où il vit. Dans l'*Ep. ad Luc.*, 70, 9, Sénèque montre un Socrate qui n'espère rien des trente jours de délai avant sa mort, sinon l'occasion de montrer sa soumission aux lois et son dévouement à ses amis : *Socrates potuit abstinentia finire uitam et inedia potius quam ueneno mori : triginta tamen dies in carcere et in exspectatione mortis exegit, non hoc animo tamquam omnia fieri possent, tamquam multas spes tam longum tempus reciperet, sed ut praeberet se legibus, ut fruendum amicis extremum Socraten daret*²⁴. Le même recueil des *Ep. ad Luc.*, 104, 27 et 28, contient un long passage consacré à l'exemple de Socrate ; j'en cite seulement la fin : *Nouissima damnatio est sub grauissimis nominibus impleta... post haec carcer et uenenum. Haec usque eo animum Socratis non mouerant ut ne uultum quidem mouerint ; nota*

²² « Une telle disposition d'esprit ressemble fort à la flamme d'un amour dépravé, lorsqu'à une maîtresse on souhaite l'exil pour partager son abandon et sa fuite, on souhaite la pénurie pour répondre par des dons à ses besoins accrus, on souhaite la maladie pour être assis à son chevet. »

²³ « Crois-tu donc que le sage soit sensible à l'ignominie, lui qui ne fait fond que sur lui-même et qui a rompu une fois pour toutes avec les opinions du vulgaire ? L'ignominie n'est rien à côté d'une mort ignominieuse. Vois cependant Socrate : du même visage qui naguère avait, à lui seul, intimidé trente tyrans, il franchit le seuil de sa prison, séjour d'ignominie qu'il allait purifier de sa présence. Car une prison où était Socrate, ce n'était plus une prison. »

²⁴ « Socrate pouvait finir de vivre en refusant de s'alimenter, succomber à la faim plutôt qu'au poison. Néanmoins il passa trente jours en prison et dans l'attente de la mort, non dans l'idée que tout était possible, qu'un si long délai autorisait bien des espoirs, mais pour se soumettre aux lois, pour permettre à ses amis de profiter du Socrate de la fin. »

*illam mirabilem laudem et singularem! usque ad extremum nec hilariorum quisquam nec tristiorum Socratem uidit: aequalis fuit in tanta inaequalitate fortunae*²⁵.

S'il arrive assez souvent que Socrate soit présenté seul pour sa fermeté face à l'adversité, on le trouve aussi dans des listes plus ou moins abondantes de personnages exemplaires; les malheurs liés à la privation de liberté s'y trouvent mélangés à d'autres types d'infortune: le feu, les supplices, la privation de biens... Les deux listes les plus longues, d'ailleurs presque identiques, se trouvent dans le *De Providentia*, 3, 4 et dans l'*Ep. ad Luc.*, 98, 12. Je citerai le second de ces passages. *Dic mihi: ex istis quae terribilia uidentur, nihil est inuictum. Singula uicere iam multi: ignem Mucius, crucem Regulus, uenenum Socrates, exilium Rutilius, mortem ferro adactam Cato: et nos uincamus aliquid*²⁶. À cette liste de cinq personnages héroïques, les deux contextes ajoutent un peu plus loin Fabricius et son dédain des richesses. La même série se retrouve, mais sans Regulus, dans l'*Ep. ad Luc.*, 24, 4-6, qui y ajoute Metellus; on la lit aussi avec Regulus, mais sans Mucius, dans les *Ep. ad Luc.*, 67, 7 et 71, 17. Le *De Ben.*, V, 17, 2, fournit une liste un peu différente des personnages qui ont souffert de l'ingratitude publique: *Camillum in exilium misit, Scipionem dimisit; exulauit post Catilinam Cicero... Rutilius innocentiae pretium tulit in Asia latere; Catoni populus Romanus praeturam negauit, consulatum pernegauit*²⁷. On peut donc affirmer que Sénèque détient comme une liste plus ou moins stéréotypée, qu'il modifie à l'occasion et cite plus ou moins complètement. Quelques autres passages citent des personnages remarquables par leur fermeté dans l'adversité, mais qui n'appartiennent pas, ou du moins pas en totalité, à la série qu'on vient de voir. L'*Ep. ad Luc.*, 79, 14, avant Socrate, Caton et Rutilius, cite Démocrite. Ce dernier apparaît seul dans le *De Prou.*, 6, 2. Le *De Ben.*, VII, 15, 2 mentionne le couple Harmodius et Aristogiton auquel il ajoute Mucius. Enfin, dans l'*Ep. ad Luc.*, 86, 3 et dans l'*Ad Pol. de Cons.*, 14, 4, c'est la force de caractère de Scipion qui est donnée en exemple; on a déjà vu qu'elle l'a été aussi dans le *De Ben.*, V, 17, 2.

L'attitude de Sénèque concernant les divers types de privation de liberté est peut-être en partie liée à la doctrine platonicienne du corps conçu comme prison de l'âme. Sans citer le nom de Platon à son propos, Sénèque y fait allusion dans au moins huit passages, dont deux fournissent un indice qui semble bien renvoyer au Phédon. Dans *Ad Heluiam de Consolatione*, 11, 7, on lit: *Corpusculum hoc, custodia et uinculum animi, huc atque illuc iactatur; in hoc supplicia, in hoc latrocinia, in hoc morbi exercentur; animus quidem ipse sacer et aeternus est et cui non possit inici manus*²⁸. L'*Ep. ad Luc.*, 65, 16, affirme ce qui suit: *Nam corpus hoc animi*

²⁵ « Enfin, une condamnation pour les motifs les plus graves; ... ensuite, la prison et le poison. Cela troublait si peu l'âme de Socrate que son visage même ne s'en troubla pas. Remarque cet éloge merveilleux et unique! Jusqu'au dernier jour, personne ne vit jamais Socrate ni plus gai ni plus triste. Il resta constant dans une telle inconstance du sort » (ma traduction).

²⁶ « Dis-moi: de ces maux qui paraissent redoutables, aucun n'est invincible; tous ont trouvé de nombreux vainqueurs: vainqueur du feu Mucius, de la torture Régulus, du poison Socrate, de l'exil Rutilius, de la mort par le fer Caton; nous aussi, remportons quelque victoire. »

²⁷ « Elle [sc. la République] exila Camille, congédia Scipion, Cicéron fut exilé après sa victoire sur Catilina; Rutilius reçut pour prix de son intégrité le droit de se cacher en Asie; à Caton, le peuple romain refusa la préture et refusa obstinément le consulat. »

²⁸ « Ce corps infime, geôle et chaîne de l'âme, est agité de-ci de-là; sur lui tombent les supplices,

*pondus ac poena est; premente illo urguetur, in uinculis est nisi accessit philosophia et illum respirare rerum naturae spectaculo iussit et a terrenis ad diuina dimisit. Haec libertas eius est, haec euagatio; subducit interim se custodiae, in qua teneatur, et caelo reficitur*²⁹. Dans ces deux passages, il paraît probable en effet que le mot *custodia* traduit le φρουρά de Platon, *Phédon*, 62 b 4, et révèle ainsi la source du développement. Dans plusieurs autres passages, Sénèque exprime l'idée que le corps est la prison de l'âme, en n'employant que les mots *uinculum* ou *carcer*. Je citerai *Ep. ad Luc.*, 65, 21 : *Maior sum et ad maiora genitus, quam ut mancipium sim mei corporis, quod equidem non aliter aspicio quam uinculum aliquod libertati meae circumdatum*³⁰. Ou encore *Ad Polybium de Consolatione*, 9, 3 : *Si est aliquis defunctis sensus, nunc animus fratris mei, uelut ex diutino carcere emissus, tandem sui iuris et arbitrii, gestit et rerum naturae spectaculo fruitur*³¹. Et, dans la même œuvre, 9, 8 : *Fruitur nunc aperto et libero caelo : ex humili atque depresso in eum emicuit locum, quisquis ille est, qui solutas uinculis animas beato recipit sinu*³². Ajoutons encore *Ad Marciam de Cons.*, 24, 5 : *Imago dumtaxat filii tui periit et effigies non simillima... Haec quae uides circumdata nobis, ossa, neruos et obductam cutem uultumque et ministras manus et cetera quibus inuoluti sumus, uincula animorum tenebraeque sunt*³³.

Je citerai encore deux textes où la thèse du corps prison de l'âme apparaît, mais combinée à d'autres thèses philosophiques, ce qui lui donne une résonance différente. Dans l'*Ep. ad Luc.*, 102, 30, on lit : *iste quoque* (il s'agit sans doute d'Épicure) *qui animum tamdiu iudicat manere quamdiu retinetur corporis uinculo, solutum statim spargi, id agit ut etiam post mortem utilis esse possit* (texte de Préchac [CUF]; la tradition manuscrite du passage est assez incertaine)³⁴. Dans le *De Vita beata*, 16, 3, on lit : *Sed ei qui ad uirtutem tendit etiam si multo processit opus est aliqua fortunae indulgentia adhuc inter humana luctanti dum nodum illum exsoluit et omne uinculum mortale. Quid ergo interest? Quod arte alligati sunt alti; adstricti, districti quoque; hic qui ad superiora progressus est et se altius extulit laxam*

tombent les attentats, tombent les maladies; mais l'âme elle-même est inviolable et éternelle, on ne peut mettre la main sur elle. »

²⁹ « Car ce corps est un poids et une punition pour l'âme; sous sa pression, elle est accablée, elle serait dans les chaînes si la philosophie ne survenait, ne la conviait à respirer au spectacle de la nature, ne l'envoyait des réalités terrestres vers les divines. Voilà sa liberté, voilà son essor; parfois elle se soustrait à la prison où elle est retenue et se rétablit grâce au ciel » (ma traduction).

³⁰ « Je suis trop grand, destiné de naissance à de trop grandes choses pour me faire l'esclave de mon corps, que je ne considère certes que comme une chaîne enserrant ma liberté. »

³¹ « Si les morts ont quelque sentiment, l'âme de mon frère, comme sortie d'un long emprisonnement, maîtresse enfin d'elle-même, exulte et jouit du spectacle de la nature. »

³² « Il jouit maintenant d'un ciel libre et ouvert : d'un lieu humble et bas, il s'est élancé vers un séjour, quel qu'il soit, qui reçoit dans son sein bienheureux les âmes libérées de leurs chaînes. »

³³ « Ce n'est que l'image de ton fils qui a péri, son effigie pas très ressemblante... Ce que tu vois qui nous recouvre, les os, les muscles, la peau qui les entoure, le visage, les mains servantes et tout ce qui nous enveloppe, ce n'est pour l'âme que chaînes et que ténèbres. »

³⁴ « Ce maître même pour qui l'âme n'a d'existence que durant le temps où elle est attachée au corps et, le lien rompu, se disperse sur-le-champ, vise à se rendre utile même après sa mort. »

*catenam trahit nondum liber, iam tamen pro libero*³⁵. Comme je l'ai annoncé, on aura remarqué que les deux derniers textes cités exposent moins nettement la doctrine du corps prison de l'âme parce qu'ils la combinent avec d'autres thèses : ici l'épicurisme, là une conception qui fait place à la notion de degrés dans la libération.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas absurde de penser que la thèse du corps prison de l'âme a sans doute exercé une influence sur la formation des opinions de Sénèque relativement à l'enfermement. En tant que prison de l'âme, le corps la retient au niveau de la réalité matérielle et l'empêche de s'élever aux beautés spirituelles. Il est, à ce titre, un mal dont on aspire à se délivrer, et non un remède aux faiblesses humaines. Tout l'effort de l'homme doit donc tendre à se soustraire à son action débilissante et à se préparer à la libération. De là, peut-être, le peu de relief, chez Sénèque, de la notion de châtement et le prestige de qui sait résister à toute espèce de privation de liberté et y trouver l'occasion de s'élever vers les réalités supérieures.

Je voudrais, à ce propos, faire une brève digression qui ne paraîtra peut-être pas vaine. Le corps, en maintenant l'âme au contact de la nature sensible, en l'y enfermant en quelque sorte, la détourne des réalités supérieures qui sont sa véritable patrie. Mais si le corps lui-même est enchaîné, emprisonné ou, plus généralement, fixé en un lieu unique, pauvre en séductions sensibles, il perdra son pouvoir sur l'âme et se montrera moins capable de la détourner. Si, donc, la prison qu'est le corps est elle-même emprisonnée, les deux emprisonnements s'annulent et l'âme recouvre, au moins partiellement, sa liberté. N'est-ce pas là un mouvement de pensée qui peut faire naître l'idéal de l'érémisme et du monachisme ? L'âme dont le corps est enfermé dans l'ermitage ou dans le monastère est moins exposée aux tentations sensibles et peut dès lors mieux se concentrer sur son œuvre propre. Je ne veux par là insinuer nulle affirmation d'influence ou de dépendance ; il me suffit d'avoir perçu la parenté de pensées par ailleurs si différentes.

Revenant à Sénèque, il me reste à aborder un dernier point. Notre auteur connaît d'expérience personnelle la privation de liberté. On sait qu'un peu avant d'avoir atteint la quarantaine, il fut exilé en Corse. Sa mère, Helvia, qui semble avoir eu pour lui une préférence marquée, se montra très profondément atteinte par cet exil. Aussi son fils entreprit-il de composer pour elle une consolation, l'*Ad Helviam de Consolatione*. On pourrait croire qu'il va, dans cet écrit, dire comment il a supporté l'exil. En un certain sens, il le fait, mais de manière très conventionnelle. Son thème est que ni le changement de résidence, ni la pauvreté, ni le déshonneur, ni le mépris ne peuvent ébranler une âme qui cherche la sagesse. Après avoir défini l'exil comme une *loci commutatio* (6, 1, texte cité plus haut), il montre que cette *mutatio* est courante chez les hommes. Le chapitre VII énumère les populations successives de la Corse, et c'est le passage où il parle avec le plus de précision de son lieu d'exil. Le chapitre 9, 1 fait le dénombrement des pauvretés de la Corse : *At non est haec frugiferarum aut laetarum arborum ferax; non magnis nec nauigabilibus fluminum alueis irrigatur; nihil gignit quod aliae gentes petant, uix ad tutelam incolentium*

³⁵ « Mais celui qui tend à la vertu, même s'il a fait de grands progrès, a besoin dans une certaine mesure des faveurs de la fortune, pendant qu'il se débat au milieu des affaires humaines, tandis qu'il dénoue le nœud et tout lien, mortel. Quelle est donc la différence ? C'est que certains sont étroitement attachés, enchaînés, garrottés même ; celui qui s'est avancé dans une sphère supérieure et élevé au plus haut, traîne une chaîne plus longue ; il n'est pas encore libre, mais quasi-libre. »

*fertilis; non pretiosus hic lapis caeditur, non auri argentique uenae eruuntur*³⁶. Mais Sénèque rappelle tout de suite (9, 2) que : *angustus animus est quem terrena delectant; ad illa abducendus est quae ubique aequae apparent, ubique aequae splendent*³⁷. Pour le reste, il se déclare heureux dans son séjour imposé et, s'adressant à sa mère, il lui dit (20, 1) : *qualem me cogites accipe : laetum et alacrem, uelut optimis rebus. Sunt enim optima, quoniam animus, omnis occupationis expers, operibus suis uacat et modo se leuioribus studiis oblectat, modo ad considerandam suam uniuersique naturam, ueri auidus, insurgit*³⁸. Ce sont là les thèses bien connues du stoïcisme, aucune anecdote, aucun trait concret (par exemple sur son logement, sur ce qu'il mange, etc.) ne leur donne vie. Sénèque, du moins c'est ce qu'il dit, se raidit dans son attitude d'aspirant à la sagesse, qui sait se tenir à l'abri des coups du sort et trouve son bonheur dans la contemplation de l'âme et de l'Univers. Les seuls passages où l'on sent parler son cœur, c'est ceux où il rappelle le bonheur qu'il a connu auprès de sa mère (15, 1 et 2) et celui qu'elle doit trouver maintenant en se remettant à l'étude et en profitant de la présence de ses deux fils restés à Rome, Novatus et Mela, de sa sœur et surtout de ses petits-enfants. Je ne peux mieux faire, pour terminer, que de citer le passage où il évoque le bambin qui allait devenir le poète Lucain. Ce texte (18, 4 et 5) montre que, sous sa raideur théoricienne, Sénèque laisse percer une émotion vraiment humaine : *Ab his ad nepotes quoque respice : Marcum, blandissimum puerum, ad cuius conspectum nulla potest durare tristitia. Nihil tam magnum, nihil tam recens in cuiusquam pectore saeuit quod non circumfusus ille permulceat. Cuius non lacrimas illius hilaritas supprimat? cuius non contractum sollicitudine animum illius argutiae soluant? quem non in se conuertet et abducat infixum cogitationibus illa neminem satiatura garrulitas*³⁹. On perçoit ici la sensibilité d'un homme qui, se trouvant au loin, évoque des souvenirs de joie familiale; il a beau se raidir, on le sent ému et troublé à ces évocations.

³⁶ « Mais la terre où je suis ne produit d'arbres ni fruitiers ni plaisants; elle n'est point arrosée de larges cours d'eau navigables; elle n'a pas la moindre denrée à offrir au commerce étranger et c'est à peine si elle suffit à l'entretien de ses habitants; on n'y extrait point de marbres précieux, on n'y exploite point de mines d'or et d'argent. »

³⁷ « Une âme est bien étroite quand elle se plaît aux choses de la terre. Tournons la nôtre vers ce qu'on voit partout également, vers ce qui brille partout du même éclat. »

³⁸ « Voici l'idée que tu dois te faire de moi : j'ai l'allégresse et la sérénité d'un homme au comble du bonheur. Et j'y suis en effet, quand mon âme, dégagée de tout vain embarras, suit sa vocation véritable, et tantôt se récréé à de menus travaux, tantôt s'élève, passionnée de vérité, à la contemplation de sa nature et de celle de l'univers. »

³⁹ « Après eux, passe à tes petits-enfants : à Marcus, ce délicieux bambin, dont la vue dissipe toutes les tristesses. Il n'est chagrin si grand ou si récent dont ses caresses ne calment la violence. Quelles larmes sa gaieté ne tarirait-elle pas? Quel cœur serré d'angoisse ne s'épanouirait à ses gentillesse? Qui pourrait résister à la contagion de sa belle humeur? Qui ne se laisserait séduire et arracher aux pensées qui l'obsèdent par ce babil qu'on ne se lasse pas d'écouter? »

Diogène d'Ænoanda et Lucrèce

0.0. Dès 1841, les ruines d'Ænoanda avaient été identifiées grâce à des inscriptions relevées par des voyageurs britanniques. La ville est située en Lycie, dans l'arrière-pays montagneux, aux environs des sources du Xanthus, sur une élévation dont le niveau s'élève à environ 1400 m.

0.1. En 1884, deux membres de l'École française d'Athènes, Maurice Holleaux et Pierre Paris, au cours d'une campagne de recherches en Asie Mineure, découvrent à Ænoanda des fragments d'une inscription grecque à contenu philosophique, et plus précisément épicurien. En 1885, l'exploration est reprise par Georges Cousin et Charles Diehl. En 1889, Cousin, seul, retourne sur le site. En 1892, il publie l'ensemble des découvertes¹.

La même année, Hermann Usener publie les principaux fragments avec d'intéressantes suggestions et une demande insistante d'investigations plus complètes sur le site².

En 1895, l'Académie de Vienne obtient l'autorisation de reprendre les recherches : Rudolf Heberdey et Ernst Kalinka retrouvent ainsi la plupart des fragments découverts par les français et en mettent au jour un certain nombre d'autres. Les deux chercheurs autrichiens publient en 1897 l'ensemble des découvertes, aussi bien celles des français que les leurs, et cette édition est souvent considérée comme l'édition *princeps*, celle de Cousin étant ainsi laissée dans un certain oubli, justifié sans doute par des insuffisances (par exemple les dimensions des blocs de pierre inscrits)³.

Par la suite, de nombreux chercheurs, surtout des historiens de la philosophie, s'intéressèrent au texte retrouvé et plusieurs éditions parurent, mais personne ne semble avoir recouru aux notes et aux estampages établis par les inventeurs ni vérifié les textes sur les pierres elles-mêmes.

0.2. En 1968, un chercheur britannique, passionné d'épicurisme (il est d'ailleurs, depuis 1975, l'éditeur de Lucrèce dans la collection Loeb⁴), Martin Ferguson Smith, se rendit à Ænoanda en une sorte de pèlerinage, sans grand espoir de trouver du neuf ni même de retrouver les fragments découverts au XIX^e siècle. Il fut fort surpris de redécouvrir, en trois jours, 39 des fragments déjà connus. Il continua ses recherches d'année en année jusqu'en 1973. À cette date, l'Institut Britannique d'Ankara décida de prendre en charge l'exploration du site. De 1974 jusqu'en 1983 eurent lieu des

¹ COUSIN, 1892.

² USENER, 1892.

³ HEBERDEY-KALINKA, 1897.

⁴ SMITH, 1975.

RÉFÉRENCES : *Présence de Lucrèce. Actes du colloque tenu à Tours (3-5 décembre 1998)*, textes réunis par Rémy POIGNAULT, Tours, Centre de Recherches A. Piganiol, Collection « Caesarodunum », XXXII bis, 1999, pp. 51-63.

campagnes annuelles auxquelles M.F. Smith participa le plus souvent. Celui-ci publia régulièrement les nouveaux fragments ainsi que des articles plus généraux, tous de grand intérêt. Comme il ne semblait pas possible de continuer immédiatement les recherches, il entreprit alors une édition d'ensemble : tous les fragments, depuis ceux découverts par Holleaux et Paris, ordonnés en fonction d'une étude sur la composition de l'inscription, avec une traduction et un commentaire ainsi qu'une copieuse introduction et des *indices*. L'ouvrage parut en 1993⁵.

En 1996, M.F. Smith fit paraître, dans les suppléments des *TAM*, une nouvelle édition des fragments⁶. Il s'agit ici d'une édition épigraphique ; les fragments apparaissent d'une part sous forme de dessins à l'échelle reproduisant leur disposition sur la pierre, et d'autre part en transcription ; l'introduction est réduite et les commentaires sont beaucoup moins développés que dans l'édition de 1993. M.F. Smith avertit qu'il a pu introduire un nouveau fragment et en compléter un déjà connu⁷. Il ajoute qu'en divers endroits, il propose des lectures améliorées par rapport à celles de l'édition de 1993⁸.

Ajoutons qu'en 1996 encore a paru une traduction française, avec introduction et notes⁹.

1. La date à laquelle l'inscription fut gravée est incertaine. D'abord, on l'attribua à la fin du II^e siècle ou au début du III^e, en y voyant un texte tardif, avec la nuance dépréciative que cet adjectif évoque souvent¹⁰. M.F. Smith, par un examen méticuleux des particularités paléographiques de l'inscription et par des rapprochements avec une autre inscription découverte à Ænoanda, propose fermement la date de ± 120 ¹¹. Mais Canfora s'est efforcé de montrer que les particularités d'écriture ne permettaient pas d'écarter le I^{er} siècle de notre ère ou même le I^{er} avant ; il pense en outre que les rapprochements avec d'autres inscriptions ne sont pas aussi probants

⁵ SMITH, 1993a.

⁶ SMITH, 1996.

⁷ Ces éléments nouveaux sont le fruit d'une mission qui eut lieu en juillet 1994, sur laquelle on trouvera des informations communiquées par MITCHELL, 1995. Il s'agit tout d'abord du fragment 182, découvert en 1994 ; c'est un bloc de pierre brisé de toutes parts ; on y lit cinq lettres : 3 *o mikron* (dont 1 incertain), un *o mega* et un *nu*. Il s'agit ensuite du fr. 129, découvert en 1983, mais qui, à ce moment, était engagé dans un mur. En 1994, il a été temporairement dégagé. Outre la colonne de 10 lignes (comptant chacune entre 16 et 20 caractères) déjà connue, il a été possible de déchiffrer le début (de 5 à 7 caractères) des neuf premières lignes de la colonne suivante. M.F. Smith et D.N. Sedley se sont ingéniés, indépendamment l'un de l'autre, à combler les lacunes ; les deux reconstructions et leur traduction sont publiées dans SMITH, 1996 aux pp. 191 s. F.M. Smith reconnaît que la sienne est *tentative and uncertain* ; c'est sans doute par courtoisie qu'il n'en dit pas autant de celle de Sedley. De toute manière, on ne peut se fonder sur aucune des deux et elles ne sont d'aucune utilité.

⁸ M.F. Smith n'énumère pas le détail de ces améliorations ; même dans le commentaire des fragments concernés, il se borne à les signaler de manière très générale (par exemple *Some additions to the text as printed in SMM and SM* à propos des l. 1-4 de la 1^{re} col. du fragment 128). Pour autant que j'ai pu voir, une collation des deux éditions ne révèle d'ailleurs le plus souvent que des variantes dans la lecture de lettres de toute façon incertaines. Le dommage est donc minime.

⁹ ÉTIENNE-O'MEARA, 1996.

¹⁰ Cf. les références données par SMITH, 1993a, p. 38 avec la note 22.

¹¹ *Ibid.*, p. 48. M.F. Smith revient sur la question dans l'introduction de SMITH, 1996, p. 17 s.

que le croit Smith¹². Au reste, quelle que soit la date de la gravure, l'inscription reproduit des textes antérieurs à Diogène, comme on va le voir, ce qui rend plus complexe son utilisation pour l'histoire de l'épicurisme.

2. En fait, l'inscription, pour autant que le révèle ce qui nous en reste, comprenait un traité de physique; un d'éthique; des lettres dont l'une, adressée à un certain Antipater, discute le problème du nombre infini des mondes, tandis que d'autres pourraient être d'auteurs antérieurs à Diogène (éventuellement d'Épicure lui-même: cf. fragm. 125–128); des directives adressées par Diogène à sa famille et à ses amis; un résumé sur le grand âge et enfin des maximes dont l'équivalent se retrouve, pour presque toutes, dans celles d'Épicure (Κύρια δόξα).

3.0. La richesse et la diversité de ce contenu incitent à situer Diogène dans l'histoire de l'épicurisme, en le comparant à Épicure lui-même, dans la mesure où l'état lacunaire des textes de ces deux auteurs le permet, et à Lucrèce, ce que je me propose de faire maintenant, en m'en tenant à quelques points¹³.

3.1. Concernant la relation Diogène/Lucrèce, il faut d'abord mentionner un trait peut-être anecdotique, mais qui fait l'objet de vives controverses. Heberdey et Kalinka ont découvert en 1895 un bloc portant un fragment d'une lettre adressée à un certain Mennéas, inconnu par ailleurs; l'auteur de cette lettre écrit:

Je suis convaincu que nous nous sommes mieux portés après avoir été présentés par toi à cette femme [non autrement désignée], très cher Mennéas, en raison des dispositions et de l'attention que vous manifestiez à notre égard, toi, l'éminent Carus et notre Dionysius, à l'époque où nous séjournions chez elle à Rhodes¹⁴.

Pour Smith, avec qui Canfora est d'accord sur ce point, la mention de Rhodes prouve que l'auteur de la lettre est Diogène, dont on sait par le fragment 62 qu'il lui arrivait de séjourner dans cette île en raison des rigueurs du climat d'Énoanda. Mais on se rend facilement compte que l'argument n'est pas vraiment décisif, même s'il paraît assez solide. DeWitt, pour sa part, croit que la lettre est d'Épicure en personne¹⁵, mais sa thèse n'a guère convaincu.

3.2. La question ne manque pas d'importance. Dès la découverte du fragment, Heberdey et Kalinka pensèrent que Carus était à identifier avec T. Lucretius Carus¹⁶. En un premier temps, Gomperz partagea cet opinion, mais il en changea bientôt¹⁷. Récemment, Canfora a examiné la question¹⁸; comme je l'ai déjà rappelé, il estime que les particularités paléographiques de l'inscription n'imposent pas la date de 120

¹² CANFORA, 1992. Voir la réponse de SMITH, 1993b et la réplique de CANFORA, 1993.

¹³ Sur le sujet, voir en particulier CASINI, 1949 et SMITH, 1986.

¹⁴ Diogène d'Én., fragm. 122, I, 10 – III, 6. Les traductions de Diogène sont de moi.

¹⁵ DEWITT; 1954, p. 59.

¹⁶ HEBERDEY–KALINKA, 1897, p. 443, où les auteurs suggèrent que la lettre est d'un épicurien ancien, contemporain de Lucrèce. Ils y voient la preuve d'un séjour de ce dernier dans l'île de Rhodes.

¹⁷ Comme on le voit par un manuscrit de lui qui se trouve à l'Académie de Vienne (cf. SMITH, 1993a, pp. 24 et 553).

¹⁸ Cf. CANFORA, 1992.

et que le document pourrait remonter plus haut. Il propose même la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. Il s'intéresse aussi à l'aire de dispersion du *cognomen* Carus, estimant, d'après les témoignages qu'il allègue, que celui-ci ne peut guère être porté que par un romain d'Occident. Il me paraît aventureux d'y voir la preuve que le Carus de l'inscription est bien Lucrèce, et plus encore d'en conclure que le poète séjourna à Rhodes, où il put faire la connaissance de Cicéron. Je ne peux reprendre ici tous les arguments que Canfora tire de divers aspects de la question, mais il me semble qu'ils ne dépassent jamais la vraisemblance ou même la simple possibilité. Parallèlement, il est clair que l'argumentation de Smith, elle non plus, n'est pas concluante : en fin de compte, il semble préférable de s'en tenir à la suspension de jugement et d'admettre que nous ne savons pas qui est Carus. Au reste, le saurions-nous que cela ne changerait pas grand-chose : si même nous avions l'assurance que Lucrèce est identique à Carus, comme le contexte ne nous apprend à peu près rien à propos de ce dernier, le gain serait minime.

4.0. Pour que la comparaison de l'inscription avec le poème de Lucrèce soit correcte, il est indispensable de tenir compte de deux considérations.

4.1. Tout d'abord, les inventeurs et éditeurs de l'inscription ont noté que cette dernière devait être beaucoup plus longue que les fragments conservés. En dernier lieu, M.F. Smith pense qu'elle devait comporter environ 25 000 mots, alors que les fragments en totalisent un peu moins de 6 000¹⁹. Dans ces conditions l'argument *e silentio* est particulièrement dépourvu de valeur, sauf, peut-être, dans certaines circonstances très particulières (nous en verrons un exemple).

4.2.0. Par ailleurs, Lucrèce est un poète au style très imagé, capable d'élans lyriques nombreux et exaltés. Tout au contraire, Diogène, dont on voit bien pourtant qu'il connaît les enseignements de la rhétorique²⁰, pratique un style relativement simple et dépouillé²¹. Le danger est grand, dès lors, de prendre pour une différence de pensée ce qui n'est que diversité dans les moyens d'expression.

4.2.1. Je voudrais immédiatement en donner un exemple. Après le fr. 1, qui donne le titre du traité de Physique, les fr. 2 et 3 expliquent l'entreprise de Diogène. Celui-ci, ayant constaté que le corps est maltraité par l'âme, écrit :

Les voyant donc ainsi malmenés, je me suis affligé sur leur vie, j'ai pleuré sur la perte de temps et j'ai pensé qu'il appartenait à un homme de bien, autant qu'il est en nous, de porter un secours bienveillant à ceux d'entre eux qui sont de bonne composition ; telle est la première raison de l'inscription

et, plus loin,

Bien que ne faisant pas de politique, je dis ceci comme si, grâce à l'inscription ; j'en faisais, essayant de montrer que ce qui naturellement est utile, c'est-à-dire l'ἀταραξία, est une seule et même chose pour chacun et pour tous. Ayant ainsi

¹⁹ Cf. SMITH, 1993a, p. 52, n. 14 et 82 s. ; *ibid.*, p. 73, fin de la note 70, il note que les 88 fragments découverts au XIX^e siècle totalisent 3 550 mots, tandis que ceux découverts au XX^e s., bien que plus nombreux (124), n'en contiennent que 2 320.

²⁰ Sur la langue et le style de Diogène, cf. SMITH, 1993a, p. 108 et suiv.

²¹ Sur la différence de ces deux personnalités, cf. CASINI, 1949, p. 279.

donné la seconde raison de l'inscription, je me propose maintenant d'expliquer ce qu'est mon projet...²².

C'est donc une sorte de philanthropie qui l'anime : il souffre de voir ses concitoyens et, en général, les hommes dans la douleur²³. On pense au début de la lettre d'Épicure à Hérodote, qui est toute semblable (§ 35–37). Mais on pense aussi à Lucrèce qui, lui, au début du l. II, parle du plaisir que l'on éprouve à voir les marins dans la tempête alors qu'on est à l'abri, non qu'il y ait satisfaction, dit-il, à voir les tourments des autres, mais parce qu'il est doux de contempler le spectacle de maux dont on est exempt²⁴. Avec beaucoup de discrétion, M.F. Smith note que, si Diogène a éprouvé une telle *Schadenfreude*, il a le tact de ne pas en parler²⁵. C'est, indirectement, reprocher à Lucrèce de l'avoir fait. En réalité, il me semble que Lucrèce, en poète qu'il est, vise à exprimer de manière frappante et imagée le bonheur de qui a trouvé l'apaisement (ἀταραξία), tandis que Diogène emploie un langage plus banal, moins expressif pour exprimer une idée analogue. On notera en particulier que Lucrèce semble avoir voulu se prémunir contre la fausse interprétation à laquelle se prête sa manière de s'exprimer : le vers 3 (*non quia uexari quemquamst iucunda uoluptas*) est comme une défense anticipée, qui rejette une telle interprétation. Il serait donc téméraire de tirer de là une indication sur la mentalité de Lucrèce; d'autant que le motif qu'il développe est un lieu commun²⁶. Il ne faudrait pas voir une différence d'attitude ou d'opinion là où il n'y a que différence de mode d'expression.

5.0.1. Lucrèce et Diogène ont pour intention d'exposer la doctrine épicurienne; on est donc en droit de penser qu'il est possible de trouver partout entre eux des passages parallèles. Avant de vérifier comment cette attente se réalise en fait, il convient de soustraire des 182 fragments dénombrés par M.F. Smith ceux qui sont trop endommagés pour fournir des indications utilisables ou qui ne les fournissent qu'à la faveur de conjectures intéressantes mais trop peu assurées. Donnons en exemple le fragm. 173, l. 17.18 : au début de la ligne 17, on lit αλ; la suite est indéchiffrable; au début de la l. 18, on distingue les deux lettres βδ; on ne peut lire la suite. La succession βδ n'est pas fréquente en grec; elle incite M.F. Smith à restituer Ἰαβδηρείτης, ce qui le conduit à rétablir, à la ligne précédente, ἀλλὰ Δημόκριτος ὁ. Dans son commentaire, il remarque que Protagoras, lui aussi, était d'Abdère, mais que Démocrite est *much more likely* dans un texte sur le grand âge (je dirais aussi : dans un texte épicurien). C'est vrai, mais il n'en reste pas moins qu'on ne pourrait sans légèreté faire fond sur cette mention de Démocrite²⁷. Autre exemple : au fragment 142, II, les lignes 6 à 14 fournissent à première vue un texte complet, mais chaque ligne est intégralement entre crochets droits; en outre, les lignes qui précè-

²² Diog. Œn., fr. 2 et 3; les passages traduits sont 2, II, 4 – III, 4 et 3, I, 4 – II, 5.

²³ Dans le même contexte de justification de son entreprise, Diogène emploie le mot φιλόανθρωπος (fr. 3 V 5).

²⁴ Lucrèce, *De rer. nat.*, II, 1–4.

²⁵ SMITH, 1993a, p. 436.

²⁶ Cf. BAILEY, 1947, vol. II, p. 797.

²⁷ Cf. SMITH, 1993a, p. 593.

dent ce passage et celles qui le suivent sont toutes pour moitié des restitutions. Quel que soit l'intérêt de ce texte conjectural, on ne peut rien en tirer de solide²⁸. Il me semble qu'on peut compter environ 52 fragments dans la catégorie de ceux qui sont trop délabrés pour être utilisables; il n'en reste donc que 130 assez assurés. Il est judicieux aussi de décompter les 20 fragments qui reproduisent des maximes rappelant pour la plupart celles d'Épicure lui-même. Il ne reste donc que 110 fragments pour lesquels on peut s'attendre à trouver des parallèles chez Lucrèce. Encore doit-on prévoir un certain déchet : le fragment 31, par exemple, si l'on accepte les restitutions de M.F. Smith, joue le rôle d'une simple introduction, ce qui rend improbable l'existence d'un parallèle²⁹.

5.0.2. Il faut tout de suite remarquer que les fragments sans parallèle sont très inégalement répartis : 12 d'entre eux se trouvent dans la section consacrée au grand âge (*Old Age*), laquelle compte 43 fragments, dont 26 inutilisables en raison de leur délabrement. Tout d'abord, il faut observer que Diogène semble bien avoir eu l'intention d'écrire un résumé sur le sujet : le fragment 137, en raison même de ses caractéristiques matérielles, devait être un titre dont diverses raisons exposées par M.F. Smith engagent à dire qu'il se rapportait à la vieillesse, même si γήρα est une restitution³⁰. En revanche, il n'en va pas de même pour Lucrèce, qui n'a pas composé de développement explicitement consacré au grand âge; les parallèles proposés pour cette section du texte de Diogène ne proviennent pas nécessairement de passages où le poète parle de ce motif. Ce sont fr. 143 = Lucr. V, 50; fr. 151 = Lucr. IV, 858; fr. 152 = Lucr. IV, 1073; fr. 154 = Lucr. V, 1117. Même celui qui est le plus caractéristique de ce point de vue (III, 952 et suiv., proposé pour illustrer le fragment 156, qui, semble-t-il, cite le cas des personnes qui ont choisi le plaisir, mais, dans leur grand âge, en paient les conséquences et se plaignent) appartient à un développement sur les plaintes des humains relativement à la mort : après avoir imaginé divers scénarios, le poète représente le cas où c'est un vieillard qui se plaint de la nécessité de celle-ci. Par ailleurs, il n'est nullement assuré qu'Épicure ait traité *ex professo* de la vieillesse; c'est sans doute pourquoi, contrairement à ce qui se passe pour les autres fragments, les parallèles que les commentateurs proposent pour ceux qui touchent ce thème proviennent, outre de poètes et d'historiens (Homère, Hérodote, Damoxenus), d'auteurs tels que Cicéron, Plutarque, Arrien, Sénèque, Lucien, qu'on ne peut guère taxer de sympathie préférentielle pour l'épicurisme. On se rappellera que Diogène s'exprime plusieurs fois sur son grand âge; on peut donc supposer que ses réflexions sur le sujet proviennent pour une part de son expérience personnelle³¹.

5.1. Tous comptes faits, il reste ainsi, après soustraction de la trentaine de fragments suffisamment explicites, mais pour lesquels personne n'a signalé de parallèle chez Lucrèce, environ 80 fragments pour lesquels une comparaison est possible.

²⁸ Naïve suggestion : on pourrait demander aux éditeurs de faire imprimer les crochets droits en caractères gras, ce qui éveillerait plus sûrement l'attention des utilisateurs.

²⁹ Cf. SMITH, 1993a, p. 479.

³⁰ SMITH, 1993a, p. 570 et suiv.

³¹ Diogène fait plusieurs fois allusion à son âge : fr. 3, II, 9; 63, II, 4.

Quant à ces fragments, il n'y a guère, la plupart du temps, que des différences de style entre le texte de Lucrèce et l'inscription de Diogène.

Je citerai d'abord quelques cas de ce genre, qui sont évidemment les moins instructifs. Lucrèce, au livre V, consacre un long développement à l'origine du langage : il y rejette l'idée que les mots du langage aient été enseignés aux hommes par l'un d'entre eux qui les aurait inventés ; une origine naturelle lui paraît bien plus vraisemblable. Cela fait l'objet d'un assez long développement fondé sur des arguments par analogie : « Penser qu'un homme ait pu donner alors les divers noms aux choses, les autres apprenant de lui les premiers vocables, est folie³². » La même conception se retrouve dans Diogène qui, au lieu d'argumenter à partir des animaux, comme le fait Lucrèce, note le ridicule, outre l'impossibilité, qu'il y aurait à soutenir qu'un homme

ait, à lui seul, rassemblé des foules et enseigné, à la manière d'un maître d'école, en touchant avec une baguette chacun des objets et en disant : « appelons ceci pierre, ceci bois, ceci homme, ou chien, ou bœuf, ou âne »³³.

Toujours au livre V, Lucrèce écrit « j'oserais soutenir que le monde ne fut pas créé divinement pour nous, si grand est son défaut », puis il dit l'immensité des espaces soustraits aux mortels, entre autres par « la mer qui largement sépare les rives terrestres³⁴ ». Diogène soutient la même opinion, mais de manière plus plaisante :

La mer occupe des parts excessives de ce monde, faisant de l'univers une péninsule, et elle est pleine d'autres maux ; surtout, elle n'a pas d'eau potable, mais de l'eau salée et amère, comme si cela avait été fait intentionnellement par dieu pour que les hommes ne boivent pas³⁵.

Inutile de s'appesantir : les idées sont les mêmes de part et d'autre, mais il faut reconnaître à Diogène une capacité à présenter les choses de manière vive et humoristique, là où il arrive à Lucrèce de s'attarder en développements longs et, disons-le, un peu lourds.

5.2. Avant d'en venir aux cas où une différence doctrinale, même minime, se laisse percevoir, je m'arrêterai aux fragments qui apportent des précisions nouvelles à notre connaissance de l'épicurisme et aident à mieux en comprendre certaines thèses. Je me bornerai à deux exemples sur lesquels M.F. Smith a attiré l'attention.

On sait l'importance de la notion de *simulacra* dans la théorie épicurienne de la connaissance. Lucrèce en parle longuement au livre IV :

Il existe des images (*simulacra*), comme nous les nommons ; sortes de membranes (*membranae*) détachées de la surface des corps, elles voltigent de tous côtés à travers les airs. Et dans la veille comme dans le rêve ces images viennent à nous... Je dis que les choses envoient de leur surface des effigies (*effigias*), formes

³² Lucr., *De rer. nat.*, V, 1028–1090. Les vers cités sont les vers 1041–1043. Pour Lucrèce, je cite la belle traduction de J. Kany-Turpin.

³³ Diog. Œn., fr. 12, II, 11 – V, 14.

³⁴ Lucr., *De rer. nat.*, V, 197–203.

³⁵ Diog. Œn., fr. 21, I, 12 – II, 10.

ténues d'elles-mêmes, des membranes (*membranae*) en quelque sorte ou des écorces (*cortex*), puisque l'image revêt l'aspect, la forme exacte de n'importe quel corps dont, vagabonde, elle émane³⁶.

Diogène touche à ce sujet entre autres dans les fr. 9 et 10, au cours d'une polémique où il reproche aux Stoïciens de croire que les visions sont de pures créations de l'esprit et à Démocrite d'accorder aux images la capacité de percevoir, de raisonner et de nous parler :

Il ne faut pas les dire vides, puisqu'elles possèdent un si grand pouvoir. Mais, s'il est vrai qu'elles ne sont pas vides, elles ne possèdent pourtant ni la perception ni le raisonnement et, en réalité, ne nous parlent pas, comme le croit Démocrite. Car il est impossible, pour des membranes (*ὑμέσιν*) si minces et qui sont privées de l'épaisseur des solides, d'avoir de telles propriétés³⁷.

M.F. Smith a raison de voir dans le *ὑμήν* de ce passage (seul emploi du mot dans les fragments) l'équivalent du *membrana* de Lucrèce (4 occurrences, toutes dans le livre IV). Il a vraisemblablement raison aussi de croire que ce mot, qui ne se trouve pas dans les fragments que nous possédons d'Épicure, fait pourtant partie du vocabulaire technique de ce dernier³⁸.

Toujours dans le développement consacré aux *simulacra*, Lucrèce écrit : « *quin potius noscas rerum simulacra uagari / multa modis multis nulla ui cassa que sensu*³⁹ ». L'interprétation de ces deux vers, et spécialement des quatre derniers mots, fait difficulté, d'autant qu'ils suivent une lacune probablement fort longue. Ernout traduit : « dénués de force, imperceptibles à nos sens⁴⁰ » et C. Bailey « *with no powers, unable to be perceived*⁴¹ ». J. Kany-Turpin écrit : « imperceptible et vain », qu'elle glose en note : « sans effet et vains pour les sens⁴² ». Telle est, semble-t-il, l'interprétation dominante. Mais M.F. Smith note que *nulla ui* signifie probablement, comme le suggère Barigazzi, « *without any intrinsic quality* », tandis que *cassa que sensu*, dès 1511, est interprété par J.B. Pius comme signifiant « *devoid of sensation* ». Cette interprétation est confirmée par le fragment de Diogène cité plus haut où on apprend que, contrairement à ce que croit Démocrite, les εἶδωλα sont privés de perception. M.F. Smith a donc raison de dire que l'ambiguïté du passage de Lucrèce est levée par la comparaison avec Diogène, qui est plus explicite⁴³.

5.3. La doctrine maîtresse de l'épicurisme en physique est, on le sait, l'atomisme. Au début de l'exposé qu'ils en donnent, aussi bien Lucrèce que Diogène réfutent les doctrines antérieures. Chez Lucrèce, c'est d'abord Héraclite qui est la cible (I, 635-

³⁶ Lucr., *De rer. nat.*, IV, 26-822. Les vers cités sont les v. 34-37 et 46-52 (numérotation de l'édition-trad. Kany-Turpin pour ce passage où de nombreux vers sont déplacés).

³⁷ Diog. Œn., fr. 10, IV, 7 - V, 6.

³⁸ SMITH, 1986, 199.

³⁹ Lucr., *De rer. nat.*, IV, 127 s.

⁴⁰ ERNOUT, t. II, p. 10.

⁴¹ BAILEY, t. I, p. 369.

⁴² KANY-TURPIN, p. 249 et 504, n. 8.

⁴³ SMITH, 1986, p. 200.

704), puis ce sont des penseurs auxquels le poète ne fait même pas l'honneur de les désigner nommément (I, 705–715) : d'abord ceux qui supposent l'existence d'un seul principe, tels Anaximène (*et qui principium gignundis aera rebus / constituere*), Thalès (*aut umorem quicumque putarunt / fingere res ipsum per se*), Phérécyde (*terramque creare / omnia, et in rerum naturas uertier omnis*), puis ceux qui conjuguent deux principes (*qui conduplicant primordia rerum, / aera iungentes igni* (Cénope) *terramque liquori* (Xénophane), enfin, ceux qui proposent la théorie des quatre éléments, en tête desquels vient Empédocle (I, 716–829). C'est ensuite au tour d'Anaxagore de subir la critique (I, 830–920).

Diogène, au fragment 6, se propose, pour sa part, de décrire la nature des atomes, mais, auparavant, de réfuter les doctrines adverses : Héraclite (I. I, 10), Thalès (I. I, 12 s.), Diogène d'Apollonie et Anaximène (I. I, 14 s.), Empédocle (I. II, 2) Anaxagore (I. II, 4 s.), les Stoïciens (I. II, 7 s.), enfin Démocrite (I. II, 9 s.), qui, pour l'essentiel, a parlé correctement des atomes, mais a commis quelques erreurs à leur sujet. Ces penseurs vont être réfutés non par un sentiment de rivalité mais au profit de la vérité (I. II, 1–6). Après cette énumération commence la réfutation proprement dite (fr. 6, II, 7–14 et fr. 7). Comme attendu, elle débute par Héraclite.

On a souvent remarqué que les deux auteurs, dans leurs réfutations, suivent à peu près le même ordre, commençant par Héraclite en dépit de la chronologie. Ceci permet de supposer une source commune, éventuellement Épicure, puisqu'il est peu probable que Lucrèce ait été le modèle de Diogène. Cette remarque va plus loin qu'on ne le pense communément : la liste des adversaires de Lucrèce est plus étendue et plus proche de celle de Diogène que ne le dit M.F. Smith, qui écrit dans son commentaire : *Diog. deals with Heraclitus first, even though (unlike Lucr.) he includes two earlier theorists (Thales and Anaximenes) in his list*. Il est vrai que ni Thalès ni Anaximène ne sont nommément présents dans la liste de Lucrèce, mais il y sont par les traits caractéristiques de leur doctrine⁴⁴. Voici donc un cas particulièrement flagrant où nos deux auteurs, en dépit des différences dues au mode d'expression, présentent un accord qui ne va pas de soi : indice, sans doute, d'une utilisation d'une même source, éventuellement Épicure.

5.4. Un élément important de la physique épicurienne est la description précise des mouvements des atomes. Démocrite semble avoir pensé que ceux-ci tombent vers le bas, en des trajectoire strictement parallèles ; mais cela les empêche de jamais se rencontrer, circonstance pourtant indispensable s'ils doivent, par leurs contacts, former des agrégats constituant les corps dont est fait le monde. Peut-être Démocrite, pour réduire cette difficulté, a-t-il pensé que ces rencontres pourraient résulter d'une différence de vitesse due à la différence de poids ; mais c'est une hypothèse à rejeter, puisque, dans le vide, tous les corps se meuvent à la même vitesse. Voilà ce qu'expose Lucrèce, sans doute d'après Épicure (cf. Lucr., *De rer. nat.*, II, 63–215 et 225–

⁴⁴ Ce que sait évidemment M.F. Smith, comme le prouve, s'il en était besoin, l'annotation de son édition (SMITH, 1975, 1975), p. 58 et suiv. ; mais il paraît ici accorder une importance excessive au fait qu'une référence soit explicite et nominative. C'est pourtant lui qui note que *Diogenes is much more ready to name his opponents than Lucretius is* (dans SMITH, 1986, p. 201). Effectivement, on observe que Lucrèce, dont le poème compte près de 50 000 mots, ne cite qu'une fois Héraclite, une fois Empédocle et trois fois Démocrite, alors que les moins de 6 000 mots des fragments les citent respectivement 2, 4 et 10 fois.

242). Si donc la théorie doit rendre compte de la formation des composés d'atomes, il faut ajouter quelque chose : c'est la théorie du *clinamen*. Les atomes, dans leur chute, auraient la possibilité, de manière absolument libre et imprévisible, en dehors de tout déterminisme, de modifier leur trajectoire en la déviant selon un angle minime, mais suffisant pour provoquer des collisions (Lucrèce, II, 216–250). Le *clinamen* reçoit ainsi une justification physique. Il en reçoit ensuite une autre : si le composé d'atomes qu'est l'être humain est capable d'actions spontanées, indépendantes d'un strict déterminisme, il faut bien que ses composants aient aussi une sorte de liberté, qui n'est autre que la capacité d'opérer le *clinamen* sans y être nécessairement déterminés (Lucrèce, II, 251–293). Comme le rappelle Nilo Casini⁴⁵, on a cru que cette innovation était due à Lucrèce lui-même, pour la raison qu'elle n'apparaît nulle part dans ce qui nous reste des écrits d'Épicure. La thèse était difficilement soutenable, parce que, sans ce complément, la doctrine de l'atome ne pouvait expliquer la formation du monde, comme le voulait le maître. C'est Bignone qui a le premier fait observer que Diogène d'Ænoanda présente le *clinamen*, qu'il appelle *παρεγκλιτική κίνησης*, comme une invention due à Épicure lui-même⁴⁶. En effet, le fragment 54, II, 3 – III, 9 dit

Car si l'on suit la thèse de Démocrite, qui dit que les collisions des atomes ne donnent à ceux-ci aucun mouvement libre, d'où il découle qu'ils se meuvent tous par nécessité, nous lui disons : « Ne sais-tu pas qu'il y a un mouvement libre dans les atomes, que Démocrite n'a pas découvert, mais qu'Épicure a mis en lumière, la déclinaison, comme il le montre par les phénomènes ? » Et voici le plus important : si l'on croit au destin, toute correction et punition disparaît et les méchants ne peuvent être punis.

Ce fragment nous apprend donc positivement que la thèse du *clinamen*, de la *παρεγκλιτική κίνησης* est à mettre au compte d'Épicure lui-même, comme c'était vraisemblable.

Il y a plus, me semble-t-il. Lucrèce justifie le *clinamen* d'abord par une argumentation physique, puis par des considérations éthiques relatives à la liberté. De Diogène, en revanche, nous n'avons gardé que l'argument éthique. Ce pourrait être dû à l'état fragmentaire du texte. Mais les faits sont peut-être plus complexes. Tout d'abord, M.F. Smith range le fr. 54, dont il vient d'être question, dans le traité d'éthique. Il a pour cela de bonnes raisons, tirées surtout de l'aspect matériel de la pierre (présence de maximes à la 15^e ligne). En fait, les fragments du traité de physique ne disent rien du *clinamen*, alors que Lucrèce, qui n'a pas réservé de développement propre à l'éthique, traite ce sujet dans un contexte physique. Le fragment 54 de Diogène commence par une colonne très abîmée, mais dont la fin, se continuant au début de la col. II, est facilement reconstituable et parfaitement claire : « La divination réfutée, quel autre indice y a-t-il en faveur du destin [c'est-à-dire du déterminisme] ? », la suite immédiate étant le texte traduit plus haut. On voit donc bien que l'argument physique n'a pu occuper chez Diogène la place qui est la sienne chez Lucrèce, c'est-à-dire avant l'argument éthique. Venait-il après ? On n'en a aucune

⁴⁵ CASINI, 1949, p. 287.

⁴⁶ BIGNONE, 1940, pp. 159–198.

trace et, de toute manière, que la considération éthique vienne en premier et soit peut-être seule est sans doute un indice des préférences et de la personnalité de Diogène.

6. Pour terminer, il me paraît intéressant de noter une autre différence entre Lucrèce et Diogène. On sait l'importance de l'amitié dans la vie des cercles épicuriens. Mais il faut avouer que ce trait n'apparaît guère chez Lucrèce. Le mot *amicitia* n'a que deux occurrences et son doublet *amicities* n'en a qu'une ; de ces trois occurrences, l'une se rapporte à Épicure, les deux autres ont une valeur très générale. Quant à *amicus*, il est absent du *De rerum natura*. Par ailleurs, Lucrèce ne cite nommément qu'Épicure, dont il fait des éloges enthousiastes, et son protecteur Memmius (dix occurrences). En revanche, φίλος se trouve six et peut-être sept fois dans les fragments de Diogène et φιλάθρωπος deux fois, dont l'une en relation directe avec Diogène lui-même, qui justifie par là son projet d'inscription (cf. 4.2.1). Par ailleurs, les noms de six amis de Diogène fournissent huit occurrences en rapport avec la mention de relations personnelles (cf. par exemple 3.1). On est donc sans doute fondé à penser que, par tempérament, Diogène est plus proche d'Épicure que ne l'est Lucrèce par l'importance qu'il attribue aux rapports d'amitié.

Au cours de cette brève communication, je n'ai donné que quelques aperçus de ce que nous apprend la comparaison entre Lucrèce et Diogène d'Énoanda. Le lecteur qui prolongerait cette comparaison trouverait bien d'autres rapprochements intéressants et renouvellerait ainsi sa connaissance de l'épicurisme.

Bibliographie

- BAILEY (Cyril), 1947 : *Titi Lucreti Cari De rerum natura libri sex, edited with Prolegomena, Critical Apparatus, Translation, and Commentary*, trois volumes, Oxford.
- BIGNONE (Ettore), 1940 : « La dottrina epicurea del clinamen, sua formazione e sua cronologia, in rapporto con la polemica con le scuole avversarie : nuove luci sulla storia dell'atomismo greco », *Atene e Roma*, pp. 159–198.
- CANFORA (Luciano), 1992 : « Diogene di Enoanda e Lucrezio », *Rivista di Filologia e di Istruzione classica*, CXX, pp. 39–66.
- CANFORA (Luciano), 1993 : « Non giova l'impressionismo epigrafico – Ancora su Diogene di Enoanda e Lucrezio », *Ibid.*, CXXI, pp. 493–499.
- CASINI (Nilo), 1949 : « Diogene di Enoanda e Lucrezio », *Rivista critica di Storia della Filosofia*, IV, pp. 279–290.
- COUSIN (Georges), 1892 : « Inscriptions d'Énoanda », *Bulletin de Correspondance hellénique*, XVI, pp. 1–70.
- DEWITT (M.W.), 1954 : *Epicurus and his Philosophy*, Minneapolis.
- ERNOUT (Alfred), 1971 : *Lucrèce, De la nature, texte établi et traduit*, Paris, C.U.F., deux volumes.
- ÉTIENNE (Alexandre) et O'MEARA (Dominic), 1996 : *La Philosophie épicurienne sur pierre – Les fragments de Diogène d'Énoanda, Introduction, traduction et Notes*, coll. *Vestigia* 20, Pensée antique et médiévale, Fribourg (Suisse), éd. Univ. et Paris, Cerf.
- HEBERDEY (Rudolf) et KALINKA (Ernst), 1897 : « Die philosophische Inschrift von Énoanda », *Bulletin de Correspondance hellénique*, XXI, pp. 346–443.

- KANY-TURPIN (José), 1993 : *Lucrèce, De la nature – De rerum natura, texte original, traduction, introduction et notes*, Paris, Aubier.
- MITCHELL (Stephen), 1995 : « Œnoanda and Western Pisidia », *Anatolian Studies*, vol. XLV, pp. 14–16.
- SMITH (Martin Ferguson), 1975 : *Lucretius De rerum natura with an English Translation by W.H.D. Rouse, revised with new text, introduction, notes and index*, Londres, Heinemann.
- SMITH (Martin Ferguson), 1986 : « Lucretius and Diogenes of Œnoanda » *Prometheus*, XII, pp. 193–207.
- SMITH (Martin Ferguson), 1993a : *Diogenes of Œnoanda – The Epicurean Inscription, edited with introduction, translation and notes*, Naples, Bibliopolis (coll. *La scuola di Epicuro*).
- SMITH (Martin Ferguson), 1993b : « Did Diogenes of Œnoanda know Lucretius? A Reply to Professor Canfora », *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica*, CXXI, pp. 478–492.
- SMITH (Martin Ferguson), 1996 : *The Philosophical Inscription of Diogenes of Œnoanda*, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-Historische Klasse, Denkschriften 251, Ergänzungsbände zu den TAM, 20, Vienne.
- USENER (Hermann), 1892 : « Epikureische Schriften auf Stein » *Rheinisches Museum*, XLVII, pp. 414–456.

Bibliographie d'Étienne Évrard ¹

- 1943 a. *Philopon, « Contre Aristote », livre I : édition, traduction et commentaire des fragments avec une introduction sur la vie de Philopon et une étude sur le « Contre Aristote », mém. lic., Liège, Bibl. Univ., 1943.*
- 1952 a. « Essai sur les Fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy à Liège : L'épigraphie », dans *La Vie wallonne*, 26, pp. 167–180.
- 1953 a. « Les convictions religieuses de Jean Philopon et la date de son Commentaire aux “Météorologiques” », dans *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 39, pp. 299–357.
- b. « Quelques considérations sur l'enseignement du latin », dans *Bulletin de l'Association des Classiques de l'Université de Liège (=BACILg)*, 1, pp. 25–30.
- c. « Actualité des Langues anciennes : une statistique révélatrice », *ibid.*, p. 52 s.
- d. C.r. de U.E. PAOLI, *Primus liber, pars prior*, *ibid.*, pp. 83–85.
- 1954 a. « Nécessité du latin et du grec », *ibid.*, 2, pp. 34–36.
- 1955 a. « L'apprentissage du vocabulaire des langues anciennes », *ibid.*, 3, pp. 71–73.
- b. C.r. de H. SILVESTRE, *Le Commentaire inédit de Jean Scot Erigène au mètre IX du Livre III du « De Consolatione Philosophiae » de Boèce*, dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 53, p. 214 s.
- 1956 a. *Notions de grammaire latine, Liège* (rééd. revue et complétée par J. Meyers, Montpellier, 1998).
- b. « Vocabulaire et grammaire de base en grec », dans *Documentation* (Publ. du Minist. de l'Instr. publ.), 4, p. 61 s.
- 1957 a. *L'école d'Olympiodore et la composition du « Commentaire à la Physique » de Jean Philopon*, diss. doctor., Liège, Bibl. Univ.
- 1958 a. « Un vocabulaire de base du grec », dans *BACILg*, 6, pp. 80–84.
- 1959 a. « Note sur l'actualité philologique », *ibid.*, 7, p. 8.
- 1960 a. « Le maître de Plutarque d'Athènes et les origines du néo-platonisme athénien » (1^{re} partie), dans *L'Antiquité classique*, 29, pp. 108–133.
- b. « La date de la naissance de Proclus le néoplatonicien », *ibid.*, pp. 137–141.
- c. « Le maître de Plutarque d'Athènes et les origines du néo-platonisme athénien » (2^e partie), *ibid.*, pp. 391–406.

¹ Les articles réunis dans le présent volume sont marqués d'un astérisque.

- d. Préface de *Homère. Odyssée*, trad. de Leconte de Lisle, Paris, L'ambassade du livre, pp. 35–56.
- 1961 a. [sous le pseudonyme de Pierre Philippe :] Préface de *Tacite. Annales*, trad. Panckoucke, Paris, L'Ambassade du Livre, pp. 35–55.
- b. avec L. DELATTE, « Un Laboratoire d'Analyse statistique des Langues anciennes à l'Université de Liège », dans *L'Antiquité classique*, 30, pp. 427–442.
- c. C.r. de PROCLO, *La teologia platonica*, a cura di E. TUROLLA, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 39, p. 1315 s.
- d. C.r. de E. VOGT, *Procli Hymni*, *ibid.*, 39, pp. 1263–1267.
- e. C.r. de H. BOESE, *Procli Diadochi tria opuscula*, dans *L'Antiquité Classique*, 30, pp. 599–601.
- 1962 a. avec L. DELATTE, *Sénèque, Consolation à Polybe : Index verborum – Relevés statistiques*, La Haye, Mouton.
- b. « Le Laboratoire d'Analyse statistique des Langues anciennes de l'Université de Liège », dans *Mouvement scientifique en Belgique*, 9, pp. 163–169.
- c. Préface de *Hérodote. Histoires*, trad. Larcier, Paris, L'Ambassade du Livre, pp. 19–35.
- 1963 a. *Textes latins authentiques à l'usage des classes de sixième et de cinquième*, Liège, (Travaux de l'Ass. des Class. U.Lg., 3).
- b. avec L. DELATTE, *Sénèque, Consolation à Helvia : Index verborum – Relevés statistiques*, La Haye, Mouton.
- c. « Fréquence des mots et vocabulaire de base » dans *Didaskalikon*, 10, pp. 1–10.
- 1964 a. avec L. DELATTE, *Sénèque, Consolation à Marcia : Index verborum – Relevés statistiques*, La Haye, Mouton.
- b. Préface de *Virgile. Énéide*, trad. Villenave, Paris, L'Ambassade du Livre, pp. 35–48.
- c. « L'établissement d'un vocabulaire de base du grec », dans *Comptes rendus et Communications du Colloque pour l'étude des problèmes de la didactique du grec et du latin dans les pays de la Communauté Européenne*, Gand, pp. 107–114.
- d.* « Note sur le calcul d'une distribution du vocabulaire », dans *Bull. Amis de l'U.Lg.*, 36, p. 33 s.
- 1965 a. « *Animus* et *Fortuna* dans les trois Consolations de Sénèque », dans *Crisis*, 12, pp. 281–288.
- b. « Jean Philopon, son commentaire sur Nicomaque et ses rapports avec Ammonius », dans *Revue des Études Grecques*, 78, pp. 592–598.
- c. « Description de l'équipement du Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes de l'Université de Liège », dans *Revue de l'Organisation internationale pour l'Étude des Langues ancienne par Ordinateur [=RELO]*, 1965, 1, pp. 49–52.

- d. « Une figure de style méconnue », dans *Didaskalikon*, 15, pp. 4–8.
- 1966 a. « Étude statistique sur les affinités de cinquante-huit dialectes bantous », dans Ch. MULLER et B. POTTIER (éd.), *Statistique et Analyse linguistique*, Paris, pp. 85–94.
- b. « La fréquence des phénomènes grammaticaux est-elle constante? », dans *Actes du Colloque de Linguistique appliquée (Nancy, 1964)*, Nancy, pp. 157–162.
- c. « *Animus* et *Fortuna* dans les trois Consolations de Sénèque », dans *Actas del Congreso internacional de Filosofía (Cordoba, 1965)*, II, Madrid, pp. 151–156.
- d. « Traitement des textes grecs anciens par la mécanographie et les ordinateurs », dans *RELO*, 1966, 3, pp. 21–45.
- e. avec A. BODSON, « Le programme d'analyse automatique du latin », *ibid.*, 1966, 2, pp. 17–46 + 9 feuillets non paginés.
- 1967 a. « Deux programmes d'ordinateur pour l'étude quantitative du vocabulaire », *ibid.*, 1967, 3, pp. 81–95.
- b. « La papyrologie au L.A.S.L.A. : réalisations et projets », *ibid.*, 1967, 4, pp. 87–95.
- c. avec L. DELATTE, A. BODSON et S. GOVAERTS, *Sénèque, De Constantia Sapientis : Index verborum – Relevés statistiques*, La Haye, Mouton.
- 1968 a. « La critique des textes et son automatiser. À propos d'un livre récent », dans *RELO*, 1968, 1, pp. 69–81.
- b. avec J. BINGEN, A. TOMSIN, A. BODSON, J. DENOZ et J.-C. DUPONT, *Choix de papyrus grecs. Essai de traitement automatique*, Liège.
- c. avec L. DELATTE, A. BODSON et S. GOVAERTS, *Sénèque, De Brevitate vitae : Index verborum – Relevés statistiques*, La Haye, Mouton.
- d. avec L. DELATTE, A. BODSON et S. GOVAERTS, *Sénèque, De Clementia : Index verborum – Relevés statistiques*, La Haye, Mouton.
- e. avec L. DELATTE, A. BODSON, S. GOVAERTS et J. DENOZ, « Liste de fréquence ... des mots des quatre livres des *Odes* d'Horace répartis selon leur catégorie grammaticale », dans *RELO*, 1968, 4, pp. 13–89.
- 1969 a. « Le LEL de Liège » (partim), *ibid.*, 1969, 2, pp. 19–30.
- 1970 a. « Exploitation automatique de la documentation papyrologique : Description d'un traitement en ordinateur », dans *Proceedings of the 12th Intern. Congress of Papyrology (Ann Arbor, 1968)*, Toronto, pp. 121–126.
- b. « Le laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes (LAS-LA) », dans *RELO*, 1970, 4, pp. 1–16.
- c. C.r. de I. DURING, *Aristotle in the ancient biographical tradition*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 48, p. 962 s.
- d. C.r. de P. MORAUX, *À la recherche de l'Aristote perdu*, *ibid.*, p. 963 s.

- 1971 a. « L'automatisation de l'étude des textes grecs au LASLA », dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 6, Bruxelles, pp. 89–95 et *RELO*, 1971, 2, pp. 89–95.
- b. avec L. DELATTE, A. BODSON, S. GOVAERTS, J. DENOZ, Cl. DESAMA et A. KRINS, *Profession de foi pour un bibliothécaire*, Liège.
- 1972 a. « Scansion automatique de l'hexamètre grec », dans *RELO*, 1972, 4, pp. 1–33.
- 1973 a. « Les travaux du Laboratoire d'Analyse statistique des Langues anciennes (LASLA) de l'Université de Liège », dans A. ZAMPOLLI (éd.), *Linguistica, matematica e Calcolatori*, Atti del Convegno e della prima Scuola internazionale, Pisa, 1970 (Accademia Toscana di Scienze e Lettere « La Colombaria », Studi, 28), Firenze, Olschki, pp. 81–95.
- b. avec L. DELATTE, S. GOVAERTS et J. DENOZ, *Sénèque, Lettres à Lucilius : Index verborum — Relevés statistiques*, La Haye, 2 vol.
- c. avec A. TOMSIN, J. DENOZ, P. BOLLAND et J. STRAUS, *Traitement automatique de papyrus grecs*, Liège.
- 1974 a.* « Properce, I, 6 », dans *Les Études Classiques*, 42, pp. 39–49.
- b.* « Cicéron, *Ad Att.*, I, 16, 1–5. Étude sur le rôle de deux citations dans une lettre cicéronienne », dans *L'Antiquité Classique*, 43, pp. 225–240.
- 1975 a. « Une expérience de traitement automatique des inscriptions latines à l'université de Liège », dans *Antiquités africaines*, 9, pp. 39–57.
- b. avec A. COUPEZ et J. VANSINA, « Classification d'un échantillon de langues bantoues d'après la lexicostatistique », dans *Annales du Musée royal de l'Afrique centrale* (Tervuren), sér. in-8°, sc. hum., 88, pp. 133–158.
- 1976 a. C.r. de Ch. MULLER, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, dans *Le Français moderne*, 44, pp. 78–81.
- 1977 a. *Éléments de théorie sur la forme expressive de la narration*, Liège.
- b. « À quel titre Hypatie enseigna-t-elle la philosophie? », dans *Revue des Études Grecques*, 90, pp. 69–74.
- 1978 a.* « Vieux et ancien chez Tibulle », dans *Latomus*, 37, pp. 121–147.
- b. « Quelques observations sur la 5e Bucolique de Virgile », dans *Les Études Classiques*, 46, pp. 327–338.
- 1979 a. « Cicéron, *Pro Sestio*, 15 et 17 : interprétation et critique textuelle », dans *Latomus*, 38, pp. 464–468.
- b. « Style et métrique dans le livre I de Properce », dans *Revue de Philologie*, 53, pp. 264–285.
- c. C.r. de *De Jamblique à Proclus (Entretiens sur l'antiquité classique, 21 – Fondation Hardt)*, dans *Latomus*, 38, pp. 759–761.
- 1980 a. *Syllabus d'épigraphie latine*, Liège.
- 1981 a. « *Nunc est bibendum* (Hor., *C.*, I, 37, 1) : Horace et Alcée », dans *Les Études Classiques*, 49, pp. 47–52.

- b. « La métrique de Propertius : analyse quantitative et stylistique », dans *Actes du Congrès international « Informatique et Sciences humaines » 1981*, Liège, pp. 343–352.
- c. avec L. DELATTE, S. GOVAERTS et J. DENOZ, *Lucius Annaeus Seneca, Opera philosophica : Index verborum – Listes de fréquence – Relevés grammaticaux*, Hildesheim-New York, G. Olms, 2 vol.
- d. avec L. DELATTE, S. GOVAERTS et J. DENOZ, *Dictionnaire fréquentiel et Index inverse de la langue latine*, Liège, LASLA.
- 1982 a.* « Quelques traits quantitatifs du vocabulaire du *Moretum* », dans *Latomus*, 41, pp. 550–565.
- b. « Sedulius Scottus, *Carm.*, II, 74 (L. Traube) », dans *Humanités chrétiennes*, 26, pp. 150–154.
- c. C.r. de Ch. MULLER, *Principes et méthodes de statistique lexicale*, dans *Marche romane*, 32, pp. 97–100.
- d. Contribution à *Hommage à Pierre Froidebise*, 2 cassettes audiophoniques, Médiathèque Provinciale de Liège, MPL 021 et MPL 022.
- 1983 a. « Étude sur le *Chronicon rhythmicum Leodiense* », dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, 21 (1980–1981), pp. 115–195.
- b. *Aux origines de l'épigramme romaine : une découverte récente*, Liège, Faculté ouverte.
- c. « Pacuvius et Homère », dans *Les Études classiques*, 51, pp. 303–306.
- d. « Trois concordances récentes d'auteurs latins », dans *Revue. Informatique et Statistique dans les Sciences Humaines [= RISSH]*, 19, pp. 222–225.
- e. « R. Grotjahn, Hexameter Studies : Note de chronique », *ibid.*, pp. 226–243.
- 1984 a. « Aux origines de l'épigramme romaine : Quelques distiques de Gallus récemment découverts », dans *Les Études classiques*, 52, pp. 25–38.
- b. « La fréquence des voyelles en latin », dans *Linguistica computazionale III*, suppl. : *Computers in Literary and Linguistic Research (Proc. VII Intern. Symp. ALLC, Pisa, 1982)*, Pisa, Giardini, pp. 157–166.
- c. « Réflexions sur les structures phoniques du vers latin », dans *RISSH*, 20, pp. 121–134.
- 1985 a. *Histoire, liberté et conscience de soi chez Husserl*, Liège, Faculté ouverte.
- b.* « Richesse et mode d'enrichissement d'un vocabulaire », dans *Actes de la 11^e Conférence intern. de l'ALLC* (Louvain-la-Neuve, 1984), Paris-Genève, Champion-Slatkine, pp. 147–152.
- c. « Philopon, la ténèbre originelle et la création du monde », dans *Aristotelica* (Mélanges offerts à Marcel de Corte), Bruxelles, pp. 177–188.
- d. « *Antiquus* », dans *Enciclopedia Virgiliana*, I, p. 195 s.

- e. « La société romaine. Structure et caractère » (traduction de G. ALFÖLDY, *Die römische Gesellschaft – Struktur und Eigenart*, dans *Gymnasium*, 83, 1976, 1–24), dans *Cahiers de Clio*, 82/83, pp. 11–30.
- f. C.r. de L. BOLCHAZY et J.A.M. SWEENEY, *Concordantia in Ausonium*, dans *Latomus*, 44, pp. 644–647.
- g. « Rencontre de Virgile et des nombres », Colloque d'Aix-Marseille et Avignon, 1985.
- 1986 a.* « Quelques variations quantitatives dans l'hexamètre latin », dans *Méthodes quantitatives et informatiques dans l'étude des textes (En hommage à Charles Muller)*, Paris, pp. 363–371.
- b. « Réflexions sur un passage de Claudien, *In Rufinum*. Les modes d'insertion d'un texte dans une tradition », dans *Hommages à Jozef Veremans*, (coll. Latomus, 193), Bruxelles, pp. 121–127.
- 1987 a.* « Le *Pro Sestio* de Cicéron : un leurre », dans *Filologia e forme letterarie. Studi offerti a Francesco della Corte*, II, Urbino, pp. 223–234.
- b. « *Laetus* », dans *Enciclopedia Virgiliana*, III, pp. 97–99.
- c. « Michael Harvey. Inscription commémorative », dans *Musée en plein air du Sart Tilman*, n° 81 (commentaire de l'inscription commémorative de l'inauguration des premières constructions universitaires du Sart Tilman ; la notice et le texte de l'inscription ont été rédigés par Étienne Évrard).
- d. « M. FATTORI, M. BIANCHI (éd.), *Spiritus (Lessico intellettuale europeo)* : note de chronique », dans *RISSH*, 23, pp. 231–238.
- 1988 a. « Analyse factorielle de la composition métrique de l'hexamètre dactylique latin », dans *Les Cahiers d'Analyse des Données*, 13 [= À Étienne Évrard], pp. 9–18.
- b.* « Φαντασία chez Proclus », dans *Phantasia-Imaginatio. Atti del V° Colloquio internazionale del Lessico Intellettuale Europeo* (Rome, janvier 1986), Rome, pp. 57–68.
- 1989 a. « Phantasia 6 (fin de l'Antiquité, depuis Porphyre) », dans *Historisches Wörterbuch der Philosophie*, Bâle, Schwabe, VII, p. 121 s.
- b. « *Priscus* », dans *Enciclopedia Virgiliana*, IV, p. 281.
- c. « *Sociare-socius* », *ibid*, IV, p. 912 s..
- d. « Une informatisation de la syntaxe de dépendance en latin », dans *Actes du 5^e Congrès international de linguistique latine* (Louvain-la-Neuve et Borzée, mars 1989), *CIL*, 15, pp. 115–126.
- e. Contribution à la table ronde *Linguistique latine et informatique* (Louvain-la-Neuve et Borzée, mars 1989) dans *RISSH*, 25, pp. 206 s. et 213.
- f. C.r. de D. DONNET, *Callimaque, sonorité du vers*, dans *L'Antiquité classique*, 58, pp. 285–287.
- 1990 a. « *Vetus* », dans *Enciclopedia Virgiliana*, V¹, pp. 524–526.

- b. « L'informatique appliquée aux langues et aux textes. Comment? Pourquoi? » dans *Actes du Congrès « Sciences historiques, sciences du passé et nouvelles technologies d'Information »* (Lille, 16–18 III 1989), CREDO, pp. 17–27.
- c. « L'émergence du narrateur principal dans le *Bellum Iugurthinum* », dans *Lexis*, 5–6, pp. 127–146.
- d. « L'étude de la longueur des phrases. Problèmes de méthode », dans *RISSH*, 26, pp. 55–66.
- e. C.r. de P. SALAT, *Verborum ratio, ibid.*, pp. 281–289.
- 1991 a. « Rue Mégevand, à Besançon ... suivi de modestes réflexions sur la méthode en syntaxe latine », dans *Mélanges en l'honneur de Bernard Quemada, Linguistica computazionale*, VI, pp. 297–303.
- b. « Les *Enigmata* de Saint Boniface. Étude de métrique quantitative », dans M. VAN UYTFANGHE et R. DEMEULENAERE (éd.), *Aevvm inter utrumque – Mélanges offerts à Gabriel Sanders*, pp. 153–161.
- c. Trad. de Géza ALFÖLDY, *Römische Sozialgeschichte*³, Paris, Picard.
- d. Traduction des textes latins des planches de J. STIENNON, *Paléographie du moyen âge*², Paris (cf. Avant propos, p. 6).
- e. « Examen de conscience », dans *RISSH*, 27, pp. 7–10.
- 1992 a. « Pour un inventaire raisonné de la syntaxe latine », dans *Serta leodiensia secunda*, CIPL, Liège, pp. 173–190.
- b. avec G. PURNELLE, « Un index sélectif d'un texte philosophique : Husserl, *Die Idee der Phänomenologie* », dans *RISSH*, 28, pp. 49–57.
- 1993 a. « Les sciences humaines manquent de méthode », dans *RISSH*, 29, pp. 237–247.
- 1994 a. C.r. de A. COSSETTE, *La Richesse lexicale et sa mesure*, dans *RISSH*, 30, pp. 271–274.
- b. C.r. de Ch. MULLER, *Langue française et linguistique quantitative; Langue française, linguistique quantitative, informatique; Langue française, débats et bilans*, dans *RISSH*, 30, pp. 281–282.
- 1995 a. « L'environnement syntaxique de *imperare* chez César et Cicéron », dans D. LONGRÉE (éd.), *De Usu – Études de syntaxe latine offertes à M. Lavency, BICLL*, 70, pp. 115–130.
- b.* « Horace, C., I, 11 », dans *Les Études classiques*, 63, pp. 23–37.
- c. C.r. de V. MAGRI, *Le Discours sur l'autre – À travers quatre récits de voyage en Orient*, dans *RISSH*, 31, pp. 237–239.
- d. C.r. de Fr. RASTIER, M. CAVAZZA et A. ABEILLÉ, *Sémantique pour l'analyse*, dans *RISSH*, 31, pp. 251–253.
- 1996 a. « Aristote, Philopon, Simplicius et Thomas d'Aquin sur l'éternité du monde », dans André MOTTE et Joseph DENOZ (éd.), *Aristotelica Secunda, Mélanges offerts à Christian Rutten*, Liège, CIPL, pp. 319–331.

- b. « Valéry Larbaud et la littérature latine », dans G. CESBRON et L. RICHER, *La Réception du latin du XIX^e siècle à nos jours, Actes du Colloque d'Angers (1994)*, pp. 299–305.
- c. « Le bon Samaritain », dans *Les Études classiques*, 64, p. 73 s.
- d. C.r. de G. PURNELLE, *Les Usages des graveurs dans la notation d'upsilon et des phonèmes aspirés : le cas des anthroponymes grecs dans les inscriptions de Rome*, dans *RISSH*, 32, pp. 271–275.
- 1997 a.* « L'émergence du narrateur principal dans l'œuvre de Salluste », dans R. POIGNAULT (éd.), *Présence de Salluste* (Tours, Univ., 1996), Coll. *Caesarodunum XXXbis*, pp. 13–26.
- 1998 a. avec G. PURNELLE, « Rime et action dans la tragédie française : Racine, Corneille, Hugo », dans *RISSH*, 34, pp. 71–106.
- b.* « Étude métrique du *Carmen de sancto Landberto* », dans S. MELLET et M. VUILLAUME (éd.), *Mots chiffrés et déchiffrés, Mélanges offerts à Étienne Brunet*, Paris, pp. 101–112.
- c.* « Vues diachroniques sur l'environnement syntaxique du verbe *imperare* », dans Y. DUHOUX (éd.), *Langue et langues – Hommage à Albert Maniet, BCILL*, 97, pp. 43–68.
- d. C.r. des *Travaux du Cercle linguistique de Nice*, n° 16 (1994), dans *L'Information grammaticale*, 76, pp. 61–63.
- e. « Rupture et continuité dans la narration. Quelques procédés stylistiques chez Salluste et Tite-Live, avec des observations relatives à Tacite », dans *Études luxembourgeoises d'histoire et de littérature romaines*, I, *Actes du Colloque « Oratio soluta – Oratio numerosa »*, pp. 34–47.
- f. avec S. MELLET, « Les méthodes quantitatives en langues anciennes », dans *Lalies*, 18 (*Actes de la semaine d'études d'Aussois*), pp. 109–155.
- 1999 a. « Théorie et pratique de l'hexamètre au haut moyen âge », dans D. BILLY (éd.), *Actes du Colloque international du Centre d'études métriques (Nantes 1996) « Métriques du moyen âge et de la Renaissance »*, Paris, pp. 117–129.
- b.* « Sénèque et l'enfermement », dans C. BERTRAND-DAGENBACH, A. CHAUVOT, M. MATTER et J.-M. SALAMITO, *Carcer, Actes du colloque de Strasbourg (déc. 1997)*, Paris, pp. 177–190.
- c.* « Diogène d'Énoanda et Lucrèce », dans R. POIGNAULT (éd.), *Présence de Lucrèce* (Tours, Univ. 1998), Coll. *Caesarodunum XXXIIbis*, pp. 51–63.
- d. « *In memoriam* André Deisser », dans *La Vie wallonne*, LXXIII n.s., pp. 232–234.
- 2000 a. « L'hexamètre de Claudien », dans M. RAJMAN et J.-C. CHAPPELIER (éd.), *JADT 2000, Actes des 5^{es} Journées internationales d'Analyse statistiques des Données Textuelles*, pp. 451–456.

- b. Préface à Anne STAQUET, *La Pensée faible. Essai d'analyse quantitative de trois textes de Vattimo et Rovatti*, Liège, CIPL, v–vii.
- c. C.r. de Éd. DELRUELLE, *L'Humanisme, inutile et incertain*, dans *Réseaux*, 88–89–90, p. 203 s.
- 2001 a. « Les cooccurrences des verbes *imperare* et *iubere* », dans Cl. MOUSSY, *De Lingua Latina nouae quaestiones, Actes du X^e Colloque International de Linguistique Latine (Paris-Sèvres, 1999)*, pp. 723–733.
- b. Participation à la « Table ronde sur l'enseignement du latin médiéval », dans M. GOULLET et M. PARISSÉ (éd.), *Les Historiens et le latin médiéval, Colloque tenu à la Sorbonne, 1999*, pp. 117–122.
- c. « Un texte manipulé : le *Chronicon rhythmicum Leodiense* », *ibid.*, pp. 195–200.
- d. avec G. PURNELLE, « Épilogue : Statistique et métrique », dans J. DANGEL (éd.), *Le poète architecte – Arts métriques et art poétique latins*, pp. 151–154.

À paraître :

- a. « Encore le relatif de liaison – remarques diachroniques », dans *Actes des journées de linguistique latine, Fac. univ. Saint-Louis, Bruxelles*.
- b. « Formulaire conventionnel et information dans la correspondance de Symmaque », dans *Actes du Colloque « Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens » (Tours 2000)*.
- c. « Henry Bauchau, *Cédipe sur la route* », dans *Présence de l'Antiquité grecque et romaine au XX^e siècle (Tours, colloque 2000)*.
- d. « Rime et récit dans les *Fables* de La Fontaine – Essai statistique », dans *Poétique de la rime, Colloque international de la Société d'Étude du Vers (Sorbonne, 2000)*.
- e.* « Réflexions sur les méthodes quantitatives en domaine littéraire », dans les *Actes de l'Atelier de Médiévales (IRHT, 2000)*.
- f. « Sur quelques précautions en statistique littéraire », dans *Actes de la conférence de l'A.I.B.I., Stellenbosch, 2000*, dans *Journal of Northwest Semitic Languages*, 26/3.
- g. « La métrique hexamétrique de Claudien », dans *Mélanges Carl Deroux*.
- h. « *Ἔϊδος* dans le *De Generatione et Corruptione* d'Aristote », dans *Actes du Colloque du Centre d'Études aristotéliennes de l'Université de Liège, 2000*.
- i. « Saint Thomas d'Aquin et l'enfermement », dans *Actes du Colloque Carcer II (Strasbourg, 2000)*.
- j. « L'ancienneté chez Sedulius Scottus et chez Raoul de Saint-Trond », dans *Actes du Colloque sur « L'Ancienneté chez les anciens »*, Montpellier, décembre 2001.

- k. « Lexique et syntaxe dans les trois parties des *Carmina* de Catulle », dans *Actes du Colloque « Présence de Catulle et des élégiaques latins »* (Tours, 2002)
- l. « Les lettres de l'abbé Wibald de Stavelot », dans *Actes du Colloque sur « Le genre épistolaire dans l'Antiquité et ses prolongements européens »* (Tours 2002).
- m.* « Réflexions sur le génie de l'observation ».

Tabula gratulatoria

René AMACKER, Université de Genève.
Jean-Paul BENZECRI, Professeur des Universités en retraite.
Cécile BERTRAND, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg.
Arthur BODSON.
Liliane BODSON, Professeur à l'Université de Liège.
Federico BOSCHETTI, Università di Trento.
Luc BOUQUIAUX, Directeur de Recherche émérite du CNRS.
Étienne BRUNET, CNRS – Université de Nice.
Fernand CORIN, Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain.
Paul DELBOUILLE, Professeur émérite de l'Université de Liège.
Joseph DENOZ, Chargé de cours à l'Université de Liège.
Laurence DENOZ, Chargée de Recherche au FNRS, Université de Liège.
Carl DEROUX, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles.
Michel DUBUISSON, Professeur à l'Université de Liège.
Yves DUHOUX, Professeur à l'Université Catholique de Louvain.
Michel DUPUIS, Professeur à l'Université Catholique de Louvain.
François DUYSINX.
Philippe FLEURY, Professeur à l'Université de Caen.
Charles FONTINOY, Professeur honoraire de l'Université de Liège.
Michèle FRUYT, Professeur des Universités.
Huguette FUGIER, Professeur émérite de linguistique générale – Université Marc Bloch de Strasbourg.
Jean-Claude GARDIN, Directeur de Recherche (hon.) CNRS.
Laurent GRAILET, Aspirant du FNRS, Université de Liège.
Pierre HAZETTE, Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'enseignement spécial de la Communauté Wallonie-Bruxelles.
Lise HENRION.
Lambert ISEBAERT, Professeur à l'Université Catholique de Louvain.
Pierre JODOGNE, Professeur honoraire de l'Université de Liège.
Jacques JOSET, Professeur ordinaire à l'Université de Liège.
Michel KEFFER, Chargé de cours à l'Université de Liège.
Jean-Marie KLINKENBERG, Professeur ordinaire à l'Université de Liège.
Jean-Louis KUPPER, Doyen de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège.
Marius LAVENCY, Professeur émérite de l'Université Catholique de Louvain.

Robert LEROY, Professeur ordinaire à l'Université de Liège.
Henri LIMET, Professeur honoraire de l'Université de Liège.
Brigitte et Dominique LONGRÉE-NIEDERKORN.
Aubert MARTIN, Professeur honoraire de l'Université de Liège.
Michel MATTER, CNRS – Strasbourg.
Sylvie MELLET, CNRS (Nice).
Paul MERTENS, Professeur ordinaire honoraire de l'Université de Liège.
Jean MEYERS, Professeur à l'Université de Montpellier.
Yves Charles MORIN, Université de Montréal.
André MOTTE, Professeur honoraire de l'Université de Liège.
Adriano PENNACINI, Università di Torino.
Caroline PHILIPPART.
Guy PHILIPPART DE FOY, Professeur ordinaire aux Facultés universitaires Notre de la Paix – Namur.
Vinciane et Paul PIRENNE-DELFORGE.
Rémy POIGNAULT, Université de Tours (France).
Fr. R-F. POSWICK, Informatique et Bible.
Henri POUSSEUR.
Claudine et Gérald PURNELLE, Université de Liège.
Georges RIGO, Professeur.
Bruno ROCHETTE, Chargé de cours à l'Université de Liège.
Christian RUTTEN, Professeur honoraire de l'Université de Liège.
Léon DE SAINT MOULIN S.J., professeur émérite des Facultés Catholiques de Kinshasa, directeur du Cepas, Centre d'Etudes Pour l'Action Sociale.
Jacques SCHAMP, Professeur ordinaire à l'Université de Fribourg.
Pierre SOMVILLE, Professeur ordinaire à l'Université de Liège.
Annick STEVENS, Chargée de cours à l'Université de Liège.
Yves TINEL, Professeur.
Madeleine TYSENS, Professeur ordinaire émérite de l'Université de Liège.
Paul WATHELET, Professeur ordinaire à l'Université de Liège.
Jean et Michèle WINAND-MERTENS.
La Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles.
L'Unité de Documentation des Langues et Littératures Classiques de l'Université de Liège.

Table des matières

<i>Préface</i> _____	v
Réflexions sur le génie de l'observation _____	1
Réflexions sur les méthodes quantitatives e domaine littéraire _____	9
Note sur le calcul d'une distribution de vocabulaire _____	21
Propertius, I, 6 _____	23
Cicéron, <i>Ad Att.</i> , I, 16, 1-5 : Étude sur le rôle de deux citations dans une lettre cicéronienne _____	31
Vieux et ancien chez Tibulle _____	43
Quelques traits quantitatifs du vocabulaire du <i>Moretum</i> _____	67
Richesse et mode d'enrichissement d'un vocabulaire _____	81
Quelques variations quantitatives dans l'hexamètre latin _____	89
Le <i>Pro Sestio</i> de Cicéron : un leurre _____	97
Φαντασία chez Proclus _____	107
Horace, <i>C.</i> , I, 11 _____	115
L'émergence du narrateur principal dans l'œuvre de Salluste _____	127
Étude métrique du <i>Carmen</i> de Sancto Landberto _____	141
Vues diachroniques sur l'environnement syntaxique du verbe <i>imperare</i> _____	149
Sénèque et l'enfermement _____	173
Diogène d'Énoanda et Lucrèce _____	185
<i>Bibliographie d'Étienne Évrard</i> _____	197
<i>Tabula gratulatoria</i> _____	207